U d'/ of Ottawa
39003004459946

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/esquissedunesoci00waxw

INSTITUTS SOLVAY
Parc Léopold, Bruxelles.

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

DIRECTEUR :
ÉMILE WAXWEILER
COLLABORATEURS SCIENTIFIQUES :
M. ANSIAUX; G. DE LEENER, ASSISTANT; G. DESMAREZ; E. HOUZÉ, R. PETRUCCI; A. PRINS; L. WODON

Travaux de l'Institut publiés au 1er février 1906.

(Les travaux n'engagent que leurs auteurs.)

I. **Notes et Mémoires.** Publication in-4°, sans périodicité régulière, renfermant des études sociologiques originales.

FASCICULE 1. — ***Note sur des formules d'introduction à l'énergétique physio- et psycho-sociologique,*** par E. SOLVAY, 1906.

FASCICULE 2. — ***Esquisse d'une sociologie,*** par E. WAXWEILER, 1906.

FASCICULE 3. — ***Les origines naturelles de la propriété : Essai de sociologie comparée,*** par R. PETRUCCI, 1905.

FASCICULE 4 — ***Sur quelques erreurs de méthode dans l'étude de l'homme primitif : Notes critiques,*** par L. WODON, 1905.

FASCICULE 5. — ***L'Aryen et l'anthroposociologie : Étude critique,*** par le Dr E. HOUZÉ, 1906.

FASCICULE 6. — ***Notes d'analyse statistique,*** par C. HENRY avec une remarque additionnelle d'E. WAXWEILER, 1906.

II. **Études sociales.** Série in-8°, consacrée à des travaux rentrant dans le domaine des sciences sociales en général.

N° 1. — ***Les syndicats industriels en Belgique,*** par G. DE LEENER, 2e édition, revue et augmentée, 1904.

N° 2. — ***De l'esprit du gouvernement démocratique : Essai de science politique,*** par A. PRINS, 1906.

N° 3. — ***Les concessions et les régies communales en Belgique,*** par E. BREES, 1906.

III. **Actualités sociales.** Série in-16, ayant pour objet la vulgarisation des questions courantes, au point de vue de l'accroissement de la productivité humaine.

N° 1. — ***Principes d'orientation sociale,*** résumé des études de M. Ernest SOLVAY sur le Productivisme et le Comptabilisme, 2e édition, 1904.

N° 2. — ***Que faut-il faire de nos industries à domicile ?*** par M. ANSIAUX, 1904.

N° 3. — ***Le charbon dans le nord de la Belgique.*** Le point de vue technique. G. DE LEENER. Le point de vue juridique, L. WODON. Le point de vue économique et social, par E. WAXWEILER, 1904.

N° 4. — ***Le procès du libre-échange en Angleterre,*** par D. CRICK, 1904.

N° 5. — ***Entraînement et fatigue au point de vue militaire,*** par J. JOTEYKO, 1905.

N° 6. — ***L'augmentation du rendement de la machine humaine,*** par L. QUERTON, 1905.

N° 7. — ***Assurance et assistance mutuelles au point de vue médical,*** par le même, 1905.

N° 8. — ***Les sociétés anonymes : abus et remèdes,*** par T. THÉATE, 1905.

N° 9. — ***La lutte contre la dégénérescence en Angleterre,*** par M. BOULENGER & N. ENSCH, 1905.

JUIN 17 1974

Jean Ghilain
Soltau le 29 Mars 1915.

FASCICULE 2

DES

NOTES ET MÉMOIRES

Esquisse d'une Sociologie

PAR

Emile WAXWEILER

MISCH & THRON
ÉDITEURS

BRUXELLES
68, Rue Royale, 68

LEIPZIG
10, Hospitalstrasse, 10

Dépôt exclusif pour la France :
V. GIARD & E. BRIÈRE
16, Rue Soufflot, PARIS

1906

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Universitas Ottaviensis
BIBLIOTHECA

Tous droits de traduction réservés.

H
31
.I6
#2
1906

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-propos 9

PREMIÈRE PARTIE :

La sociologie.

CHAPITRE I. — **Sur l'adaptation des êtres à leur milieu** 17
§ 1. — Notions générales 17
§ 2. — L'éthologie 29

CHAPITRE II. — **Le milieu vivant et le milieu social** 41
§ 3. — L'interdépendance végétative 41
§ 4. — L'affinité spécifique 46
§ 5. — L'affinité sociale 51

CHAPITRE III. — **Les phénomènes sociaux en sociologie comparée** 67
§ 6. — Sur le terme « social ». 67
§ 7. — Sociologie humaine et sociologie animale 72

DEUXIÈME PARTIE :

L'analyse sociologique.

CHAPITRE IV. — **Les sources et la méthode** 87
§ 8. — L'observation directe 87
§ 9. — L'expérimentation 90
§ 10. L'observation indirecte. 95
§ 11. — Le procédé statistique 103
§ 12. — La méthode de concordance. 106
§ 13. — La doctrine actualiste 109
§ 14. — L'inventaire sociologique du langage. 113
§ 15. — Plan d'analyse sociologique 115

CHAPITRE V. — **La formation sociale**. 119
§ 16. — Possibilités sociales pendant l'élevage 119
§ 17. — L'entrée de l'enfant dans la vie sociale 122
§ 18. Tendances sociales chez l'adolescent 124
§ 19. — Plasticité sociale de l'adolescent 128
§ 20. — Pathologie de la formation sociale. 134
§ 21. — La notion de synéthie sociale 135

Pages.

CHAPITRE VI. — **Les aptitudes sociales** 139
§ 22. — Le polymorphisme social 141
§ 23. — La discrimination sociale 143
§ 24. — Les dispositions sociales 148
§ 25. — Les jugements sociaux 155
§ 26. — Les désirs sociaux 156
§ 27. — Pathologie de l'affinité sociale 162
§ 28. — La notion de potentialité sociale 166

CHAPITRE VII. — **Les activités sociales** 169
§ 29. — Activités conjonctives 172
§ 30. — Activités protectrices ou nocives 175
§ 31. — Activités compétitrices 177
§ 32. — Activités divulgatrices 179
§ 33. — Activités grégaires 180
§ 34. — Activités répétitrices 183
§ 35. — Activités initiatrices 187
§ 36. — Activités acquisitives 192
§ 37. — Activités sélectives 201
§ 38. — La notion de réaction sociale 205

CHAPITRE VIII. — **Les synergies sociales** 207
§ 39. — La conformité sociale 209
§ 40. — L'interdépendance sociale 219
§ 41. — La céphalisation sociale 221
§ 42. — La coordination sociale 228
§ 43. — La conscience sociale 248
§ 44. — La notion d'organisation sociale 258
§ 45. — Vue d'ensemble 260

APPENDICE. — Lexique sociologique 279

Index bibliographique des auteurs cités 297

AVANT-PROPOS.

Ce n'est pas pour me conformer à un usage que je fais précéder ce travail de quelques mots d'explication.

Il a effectivement besoin d'être présenté, car il ne trouve sa justification que dans un ensemble particulier de faits.

La sociologie n'avance pas : alors que les techniques modernes de l'observation et de l'expérimentation ont renouvelé toutes les sciences, elle seule reste enlisée, retenue dans son essor par cent attaches diverses, qu'en se débattant, elle ne parvient pas à briser.

Partout où l'on parle d'elle, dans les chaires où l'on tente de l'enseigner, dans les livres et les périodiques qui lui sont consacrés, on s'occupe moins de l'enrichir de données et d'analyses, que de lui chercher un domaine : il semble que, tout en la pratiquant, on s'évertue à ne pas douter d'elle. Le langage vulgaire l'a adoptée avant le langage scientifique : il y a plus de « sociologues » dans un groupe quelconque de personnes cultivées, qu'il n'y a de « sociologistes » dans l'élite entière des hommes de science.

Puisque, nulle part, on n'est d'accord, je ne dirai pas sur la réponse à donner à cette question puérile : « Qu'est-ce que la sociologie? » mais sur la détermination du point de vue sociologique, il arrive que, partout, on croit de bonne foi s'y tenir, et que la sociologie, en n'étant rien, paraît être tout.

Or, dans le même temps que cette science s'obstine à ne pas mûrir, la matière qu'elle doit discipliner apparaît avec évidence; bien plus, la place qu'elle est appelée à occuper se crée toute seule, par un arrangement nouveau de la grande mosaïque des connaissances.

D'une part, en effet, un de ces innombrables accidents qui conditionnent l'évolution humaine, a fait de l'époque actuelle l'âge sociologique par excellence : les applications des sciences à l'industrie concentrent les hommes en des agglomérations jusqu'ici inconnues; elles multiplient et varient les liens d'interdépendance qui les unissent. Dans ce que l'on nomme les affaires, dans l'armée, dans les administrations, la valeur propre de l'individu se double de sa valeur sociale, c'est-à-dire en tant qu'il soit encadré par d'autres individus. On en est à ce point que la pratique, plus que la théorie, requiert l'interprétation des phénomènes auxquels donnent lieu les hommes par leurs rencontres et leurs activités réciproques. Par là même, les formes purement politiques d'organisation cessent de retenir toute l'attention des observateurs, qui s'en éloignent comme de choses figées : ils sentent que c'est autour d'eux que la vie sociale fermente et ils se laissent attirer par l'inconnu de ses incessantes élaborations.

D'autre part, voici que les sciences biologiques, étendant le champ de leurs investigations, revendiquent comme leurs les manifestations vitales des êtres même considérés dans leur milieu extérieur. L'éthologie, entrevue il y a plus d'un demi-siècle, vient aujourd'hui se souder comme une « physiologie externe » à la physiologie interne, qui n'était déjà autre chose, pour Claude Bernard, que la science du « Conflit vital ». Les problèmes posés par l'évolution des organismes ont étendu l'horizon biologique et, là où l'on se bornait jusqu'à présent à de stériles descriptions des manières d'être et d'agir, on entreprend d'introduire l'étude dynamique des modalités spéciales, auxquelles donne lieu l'adaptation inexorable de l'être aux conditions qui l'environnent.

Planant au-dessus de toutes ces analyses de la vie, la conception de l'Énergie universelle leur donne tout à la fois une orientation com-

mune et un aboutissement que l'esprit peut se permettre de regarder comme certain.

Ainsi, les sciences biologiques, par la solidité de leurs constructions et l'enchaînement de leurs découvertes, ont réussi à s'imposer à tous les esprits préoccupés de savoir, comme les seules sources de l'explication des phénomènes humains.

Dès lors, n'est-il pas évident que cette chose va se produire : tandis que ce qui devait être la sociologie continuera à tendre vers une cristallisation toujours fuyante, l'analyse biologique fera surgir une science, organisée pour l'observation des individus en tant qu'ils agissent et réagissent entre eux.

En est-il bien ainsi ?

Et s'il en est ainsi, comment pourraient se concevoir les cadres d'une telle science ? En quoi pourrait-elle apporter sur les phénomènes sociaux les clartés que l'on attend vainement depuis le moment où Comte donna son nom à la sociologie ? Une telle science a-t-elle, pour tout dire, quelque chance d'être la sociologie elle-même ?

C'est à esquisser des réponses à ces questions que le présent travail est consacré.

De là, sa forme, ses imperfections, ses lacunes, — qui sont si grandes que jamais je n'aurais eu la témérité de le publier, si je n'y étais contraint par cet autre fait contingent : la nécessité de donner une base à des recherches de sociologie positive, pouvant être entreprises dans cet Institut.

Fallait-il, ayant ce but précis, — et cette seule excuse — ajouter seulement un point de vue à tant d'autres, et le légitimer moins par des raisons empruntées à lui-même, que par la critique des points de vue différents ?

Ou, ne valait-il pas mieux le définir par ses aspects propres, le dégager de l'observation des faits et éviter ainsi toutes ces controverses lassantes, qui divisent et éloignent des chercheurs loyaux, dans un domaine où la bonne volonté s'unit si rarement à la compétence ?

J'ai préféré le second procédé.

De là vient que, dans cette esquisse, les diverses doctrines sociologiques ne sont pas discutées, et que bien des auteurs n'y ont pas même une mention : cela pourra sembler une faute, mais ce n'est pas un témoignage d'ignorance.

De là vient aussi qu'en dehors d'un exposé préliminaire, de considérations relatives à la méthode et d'une vue d'ensemble, on ne trouvera ici que des suggestions. Elles sont, il est vrai, reliées les unes aux autres, suivant les lignes d'un plan unique, déterminant les points de repère de l'analyse sociologique : mais cela n'a été fait que pour apporter de l'ordre dans l'investigation et sans aucune prétention à la codification scientifique. Elles sont, il est vrai aussi, appuyées d'exemples empruntés tantôt à la vie courante, tantôt aux observations ethnographiques ou historiques : mais ces exemples ne sont là que pour objectiver les idées, et ils n'ont aucune portée représentative.

En somme, l'ensemble réalise à peu près un *Recueil de problèmes sociologiques, accompagnés de quelques indications pour leurs solutions, en vue de les ramener à un point de vue commun.* Il ne s'y rencontre aucune loi; aucune conclusion n'y est formulée. Ceux qui savent où en sont, en sociologie, l'observation et l'expérimentation, ne s'en étonneront pas trop.

Cet essai s'adresse donc surtout à ceux qui veulent « commencer » : qu'ils le fassent par un côté ou par un autre, il n'importe; le principal est qu'ils sachent ce qu'ils font, d'où ils partent et où ils vont. De toute manière, j'ai la conviction profonde qu'ils n'auront chance de fournir à la sociologie des contributions décisives, que s'ils possèdent une préparation biologique et psychologique approfondie.

D'autres adopteront des voies différentes, peut-être tout à fait opposées à celles-ci : il n'importe pas davantage. Ce qu'il faut c'est « cultiver son jardin ». L'avenir verra quel jardin a le plus fructifié.

En sorte que tout dans ce travail peut être démontré faux et absurde : si seulement le point de vue subsiste, la sociologie pourra s'en trouver avancée. Or, ce point de vue s'est dégagé lentement des

progrès mêmes de l'investigation biologique; il n'est ni artificiel, ni superficiel.

En dehors de ce caractère délibérément incomplet, le travail prête le flanc à bien d'autres critiques : destiné à des personnes qui ne sont, en général, pas plus familiarisées que je ne l'étais moi-même, par mes études antérieures, avec les données des sciences biologiques, il paraîtra aux unes trop sommaire et aux autres trop spécial.

Des questions fondamentales pour les biologistes, et en particulier pour les psychologistes, sembleront avoir été effleurées avec légèreté : au jugement des uns et des autres, des choses évidentes auront été inutilement répétées, et des choses essentielles auront été omises.

D'aucuns estimeront que l'imagination et l'abstraction, ces deux outils nécessaires à toute science, jouent un rôle exagéré; d'autres penseront que j'ai eu tort de ne voir que les choses banales, de rejeter toute téléologie, de dénoncer les clichés dont le langage est criblé, de ne pas conserver à certains mots leur valeur de symbole magique, qui les dispensait d'avoir un sens précis.

Tous, en général, regretteront de voir une science, qui prêtait si excellemment à ce que l'on appelait dernièrement les « grandioses constructions sociologiques », ramenée à un niveau si inférieur et assujettie à des besognes si vulgaires.

Je ne me résous à affronter ces critiques et bien d'autres, qu'en cédant à l'impression de confiance que m'ont laissée tant d'encouragements que j'ai reçus : de la part du fondateur de cet Institut, M. Ernest Solvay, de qui vient l'orientation même de tout le travail; de la part de nombreux amis et collègues, parmi lesquels je dois citer le Dr A. Claus et L. Wodon, qui a bien voulu, en outre, revoir les épreuves de ces pages; de la part, aussi, de tous ces auteurs, dont le nom seul m'est connu et qui m'ont apporté, par la lecture de leurs écrits, tout ce qui peut se rencontrer de vrai dans le mien.

J'ai trouvé en divers collaborateurs un concours intelligent que je suis heureux de signaler : Mlle Guyot a fait de nombreuses recherches

de sociologie animale, dans l'encyclopédie de Brehm; M. Chr. Beck s'est chargé d'un dépouillement lexicologique, dont la portée est expliquée au cours du travail; enfin, MM. Grenez et Louveigné m'ont fourni des documents empruntés à l'histoire, à l'ethnographie et au folklore.

E. Waxweiler.

Janvier 1906.

PREMIÈRE PARTIE

LA SOCIOLOGIE

CHAPITRE I.

Sur l'adaptation des êtres à leur milieu.

§ 1. — Notions générales.

Dans un article récent consacré à l'évolution des sciences biologiques, GIARD rappelait cette déclaration que faisait, dès 1849, CH. ROBIN :

« Toute idée d'être organisé vivant est impossible, disait-il, si l'on ne prend en considération l'idée d'un milieu. Aussi, l'idée d'être vivant et celle de milieu (air, eau, lumière, chaleur, etc.) sont inséparables. On ne peut concevoir non plus une modification de l'un, sans que survienne une modification de l'autre par une réaction inévitable. »

La connaissance banale a rassemblé tant de faits à l'appui de cette conception, que rien n'est aujourd'hui plus commun que les considérations sur l'influence du milieu ou le rôle de l'ambiance : chacun a pu constater les modifications subies par des hommes qui changent d'habitat, et les déviations qu'un éleveur ou un horticulteur peuvent imposer à des espèces animales ou végétatales, en modifiant leurs conditions d'existence.

L'observation systématique a, de son côté, multiplié les résultats et dégagé par là les nombreuses modalités des actions mésologiques, à tous les degrés du monde organique.

Même le monde inorganique n'échapperait pas au phénomène : sous le nom d'*hystérésis*, la physique explique maintenant que le fer doux aimanté même une seule fois, et ramené ensuite à son état normal, ne revient jamais à cè qu'il était avant l'aimantation : il en est de lui comme d'un organisme qui a été affecté par un milieu (D'ARSONVAL).

Extrait de GIARD dans *L'évolution des sciences biologiques*, p. 198.
Référence à D'ARSONVAL dans *Note sur des expériences*, p 168.

Chap. I. Sur l'adaptation des êtres à leur milieu.

§ 1. — Notions générales.

En physiologie, des expériences variées montrent combien la structure des cellules et des tissus dépend des conditions extérieures.

Pour le règne végétal, cette profession de foi de GŒTHE condense bien des faits : « Chaque plante choisit, écrit-il, la localité qui réunit toutes les conditions, qui peuvent la faire prospérer et multiplier. Ainsi, les sommets élevés ou les lieux bas, la lumière, l'obscurité, la sécheresse, l'humidité, les divers degrés de chaleur et mille autres conditions encore exercent, ensemble ou séparément, une influence réelle sur les espèces, qui ne sont fortes et nombreuses que dans les localités où des conditions favorables à leur développement se trouvent réunies. Placées dans certains lieux, exposées à certaines influences, les espèces semblent céder à la nature en se laissant modifier. »

Attachés au sol, les végétaux n'ont pas, en effet, les moyens de fuir les conditions qui ne leur plaisent pas et de s'éloigner du milieu qui les opprime : pour eux, la règle est qu'il faut s'adapter ou disparaître.

Ainsi, l'influence de la pesanteur dirige normalement les tiges vers le haut et les racines vers le bas : si, dans nos pays, la racine venait à changer de direction sous l'influence de causes secondaires comme l'eau et la lumière, cette forme anormale disparaîtrait nécessairement, puisqu'elle ne pourrait se reproduire; mais il peut arriver, dans certains milieux, que les individus présentant ce nouveau géotropisme possèderaient une supériorité manifeste sur leurs congénères : c'est ce qui a dû, notamment, se produire pour les racines des espèces vivant sur les arbres dans les régions chaudes.

Les expériences de l'agronome norwégien SCHÜBELER remontent déjà à 1852 : mais elles mettent en évidence d'une façon si décisive l'action profonde et totale du milieu, qu'elles possèdent encore une force irrésistible de démonstration. SCHÜBELER eut l'idée de semer dans le Nord de la presqu'île Scandinave, des graines de céréales qui avaient été récoltées près de Stuttgart. La première récolte ne fut obtenue qu'au bout de 120 jours; la culture fut poursuivie les années suivantes; en 1857, SCHÜBELER sema les graines recueillies en 1855, et il constata avec étonnement qu'il pouvait récolter les graines, devenues d'ailleurs plus pesantes, au bout de 70 jours. En cinq années, la plante s'était donc accommodée à son habitat, et elle était susceptible de mûrir 50 jours plus

---

Extrait de GŒTHE dans COSTANTIN : *Les végétaux et les milieux cosmiques*, p. 14. — Voir cet ouvrage, pp. 47 et 191, pour les deux observations rapportées ci-dessus relativement aux végétaux.

tôt qu'auparavant : se trouvant dans un climat rigoureux, elle avait raccourci sa période de végétation pour pouvoir fleurir et fructifier plus tôt.

Le défaut d'espace suffit pour engendrer le nanisme (expériences de De Varigny sur les lymnées), et la simple substitution, dans un terrain, du sous-sulfate de magnésie au sulfate de la même base, modifie si fortement la plante du maïs, que les épis en deviennent méconnaissables.

Les expériences de Standfuss sur les papillons sont si connues qu'il est à peine besoin de les rappeler : le professeur suisse a pris des papillons d'une famille qui habite différentes régions et dont les individus présentent une coloration différente suivant la latitude : dans les régions tempérées, les ailes ont une teinte grisâtre uniforme ; dans les pays tropicaux, chacune porte une tache noire ; près des pôles, la tache noire est remplacée par une bande plus claire. Or, il a suffi que Standfuss soumît des chrysalides de ces papillons pendant quelques heures seulement à l'action de températures différentes, variant de — 5° à + 42°, pour qu'il vît apparaître les trois modalités caractéristiques de la coloration.

Pour prendre encore un exemple parmi les insectes, rappelons que, dans les grottes souterraines de la Carniole et de la Norwège on a trouvé des insectes que l'accommodation à un milieu obscur avait privé d'yeux : par contre, les organes de la vue étaient remplacés par des organes tactiles, des antennes d'une longueur et d'une délicatesse extrêmes (Houssay).

Les transformations de l'organe de la vue sont curieuses chez certains poissons : on sait que les soles, notamment, reposent d'habitude sur le sable par une seule face du corps, toujours la même, et qu'elles ont les deux yeux à l'opposé, d'un seul côté de la tête. Or, les jeunes soles ressemblent à tous les autres poissons et ce n'est qu'après avoir pris l'habitude de reposer sur le fond que, peu à peu, l'œil du côté comprimé émigre vers l'autre face de la tête.

Dollo retraçait dernièrement les phases successives de l'adaptation d'une tortue fossile à la vie marine : la tortue était carnivore et vivait dans les marais ; elle les a quittés pour la mer, où elle a rencontré dans la zone littorale une proie abondante et facile à capturer, animaux lourds à grosses coquilles ou à carapace épaisse : de là, transformation des mâchoires pour broyer et large surface masticatoire. Plus tard, familiarisée avec la vie marine, elle se mit à poursuivre les animaux légers, sans grosse coquille ni

---

Références à De Varigny et à Standfuss dans Delage : *L'hérédité et les grands problèmes de la biologie générale*, p. 302 et p. 232.

Référence à Houssay dans *La forme et la vie*, p. 679.

Id. à Dollo dans *Eochelone Brabantica*, p. 21.

Chap. I. Sur l'adaptation des êtres à leur milieu.

§ 1. — Notions générales.

carapace épaisse : il en résulta, cette fois, la perte de l'appareil broyeur et la réduction de l'appareil masticatoire.

Certains faits d'observation courante ne sont pas moins démonstratifs : CH. LYELL raconte que les Anglais amenèrent d'Angleterre à Mexico des lévriers pour chasser les lièvres, très abondants dans ce pays. Par suite de la raréfaction de l'atmosphère, due à l'augmentation d'altitude, ces chiens étaient si essouflés qu'ils étaient obligés de s'arrêter souvent pendant la poursuite. Mais, dès la première génération, leurs produits s'étaient accoutumés, et ils peuvent chasser aussi facilement qu'en Angleterre.

Pour les hommes, enfin, il suffira de noter ici les constatations du Dr HOUZÉ relatives à l'influence de l'alimentation sur les habitants de la classe inférieure des villes modernes : ils présentent une taille moins élevée, des proportions transversales moins grandes, un poids au-dessous de la moyenne, un prognathisme plus accentué, une usure dentaire très marquée ; enfin, l'élimination quotidienne de l'urée est environ moitié moindre chez les individus de cette catégorie que chez ceux appartenant aux couches plus aisées de la population.

Les manifestations psychiques des êtres ne sont pas moins exposées à subir les atteintes du milieu. C'est ainsi que les instincts sont susceptibles d'innombrables adaptations : les changements cosmiques, les dangers qui menacent l'animal, les accidents du terrain, la pénurie de matériaux à utiliser, tous les facteurs dont il subit l'impression, peuvent modifier ses manières d'être et d'agir.

Il est remarquable combien les habitudes se modifient chez les animaux soumis à l'influence de la domesticité. De farouches, sauvages, même féroces qu'ils étaient, ils deviennent doux et familiers. Il n'est pas douteux qu'il ait fallu, dans des temps très reculés, tenir la brebis et la chèvre dans des enceintes, la poule et le pigeon en cage, comme chez les Romains on devait encore enfermer les canards dans des lieux clos, *ne possit anas evolare,* dit VARRON : on a cessé peu à peu d'avoir besoin de ces précautions, et depuis plusieurs siècles, les canards, quelque liberté qu'on leur laisse, ne quittent plus les demeures de l'homme ; c'est à peine si, de loin en loin, les bandes de canards sauvages recrutent quelques déserteurs (IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE).

Référence à LYELL dans DELAGE : *L'hérédité et les grands problèmes de la biologie générale,* p. 298.

Référence à HOUZÉ dans *Les effets du régime artificiel,* p. 12.

Id. à IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE dans *Histoire naturelle générale des règnes organiques,* t. I, p. 480.

RIBOT rappelle que le castor change, selon les circonstances, le lieu et la forme de son habitation, et de constructeur se fait mineur. L'abeille peut modifier la disposition de ses ruches et substituer, à des cellules en hexagone, des cavités pentagonales. Dans l'île de Corée, les hirondelles restent toute l'année, parce que la chaleur du climat leur permet de trouver de la nourriture en tout temps. Chez beaucoup d'oiseaux, le mode de construction du nid peut varier selon la nature du sol, la situation, la température du pays. TENICHEFF a consacré tout un chapitre de son livre *L'activité des animaux* à ce qu'il appelle l' « expérience de la vie ».

Et parmi toutes les manifestations du psychisme, quoi de plus souple que l'intelligence humaine, c'est-à-dire quoi de plus capable d'adaptations variées? La plasticité du cerveau de l'homme lui a fait sous ce rapport une place à part dans le monde organique : « Of all the animals, man alone has maintained a pliability and intelligence sufficient to adapt himself to the mutations of nature. » [ERBÈS]. (De tous les animaux, l'homme seul a conservé une plasticité et une intelligence suffisantes pour s'adapter aux changements de la nature.) Or, l'activité du cerveau se traduit par des combinaisons de toute nature, qui ne sont autre chose que d'incessantes adaptations.

*
* *

Ces faits, et un très grand nombre d'autres de même portée, établissent que *tout être vivant est, pour ses organes, sa forme et ses fonctions, sous la dépendance étroite des éléments, climat, nourriture, sol, espace, lumière, impressions quelconques qui composent le milieu environnant.*

Cette dépendance est réalisée par un outillage spécial, dont est pourvu tout être vivant, c'est-à-dire toute cellule ou tout composé de cellules : un élément de l'organisme a pour mission d'établir les relations entre lui et le milieu. Dans une simple cellule, il y a, en effet, une partie du protoplasma spécialement affectée à cette fonction, dénommée précisément *fonction de relation*, tandis que l'entretien, la conservation, le dévelop-

---

Référence à RIBOT dans *L'hérédité psychologique*, p. 24.
Id. à TENICHEFF dans *L'activité des animaux*, chap. VIII, pp. 169 et ss.
Extrait d'ERBÈS dans *Cranio-muscular origins of brain and mind*, p. 230.

pement de la cellule restent la fonction d'une autre partie. Chez l'homme, qui est l'être dont l'outillage de communication est le plus évolué, on peut dire que toute la surface extérieure du corps est garnie de postes d'observation et de transmission. Des filets nerveux y viennent recueillir toutes les impressions du dehors, « comme des sentinelles vigilantes et toujours en éveil » (Van Gehuchten) : goût, odeur, douleur, aspect, son, action chimique, physique, électrique, rien de ce qui peut intéresser l'être ne leur échappe. Le moindre ébranlement qui survient dans le milieu produit une excitation de ces terminaisons nerveuses périphériques, et toutes ces excitations sont transmises, par des relais et des voies de conduction, à des postes centraux qui y donnent instantanément une réponse. Cette réponse, ou encore cette *réaction* constitue un nouvel ébranlement, qui, parcourant cette fois des fibres nerveuses centrifuges, va se perdre dans un muscle ou dans une glande où il devient apparent sous forme de mouvement ou de sécrétion.

Il en résulte que tous les organes sont, tant pour leur structure que pour leur fonction, sous la sujétion des actions extérieures, et que toute modification survenant dans les conditions d'existence de l'individu, doit forcément retentir sur un élément correspondant de l'organisme.

De la cellule à l'homme, quelle que soit la simplicité ou la complication de l'appareil de communication, c'est-à-dire du *système nerveux*, le principe du mécanisme est identique.

Ses effets ne le sont pas moins : ou bien la nature et la fréquence de l'action extérieure sont telles que la réaction de riposte finit par devenir impossible : alors il y a *fatigue*; ou bien, la réaction peut se prolonger jusqu'à atteindre un maximum qu'elle ne dépasse plus, comme si l'équilibre s'était établi : alors il y a *adaptation*, et le plus souvent changement corrélatif de forme. C'est ainsi que s'expliquent les divers faits qui ont été rapportés plus haut.

Les seules différences que présentent les êtres tiennent au degré de développement de leur outillage nerveux. Par exemple, ceux qui sont dépourvus d'organes spécialisés pour recevoir les impressions, comme la vue, l'ouïe, l'odorat, ne peuvent recueillir les excitations extérieures que d'une façon vague et indistincte; ils éprouvent confusément le bien-être et le malaise : du bien-être quand une chaleur modérée favorise le jeu des organes ; du malaise lorsque la lumière exerce sur eux une action trop vive (Heger).

Extrait de Van Gehuchten dans *Les voies sensitives d'origine médullaire*, p. 162.
Référence à Heger dans *Cours de physiologie*, p. 440.

Aussi, les réponses qu'ils donneront aux excitations ambiantes et les adaptations qui pourraient y être consécutives, seront-elles simples et élémentaires.

Pour l'être qui possède des organes de sens, elles se feront variées et complexes : le bec du canard est muni d'organes tactiles particuliers, développés par l'action de remuer la vase, dans des conditions où l'œil ne peut servir à rien, vu l'obscurité : ces organes tactiles renseignent l'animal sur le travail de fouisseur qu'il accomplit (HOUSSAY).

Les adaptations sont plus délicates encore chez les êtres comme l'homme, où les excitations transmises provoquent dans une partie déterminée de l'appareil nerveux — certaines régions de l'écorce du cerveau — le phénomène particulier qui rend ces excitations conscientes. Prenons cet exemple : lorsqu'il se produit une modification du milieu à laquelle l'organisme humain n'est pas prêt à s'ajuster, il en résulte la sensation consciente de la douleur. Or, la douleur devient une adaptation de défense préventive : la crainte de la douleur fait fuir le renouvellement de l'impression première. Chez les êtres qui ne sont pas organisés comme l'homme, la défense préventive n'existe pas ; dès qu'une excitation à tendance destructive atteint un nerf sensible, tout l'organisme se met en état de défense : clignement de paupières, retrait du membre excité, mouvement de fuite, accélération de la respiration ou toutes autres actions surgissent aussitôt. Mais rien ne subsiste pour prémunir l'individu contre une nouvelle atteinte du milieu : une grenouille martyrisée plusieurs fois ne sera pas différente d'une grenouille intacte. L'adaptation à la douleur ne lui est pas possible (IOTEYKO).

* * *

Sous quel jour lumineux se montrent à présent les paroles de ROBIN : « Toute idée d'être organisé vivant est impossible, si l'on ne prend en considération l'idée d'un milieu. » COMTE avait dit de son côté : « L'idée de vie suppose constamment la corrélation nécessaire de deux éléments indispensables : un organisme approprié et un milieu convenable. C'est de l'action

Référence à HOUSSAY dans *La forme et la vie*, pp 677 678.
Id. à IOTEYKO dans *Le sens de la douleur*, p. 481.
Extrait de COMTE dans DASTRE : *La vie et la mort*, p. 183.

réciproque de ces deux éléments, que résultent inévitablement tous les phénomènes vitaux. »

Or, dire cela, affirmer que l'être vivant n'est doué d'aucune initiative vitale, que pour manifester sa vitalité il requiert les appels du monde extérieur, n'est-ce pas, en fait, identifier la vie avec la réaction même qui la décèle?

C'est dans ce sens qu'Ernest Solvay écrit : « La vie est essentiellement caractérisée par un système de réactions continues, qui se produisent au sein d'un milieu approprié », et, plus brièvement encore : « L'être vivant est une *réaction* ».

Mais si, reculant encore la limite que l'abstraction assigne à la connaissance, on dégage la nature intime de cette « propriété réactionnelle », on observe que, d'une part, la substance de l'être vivant est constituée par les mêmes éléments chimiques que les autres corps de la nature; d'autre part, que tous les phénomènes dont l'être vivant est le siège sont d'ordre physico-chimique. La vie est donc, dans ses deux uniques manifestations, dans sa structure comme dans son activité, une réaction *physico chimique*.

Il est utile ici d'employer le langage des physiciens, parce qu'il est devenu le patrimoine commun de toutes les sciences d'observation : pour eux, tout ce qui est, se présente sous deux aspects : la *matière* et l'*énergie*, qui constituent provisoirement deux entités objectives. Elles ont ce caractère commun d'être indestructibles, malgré toutes les transformations qu'elles peuvent subir. Les caractères qui les distinguent sont suffisants pour qu'on ne puisse les confondre; ils montrent toutefois qu'il est impossible de concevoir l'une de ces choses sans l'autre (Morat et Doyon).

Elles sont si peu séparables qu'il n'est pas d'être vivant, cellule ou composé de cellules, où l'on ne trouve à la fois les principes chimiques destinés à former la *matière*, la trame même des tissus, et d'autres imprégnant seulement les tissus et mettant au service de l'être l'*énergie*, dont il a besoin pour produire ses réactions.

Concevoir la vie comme une réaction, c'est donc, dans le langage de la science contemporaine, la concevoir sous un aspect *énergétique*. Constater l'unité physico-chimique de tous les phénomènes, organiques et inorganiques, c'est donc constater que toutes les énergies du monde matériel, chaleur, lumière, électricité, énergie chimique ou mécanique, se retrouvent dans l'être vivant, — et qu'il n'en possède pas qui lui soit propre.

Extrait d'E. Solvay dans *Formules d'introduction*, pp. 5-6.
Référence à Morat et Doyon dans *Traité de physiologie*, pp. 116 et ss.

En d'autres termes, dans l'état présent des connaissances, on peut concevoir que l'on étudie les phénomènes de la vie au point de vue de l'*énergétique biologique*, et que l'on cherche à surprendre, dans les êtres vivants, les modalités et les métamorphoses de ce flux incessant d'énergie, sous lequel on aime aujourd'hui se représenter les activités de l'univers.

Il est des phénomènes de la vie que leur simplicité et l'état d'avancement de la technique d'investigation permettent sans conteste de regarder comme énergétiques : tels, ceux de la nutrition. Il en est d'autres, au contraire, qui restent encore réfractaires aux démonstrations décisives, à savoir les manifestations vitales que l'on groupe sous le terme courant d' « intelligence » et dont les formes les plus parfaites semblent avoir leur siège dans la région antérieure du cerveau.

Assurément, devant le grand nombre de faits qui établissent l'interdépendance de l'activité psychique et des parties constitutives du cerveau, on est conduit jusqu'au seuil de la certitude, quant à l'identification essentielle de cette activité avec les autres fonctions de l'organisme. Qu'elle se traduise, comme toutes les autres, par une dépense d'énergie (Sollier), ou simplement par une modification distributive de l'énergie (E. Solvay); que cette énergie soit libérée aux dépens de l'énergie chimique empruntée aux aliments; que le travail cérébral qui produit la pensée obéisse aux lois de l'énergétique : voilà toutes choses qu'il est légitime de considérer autant comme des objectifs de recherches qui s'imposent, que comme des points de départ pour des constructions scientifiques qui ne peuvent attendre. C'est dans ce sens que le professeur Van Gehuchten, de l'Université de Louvain, se demande : « Qu'est-ce, au fond, que la psychologie, si ce n'est un vaste chapitre de la physiologie humaine? C'est la physiologie du cerveau et rien d'autre. »

Longtemps encore, peut-être, on sera impuissant à retracer les processus qui relient les manifestations psychiques à des activités fonctionnelles des centres nerveux : mais cela n'est pas le moins du monde indispensable pour embrasser, tant que rien n'y contredit, la totalité des phénomènes de la vie dans la conception énergétique.

Référence à Sollier dans *Energie et pensée*, pp. 242 et ss.

Id. à Solvay dans *Du rôle de l'électricité dans les phénomènes de la vie animale*, pp. 52 et ss.

Extrait de Van Gehuchten dans *Les voies sensitives d'origine médullaire*, p. 159.

Il y a parfois, en science, des hypothèses qui sont plus utiles que des démonstrations.

∴

La considération des rapports entre l'individu et le milieu qui l'environne, mène ainsi à *une position bien déterminée du problème de la vie.*

Elle conduit, d'autre part, à des vues très fécondes sur *le mécanisme d'apparition des formes de la vie.*

Que l'on imagine, en effet, une espèce quelconque, une espèce animale, par exemple, occupant un territoire dans des conditions données de climat, d'alimentation, de configuration géographique, d'habitat, etc. Que, pour fixer les idées, on suppose que cette espèce soit représentée par cent individus. Il va de soi, que même en les présumant, chose absurde, tous identiques à leur naissance, ces cent animaux ne seront pas, au cours de leur formation, tous soumis à des conditions absolument semblables : de telle manière que chacun ayant dû réagir différemment, si peu que ce soit, va s'écarter plus ou moins des nonante-neuf autres. Il se présentera, en d'autres termes, de nombreuses *variations* individuelles. Mais comme toutes ces variations sont l'effet de causes purement personnelles, elles se compensent les unes les autres, et dans l'ensemble le *type moyen* de l'espèce ne sera pas altéré lorsque les cent individus parviendront à l'âge adulte.

Ce type moyen subsistera inchangé, tant que les facteurs ambiants ne subiront aucune altération générale et systématique. Mais qu'une telle altération se produise, par exemple, que la température s'abaisse : tous les individus réagissant dans le même sens, leur structure s'en trouvera modifiée ; celle de leurs descendants aussi, et, pour ceux-ci, d'une façon vraisemblablement cumulée, à la fois par adaptation propre et par hérédité d'adaptation. Au bout du temps nécessaire au rétablissement de l'équilibre biologique, un nouveau type moyen aura surgi, autour duquel oscilleront, d'ailleurs, comme précédemment, de nombreuses variations individuelles.

L'action continue du milieu aura pu ainsi *créer une espèce nouvelle.*

Elle aurait pu aussi *éliminer entièrement l'ancienne,* si les individus ne s'étaient pas trouvés capables d'adaptation, c'est-à-dire n'avaient pas été assez plastiques pour s'accommoder aux conditions modifiées d'existence.

Assurément, les actions du milieu ne sont pas en général aussi nettement

définies, ni aussi simples que dans cet exemple hypothétique, et elles se traduisent le plus souvent par des altérations à peine sensibles ; mais, de toute façon, elle ont une répercussion biologique générale sur l'être tout entier, et elles l'atteignent dans les éléments mêmes de sa vitalité. « Dans chaque acte d'adaptation, le mouvement moléculaire spécial à l'individu est transformé par les influences physico-chimiques. » (HOUZÉ.)

De ces constatations, à une théorie qui représente toutes les formes vivantes comme dérivant par des modifications continues de formes primitives, éteintes pour cause d'inadaptivité, il n'y a que la distance de la certitude expérimentale à la certitude logique. Chacun sait que la science contemporaine n'a pas hésité à franchir cette distance et que la doctrine de l'*Évolution*, ou mieux du *Transformisme* ou de la *Descendance*, domine aujourd'hui toutes les conceptions biologiques.

C'est donc effectivement sur la considération des rapports entre le milieu et l'individu que repose la seule théorie, qui ait pu substituer, dans l'histoire de la nature, des actions purement mécanistes aux interventions finalistes. « Du temps et des circonstances favorables, disait LAMARCK il y a un siècle déjà, sont les deux principaux moyens que la nature emploie pour donner l'existence à toutes ses productions. »

On voudra bien noter qu'il n'est nullement question ici d'exposer des théories quelconques de biogénie, et que, par exemple, l'emploi de termes comme « équilibre biologique » n'implique pas la méconnaissance des doctrines biomécaniques. Il s'agit seulement de rappeler, en vue du but déterminé de ce travail, des faits caractéristiques d'action du milieu sur les individus.

Il est de même tout à fait inutile, pour le sujet traité, de toucher aux controverses que soulèvent aujourd'hui des questions comme celle de la part respective de l'hérédité et de l'adaptation dans les transformations des espèces, ou celle des mutations comparées aux variations, etc. Toutefois, comme les vues générales que l'on adopte sur ces problèmes doivent, forcément, se refléter dans tout exposé biologique, je préciserai ici certaines idées et surtout certaines expressions trop rapidement acceptées peut-être dans le langage scientifique courant.

Je suis de ceux qui n'accordent à la *sélection naturelle* qu'une valeur négative : l'expression devrait être bannie de la terminologie scientifique où elle apporte, quoi que l'on fasse, une idée finaliste : *l'extinction des moins adaptés* dénommerait peut-être mieux le phénomène visé. Pour la même raison d'hostilité à la téléologie de l'évolution, je ne puis me résoudre à parler de *variations favorables* ou *utiles*, c'est-à-dire susceptibles d'avantager les êtres dans leurs adaptations, cette qualité ne pouvant être assignée à la variation que justement après sa fixation. A lire nombre de biologistes, on éprouve aujourd'hui l'impression d'un retour aux anciennes « harmonies de la nature », dont des recherches

---

Extrait de HOUZÉ dans *Sur l'influence du régime alimentaire artificiel*, p. 6.
Id. de LAMARCK dans GIARD : *L'évolution des sciences biologiques*, p. 199.

Chap. I.
Sur l'adaptation des êtres à leur milieu.
—
§ 1. — Notions générales.

comme celles de Metchnikoff sur les désharmonies de la nature humaine suffiraient cependant à écarter la vision. « Le grand acteur du drame est bien, comme le dit Delage, le hasard, c'est à dire un concours de causes variées, dont la combinaison n'a aucune régularité. » Ou encore, comme le dit Lamiere : « Tout nous démontre que l'évolution a été subordonnée au hasard des circonstances. »

Je me range, à ce propos, entièrement à l'opinion de Dastre : « Voici que, de nouveau, nous voyons reparaître, dans des explications qui se prétendent scientifiques, le fantôme de la cause finale. On rend compte de tel fait par la nécessité pour l'organisme de se défendre ; de tel autre par l'obligation où est l'animal à sang chaud de maintenir sa température constante ; on voit des zoologistes expliquer la fécondation, ainsi que le leur reprochait récemment Le Dantec, par l'avantage que l'animal retire d'une double lignée ancestrale. Aussi bien pourrait-on dire, comme le fait observer Léo Errera, que les inondations du Nil se produisent afin d'apporter la fertilité à l'Egypte. »

La conception de la *lutte pour l'existence*, introduite par Darwin et acceptée par la généralité des esprits, est aujourd'hui attaquée avec infiniment de raison : à la compétition pour la vie, accompagnée de combats, de triomphateurs et de victimes, se substitue de plus en plus la notion de la résistance à la mort ou mieux encore de l'*irrésistible tendance à la vie.*

Enfin, faut-il, une fois de plus, s'élever contre l'habitude de se représenter l'ensemble de la nature organique comme un développement sériaire, dont l'homme formerait le sommet? Les espèces actuelles sont les aboutissements d'évolutions distinctes, divergentes ou convergentes ; il n'existe pas de hiérarchie des espèces. Tous les êtres possèdent, si imparfaits qu'ils paraissent, le maximum d'adaptations qu'il leur a été possible de réaliser. En songeant à l'insuffisance des sens de l'homme pour lui faire percevoir un grand nombre de radiations de la matière, Bohn ne se demandait-il pas récemment si l'intelligence humaine, « qui est pour beaucoup la faculté de connaître, ne serait pas plutôt l'inaptitude à percevoir les réalités... » ?

Quelques clartés sur ces diverses questions sont surtout nécessaires, si l'on doit, comme on va le faire ici, s'occuper non de la structure ou des fonctions internes des êtres, mais de leurs relations avec le milieu extérieur.

C'est pour les mêmes raisons que sans discuter le fond de la doctrine du Transformisme, je reproduis volontiers deux opinions qui, par leur loyauté scientifique, ont le mérite de bien délimiter le problème.

E. Perrier s'appuie sur trois propositions préliminaires :

« 1° Pasteur a démontré qu'aucun fait connu n'était explicable par la génération « spontanée ;

« 2° La conclusion ultime des sciences de la nature est que tous les êtres vivants « dérivent les uns des autres par reproduction ;

« 3° Les géologues nous apprennent qu'il n'y a pas eu de cataclysme dans les diverses périodes géologiques, qu'il y a, au contraire, continuité absolue entre elles.

« Or, la paléontologie nous enseigne avec certitude que les espèces qui peuplent « actuellement la terre n'existaient pas autrefois. Les faits forcent donc à admettre que

---

Référence à Metchnikoff dans *Études sur la nature humaine,* 1re partie.

Extrait de Delage dans *Les théories de l'hérédité et les grands problèmes de la biologie générale,* p. 846.

Extrait de Lameere dans *Esquisse de la zoologie,* p. 279.

Id. de Dastre dans *La vie et la mort,* p. 49.

Id. de Bohn dans *Les premières lueurs de l'intelligence,* p. 435.

Id. de Perrier dans Costantin : *Les végétaux et les milieux cosmiques,* p. 97.

« les formes actuellement vivantes, si différentes qu'elles soient des formes anciennes, en « proviennent par une suite ininterrompue de générations ; la réalité du transformisme « est, par cela même, invinciblement démontrée et ne peut être contestée que si l'on se « place hors du terrain de la science. »

Chap. I. Sur l'adaptation des êtres à leur milieu. — § 1. — Notions générales.

De son côté, DELAGE fait cette déclaration :

« Je reconnais sans peine que l'on n'a jamais vu une espèce en engendrer une autre, « et que l'on n'a aucune observation absolument formelle, démontrant que cela ait jamais « eut lieu. J'entends ici une vraie bonne espèce, fixe comme les espèces naturelles, et se « maintenant comme elles sans le secours de l'homme. A plus forte raison, cela est-il vrai « pour les genres.

« Je considère cependant la descendance comme aussi certaine que si elle était démon- « trée objectivement, parce qu'en dehors d'elle, il n'y a d'autres hypothèses possibles que « celle de la génération spontanée de toutes les espèces et celle de leur création par une « puissance divine quelconque. Ces deux hypothèses sont aussi extra-scientifiques l'une « que l'autre. »

---

§ 2. — L'éthologie.

§ 2. — L'éthologie.

Il ne peut être surprenant qu'un point de vue aussi fécond dans deux directions aussi fondamentales, finisse par se constituer en science indépendante.

La *science des rapports de l'être avec son milieu* ne figure encore, il est vrai, dans aucun programme d'enseignement; aucun traité n'y a été consacré; aucun périodique ne rassemble les contributions qui l'intéressent. Mais elle forme depuis longtemps déjà l'objet des préoccupations d'un certain nombre de naturalistes.

Dès 1854, pour ne pas remonter plus haut, IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE établissait comme suit le plan de son *Histoire naturelle générale des règnes organiques :*

Première partie : Prolégomènes.

Deuxième partie : Notions biologiqnes fondamentales.

Troisième partie : Faits généraux, rapports et lois organologiques (relatifs aux êtres organisés considérés en eux-mêmes ou dans leurs organes).

Quatrième partie : Faits généraux, rapports et lois ÉTHOLOGIQUES (*relatifs aux instincts, aux mœurs et plus généralement aux* MANIFESTATIONS VITALES EXTÉRIEURES DES ÊTRES ORGANISÉS.

Extrait de DELAGE dans *Les théories de l'hérédité et les grands problèmes de la biologie générale*, p. 204.

Chap. I. Sur l'adaptation des êtres à leur milieu. — § 2. — L'éthologie.

Cinquième partie : Faits généraux, rapports et lois géonémiques (relatifs à la distribution successive et naturelle des êtres organisés à la surface du globe terrestre.

Sixième partie : Philosophie naturelle.

Le terme *éthologique* (de ἦθος, mœurs, caractère, habitudes, institution, demeure) se trouvait ainsi introduit pour la première fois dans la terminologie scientifique et était du même coup défini d'une façon aussi exacte que concise : Is. Geoffroy-Saint-Hilaire entendait désigner par là tout ce qui concerne *les manifestations vitales extérieures des êtres organisés.*

Éthologie a été pris aussi dans le sens différent de « science des caractères », que Goblot définit ainsi dans son *Vocabulaire philosophique :* « Bien que le caractère moral de l'homme soit individuel, et qu'il n'y ait pas de science de l'individu, on peut imaginer qu'à cet égard il y a des variétés plus ou moins distinctes, et des types de ces variétés; on peut aussi rechercher comment les éléments du caractère s'allient ou s'excluent ».

Dans ce sens, le mot n'est d'ailleurs guère usité, et son emploi biologique ne pourra qu'en réduire encore l'acception psychologique.

Quelques années plus tard (1866), Hæckel, dans sa *Generelle Morphologie*, traçait un schéma analogue pour l'exposé de la zoologie (*Gesammtwissenschaft von den Thieren*) :

I. Thierische Morphologie.
  Zootomie oder Anatomie der Thiere.
  Zoogenie oder Morphogenie der Thiere.
II. Thierische Physiologie.
  Conservations-Physiologie der Thiere (oder Physiologie der thierischen Selbsterhaltungs-Verrichtungen).
    a) Physiologie der thierischen Ernährung.
    b) Physiologie der thierischen Fortpflanzung.
  Relations-Physiologie der Thiere (oder Physiologie der thierischen Beziehungs-Verrichtungen).
    a) Physiologie der Beziehungen der einzelnen Theile des Thierkörpers zu einander (Physiologie der Muskeln und Nerven, etc.).
    b) Physiologie der Beziehungen des thierischen Organismus zur Aussenwelt (*Œcologie* und Geographie der Thiere).

Le point de vue de Hæckel recouvre presque exactement celui de Is. Geoffroy-Saint-Hilaire : le terme *œcologie* (οἶκος, maison, famille, patrimoine) seul diffère. Il assignait à la science nouvelle la portée que voici :

Extrait de Haeckel dans *Generelle Morphologie,* t. I, p. 286.

« Unter Œcologie verstehen wir die gesammte Wissenschaft von den Beziehungen des Organismus zur umgebenden Aussenwelt, wohin wir im weiteren Sinne, alle *Existenz-Bedingungen* rechnen können. Diese sind theils organischer, theils anorganischer Natur ; sowohl diese als jene sind von der grössten Bedeutung für die Form des Organismus, weil sie dieselbe zwingen sich ihnen anzupassen.

« Zu den anorganischen Existenz-Bedingungen, welchen sich jeder Organismus anpassen muss, gehören zunächst die physikalischen und chemischen Eigenschaften seines Wohnortes, das Klima (Licht, Wärme, Feuchtigkeits- und Electricitätsverhältnisse der Atmosphäre), die anorganischen Nahrungsmittel, Beschaffenheit des Wassers und des Bodens.

« Als organische Existenz-Bedingungen betrachten wir die sämmtlichen Verhältnisse des Organismus zu allen überigen Organismen, mit denen er in Berührung kommt, und von denen die meisten entweder zu seinem Nutzen oder zu seinem Schaden beitragen.... Von welcher ungeheueren Wichtigket alle diese Anpassungsverhältnisse für die gesammte Formbildung der Organismen sind, wie insbesondere die organischen Existenz-Bedingungen im Kampfe um das Dasein noch viel tiefer umbildend auf die Organismen einwirken, als die anorganischen, haben wir in unserer Erörterung der Selections-Theorie gezeigt. Der ausserordentlichen Bedeutung dieser Verhältnisse entspricht aber ihre wissenschaftliche Behandlung nicht im mindesten. »

(« Nous entendons par Œcologie la science générale des relations de l'organisme avec le milieu extérieur, qui comprend en somme toutes les *conditions d'existence*. Les unes sont organiques ; les autres inorganiques : celles-ci autant que celles-là ont la plus grande influence sur la forme des organismes, qui leur est assujettie dans ses adaptations.

« Parmi les conditions anorganiques d'existence auxquelles chaque organisme doit s'adapter, il faut citer avant tout les caractéristiques physiques et chimiques de son habitat (climat, lumière, chaleur, humidité et électricité atmosphérique), les aliments anorganiques, les qualités de l'eau et du sol.

« Quant aux conditions organiques d'existence, elles ne sont autre chose que l'ensemble des relations de l'organisme avec tous les autres organismes qu'il rencontre : la plupart exercent sur lui une action utile ou nocive... Nous avons montré en exposant la théorie de la sélection de quelle énorme importance sont toutes ces adaptations pour la morphologie des êtres, et nous avons dit alors que, dans la lutte pour l'existence, les facteurs organiques interviennent bien plus activement que les autres. Mais la place occupée dans la science par l'étude de ces phénomènes ne répond aucunement à leur haute portée. »)

Chap. I. Sur l'adaptation des êtres à leur milieu. — § 2. — L'éthologie.

Il n'est pas possible de mieux caractériser cette branche particulière de la connaissance biologique. Néanmoins, l'appel de HAECKEL a été si peu entendu que le nom même qu'il proposait n'a guère été remarqué, sinon en Allemagne. A la vérité, un très grand nombre d'observations ont été et sont recueillies sur « les mœurs, les habitudes et le régime » des êtres (c'est, par exemple, le titre d'un paragraphe réservé à chaque espèce dans la grande Encyclopédie de BREHM); mais il leur manque le plus souvent l'allure systématique, le point de vue généralisateur, qui les élève du rang de la narration descriptive et plus ou moins anecdotique, à celui de l'observation scientifique. Seul, un ouvrage de KARL SEMPER. *Die natürlichen Existenz-Bedingungen der Thiere*, a marqué une date dans ce mouvement.

GIARD note que depuis quelques années, cependant, les recherches dans ce domaine se sont multipliées, et que la méthode s'en est améliorée. Mais il regrette encore que « l'étude des rapports de l'être vivant avec l'ambiance extérieure, cette *physiologie externe,* soit si dédaignée ».

Quoi qu'il en soit, la science en formation a du moins reçu un nom consacré : à *Oecologie,* ou à *Bionomie,* assez bien accueilli en Angleterre, l'usage a définitivement substitué l'appellation d'*Ethologie* introduite par IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE. WHEELER en donnait en 1902 une justification étymologique bien documentée dans son étnde sur *Natural History, Oecology or Ethology;* il y a quelques mois, GIARD en a montré la haute portée scientifique dans sa revue de l'*Evolution des sciences biologiques,* et EMERY y consacrait au dernier Congrès des zoologistes un rapport spécial (*Ethologie, Phylogénie et Classification*). MASSART a créé au Jardin botanique de Bruxelles des *Collections éthologiques*, où sont exposés d'une façon tout intuitive les phénomènes adaptatifs caractéristiques des végétaux.

Tout ce mouvement semble coïncider avec une curiosité scientifique, de plus en plus grande, de l'étude des phénomènes de la vie *dans la nature elle-même*, autant que dans les laboratoires. « Le vif intérêt, dit EMERY, qu'excitent en nous les mystères de la vie, ne doit pas nous faire oublier la source même à laquelle nous en avons puisé les éléments : l'observation directe de la nature vivante, l'étude des formes, des activités des êtres vivants, de leurs conditions d'existence, de leurs rapports réciproques. Chacun de ces êtres, quelque compliqué qu'il soit, constitue un tout coordonné, doué d'une activité propre, et dépendant en même temps du milieu qui l'environne, ainsi que des autres êtres avec lesquels il se trouve en contact. »

Référence à GIARD dans *L'évolution des sciences biologiques*, p. 108.
Extrait d'EMERY dans *Ethologie, phylogénie et classification*, p. 101.

Cette remarque pose la question des rapports de l'éthologie avec les autres sciences de la vie.

Inutile de rencontrer l'objection facile qu'il n'existe pas de frontières délimitant les territoires scientifiques, à la façon des frontières des États. Le bon sens répond, prolongeant la métaphore politique, que précisément dans les régions où la diplomatie ne peut créer de nationalités autonomes, elle établit des « sphères d'influence », et que ce n'est pas d'autre chose qu'il peut s'agir ici.

Si donc on imagine un biologiste qui désirerait arriver à la connaissance de tous les êtres, il serait amené à les considérer sous les aspects fondamentaux suivants :

Extérieurement, en s'attachant spécialement à la matière vivante — et il serait dit se placer alors au point de vue *morphologique;*

Intérieurement, en s'attachant encore spécialement à la matière vivante — et il serait dit se placer alors au point de vue *anatomique;*

Intérieurement encore, en s'attachant spécialement à l'activité vitale — et il serait dit se placer alors au point de vue *physiologique;*

Extérieurement, en s'attachant encore spécialement à l'activité vitale — et il serait dit se placer alors au point de vue *éthologique.*

Conduisant ses recherches par tous les procédés d'investigation à sa disposition (observation directe, expérimentation, observation indirecte, [témoignages, vestiges du passé dans la paléontologie ou dans l'embryologie]), il commencerait par de simples descriptions, puis il établirait des comparaisons, pour arriver enfin à des généralisations. Et de cet ensemble d'observations coordonnées par un point de vue constant, il finirait par dégager les grandes lignes du plan de la vie, lequel est unique. Il serait ainsi satisfait, ayant constitué la *Biologie générale.* Il en retrouverait d'ailleurs les grandes lois, justement parce que la vie est une, dans l'étude de l'élément irréductible où elle se manifeste, dans la cellule, s'il envisageait celle-ci sous les quatre aspects fondamentaux de son étude des êtres.

Mais ce biologiste est purement idéal, car jamais il ne suffirait à sa tâche. Aussi pourrait-il s'adjoindre quatre coadjuteurs, dont il orienterait les travaux dans les quatre directions indiquées.

Ce serait une solution.

Il y en aurait une autre. Comme les êtres vivants se laissent assez bien diviser en trois grandes catégories d'après certains caractères spécifiques, à savoir les végétaux, les animaux et les hommes, il pourrait ne prendre que trois coadjuteurs, dont chacun se réserverait un de ces trois domaines, et l'étudierait à la fois aux quatre points de vue : morphologique, anato-

Chap. I. Sur l'adaptation des êtres à leur milieu. — § 2. — L'éthologie.

mique, physiologique et éthologique. Le premier coadjuteur s'appellerait un *botaniste,* le second un *zoologiste,* le troisième un *anthropologiste.* Ainsi, l'éthologie, puisque c'est d'elle qu'il s'agit ici, ferait, dans ce second cas, partie du bagage de chacun des coadjuteurs, tandis que dans le premier cas, elle constituait le bagage exclusif de l'un d'eux.

Les rapports entre l'éthologie et les principales sciences de la vie sembleront sans doute suffisamment définis par cette fiction méthodologique.

Reprenons-la cependant un instant encore, parce qu'une complication surgira inévitablement.

Plaçons-nous, en effet, dans la première alternative : un des coadjuteurs part en campagne dans le domaine éthologique, avec ce programme : étudier toutes les manifestations vitales extérieures des êtres vivants, c'est-à-dire aussi bien parmi les protozoaires que parmi les végétaux, les animaux ou les hommes.

Chez les protozoaires, les végétaux et beaucoup d'animaux, tout se passera le mieux du monde; ces organismes ont la riposte simple aux excitations du milieu : mais, arrivé en face de certains animaux et de tous les hommes, notre éthologiste va se buter à un premier occupant, qui a nom « psychologiste » — pour le distinguer du « psychologue », lequel a une spécialité en dehors du programme biologique, notamment l'étude de la nature transcendentale de l'âme humaine.

En effet, les animaux dont je parle et les hommes présentent des réactions caractérisées par ceci que l'automatisme (*réflexe*) n'en est pas absolu, qu'il s'y mêle le phénomène particulier du discernement : ces êtres-là sont dits doués d'*instincts.* Parmi eux, un nombre plus petit complique encore ces réactions instinctives par un ensemble de processus mentaux, que l'on est convenu d'appeler l'*intelligence.*

C'est l'étude de ces instincts et de cette intelligence que s'est déjà appropriée le psychologiste.

Or, elle ne concerne pas moins l'éthologiste, car son programme comporte les activités des êtres, et par suite aussi les dispositions aux activités, les activités potentielles, si l'on veut, *the powers of activities* (KIRCKPATRICK), ou d'une façon plus concrète, les penchants, les inclinations, les mobiles, les tendances, les aptitudes; car se sont là les sources mêmes des activités.

Le conflit d'attributions est patent.

Référence à KIRCKPATRICK dans *Fundamentals of Child Study.*

Il se résoudra très simplement si, loin de chercher à se supplanter, les deux personnages conviennent de s'entr'aider : le psychologiste prendrait la méthode et le point de vue de l'éthologiste, et celui-ci pourrait emprunter pour quelque temps le nom du premier...

Il suffit de consulter par exemple les travaux de l'*Institut général psychologique* de Paris pour se convaincre que cette solution n'est pas le moins du monde artificielle : à diverses reprises, le point de vue éthologique a dominé les discussions, et l'expression même y a été plus d'une fois employée. C'est en replaçant l'individu, homme ou animal, dans son milieu, et en y observant la genèse de ses activités, que la psychologie parvient à donner à ses recherches une base assurée et une filiation biologique.

On sait, d'ailleurs, que par une autre frontière la psychologie se perd dans la physiologie, qui analyse tous les processus nerveux et toutes les manifestations motrices accompagnant les phénomènes psychiques.

Il est à peine besoin d'insister sur ce que doit être la méthode en éthologie.

Ici, comme pour toute science, « le seul fondement de la connaissance est la donnée sensorielle » (HOUSSAY), que nous révèle l'observation. Mais le tout est de savoir ce qu'il faut observer et où il faut observer. Puisque l'essentiel est de conserver l'orientation énergétique fondamentale et d'étudier des réactions adaptatives, que la règle soit : *Se cramponner à l'individu agissant dans son milieu.* Donc : observer des activités plutôt que des résultats d'activités; surprendre la vie dans ses manifestations agissantes; expliquer le passé par le présent, comme la doctrine actualiste ou des causes actuelles, illustrée par LYELL, a fait pour la géologie; fuir les sollicitations de la plus précaire des méthodes, la méthode de concordance, celle qui faisait attribuer par les médecins de l'impératrice de Chine la maladie dont elle souffrait, à l'introduction récente des chemins de fer dans son empire; s'attacher, en un mot, à faire l'observation pénétrante et fouisseuse. Tout en restant éthologiste, ne jamais perdre de vue sa boussole, c'est-à-dire le point de vue biologique : à la fois pour pouvoir relier les observations recueillies aux autres sciences biologiques et pour éviter de tomber dans la simple description. Non point que les descriptions soient superflues, elles s'imposent au contraire comme tâche première, mais elles doivent être faites les yeux fixés sur « la boussole », avec la préoccupation des détails susceptibles d'étayer des généralisations solides et à l'épreuve de la critique Comme

---

Extrait de HOUSSAY dans *La forme et la vie*, p. 15.

Chap. I. Sur l'adaptation des êtres à leur milieu. — § 2. — L'éthologie.

le dit EMERY, « ni la zoologie descriptive pure, ni l'éthologie purement narrative ne constituent une science : elles sont la chronique du règne animal ».

Un procédé spécial d'observation s'imposera sans doute parfois : comme il s'agit de rassembler des faits éthologiques rapportés à des *types* d'êtres, — espèce ou variété — il est de toute nécessité d'éliminer les variations accidentelles que présentent les individus et qui, se produisant, comme il a été dit plus haut (page 26) sans direction systématique, « sous l'effet du hasard », se compensent les unes les autres. Ces variations individuelles sont d'autant plus nombreuses que l'appareil de coordination des réactions au milieu, le système nerveux, est plus complexe : de telle manière que dans beaucoup de cas et surtout chez beaucoup d'animaux et chez les hommes, à des degrés d'ailleurs divers, l'observation d'un individu ou de quelques individus sera insuffisante pour arriver à la connaissance spécifique. Dès lors, on recourra au *procédé statistique*, qui décrit les ensembles par le dénombrement systématique de leurs éléments. Les autres branches de la biologie l'emploient avec un succès croissant, comme en témoignent, par exemple, les travaux paraissant dans *Biometrika*. DAHL a spécialement fait des applications du procédé statistique à l'éthologie (voir, par exemple, *Experimentell-statistische Ethologie* et *Was ist Experiment, was Statistik in der Ethologie?*)

En ce qui concerne « le milieu », il faut, de toute évidence, entendre par là *cette partie de l'ambiance générale avec laquelle l'individu est « immédiatement » en contact.* Les milieux interstitiels signalés par CLAUDE BERNARD en fournissent un exemple approprié : « Je crois, disait-il, avoir le premier insisté sur cette idée qu'il y a pour l'animal réellement deux milieux : un milieu extérieur dans lequel est placé l'organisme et un milieu *intérieur dans lequel vivent les éléments des tissus*,... milieu intérieur formé par le liquide organique circulant, qui entoure et baigne tous les éléments anatomiques des tissus : c'est la lymphe ou le plasma, la partie liquide du sang qui, chez les animaux supérieurs, pénètre les tissus et constitue l'ensemble de tous les liquides interstitiels. » L'éthologie des cellules (ethologie cytologique) comporterait donc la reconstitution de ces milieux immédiats; l'éthologie de l'homme (éthologie humaine ou anthropologique) celle de son environnement effectif, la rue où il habite, avant la nation dont il est présumé être un citoyen agissant.

Extrait d'EMERY dans *Ethologie phylogénie et classification*, p. 164.
Id. de CLAUDE BERNARD dans *Phénomènes de la vie*, t. I, p. 112.

Si ce n'était un peu hardi, je dirais, en somme, empruntant un terme à la technique des laboratoires, que l'*éthologiste doit ENROBER l'individu qu'il étudie, dans la réalité qui l'enveloppe.*

* * *

A quoi peut conduire une science ainsi comprise? La réponse la plus positive à faire à cette question est de rappeler brièvement quelques résultats déjà acquis.

Un des plus marquants, c'est le fait que *des conditions mésologiques communes entraînent des convergences entre des êtres qu'éloigne l'ensemble de tous leurs caractères.*

MASSART montre, par exemple, que les ancêtres des plantes grasses avant d'habiter les régions sèches et de devoir faire une provision d'eau, avaient les modes de vie et les constitutions les plus diverses. Or, malgré les profondes divergences originelles, aussitôt que les plantes ont été exposées aux mêmes conditions d'existence et ont dû pourvoir aux mêmes besoins, elles se sont transformées de la même façon et elles ont fini par avoir toutes le même aspect. La convergence est souvent poussée à un tel point qu'en l'absence de fleurs, on ne parvient pas à distinguer les plantes par l'observation ordinaire.

LAMEERE rappelle que les animaux vivant dans les profondeurs des mers et ceux habitant le fond des grands lacs arrivent à offrir des caractères analogues dus à l'absence de lumière.

De son côté, HOUSSAY rapporte de saisissants exemples de convergence. Il remarque d'abord que « les conditions du milieu compatibles avec les phénomènes vitaux et susceptibles de se traduire en qualités de forme, ne sont pas en nombre infini; elles sont même en petit nombre. Elles ne se renouvellent pas au cours du temps, et l'on peut voir dans la série des faunes paléontologiques une sorte de retour périodique des mêmes combinaisons ». Ainsi, les dispositions organiques relatives à la marche, au vol, à la natation, au saut étaient, aux époques géologiques secondaires, réparties dans la classe des reptiles; elles se rencontrent aujourd'hui dans

---

Référence à MASSART dans *Serre des plantes grasses*, pp. 25-26.
Id. à LAMEERE dans *Esquisse de la zoologie*, p. 34.
Id. à HOUSSAY dans *La forme et la vie*, pp. 682, 685, 695.

Chap. I. Sur l'adaptation des êtres à leur milieu. — § 2. — L'Éthologie.

la classe des mammifères. Si l'on considère des animaux à régime herbivore et à régime carnivore, mais à d'autres égards très voisins, on observe régulièrement que, chez les premiers, le tube digestif est beaucoup plus long et plus contourné que chez les seconds. Dans la faune australienne, la dentition est du même type chez les marsupiaux rongeurs, insectivores, herbivores ou carnivores que chez les autres mammifères assujettis aux mêmes régimes alimentaires, malgré les différences profondes qui séparent ces deux grandes catégories d'animaux. D'autres convergences sont plus frappantes encore, parce qu'elles rapprochent des êtres de constitution encore plus éloignée, notamment les lépidoptères par leur trompe, les oiseaux mouches par leur bec allongé, certains petits marsupiaux par leur fin museau prolongé par une langue souple : tous réalisent par des dispositifs comparables l'adaptation nutritive qui les conduit à trouver leur aliment dans le nectar produit par les fleurs; chez tous, les parties voisines de la bouche se sont allongées de façon à former un « prolongement capable d'atteindre le fond de la fleur et de servir comme un conduit pour l'aspiration des sucs qu'elle sécrète ».

C'est dire le concours éminent que l'Éthologie prête à l'étude systématique des formes vivantes, à la morphologie, et par là à la recherche des lois qui gouvernent l'apparition des variations. Combien de revisions elle apportera sans doute à certaines interprétations hâtives de la sélection finaliste, en ce qui concerne les colorations des êtres, les ornements sexuels, les attributs défensifs! Combien aussi elle aidera à poser nettement les problèmes relatifs à la persistance des espèces et à leur distribution : c'était une remarque éthologique que faisait Houzeau quand il disait : « Certaines espèces animales ne s'éteignent pas seulement par l'effet de la guerre directe que leur fait l'homme, mais aussi parce que celui-ci approprie les champs de chasse ou de pâture, qui étaient nécessaires à leur maintien. »

Et cette remarque implique la notion de la distribution géographique des êtres, que Darwin avait déjà mise en évidence et qui tend aujourd'hui à former une division spéciale de l'éthologie sous le nom de *Chorologie*.

Chose significative, l'action passée du milieu sur des ancêtres lointains n'aide pas moins que l'observation directe à la connaissance des formes actuelles, car les conditions d'existence antérieures ont laissé des traces dans la descendance. Les structures anatomiques abondent en rudiments n'ayant d'autre rôle que d'être les vestiges d'habitudes disparues.

Et ces habitudes elles-mêmes apparaissent encore parfois à travers les

---

Référence à Houzeau dans *Les Facultés mentales des animaux*, t. II, p. 463.
Id. à Darwin dans *Origine des espèces*, pp. 424 et ss.

habitudes présentes : pour employer l'expression d'EMERY, « le passé éthologique laisse souvent des traces profondes dans les coutumes des animaux : l'abeille domestique suspendue en essaim, attache quelquefois encore un rayon de cire à la branche d'un arbre, comme font certaines espèces de l'Inde, qui ont conservé des mœurs plus primitives ».

A un point de vue analogue, DOLLO a montré, par ses études sur les chéloniens fossiles, l'utilité des contributions éthologiques pour la classification des êtres et leur phylogénie. Il s'est servi aussi, pour démontrer la station droite de l'iguanodon de Bernissart, d'une preuve éthologique bien particulière : le témoignage fossile de l'empreinte des pas de ce dinosaurien. C'est, enfin, l'éthologie qui lui fournit les démonstrations les plus sûres de l'*irréversibilité de l'évolution*, en vertu de laquelle un être ne reprend jamais exactement un état antérieur, même s'il se trouve placé dans des conditions d'existence identiques à celles qu'il a traversées.

Que l'on considère enfin que l'éthologie est à la base de toutes les questions soulevées par les *phénomènes de migration* : la ségrégation des individus émigrés, leur élimination ou leur transformation, la cause des migrations, la formation des instincts migrateurs, les modalités de l'acclimatation dans les milieux nouveaux, les facteurs pathogéniques qui les caractérisent, etc.

Toutes ces choses s'appellent en éthologie humaine : anthropogéographie, démographie, hygiène, topographie médicale, colonisation, émigration ; mais elles semblent réaliser, de la façon dont elles sont présentées le plus souvent, des manifestations d'un Règne spécial de la nature, sans lien avec les grands phénomènes de la vie, sans rapports avec les catégories scientifiques où ils viennent se ranger.

Qu'importe, dira-t-on, la rubrique, si les phénomènes n'échappent pas à l'attention de l'observateur ?

Certes, la rubrique n'est rien, mais *le point de vue est tout*. S'il est un, les méthodes seront unes, les rapprochements se multiplieront ; les efforts étant coordonnés seront plus productifs et, pour tout dire, la science entière se trouvera illuminée par les clartés portées dans chacun de ses recoins.

Ce ne sont là que de très sommaires indications sur le vaste champ

---

Extrait d'EMERY, dans *Ethologie, phylogénie et classification*, p. 173.

Références à DOLLO, par exemple : *Eochelone Brebantica ; Les dinosauriens adaptés à la vie quadrupède secondaire ; Les lois de l'évolution.*

d'études réservé à l'éthologie. Suivant l'exacte expression d'EMERY, son domaine comprend « *l'ensemble des phénomènes dont l'analyse physiologique n'est pas faite ou n'est même pas faisable dans le moment actuel*... Dans un avenir certainement encore lointain, *éthologie et physiologie ne feront plus qu'un* ;... des rapports de dépendance mutuelle entre les faits d'observation se montreront toujours plus nombreux, *permettant peut-être un jour d'établir de véritables formules* ».

Ce jour-là, la botanique, la zoologie et l'anthropologie seront devenues des sciences exactes.

Ces lignes étaient écrites, lorsque, pendant la correction des épreuves, j'ai reçu la dernière publication de la *Carnegie Institution of Washington*, consacrée par GULICK à *Evolution, racial and habitudinal*; si j'en avais eu connaissance plus tôt, je n'aurais pas écrit ci-dessus qu'aucun traité n'avait été consacré à l'éthologie et j'aurais pu montrer abondamment les acquisitions déjà faites par cette science. Je dois me borner à donner ici, à titre d'indication générale, un résumé de la table des matières du livre : « Les lois bionomiques (éthologiques). — L'évolution de l'espèce naturelle. — La divergence au sein d'un même milieu. — Les quatre principes de ségrégation. — Classification formelle des principes de l'évolution allogamique. »

Extrait d'EMERY dans *Ethologie, phylogénie et classification*, p. 163.
Id. de GULICK dans *Evolution racial and habitudinal*, pp. VII et ss.

CHAPITRE II.

Le milieu vivant et le milieu social.

§ 3. — L'interdépendance végétative.

La simple réflexion indique que l'ambiance extérieure dont l'éthologie a pour tâche d'étudier les relations avec l'individu comprend des éléments très divers.

Dans le passage de la *Generelle Morphologie*, reproduit page 31, HAECKEL groupait ces éléments en deux grandes catégories : d'une part, les conditions *anorganiques* d'existence, climat, lumière, aliments anorganiques, etc.; d'autre part, les conditions *organiques,* se ramenant à l'*ensemble des relations de l'organisme avec les autres organismes qu'il rencontre.*

Tous les auteurs qui, après lui, se sont occupés de définir le point de vue éthologique ont fait allusion à cette subdivision des facteurs composant le milieu : elle est dans la nature même des choses.

SEMPER subdivise son ouvrage en deux parties : I. *Die Einflüsse der leblosen Umgebung* (Nahrung, Licht, Temperatur, unbewegtes Wasser, ruhende Luft, bewegtes Wasser, Strömungen, andere Existenzbedingungen. II. *Die Einflüsse der lebenden Umgebung.* (I. *Les actions du milieu non vivant* [nourriture, lumière, température, eau stagnante ou courante, air tranquille, courants, etc.]. II. *Les actions du milieu vivant.*) Mais il consacre à peine une centaine de pages à la seconde partie, alors que la première en comprend plus de quatre cents.

IS. GEOFFROY-ST-HILAIRE est malheureusement mort trop tôt pour pouvoir réaliser le programme qu'il avait, avec tant de perspicacité, assigné à

Référence à SEMPER dans *Die natürlichen Existenzbedingungen der Thiere,* tables des matières.

Chap. II. Le milieu vivant et le milieu social. — § 3. — L'interdépendance végétative.

l'éthologie : son *Histoire naturelle générale des règnes organiques* est restée incomplète. Mais il n'est pas douteux qu'il apercevait le double aspect de l'étude à entreprendre : « C'est à l'éthologie, dit-il à la page 285 du tome II, qu'appartient l'étude des relations des êtres organisés. »

Darwin a d'ailleurs insisté en divers endroits de l'*Origine des espèces* sur ce fait que les rapports d'organisme à organisme sont les plus importants de tous les rapports mésologiques.

Étant ainsi admis que l'éthologie a à connaître de deux ordres de relations entre l'individu et son milieu :

1° les relations avec le milieu cosmique (inorganique);

2° les relations avec milieu vivant (organique),

il sera, pour l'objet du présent travail, inutile de s'arrêter à la première catégorie : *seul le milieu vivant sera pris ici en considération.*

* * *

Or, si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur la distribution des êtres dans la nature, on aperçoit aussitôt un grand fait dominant, que j'appellerai l'*interdépendance végétative* des êtres organisés.

Le grand cycle nutritif qui unit les activités vitales des végétaux à celles des animaux en constitue une preuve banale : les animaux empruntent leurs aliments soit à d'autres animaux, soit aux végétaux verts; ceux-ci possèdent la propriété de pouvoir s'assimiler par leur partie aérienne le carbone de l'anhydride carbonique de l'air, et par leur partie souterraine les principes azotés du sous-sol, c'est-à-dire qu'ils se nourrissent de substances inorganiques. Et ces substances inorganiques sont sans cesse régénérées par les animaux eux-mêmes.

Cette interdépendance générale des deux règnes organiques ne se rencontre pas moins entre les espèces animales et végétales elles-mêmes. Chacune de celles-ci a, en effet, ses aires de dispersion caractéristiques, et la multiplicité des espèces est telle que beaucoup de ces aires se recouvrent, si bien qu'il n'est sans doute pas un endroit de la planète où de nombreuses espèces, soit végétales, soit animales, n'aient un habitat commun.

Référence à Darwin dans l'*Origine des espèces*, notamment aux chapitres III et XII.

Il en résulte une dépendance de fait, ou pour mieux dire, la nécessité d'une accommodation réciproque, que révèle quotidiennement l'observation.

DARWIN en donne deux exemples typiques. Dans une propriété du Staffordshire, se trouvait à côté d'une grande lande très stérile et n'ayant jamais été cultivée, un terrain exactement de même nature, mais qui, vingt-cinq ans auparavant, avait été enclos et planté de pins d'Écosse. Le fait seul de cette plantation avait amené dans le dit terrain des changements si remarquables, que l'on aurait cru passer d'une région à une autre : non seulement le nombre proportionnel des bruyères ordinaires avait complètement changé, mais douze espèces de plantes (sans compter des herbes et des carex), qui n'existaient pas dans la lande, prospéraient dans le terrain. L'effet produit sur les insectes avait encore été plus grand, ce que révélait la présence, exclusivement dans le terrain, de six espèces d'oiseaux insectivores.

Ailleurs encore, dans le comté de Surrey, DARWIN put observer les effets du clôturage de certaines landes incultes et garnies seulement çà et là, sur le sommet des collines, de vieux pins d'Écosse. Il avait suffi d'enclore ces landes pendant dix années pour qu'elles se garnissent de jeunes pins, alors que les landes voisines restaient stériles. En examinant de près celles-ci, DARWIN y retrouva une quantité de petits plants de sapin qui avaient été rongés par les bestiaux ; il en remarqua un notamment qui prouvait, par le nombre de ses anneaux de formation, que depuis de nombreuses années il avait vainement essayé d'élever la tête au-dessus de la bruyère. Jamais auparavant personne n'avait supposé que dans ces landes stériles les bestiaux pouvaient trouver de la nourriture.

On trouvera une description non moins pittoresque dans la monographie de MC GEE sur les Indiens Seris (publication de l'*American Bureau of Ethnology*) : il y montre « the marvellously complete solidarity of animal and vegetal life characteristic of subdesert regions » (la solidarité merveilleusement complète de la vie animale et de la vie végétale, qui caractérise les régions sub-désertiques).

L'histoire des âges disparus de la terre abonde en constatations analogues, qui montrent la continuité dans le temps de cette interdépendance végétative. Ainsi, à partir de la période carbonifère, le développement des insectes s'est fait parallèlement à celui des végétaux, et il a abouti à ces phénomènes si caractéristiques de fécondation des fleurs par l'intermé-

---

Référence à DARWIN dans *Origine des espèces*, p. 77.
Extrait de MC GEE dans *The Seri Indians*, p. 36.

diaire des visiteurs ailés qu'elles reçoivent : on sait en effet, que parmi les modes de transport du pollen, l'un des plus répandus est la pollination par les insectes, les oiseaux et les limaces servant d'ailleurs parfois au même usage.

De même, à notre époque, partout où des espèces différentes exigent les mêmes conditions de vie, on les trouve réunies en grand nombre les unes parmi les autres. MAGNIN, étudiant la végétation des lacs du Jura, décrit les plages couvertes de limnophytes de diverses espèces, de scirpes, de renouées, de nénuphars blancs ou jaunes, etc. Ces plantes s'étagent en zones concentriques, à la surface du lac, en allant des bords au large, ou en zones superposées en descendant de la surface dans les couches profondes, — répartition purement éthologique, c'est-à-dire déterminée par les conditions d'existence.

Ce fait se rencontre d'ailleurs aussi bien entre individus d'une même espèce : ainsi, le même auteur signale que, dans la région littorale des lacs, existent des étendues entièrement couvertes ou de roseaux ou de nénuphars blancs, etc., et il attribue ces groupements au mode de végétation par rhyzomes qui caractérise la plupart de ces plantes.

Si, à présent, on cherche à se rendre compte des *modes de manifestation* de cette interdépendance végétative, on aperçoit une première catégorie importante, comprenant toutes les adaptations interspécifiques réalisées en vue de la *nutrition*.

J'en réunirai une première série sous le nom de *phénomènes de prédatisme*. Le sens de ce mot reste controversé : n'est-il pas rationnel de l'employer pour désigner, conformément à son étymologie, tout acte par lequel un être en détruit un autre pour s'en nourrir, en l'appréhendant dans l'état où il le trouve dans la nature ? Exemples : amibe saisissant par ses pseudopodes une particule alimentaire, l'entourant et l'englobant peu à peu ; plantes carnivores capturant leur proie par leurs feuilles visqueuses ou par un déplacement d'organe ; animaux s'emparant par force ou par ruse d'une autre bête, ou broutant les plantes passives ; sauvages ramassant les racines ou cueillant les fruits ; pêcheurs en mer ou en eau douce ; chasseurs professionnels ou amateurs.

Une seconde série, où l'on pourrait grouper les *phénomènes d'élevage*, viserait tous les cas où l'être vivant approprie à ses besoins les êtres dont il fait sa nourriture : fourmis élevant des pucerons ; hommes cultivant les plantes comestibles ou élevant les animaux de boucherie.

Référence à MAGNIN dans *La végétation des lacs du Jura*, p. 341.

Dans une troisième catégorie, celle des *phénomènes d'accolement*, se présenteraient les cas très nombreux où des êtres, en dépendance nutritive d'autres êtres, se fixent à ceux-ci sans les détruire, de telle sorte que les vies des deux individus sont intimement liées. Exemples : *commensalisme :* plantes saprophytes, se nourrissant des substances organiques contenues dans les déchets d'autres organismes ; vers intestinaux absorbant la nourriture digérée par leurs hôtes ; — *parasitisme :* plantes comme la cuscute, vivant aux dépens d'une autre plante comme le houblon, à laquelle elle se cramponne ; vers et autres animalcules se fixant dans les tissus mêmes d'autres animaux ; — *mutualisme :* plantes s'installant sur certains crustacés pour en vivre, mais les protégeant par leurs piquants contre des animaux prédateurs ; insectes se nourrissant de parasites d'autres êtres ; — *symbiose :* union tout à fait intime de deux êtres, comme les algues et les champignons formant les lichens ; [le terme de « symbiose » est d'ailleurs parfois employé dans un sens plus général].

A côté des adaptations interspécifiques à la nutrition viendrait une seconde catégorie réunissant toutes celles qui tendent à réaliser un appui, une *protection* dans les efforts pour obéir à l'irrésistible tendance à la vie.

Un premier groupe comprendrait les phénomènes interspécifiques et interindividuels d'*agglomération ;* exemples : les plantes des lacs du Jura déjà mentionnées ; les espèces de poissons, de mollusques et d'insectes, chez lesquels les jeunes, après la naissance, au lieu de se disperser, continuent à vivre les uns près des autres, chaque ponte devenant le berceau d'un groupement ; et d'autres cas analogues où les conditions communes de vie agglomèrent naturellement les individus.

Dans un deuxième groupe, seraient réunis les phénomènes interspécifiques d'*assistance*. Exemples : la liane s'attachant aux arbres ; des insectes divers se mêlant aux expéditions prédatrices des fourmis ; des oiseaux accompagnant les vols migrateurs d'autres espèces, ou avertissant les autres de l'arrivée de leurs ennemis.

Enfin, se présenteraient les phénomènes de *domestication*, chez les hommes qui s'entourent d'animaux de garde comme le chien, de défense comme le chat, de trait comme le bœuf, l'âne et le cheval.

Si l'on cherche à dégager le lien commun des diverses manifestations d'interdépendance végétative qui viennent d'être exposées, on se rend compte aussitôt qu'elles semblent avoir été amenées exclusivement par les nécessités de l'adaptation à certaines conditions d'existence. Quant

à savoir, pour chacune d'elles, l'origine de ces conditions et par suite de ces adaptations, il faut se résigner à une ignorance peut-être permanente pour les faits appartenant à des époques antérieures, âges géologiques et même préhistoire et histoire humaines. Il y a eu aux débuts de ces adaptations, plusieurs de ces innombrables « accidents », ou si l'on veut éviter la portée indéterministe de ce mot, plusieurs de ces innombrables « contingences », qui ont été, comme il a été rappelé page 28 de ce travail, les grandes directrices de l'évolution des êtres. Qui nous expliquera comment la fourmi a découvert le puceron et a songé à l'élever? Qui nous dira le hasard ou l'intuition qui apprit à l'homme primitif l'utilité du cheval comme bête de course? Qui reconstituera l'invention du broyage et de la cuisson des graines du blé? Des présomptions qui nous viendront de notre raison ou mieux encore de l'observation de processus analogues se déroulant sous nos yeux, pourront nous rapprocher de la vraisemblance : la connaissance certaine nous est à jamais impossible.

Il suffit, pour apprécier tout le rôle de la contingence dans ces origines et ces évolutions, de se rappeler cette remarque de Is. Geoffroy-Saint-Hilaire s'étonnant de ce que les hommes aient domestiqué si peu d'animaux, une trentaine environ, et n'aient pas songé à utiliser bien des espèces dont ils pourraient tirer de sérieux avantages. C'est qu'en somme, eût-on pu lui répondre, le Passé s'est fait empiriquement, et que le Présent, pour plus rationnel qu'il soit, n'en reste pas moins à la merci des éclairs de l'intelligence et de l'invention.

---

§ 4. — L'affinité spécifique.

§ 4. — L'affinité spécifique.

Mais, parallèlement à ces manifestations d'interdépendance végétative et d'adaptations interspécifiques acceptant un déterminisme purement éthologique, une autre catégorie de phénomènes surgit à l'observation.

Que l'on considère les activités cellulaires ou les activités humaines, partout, l'on est frappé d'un fait fondamental, à savoir que tous les êtres sont répartis en types moyennement constants de génération en génération à la condition que leur milieu reste inchangé : c'est ce qu'on est convenu d'appeler les *espèces* organiques. Ce qui assure la propagation des

---

Référence à Is. Geoffroy-Saint-Hilaire dans *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. III, p. 125.

espèces et empêche une panmixie générale, c'est l'attribut propre aux individus d'une même espèce de pouvoir se reproduire entre eux et exclusivement entre eux, — le terme « exclusivement » n'est pas impropre, les exceptions étant véritablement aberrantes. QUATREFAGES élevait ce fait à la hauteur d'une loi, *la loi d'infécondité* ou si l'on veut, *de fécondité restreinte et limitée entre espèces*, et il y voyait une loi aussi universelle que celle de la gravitation, car, disait-il, « elle renferme les espèces dans leurs limites comme la loi de la gravitation maintient les astres dans leur orbite. »

Or, qu'il en soit ainsi, cela implique inévitablement que les êtres, cellules ou organismes d'une même espèce possèdent les uns pour les autres une affinité spontanée, ou du moins qu'il en est ainsi des cellules aptes à la fécondation (cellules sexuelles), une autre catégorie n'étant, comme on le sait, pas douée de cette aptitude. Cette affinité est appelée par HERTWIG l'*affinité sexuelle*, et il la définit ainsi, en tant qu'il en étudie les effets parmi les cellules : « Sous le nom d'affinité sexuelle, je désigne les actions réciproques qu'exercent, les unes sur les autres, les cellules fécondables apparentées, de telle sorte que, placées à une distance déterminée les unes des autres, ces cellules s'attirent, s'unissent et se fusionnent, comme le font deux substances chimiques entre lesquelles existent des affinités chimiques non saturées. »

Or, en fait, cette affinité sexuelle dépend intimement de la *similitude d'organisation* des cellules, si bien qu'elle est en somme l'expression de l'unité spécifique. Ce qui est vrai de l'être élémentaire, la cellule, l'est aussi de tous les êtres plus ou moins compliqués, et l'on peut dire que *tout être vivant est doué d'une affinité sexuelle qui le rend apte à reconnaître son semblable de la même espèce et de sexe différent et à s'unir avec lui en vue de la perpétuation de l'espèce.*

L'observation montre, d'autre part, que chez certaines espèces, le *rapprochement sexuel* est suivi de rapprochements secondaires ou *familiaux*, — lesquels comprennent les *rapprochements parentaux* (espèces comme les hommes et la plupart des oiseaux, où le père et la mère, ou l'un des deux seul, élèvent la progéniture jusqu'à un certain degré de développement) et les *rapprochements conjugaux* (hommes et espèces comme la loutre marine, la tourterelle, où le père et la mère continuent à vivre ensemble après l'élevage des jeunes).

Les circonstances déterminantes de ces divers prolongements de l'affinité

Extrait de QUATREFAGES dans *Histoire générale des races humaines*, t. I, p. 46.

Id. de HERTWIG, dans *La cellule et les tissus*, traduction JULIN, p. 282. (Le texte n'a pas été modifié dans la 2e édition allemande qui vient de paraître.)

Chap. II. Le milieu vivant et le milieu social. — § 4. — L'affinité spécifique.

sexuelle ne sont pas connues : certains supposent que les conditions avantageuses de nutrition sont prépondérantes, en ce qu'elles permettent accidentellement aux individus de rester unis pendant un temps plus ou moins long. La satisfaction de divers besoins physiologiques consécutifs à la parturition ne paraît pas non plus, chez la mère, étrangère à la conservation des jeunes auprès d'elle. De toute façon, il serait inexact de placer à *l'origine* des faits de rapprochements familiaux, les sentiments plus ou moins accentués d'attachement, d'inclination, de sympathie, que ces rapprochements font naître entre les individus. La possibilité expérimentale de la substitution d'œufs ou d'individus d'espèces différentes dans l'incubation des poules ou l'allaitement des chattes le démontre à l'évidence : la mère témoigne le même intérêt à ses enfants adoptifs qu'à ses enfants naturels.

Le rapprochement sexuel et ses dérivés familiaux sont loin d'être les seuls rapports qui s'établissent entre individus de même espèce.

Un second groupe de rapprochements paraît dû à une affinité interindividuelle particulière, dont on aperçoit très nettement les manifestations parmi les cellules. HERTWIG développe à ce sujet des vues d'ensemble dans la seconde édition de *Die Zelle und die Gewebe* qu'il a cette fois appelée *Allgemeine Biologie* et que j'ai eu la bonne fortune de voir publier au cours de la rédaction de ce travail. Son ouvrage est divisé en deux grandes parties : I. *Die Zelle als selbständiger Organismus* (La cellule comme organisme indépendant). — II. *Die Zelle im Verband mit anderen Zellen* (La cellule dans ses rapports avec les autres cellules). On voit de suite combien le point de vue de cette seconde partie coïncide avec celui qui nous occupe ici.

Sous le titre de *Die Lehre von der vegetativen Affinität* (La théorie de l'affinité végétative), il explique que les cellules provenant par auto-division d'une autre cellule (*omnis cellula e cellula*) paraissent posséder entre elles une affinité tenant à leur identité d'origine et, en dernière analyse, à leur *similitude spécifique d'organisation (ihre Artgleichheit).* Cette affinité, qu'il appelle *affinité végétative* peut provoquer entre les individus cellulaires des relations de diverse nature que HERTWIG étudie en détails, mais qui n'importent pas essentiellement au présent exposé.

Il n'importe pas davantage de savoir pourquoi les cellules issues d'une même cellule-mère n'obéissent pas *toujours,* dans *toutes* les espèces, aux

---

Références à HERTWIG dans *Allgemeine Biologie,* pp. 366-426.

impulsions de cette affinité végétative, et pourquoi, par exemple, on voit une infusoire donner lieu par auto-division à plusieurs milliers de rejetons qui vivent isolés, sans rapports les uns avec les autres.

La seule chose de nature à nous intéresser est le fait que dans des conditions déterminées, les cellules de même souche peuvent établir entre elles des rapprochements d'un ordre nouveau.

Ces rapprochements peuvent être divisés en deux grandes catégories :

Rapprochements coloniaux, où chaque individu conserve une certaine autonomie, exemples : colonies cellulaires des algues, colonies animales à individus non différenciés comme les coraux, ou à individus très différenciés comme les siphonophores.

Rapprochements systématiques, où l'interdépendance des individus est absolue et dont la constitution des organismes pluricellulaires depuis la mousse jusqu'au vertébré le plus compliqué, l'homme, fournit un exemple connu. Dans ces organismes, il y a, ainsi que le disait CLAUDE BERNARD, « autonomie des éléments anatomiques et subordination de ces éléments à l'ensemble morphologique ou, en d'autres termes, des vies partielles à la vie totale ». VERWORN, dans sa *Physiologie générale,* commente ce point de vue en évoquant le fonctionnement de cet ensemble si parfaitement coordonné : il suppose un compromis établi entre les cellules, en vertu duquel chacune abandonne une partie de son indépendance, tout en conservant sa vie propre, car la vie du tout n'est que l'expression de la vie des diverses cellules; en dehors de celles-ci, il n'y a rien de vivant. Par la solidarité des cellules entre elles, les conditions vitales de chacune se trouvent modifiées à un haut degré : ainsi, les cellules qui ont échangé la vie libre pour la vie coordonnée, périssent le plus souvent au bout d'un temps fort court, si elles sont séparées de leurs congénères. La dépendance mutuelle est d'ailleurs variable, d'après les types d'organismes : le despotisme le plus marqué se rencontre dans l'organisme humain, dont les cellules nerveuses exercent sur les autres une autorité dictatoriale, au point que pour certaines la spontanéité semble avoir complètement disparu. En même temps, l'action inégale des causes extérieures sur la masse des cellules produit des différenciations dans le rôle et la structure de celles-ci, de sorte que les cellules soumises à l'autorité centrale remplissent finalement, toutes, des fonctions différentes.

Ce sont là de simples métaphores, mais elles caractérisent bien les phénomènes spéciaux de différenciation et d'intégration auxquels conduit, dans

---

Extrait de CLAUDE BERNARD dans *Leçons sur les phénomènes de la vie,* t. I, p. 355.
Référence à VERWORN dans *Physiologie générale,* traduction HÉDON, pp. 637 et ss.

§ 7. — L'affinité spécifique.

les organismes dits supérieurs, le « rapprochement systématique » des cellules des tissus (cellules somatiques).

Enfin, il est une *troisième série de faits de rapprochements* que l'observation fait découvrir entre les individus de même espèce. Il s'agit cette fois d'êtres pluricellulaires constitués, comme il vient d'être dit, par des rapprochements systématiques de cellules : c'est ainsi que l'on voit des oiseaux, comme les hirondelles, se rapprocher pour franchir ensemble de grandes distances; des animaux se réunir pour jouer, comme les marmottes d'Amérique, ou pour se construire des abris, comme les castors; des insectes comme les fourmis associer leurs activités durant toute leur existence; les hommes, enfin, donner lieu à des manifestations innombrables de relations interindividuelles.

Il semble donc que, dans des conditions déterminées, l'affinité interindividuelle puisse en quelque sorte s'élargir et s'étendre à tous les individus de la même espèce. J'appellerai cette forme particulière l'*affinité sociale*. Elle conduit les individus à établir des rapports avec d'autres dans lesquels ils retrouvent cette *similitude d'organisation* qui a déjà été signalée comme déterminant l'affinité sexuelle et l'affinité végétative (voir pages 47 et 48).

Encore une fois, d'ailleurs, tout comme pour les faits d'affinité sexuelle et d'affinité végétative, le phénomène n'est pas général chez toutes les espèces, et ce que je viens d'appeler « des conditions déterminées » reste dans son ensemble confus. Il doit être suffisant pour le moment de constater le fait des rapprochements sociaux.

Dans l'ensemble, ces trois séries de rapprochements interindividuels — rapprochements dus à l'affinité sexuelle, à l'affinité végétative et à l'affinité sociale — semblent bien dégager les trois modalités d'une même affinité, que j'appellerai l'*affinité spécifique*, pour remplacer provisoirement une abstraction nécessaire par un mot.

Il est sans doute superflu de dire que les termes « affinité spécifique », « affinité sociale » n'ont que la valeur de la notion qu'ils recouvrent. Lorsqu'un esprit aussi positif qu'Hertwig est en présence du phénomène des rapprochements sexuels, il n'hésite pas à l'attribuer à « l'affinité sexuelle »; de même, il fait remonter les rapprochements cellulaires, que j'ai dénommés coloniaux et systématiques, à « l'affinité végétative ». Et il ne songe assurément pas, ce faisant, à postuler l'action d'une force mystérieuse, d'un *principe vital* quelconque, pas plus que n'y songe le chimiste quand il parle de l'affinité de l'élément oxygène pour l'élément carbone.

De même, les physiologistes incapables de caractériser l'acte nerveux intérieur considèrent la fonction de cet acte pour lui imposer un nom approprié « qui le fasse recon-

naître toutes les fois qu'on aura à le désigner ». (MORAT et DOYON). Cette fonction ne leur est connue que d'un point de vue tout à fait général, mais à ce titre encore, sa connaissance leur est précieuse : on la dénomme l'excitation.

§ 4. — L'affinité spécifique.

Le tout est de se souvenir constamment que ce ne sont là que des abstractions, nécessaires, mais temporairement consenties, et que rien dans la vie n'a un déterminisme autre que celui des phénomènes fondamentaux de la nature.

Quant aux esprits qui *a priori* rejettent toute abstraction, il est tout à fait vain de tenter pour eux une justification : s'ils ignorent que jamais on n'a fait avancer une science sans la jalonner d'abstractions, toute discussion est impossible avec eux. HOUSSAY semble avoir écrit ceci à leur intention : « Il n'importe pas de rechercher s'il est bien ou mal de procéder ainsi, puisqu'il ne saurait pas y avoir de science sans la pensée humaine, puisqu'il n'est même pas possible d'émettre la moindre description d'un phénomène, qui ne contienne une énorme abstraction et ne dénature tout. Il n'y a pas à vouloir échapper aux conditions de la pensée, ni à rêver de science qui soit purement objective. Cela n'est pas possible. En donner l'illusion, est faire une œuvre vaine, propre seulement à satisfaire les esprits superficiels faciles à contenter. »

---

§ 5. — L'affinité sociale.

§ 5. — L'affinité sociale.

Tout cela étant comme l'observation de la nature l'a révélé, la question se pose de savoir suivant quel plan l'éthologie pourrait en systématiser l'étude.

Assurément, tous les faits groupés soit sous la rubrique d'*interdépendance végétative* (§ 3) soit sous celle d'*affinité spécifique* (§ 4) ont ce caractère commun que l'individu, — cellule, végétal, animal, homme, — se trouve modifié énergétiquement dans son développement, par les réactions qu'il doit opposer aux sollicitations venues des êtres vivants qui l'entourent. Cela est vrai du pin d'Écosse rongé par les bestiaux, des plantes éliminées par les roseaux envahissants, de l'antilope guettée par le lion, de la cellule tissulaire minée par le microbe, comme du mâle faisant sa cour à la femelle, de la cellule musculaire assujettie à la cellule nerveuse, de l'employé enfin, rougissant et balbutiant devant son chef.

Assurément aussi, la vue purement extérieure de tous ces faits semble établir entre eux des concordances que l'on a vite fait de prendre pour des similitudes. En quoi les bords d'un lac couverts de nénuphars blancs, diffèrent-ils des rives d'un canal garnies d'une foule assistant à des régates? Une procession de chenilles du bombyx toutes écloses d'une même ponte et un cortège de manifestants ne sont-ils pas un seul et même phénomène? Un

---

Extrait de MORAT et DOYON dans *Traité de physiologie*, t. II, p. 42.
Id. de HOUSSAY dans *La forme et la vie*, p. 8.

Chap II. Le milieu vivant et le milieu social.

§ 4. — L'affinité sociale.

tænia ou un invité importun ne sont-ils pas l'un et l'autre des parasites? L'organisme humain avec sa centralisation céphalique n'est-il pas un club, un parlement ou un État?

C'est ainsi que KIPLING a pu, dans son *Jungle Book*, représenter la jungle comme une vaste société construite par les diverses espèces animales, élaborant le « droit des bêtes » que chaque génération respecte héréditairement. C'est ainsi encore qu'EDM. PERRIER consacre un chapitre de ses *Colonies animales* à la « vie sociale » des tuniciers.

Si l'on entre dans cette voie, comme beaucoup de biologistes, on en arrive, tel MAGNIN, à donner au chapitre sur la végétation des lacs du Jura, mis plus haut à contribution (page 43), le titre de *Sociétés et associations*, ou, tel VERWORN, dans le passage résumé (page 49), à parler de l'*État cellulaire*.

C'est là un fâcheux abus de termes qui recouvre le plus souvent une confusion des réalités. HERTWIG, discutant la définition que HUXLEY donne de l'individu organique, fait remarquer « dass sie vollständig der gewöhnlichen Sprech- und Denkweise widerspricht » (qu'elle est en contradiction formelle avec la signification habituelle des mots et avec la représentation qu'on s'en fait).

De même, la nature des choses indique qu'il faut conserver aux termes *société*, *association*, *associés*, etc., leur sens véritable : une association est une « réunion de personnes agissant comme une seule, dans un but arrêté d'avance et nettement défini ». Il faut avoir plus que de la bonne volonté pour comprendre sous ce vocable les innombrables faits d'interdépendance végétative, dont quelques-uns ont été rappelés plus haut

Vainement, chercherait-on à dégager le motif de cet abus de termes : le langage courant, à défaut d'un langage scientifique que l'on peut toujours créer, suffit à désigner d'une façon adéquate tous les phénomènes étudiés par l'éthologie de l'individu considéré dans son milieu vivant. Si l'on veut bien y faire attention, on verra, en relisant les pages précédentes, que je me suis attaché à ne faire usage d'aucun mot non approprié et que la précision de l'exposé ne semble guère en avoir été atteinte. Les plantes des lacs du Jura constituent des « agglomérations », non des « sociétés »; le cycle de l'anhydride carbonique est un « phénomène d'interdépendance végétative », non une « association ».

Il y a d'ailleurs, dans l'ordre suivi pour l'exposé des phénomènes réactionnels de l'individu à l'égard du milieu vivant, autre chose qu'un désir

---

Référence à PERRIER dans *Les colonies animales*, pp. 358 et ss.
Extrait de HERTWIG dans *Allgemeine Biologie*, p. 373.

d'appropriation verbale. Il est visible, en effet, que les faits dus aux trois modalités de l'affinité spécifique doivent être mis à part des faits dus à la simple interdépendance végétative. L'affinité spécifique est, en somme, ce qui permet la conservation de l'espèce, ou pour nous rapprocher des points de vue biogéniques, ce qui assure le prolongement de la réaction vitale initiale (E. SOLVAY), sans lequel celle-ci épuiserait son action. Elle n'est autre chose qu'*un* ASPECT PARTICULIER DE LA SENSIBILITÉ PHYSIQUE DE L'ÈTRE, *qui le rend susceptible de répondre, dans des conditions déterminées, aux excitations des autres individus de la même espèce.* Tenant au plus profond de la vie, elle apparaît comme *l'expression de la similitude spécifique d'organisation;* elle tient en elle tout à la fois l'hérédité et l'autonomie de l'espèce. Graduellement affinée comme la sensibilité elle-même, elle se manifeste sous la forme la plus simple, qui se borne à la conjugaison momentanée de deux individus, et sous les formes les plus complexes, qui coordonnent les cellules de l'organisme supérieur ou les membres des groupes humains.

Pour distinguer les faits dus ainsi à l'affinité spécifique, sous l'une ou l'autre de ses trois formes, des faits que l'on peut ramener à l'interdépendance végétative, il ne serait peut-être pas inutile d'introduire deux appellations génériques : l'une, se rapportant à l'interdépendance végétative, pourrait être la PARABIOSE (παρα, près de, chez, dans, βιος, vie); l'autre, la CŒNOBIOSE (κοινος, commun, βιος, vie).

Est-ce à dire qu'entre ces deux ordres de faits il n'y ait rien de commun, et que, par exemple, on ne voie point surgir des sentiments de sympathie entre l'homme et le chien, ou qu'il y ait une différence irréductible entre une agglomération de roseaux, déterminée par des conditions biologiques communes et une masse d'êtres monocellulaires, de même souche, comme des Vorticelles, habitués à rester attachés les uns aux autres, mais obligés de se disperser si les aliments leur manquent? Nul ne le prétendrait, parce que rien dans la nature ne se sépare et que toujours les extrêmes sont reliés par d'innombrables intermédiaires.

Il n'en reste pas moins vrai que, pour étudier les faits, il faut bien créer des catégories logiques appuyées sur des abstractions sériaires : la science n'est même pas autre chose que cela.

Que s'il existe — et c'est probable — des lois énergétiques générales applicables dans tous les cas quelconques où les êtres vivants réagissent interindividuellement, elles apparaîtront sous les efforts combinés des investigateurs qui étudieront, en partant de points de vue appropriés, les

---

Référence à E. SOLVAY dans *Formules d'introduction*, pp. 5 et ss.

§ 5. — L'affinité sociale.

divers domaines de l'éthologie du milieu vivant. Mais justement, *pour aboutir, ces efforts doivent s'assigner des objets définis par une terminologie précise, et non pas des amalgames d'éléments ambigus et mal débrouillés.*

* * *

Quoi qu'il en soit, pour l'objet du présent travail, je ne considèrerai pas les phénomènes d'interdépendance végétative, et, des trois formes de rapprochements auxquels l'affinité spécifique donne lieu — rapprochements sexuels (et familiaux), rapprochements coloniaux et systématiques, rapprochements sociaux — je ne m'arrêterai qu'à la dernière, c'est-à-dire aux phénomènes interindividuels dus à *l'affinité sociale.*

Il est donc tout-à-fait nécessaire de bien se rendre compte de ce que désigne cette abstraction.

D'habitude, on parle de l' « instinct social », des « instincts sociaux », des « sentiments sociaux ». Mais, d'une façon générale, tout ce qui concerne les « instincts » reste si vague et si controversé, que l'on semble bien n'être encore qu'aux travaux d'approche, les clartés devant venir moins de la psychologie que d'autres sciences biologiques. Puisque, en fait d'affinité spécifique, on est en présence de phénomènes caractérisés, mieux vaut ne pas rendre confus ce qui peut être précis.

En particulier, les tournures verbales qui viennent d'être rappelées prêtent à une équivoque signalée notamment par METCHNIKOFF : il semble que l' « instinct social » implique l'altruisme, et par là les moralistes aussi bien que certains naturalistes philosophes ont établi que la constance de cet « instinct » chez tous les hommes démontrait qu'il devait être le fondement de leur bonheur réciproque...

De même, beaucoup d'auteurs n'ont pu éviter de se montrer préoccupés de savoir quand les activités sociales des individus étaient ou n'étaient pas dans le sens du « progrès » ou du « mieux-être » de leurs semblables. Il y a là un visible empiétement de la morale dans un domaine où elle n'a que faire : le physiologiste ne caractérise pas comme « bonne » ou « mauvaise » la réaction due à une excitation périphérique.

Il ne suffit même pas, pour rester sur un terrain positif, de prendre

---

Référence à METCHNIKOFF dans *Études sur la nature humaine,* pp. 138 et ss.

la précaution de RIBOT qui, mettant la sympathie à la base des « sentiments sociaux », se hâte d'ajouter qu'à ce stade d'origine, la sympathie ne contient aucun élément de bienveillance, mais consiste seulement dans l'existence de dispositions identiques chez deux ou plusieurs individus (συν, avec ; παθος : affection, passion, émotion), plus simplement qu'elle se réduit à un « unisson affectif ». Ce ne sont là que des distinctions verbales qui offrent tous les dangers des transpositions de langage.

Au sens du présent travail, la *notion de l'affinité sociale n'emporte, au contraire, aucune idée morale :* il s'agit uniquement de qualifier UN ÉTAT DE LA SENSIBILITÉ PHYSIQUE DE L'ÊTRE, QUI LE REND SUSCEPTIBLE DE RÉAGIR AUX EXCITATIONS DES AUTRES INDIVIDUS DE LA MÊME ESPÈCE SANS DISTINCTION DE SEXE.

C'est dire que l'affinité sociale tient vraisemblablement plus à la « sensibilité spéciale », correspondant à la faculté d'éprouver des sensations périphériques, qu'à la « sensibilité générale » qui groupe les sensations internes ; il est aisé cependant de concevoir le rôle que pourrait jouer la sensation cénesthésique (sentiment de l'existence personnelle) dans la représentation du semblable.

En réalité, les états affectifs qu'implique la conception morale des « sentiments sociaux » *sont superposés au phénomène réactionnel initial : celui-ci comporte uniquement l'impression de similitude organique*, qui est à la base même de toutes les manifestations de l'affinité spécifique (voir page 52).

Je ne saurais trop insister sur ce point.

Il ne sera pas inutile de noter ici en quoi cette conception de l'affinité sociale diffère des notions mises par GIDDINGS à la base de sa pénétrante induction scientifique.

Pour lui, le point de départ des manifestations de la vie sociale est l'*identité de réaction* (*like response,* le terme *response* étant pris dans le sens de « riposte à une excitation nerveuse ») : ainsi, des enfants préférant tous le bleu parmi diverses couleurs qu'on leur fait voir ; plusieurs spéculateurs vendant leur titres à la suite de la nouvelle d'un désastre politique ou financier. Lorsque les individus ainsi susceptibles de réaction identique acquièrent la perception de leur « ressemblance mutuelle », ils sont dits s'élever à la *consciousness of kind,* la « conscience d'espèce » que GIDDINGS définit ainsi : « The state of consciousness in which a perception of

---

Référence à RIBOT dans *Psychologie des sentiments,* pp 236, 297, 308.

Id. et extrait de GIDDINGS dans *Inductive Sociology,* pp. 3-6 et 57-65, et *Theory of Socialization,* p. 14.

Chap. II. Le milieu vivant et le milieu social.

§ 20. — L'affinité sociale.

resemblance, sympathy and liking, and a desire for recognition are combined » (un état de conscience dans lequel se trouvent combinés une perception de similitude, de sympathie et d'attachement envers autrui, ainsi que le désir de ne pas lui être indifférent).

Il est visible que l'impression *d'identité de réaction* (que l'on rencontrera d'ailleurs dans la suite de mon exposé, notamment §§ 21 et 25) est *consécutive à l'affinité sociale,* et que celle-ci peut exister sans celle-là. La seule impression qu'éveille l'affinité sociale, c'est l'impression de la *similitude spécifique d'organisation,* qui rend possibles les réactions interindividuelles.

Si cette distinction n'avait que la portée d'une controverse théorique, je n'en aurais même pas fait mention; mais les conséquences de la divergence du point de vue initial sont capitales : si l'on part de la notion d'identité de réaction, on est inévitablement amené à ne pas comprendre parmi les phénomènes « sociaux », notamment les rapports qui s'établissent entre individus se considérant comme étrangers l'un à l'autre, par exemple les rapports de maître à serviteur, d'employeur à salarié, ainsi qu'un grand nombre d'autres faits qui impliquent cependant, à toute évidence, des manifestations réactionnelles entre individus.

Il n'est pas moins nécessaire de ne pas confondre l'*affinité sociale* avec l'*imitation,* à laquelle TARDE ramenait toute la vie sociale. D'abord, on sait que cette propriété est commune à tous les êtres, qu'elle est en somme un *proprium* de la matière vivante. LE DANTEC la définit fort exactement en ces termes : « On dit qu'il y a imitation quand il y a ressemblance entre une des parties de l'acte exécuté par l'individu et une des conditions du milieu extérieur dont l'ensemble a déterminé l'activité de l'organisme à un moment considéré. »

Les exemples abondent, notamment dans tous les phénomènes de mimétisme : une chenille qui, éclairée par de la lumière bleue, file de la soie bleue; le turbot qui devient foncé sur un fond brun; la grenouille verte qui devient rousse sur un sol roux; l'individu qui, ayant entendu un son d'une certaine hauteur, le reproduit. (VIGOUROUX et JUQUELIER.)

En fait, il faudrait dénommer cette propriété générale de la matière vivante par un mot plus compréhensif que le terme « imitation » : mettons qu'on la désigne sous le nom de *palinéthie* (πάλιν, de nouveau, à son tour, d'autre part; ἦθος, mœurs, habitudes; ce dernier terme est le seul qui

---

Référence à TARDE, par exemple dans *Les lois de l'imitation,* pp. 76, 80, 82.

Extrait de LE DANTEC et référence à VIGOUROUX et JUQUELIER dans *Contagion mentale,* p. 4.

puisse rappeler l'idée d'adaptation réactionnelle ; on le trouve déjà dans la dénomination même de la science des adaptations [l'éthologie] et l'on verra dans la suite de ce travail qu'il fournit aisément des composés appropriés à l'appellation de divers phénomènes).

Ce qu'on nomme l'*imitation* n'est donc qu'*un cas particulier de la palinéthie*, correspondant à un certain développement mental, qui surajoute des phénomènes psychiques au phénomène initial.

Cela étant, la palinéthie tient évidemment à la sensibilité de l'être, mais ceci n'emporte pas sa confusion avec l'affinité sociale. Vraisemblablement, la disposition palinéthique est un des éléments de l'impression de similitude organique par laquelle un individu perçoit qu'un autre est de la même espèce que lui : mais il est certain que ces deux choses ne sont pas identiques.

Il est, d'ailleurs, tout à fait prématuré de poser ces questions : en disant que l'affinité sociale est un état de la sensibilité physique de l'être, je constate simplement un fait. C'est à l'étude proprement dite de la sensibilité qu'il appartient de le résoudre en ses éléments.

Une chose, en tout cas, est évidente : c'est que l'on n'aboutira à rien, si l'on se contente des *conjectures téléologiques* que l'on a tentées jusqu'ici pour trouver à la vie sociale un déterminisme particulier.

Je dois bien dire à présent quelques mots de ces hypothèses, parce qu'elles sont de nature à influer sur l'idée que l'on peut se faire de l'affinité sociale. La plupart des auteurs se sont ingéniés à montrer que si, dans beaucoup d'espèces, les individus ont entre eux des rapports sociaux, c'est *parce qu'ils en retirent des avantages*. (Avant de reproduire certaines opinions caractéristiques, j'attire de nouveau l'attention sur les réserves énoncées ci-dessus au sujet des termes « instincts sociaux », « sentiments sociaux ».)

Ammon expose avec une netteté particulière ce point de vue : « Les instincts sociaux dérivent de l'instinct de défense. Ils ont pour base la plus grande efficacité de la défense résultant de l'association de plusieurs individus... La vie sociale, dès ses origines les plus rudimentaires, doit avoir été une organisation utilitaire. Si la réunion en masse d'individus d'une même espèce assurait leur sécurité contre leurs ennemis, à l'insu des individus eux-mêmes, la vie sociale a pu se former peu à peu par sélection naturelle, conformément au principe darwiniste... Dans beaucoup d'espèces animales, les individus vivent isolés ; dans d'autres espèces, c'est l'association qui

---

Extrait d'Ammon dans *L'ordre social*, pp. 95, 39, 45.

Chap II. Le milieu vivant et le milieu social. — § 4. — L'affinité sociale.

domine, et la raison en est exclusivement dans les lois naturelles exposées précédemment, selon que, dans telles conditions données, l'isolement ou l'association offrent plus d'avantages à l'espèce en question. »

Il suffit pour montrer la vanité de ces vues finalistes de noter quelques faits d'observation.

Voici, par exemple, un passage suggestif d'un essai posthume de DARWIN :

« Que devons-nous penser de la puissante impulsion qui amène les lemmings, les écureuils, les hermines et d'autres animaux qui ne sont pas régulièrement migrateurs à se rassembler parfois et à s'engager dans une course à travers de grandes rivières, des lacs et même dans les mers, où de grandes quantités périssent, où même il semblerait que tous périssent ? L'impulsion originelle semble venir de ce que le pays est surchargé d'animaux, mais il est douteux que, dans tous les cas, il y ait réellement pénurie d'aliments. Toute l'affaire est inexplicable.

« L'instinct social est indispensable à quelques animaux, il est utile à un nombre plus grand encore pour les avertir rapidement du danger ; il ne paraît être agréable qu'à quelques animaux. Mais on ne peut s'empêcher de penser que cet instinct va quelquefois jusqu'à l'excès et est nuisible. Les antilopes de l'Afrique du Sud et les pigeons voyageurs de l'Amérique du Nord sont suivis d'une foule d'animaux et d'oiseaux carnassiers, qui eussent eu peine à vivre si leur proie eût été disséminée. Le bison de l'Amérique du Nord émigre en si grandes troupes que, lorsque le troupeau arrive à des passages étroits sur les bords des rivières, les premiers sont souvent culbutés dans les précipices et mis en pièces. Pouvons-nous croire, lorsqu'un herbivore blessé retourne vers son troupeau et est attaqué et tué par ses compagnons, que cet instinct très répandu soit de quelque utilité à l'espèce ? »

J'ajouterai quelques observations que suggèrent les renseignements fournis par BREHM sur la vie sociale des singes. (BREHM partage d'ailleurs la manière de voir discutée ici.) Si l'hypothèse que c'est le soin de leur sûreté et de leur défense qui porte les singes à vivre socialement est exacte, il serait normal de trouver que les singes assez forts pour se défendre seuls, vivent isolés ou en petites troupes, et que les singes les plus faibles constituent des troupes nombreuses. Il faudrait, en outre, que l'organisation sociale fût telle que les animaux les plus forts fussent à même de protéger les autres et de les aider.

Extrait de DARWIN dans ROMANES, *L'évolution mentale chez les animaux*, p. 388.

Référence à BREHM dans *Les mammifères*, t. I, Introduction, p. XVII, et « Singes », *passim*.

Or, voici quelques exemples significatifs du contraire : l'orang-outang mâle vit solitaire ; les femelles se rassemblent avec les orangs non adultes et les petits. Les mâles, forts et vigoureux, ne s'associent pas aux autres pour les protéger.

Les gibbons vivent par troupes, ce qui ne paraît pas dû à l'instinct de défense, puisque, si nombreuse que soit la troupe, dès qu'un danger la menace, tous s'enfuient, chacun pour son compte, sans s'inquiéter des autres.

Les macaques, les sajous, les atèles, les callitriches surtout sont à peu près dans le même cas.

Les chimpanzés semblent ne se réunir que pour jouer entre eux, et les arctopithèques seulement pour fuir la solitude, car, d'une part, ils s'enfuient devant l'ennemi et, d'autre part, ils dépérissent dès qu'ils sont privés de la compagnie de leurs semblables.

Chez certains auteurs, l'hypothèse de *l'utilité de la vie sociale en vue de la défense* se complète par une autre, relative à l'influence des sentiments d'attachement nés des rapprochements familiaux consécutifs, dans certaines espèces, aux rapprochements sexuels. (Voir page 48.)

Girod, par exemple, tout en considérant que la raison initiale de la vie sociale a dû être l'intérêt qu'elle présentait pour l'espèce, croit possible, au moins pour les vertébrés supérieurs, « de trouver dans les sentiments familiaux l'origine et l'application des sentiments nécessaires pour maintenir le lien des associations... En effet, quand l'association atteint son maximum de développement, l'organisation générale des familles associées se calque pour ainsi dire sur l'organisation même de la famille supérieure composée du père, de la mère et des jeunes. Une hiérarchie s'indique, que la division du travail marque avec la plus grande netteté... Ainsi, le fort ou les forts prennent peu à peu la direction de l'ensemble ; ils ont conscience de leur supériorité et ils éprouvent par cela même un grand contentement de se sentir secondés et admirés par les faibles groupés autour d'eux. Femelles, adultes, déshérités jeunes encore mal armés pour la lutte, trouvent dans cette force protectrice l'assurance du présent et du lendemain, et les services rendus chaque jour les rattachent par la reconnaissance aux chefs de l'association ».

On se demandera d'abord où sont les *observations* prouvant toutes ces choses ?

Extrait de Girod dans *Les sociétés chez les animaux*, p. 135.

On pourrait, il est vrai, noter que, d'après les renseignements contenus dans BREHM, la plupart des espèces de singes — pour lesquelles, comme il vient d'être rappelé, il n'y a pas concordance entre leurs tendances sociales et l'organisation de la défense commune —, témoignent au contraire de sentiments d'attachement très caractéristiques à l'égard de leur progéniture.

Mais les observations en sens contraire ne sont pas moins significatives. Ainsi, PETRUCCI écrit en parlant des animaux : « On trouve des exemples nombreux chez certaines espèces de mammifères où les femelles, une fois fécondées, s'assemblent d'une part, tandis que les mâles forment un autre troupeau d'autre part. L'association existe et la famille n'existe pas. La famille ne peut donc pas être conçue comme une unité sociale. Ce n'est pas un groupement de familles qui forme la société... La famille n'est pas même une formation intermédiaire, c'est une formation en soi. Elle est quelquefois intégrée à l'association ; elle est quelquefois un dissolvant de l'association. Celle-ci doit donc être considérée comme immédiatement construite sur des unités individuelles et non pas familiales. »

RIBOT partage cette manière de voir.

De son côté, en ce qui concerne les hommes, SCHURTZ, qui a étudié les groupements d'âges (*Altersklassen und Männerbünde*) conclut de l'examen d'un grand nombre de faits : « Man muss aber zwischen Familien- und Gesellschaftsinn scharf unterscheiden; wie ein Körper eines Lebewesens die stärkere Entwicklung eines Organs andere verkümmern lässt, so wird auch die Kraft der einen seelischen Neigung durch die Schwäche der andern erkauft. » (Il faut distinguer nettement entre la tendance familiale et la tendance sociale ; de même que, dans un être vivant, le développement intense d'un organe amène l'atrophie d'autres, de même l'une de ces deux impulsions psychiques ne grandit qu'aux dépens de l'autre.)

D'autres auteurs, encore, chez lesquels on retrouve l'interprétation spencérienne du jeu comme manifestation d'un excès d'énergie greffent, sur l'aspect utilitaire de la vie sociale, le besoin du jeu en commun. J'emprunte à KROPOTKIN le passage suivant : « While many plays are, so to speak, a school for the proper behaviour of the young in mature life, there are others,

---

Référence à BREHM dans *Les mammifères*, t. I, « Singes », *passim*.
Extrait de PETRUCCI dans *Les origines naturelles de la propriété*, p. 226.
Référence à RIBOT dans *Psychologie des sentiments*, pp. 282 et ss.
Extrait de SCHURTZ dans *Altersklassen und Männerbünde*, p. 18.
Id. de KROPOTKIN dans *Mutual aid*, p. 54.

which, apart from their utilitarian purposes, are, together with dancing and singing, mere manifestation of an excess of forces, the « joy of life », and a desire to communicate in some way or another with other individuals of the same or of other species — in short a manifestation of *sociability proper*, which is a distinctive feature of all the animal world » [italiques de l'auteur]. (Beaucoup de jeux servent pour ainsi dire aux jeunes comme apprentissage de leur vie ultérieure, mais il y en a d'autres qui, en dehors de leur objet utilitaire apparaissent avec leur mélange de danses et de chants comme de réelles manifestations d'un excès d'activité, de la « joie de vivre » et du désir d'entrer en rapport de l'une ou l'autre façon avec des individus de la même espèce ou d'une autre espèce ; ce sont, en un mot, des manifestations de cette vraie sociabilité qui est une caractéristique de tout le monde animal.)

Cette opinion pourrait être éclairée par des observations analogues à celles que GROOS a groupées dans deux chapitres de *Les jeux des animaux* et *Die Spiele der Menschen ;* mais il est certainement prématuré de la mettre à la base d'une théorie de l'affinité sociale.

En résumé, dans les conditions actuelles des connaissances, on ne peut conclure autrement que IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE qui écrivait, il y a un demi-siècle, au sujet des phénomènes sociaux : ils « résultent chez les êtres où on les observe, de conditions spéciales d'organisation et d'un mode particulier de vivre, en un mot, de *circonstances propres à ces êtres* » (italiques de l'auteur).

Et ceci montre combien il est nécessaire de *se garder de considérer l'affinité sociale comme une entité biologique particulière.*

Assurément, on peut observer des degrés, ou, pour mieux dire, des « moments » dans les manifestations de l'affinité sociale ; mais on aura soin de ne pas y voir une « évolution », un enchaînement phylétique propre, alors qu'il s'agit seulement d'états généraux de la sensibilité physique. Ce serait une remarque à mettre en tête du chapitre que SUTHERLAND s'excuse de n'avoir pas inséré dans son étude sur l'origine et le développement de l'instinct moral :

« I had written a chapter showing *how radically different must have been the*

Référence à GROOS dans *Les jeux des animaux,* pp. 206 et ss., et dans *Die Spiele der Menschen,* pp. 430 et ss., et pp. 516 et ss.

Extrait de IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE dans *Histoire naturelle générale des règnes organiques,* t. II, p. 299.

Extrait de SUTHERLAND dans *The origin and growth of the moral instinct,* t. II, p. 1.

nervous organisation of the crowds of former days, who gathered in eager zeal to watch the torture of men and women, from that of a cultured lady or gentleman of our own time who would shrink with horror from the thought of witnessing a scene so agonising and would give a fortune rather than be compelled to take any part in what our ancestors undoubtedly enjoyed. » [Les italiques ne sont pas dans l'auteur.] (J'avais écrit un chapitre montrant quelle différence radicale a dû exister entre l'organisation nerveuse des foules primitives qui contemplaient avec avidité la mise à la torture d'hommes et de femmes, et celle d'une dame ou d'un monsieur de notre temps, qui s'épouvanteraient à la seule idée d'être témoins d'un tel spectacle et donneraient une fortune plutôt que d'être contraints à participer à ce qui comblait nos ancêtres de plaisir.)

Avant, d'ailleurs, que ce chapitre puisse être écrit en connaissance de cause, la science de la structure cérébrale, encore en formation, devra avoir achevé l'exploration de plus d'un domaine dont l'existence même est aujourd'hui à peine soupçonnée.

∴

Mais, sans pouvoir être à présent rattachée aux processus physiologiques qui la déterminent, l'affinité sociale est assez nettement définie par les phénomènes réactionnels auxquels elle donne lieu, pour que l'on puisse considérer ceux-ci à part et en coordonner l'investigation en une science particulière.

Cela revient à isoler dans le milieu vivant les individus de même espèce, sans distinction de sexe.

La partie du milieu ainsi détachée par la pensée s'appellera *le milieu social*; *celle des sciences biologiques qui en fera son domaine sera* L'ÉTHOLOGIE SOCIALE *ou, puisque le mot existe déjà,* **la sociologie.**

LA SOCIOLOGIE apparaît ainsi, par la force même des faits, comme étant LA SCIENCE, on pourrait presque dire LA PHYSIOLOGIE DES PHÉNOMÈNES RÉACTIONNELS DUS AUX EXCITATIONS MUTUELLES DES INDIVIDUS DE MÊME ESPÈCE SANS DISTINCTION DE SEXE.

Les rapports de la sociologie avec les autres sciences de la vie apparaissent dans le schéma ci-contre.

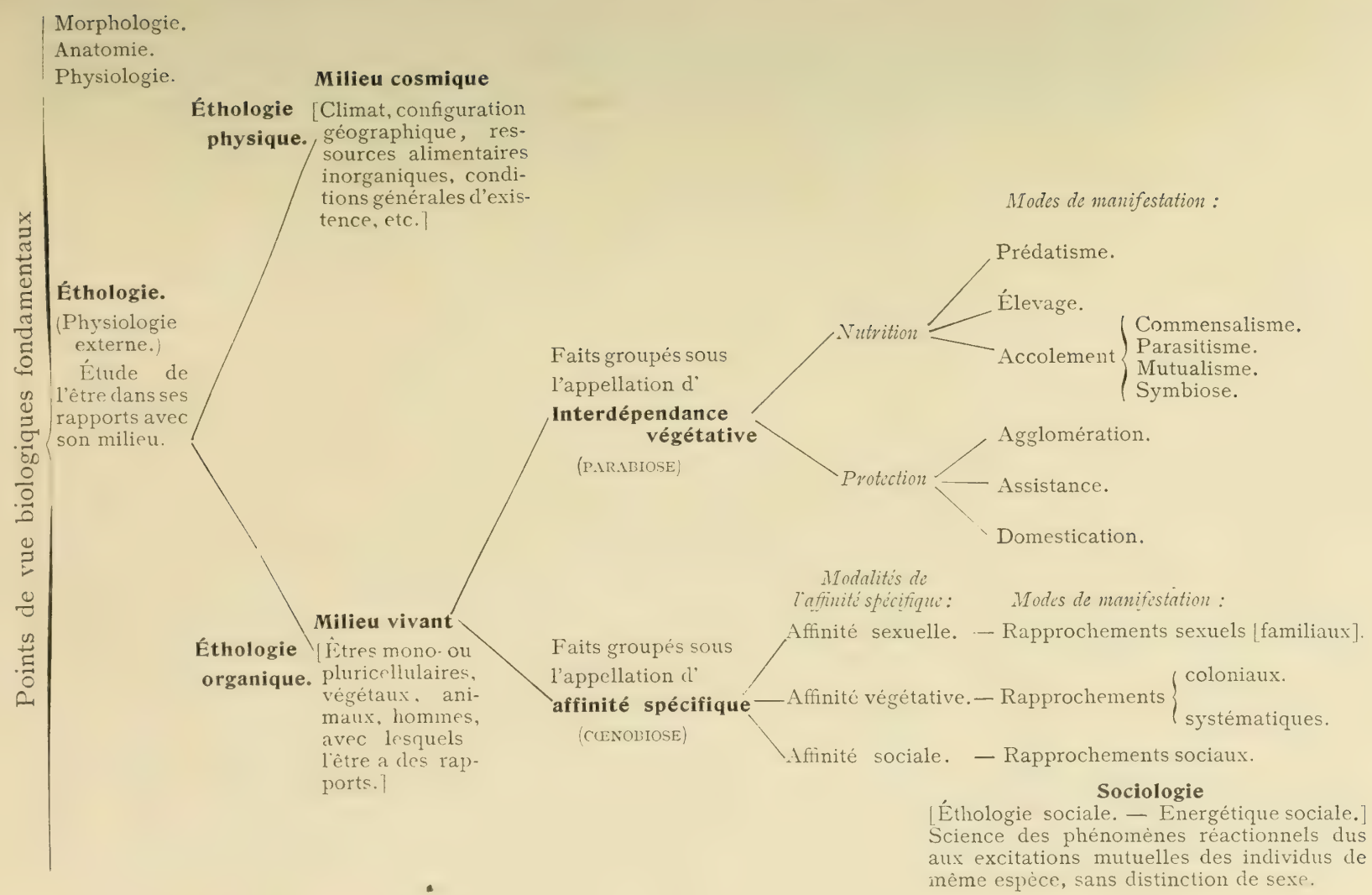
Points de vue biologiques fondamentaux
Morphologie.
Anatomie.
Physiologie.
Éthologie.
(Physiologie externe.)
Étude de l'être dans ses rapports avec son milieu.
Éthologie physique.
Milieu cosmique
[Climat, configuration géographique, ressources alimentaires inorganiques, conditions générales d'existence, etc.]
Éthologie organique.
Milieu vivant
[Êtres mono- ou pluricellulaires, végétaux, animaux, hommes, avec lesquels l'être a des rapports.]
Faits groupés sous l'appellation d'
Interdépendance végétative
(PARABIOSE)
Modes de manifestation :
Nutrition
Prédatisme.
Élevage.
Accolement
Commensalisme.
Parasitisme.
Mutualisme.
Symbiose.
Protection
Agglomération.
Assistance.
Domestication.
Faits groupés sous l'appellation d'
affinité spécifique
(CŒNOBIOSE)
Modalités de l'affinité spécifique :
Modes de manifestation :
Affinité sexuelle. — Rapprochements sexuels [familiaux].
Affinité végétative. — Rapprochements
coloniaux.
systématiques.
Affinité sociale. — Rapprochements sociaux.
Sociologie
[Éthologie sociale. — Energétique sociale.]
Science des phénomènes réactionnels dus aux excitations mutuelles des individus de même espèce, sans distinction de sexe.

Chap. II. Le milieu vivant et le milieu social. — § 5. — L'affinité sociale.

Par cela même qu'elle est une science biologique, la sociologie impose à celui qui s'y consacre, au SOCIOLOGISTE, le souci constant du point de vue, des méthodes et des procédés de travail de la biologie.

Par cela même qu'elle est, parmi les sciences biologiques, une circonscription de l'éthologie, elle assujettit à la conception énergétique des phénomènes observés.

Donc, comme il a été dit plus haut (page 35) et sans que rien doive y être changé : « Puisque l'essentiel est de conserver l'orientation énergétique fondamentale et d'étudier des réactions adaptatives, que la règle soit : *se cramponner à l'individu agissant dans son milieu;* observer des activités plutôt que des résultats d'activités, surprendre la vie dans ses manifestations agissantes, expliquer le passé par le présent. »

Quand je dis « *se cramponner à l'individu agissant dans son milieu* », je vise évidemment le « milieu social » ou, pour parler plus exactement, cette partie de l'ambiance générale qui enveloppe immédiatement l'individu et dans laquelle je disais que l'éthologiste doit « *l'enrober* ». (Voir page 37.) Que l'on se garde surtout de parler du milieu social, c'est-à-dire de concevoir comme une entité unique vague et indéfinie ce qui est un amalgame de facteurs individuels, mieux encore, d'excitations bien déterminées et parfaitement perceptibles à l'analyse. Quand un biologiste parle de l'adaptation de l'être à son milieu, il vise par là les ripostes incessantes que donne *effectivement* l'être aux impressions sensorielles qu'il reçoit des éléments qui l'entourent immédiatement. Pour le biologiste, le milieu n'est donc pas le moins du monde une sorte d'atmosphère dans laquelle se meut l'être : si un enfant, par exemple, accompagne sa famille dans un pays étranger, et que là, tombant malade, il ne quitte pas ses parents, il n'aura en aucune manière subi l'influence du *milieu social* étranger ; car il n'aura aucunement dû réagir contre des excitations nerveuses venant de personnes vivant autrement qu'il n'a l'habitude de faire.

De même, pour le biologiste, le milieu n'existe pas *comme tel,* indépendamment d'un individu donné réagissant contre lui : *on ne peut donc pas, biologiquement, entreprendre la « description d'un milieu social » :* dans ce sens, il s'agit d'une simple manière de parler, car on veut dire simplement : « la description d'un certain nombre de personnes avec leurs façons de vivre ».

Il y a donc un sens vulgaire du terme « milieu » et surtout du terme « *milieu social* ». C'est un peu dans ce sens que l'employait un de ceux que l'observation des relations humaines a le plus vivement attiré,

H. DE BALZAC; dans sa préface à la *Comédie humaine,* il écrivait, dès 1841 : « L'idée de la *Comédie humaine*... me vint d'une comparaison entre l'humanité et l'animalité... L'animal est un principe qui prend sa forme extérieure, ou pour parler plus exactement les différences de sa forme, dans les milieux où il est appelé à se développer. Les espèces zoologiques résultent de ces différences... Pénétré de ce système bien avant les débats (entre E. Geoffroy-Saint-Hilaire et Cuvier) auxquels il a donné lieu, je vis que sous ce rapport la société ressemblait à la nature. La société ne fait-elle pas de l'homme, suivant les milieux où son action se déploie, autant d'hommes différents qu'il y a de variétés en zoologie?... Les différences entre un soldat, un ouvrier, un administrateur, un oisif, un savant, un homme d'État, un commerçant, un marin, un poète, un mendiant, un prêtre, sont, quoique plus difficiles à saisir, aussi considérables que celles qui distinguent le loup, le lion, l'âne, le corbeau, le requin, le veau marin, la brebis, etc. Il a donc existé, il existera donc de tout temps des espèces sociales comme il y a des espèces zoologiques. »

Depuis BALZAC, le sens vulgaire du milieu social n'a fait que s'affirmer davantage par un emploi toujours plus généralisé : c'est devenu un cliché de la conversation de parler aujourd'hui d'un « bon milieu », « d'un milieu intéressant », etc.

On s'en tiendra ici, et le sociologiste devra rigoureusement s'en tenir au sens scientifique. Du milieu social ainsi conçu, on peut dire exactement ce qu'on dit du milieu en général : « L'organisme naît et se développe dans un milieu qui lui est imposé. »

Il suffit, pour s'en rendre compte, de se représenter par la pensée les destinées divergentes de deux garçons venant au monde sensiblement doués des mêmes potentialités d'aptitudes : l'un naît chez des cultivateurs ignorants, pleins de préjugés sur les choses de la vie, ne pouvant ou ne voulant disposer d'aucun moyen de communication avec d'autres hommes plus évolués, n'apercevant pour leur fils d'autre occupation que la leur propre, d'autres façons de s'y adonner que celles consacrées par la routine empirique. L'autre naît, tout à côté, dans des conditions identiques d'ambiance cosmique, mais chez des cultivateurs initiés aux modes modernes de concevoir les choses, familiarisés avec les exigences incessantes du progrès, cherchant les occasions de prendre contact, par des déplacements et des voyages fréquents, avec les personnes dont ils devinent la supériorité, mis par ces fréquentations et par des lectures au courant de toutes

---

Extrait de BALZAC dans *La maison du chat-qui-pelote,* préface, p. 2.

les professions qui peuvent répondre le plus étroitement aux aptitudes de leur enfant. A vingt-cinq ans, l'un et l'autre garçon seront si peu semblables — au point de vue « sociologique », c'est-à-dire au point de vue de leurs rapports avec les autres hommes et de la place qu'ils occuperont parmi eux, — qu'un naturaliste éthologiste en ferait deux variétés distinctes. Les adaptations énergétiques que leur milieu social respectif leur aura imposées, les auront à ce point différenciés.

On conclura de toutes ces remarques que *faire de la sociologie, c'est, à n'en pas douter, faire de l'énergétique sociale* : si ce n'est pas cela, ce ne peut rien être, dans l'état présent des connaissances. Ernest Solvay — pour le citer encore, non parce qu'il est le créateur de cet Institut, mais parce que véritablement ses vues fondamentales éclairent tout le problème — Ernest Solvay a donc raison quand il écrit : « Si l'on veut édifier une sociologie positive, on doit considérer avant tout l'énergie mise en jeu dans l'activité vitale... L'énergétique domine la science moderne. Depuis que l'unification des différentes formes sous lesquelles l'énergie apparaît dans les phénomènes de l'univers a été opérée, on peut dire que l'énergétisme a, en principe, englobé dans son domaine toutes les sciences de la nature. Il n'est pas une action dans l'univers que l'on ne conçoive comme devant recevoir, un jour prochain, son évaluation énergétique, directe ou indirecte. Et les tentatives que nous faisons pour orienter la physiologie et la sociologie dans cette direction ne sont, en somme, que la conséquence logique des indications qui résultent de l'examen du mouvement scientifique moderne, pris dans ses grandes lignes d'ensemble. »

Extrait d'E. Solvay dans *Formules d'introduction*, p. 42.

CHAPITRE III.

Les phénomènes sociaux en sociologie comparée.

---

§ 6. — Sur le terme « social ».

Le terme « *social* » va être si souvent employé dans la suite de ces pages, et il a dans le langage courant des acceptions si divergentes, qu'il est tout à fait indispensable de le préciser, au moment où le domaine des recherches sociologiques vient d'être dégagé de l'ensemble biologique.

Surtout que l'on ne prenne pas ceci pour une dispute de mots.

PASCAL disait que la méthode scientifique exige qu'on n'emploie aucun terme, dont on n'ait au préalable expliqué nettement le sens. Or, il y a, en ce qui concerne les phénomènes relevant de la sociologie, trois façons d'observer ce précepte capital : ou bien, on bannira les mots créés par l'usage et l'on introduira des dénominations nouvelles ; ou bien, on emploiera les mots de l'usage courant en rectifiant leur interprétation, conformément à leur origine et à leur histoire ; ou bien, on adoptera tels quels les sens du langage banal.

De ces trois solutions, la dernière est absurde. A la vérité, il n'y a pas d'autorité légitime en fait de terminologie scientifique, et personne n'a le pouvoir d'imposer des vocabulaires. Mais rien ne prévaut contre cette remarque de POINCARÉ : « Ce n'est pas une chose indifférente qu'une langue bien faite : pour ne pas sortir de la physique, l'homme inconnu qui a inventé le mot « chaleur » a voué bien des générations à l'erreur. On a traité la chaleur comme une substance, simplement parce qu'elle était désignée par un substantif, et on l'a crue indestructible. » A toute réalité doit corres-

---

Extrait de POINCARÉ dans *La valeur de la science*, p. 141.

Chap III. Les phénomènes sociaux en sociologie comparée.

§ 6. — Sur le terme « social ».

pondre un mot, et quand un mot répond à une réalité, il ne faut pas l'appliquer à une autre.

A la première solution — création d'une terminologie nouvelle —, on ne devrait raisonnablement recourir qu'en cas de force majeure et lorsque les ressources de la langue vulgaire sont notoirement insuffisantes. Il n'y a d'ailleurs pas la moindre raison pour que la sociologie échappe à la tendance uniforme des sciences de la nature à se doter d'un arsenal de vocables appropriés aux phénomènes observés.

La seconde solution — emploi des termes usuels dans leur sens originaire et naturel, — s'impose toutes les fois que le choix est possible. Sans aucun doute, le public ne sera pas atteint par ces rectifications : pour lui existe ce que HUXLEY appelle la « prescription » du langage. Mais la sociologie doit aussi se résigner à admettre que ses points de vue, ses recherches et ses résultats ne sont pas davantage l'affaire du public non spécialiste que les points de vue, les recherches et les résultats d'une autre quelconque des sciences biologiques.

Passons donc en revue les emplois du mot « social », pour en retenir celui qui pourrait lui conférer droit de cité en sociologie.

Un grand journal français possède une rubrique régulière intitulée : « La vie sociale ». Un de ses derniers numéros renfermait l'extrait suivant :

LA VIE SOCIALE. — *LES GRÈVES. L'Agence Havas nous communique la note suivante : « Les ouvriers de la Monnaie ont réintégré leurs ateliers. »*

En dehors de cet incident, dont la relation prenait deux lignes des huit grandes pages que comportait le numéro, le rédacteur en chef n'avait apparemment rien noté qui pût se rapporter à la « vie *sociale* » du monde.

Dans le programme d'un parti politique, on trouve l'énumération de nombreuses réformes groupées sous les rubriques que voici : réformes politiques — réformes économiques — réformes agricoles — réformes *sociales,* et cette dernière section comporte des mesures concernant les pensions à accorder aux vieux ouvriers de l'industrie, le droit de grève, la réduction de la journée de travail, la construction de logements à bon marché, etc. Très sincèrement, les *leaders* de ce parti ont considéré que le développement de l'instruction, l'organisation de syndicats de production ou de caisses de crédit agricole basées sur la confiance mutuelle des adhérents, étaient des objets d'ordre « non *social* », et ils les ont fait figurer dans l'une ou l'autre des trois premières rubriques, tandis que l'édification d'habi-

---

Référence à HUXLEY dans *Les problèmes de la biologie,* p. 7.

tations salubres constituait à leurs yeux une réforme spécifiquement *sociale*.

Ces exemples suffisent. Ils témoignent d'un sens très usuel du mot *social*, qui se reflète d'ailleurs dans l'expression « La question sociale ». Les modifications très notables que les applications industrielles des inventions techniques ont amenées, au cours du XIXe siècle, dans la composition professionnelle des populations humaines de la majeure partie de l'Europe et des États-Unis, les rapports nouveaux qui en sont résultés entre les individus composant ces populations, ont fait surgir une série de problèmes, graves en raison de leur urgence et des grands intérêts qui y sont engagés. Cet ensemble de problèmes a apparu comme un tout homogène et concret, et l'on a pris l'habitude d'appeler ce tout « La question sociale ». L'obsession du mot a grandi avec l'obsession de la chose : elle est telle qu'en écrivant ces dernières lignes, — pourquoi ne le dirais-je pas ? — le mot *social* s'est présenté trois fois sous ma plume, alors qu'un instant de réflexion montrait combien il eût été peu approprié. *Da wo Begriffe fehlen...*, disait déjà GŒTHE, qui songeait peut-être aux épidémies de clichés, comme on en vit en France au XVIIIe siècle.

Un des exemples les plus typiques de cet emploi dévié du terme *social* est dans la transaction verbale à laquelle se laissent aller les esprits qui, tout en étant fort sympathiques aux revendications ouvrières de notre temps, veulent néanmoins ne point paraître indifférents aux intérêts des industriels : ils disent alors se placer *au double point de vue économique et social...* Dans un sens analogue, on dira encore à propos du principe de la réparation forfaitaire des dommages causés par les accidents du travail, qu'*il faut que le droit se fasse social.*

Laissons ce verbiage, il est irréductiblement anti-scientifique.

Un sens bien concret du mot se rencontre dans cet extrait des statuts d'une société anonyme : « Le but *social* est de fabriquer et de vendre les engrais chimiques de toute nature. » Le doute n'est pas possible : l'objet de la société n'est bien certainement pas *social* en ce qu'il vise l'élaboration de ces produits spéciaux. On a voulu dire le but *de la société dont il s'agit.* Il y a là simplement l'emploi d'un adjectif substitué à un déterminatif très objectivement désigné, comme dans « la raison *sociale* », « l'avoir *social* », « le fonds *social* ».

Il est à peine besoin de relever la confusion qui fait attribuer la qualification « social » à tout ce qui est humain comme si le « social » s'opposait à « l'animal ».

L'exemple le plus célèbre est le titre que QUETELET donna à son

Chap. III.

Les phénomènes sociaux en sociologie comparée.

§ 6. — Sur le terme « social ».

œuvre principale et que perpétue le socle de la statue élevée à Bruxelles « au fondateur de la physique *sociale* », laquelle était, en somme, une physique humaine ou, en langage moderne, une partie de l'anthropologie éthologique.

La confusion dont il s'agit subsiste d'ailleurs de nos jours : l'hygiène des habitations humaines est considérée par beaucoup comme de l'hygiène *sociale,* tandis que l'hygiène des étables est de l'hygiène animale.

Déjà, à propos de l'éthologie en général, j'ai rapporté (p. 39) quelques erreurs d'optique de cette nature. En ce qui concerne l'hygiène, il va de soi qu'elle peut être privée, publique, professionnelle, mais elle ne deviendrait sociale que si elle prescrivait, par exemple, les précautions à prendre pour éviter des émotions excessives à la vue d'individus dont l'état est de nature à agir sur la sensibilité physique (ivrognes, malfaiteurs, blessés, etc.), ou si elle s'occupait de rechercher dans quelle mesure il est utile pour la santé de l'individu de ne pas vivre isolé de ses semblables. Mais l'hygiène n'est pas plus *sociale* quand elle commande d'éloigner un tuberculeux, parce que ses expectorations pourraient contaminer ses voisins, que quand elle conseille de répandre du pétrole dans les marais pour tuer les moustiques qui véhiculent le microbe de la fièvre jaune.

Un récent livre anglais, *Model Factories and Villages* (Usines et villages modèles), fait fort exactement la distinction : un chapitre est intitulé *Social relations;* on s'y occupe de tout ce qui concerne les relations des ouvriers entre eux, des employeurs et des ouvriers, mais on ne songe pas à y parler de la ventilation des salles de travail, ni des vestiaires pour les ouvriers ou des lavabos pour les ouvrières.

Il est bien évident aussi que toute technique humaine n'est pas *sociale :* elle a plusieurs aspects sociaux, mais comme telle elle peut ne pas être davantage *sociale* que le nid construit par un oiseau ou le pain cuit par une campagnarde pour son ménage.

De même, tout ce qui concerne le travail humain n'est pas *social :* les modifications de la productivité d'un ouvrier sous l'influence de tous les facteurs éthologiques qu'étudie, par exemple, Féré dans *Travail et plaisir* ne sont aucunement *sociales* (durée des repos, influence des poids, économie de l'effort, conditions atmosphériques, etc.).

Où la confusion est la plus marquée, c'est dans les cas, extraordinairement nombreux, où *social* s'applique à la fois aux rapports interindividuels qui s'établissent entre les hommes, et l'on ne sait quelle collectivité humaine, idéale ou réelle, entité ou nation, intervenant avec les attributs souverains d'un pouvoir public ou avec l'autorité morale de l'opinion.

§ 6. — Sur le terme « social ».

GUYAU parle de *socialiser* deux systèmes nerveux; KARL MARX demande la *socialisation* des moyens de production.

Dans leur *Traité de physiologie*, MORAT et DOYON signalent les fonctions de relation (voir pour ce terme page 21 du présent travail) comme étant des fonctions *sociales;* dans le sien, VERWORN demande que les réformes *sociales* soient étudiées à la lumière de la physiologie cellulaire.

Un journal anglais aura une rubrique *Social topics* où il rapportera les réunions mondaines, les mariages en vedette ; un journal français traitera des événements révolutionnaires russes sous le titre de « La crise *sociale* en Russie ».

En droit pénal on tiendra couramment ce langage : « La répression se justifie par la nécessité de la *défense sociale* », et aussi : « Le crime apporte un trouble dans la *vie sociale* des citoyens ». Dans une même phrase on rencontrera les deux acceptions se complétant l'une l'autre : « La manifestation la plus rudimentaire d'une *réaction sociale* contre les actes troublant les *rapports sociaux* est la vengeance privée. » On qualifiera d'acte *antisocial* un crime qui a été commis par une bande de malfaiteurs... associés de longue date et obéissant à une organisation très étroite. FERRI, critiquant le régime cellulaire, écrira que le sens *social* des détenus est déjà atrophié comme le prouve leur crime, et au verso de la même page, il constatera que les mêmes détenus trouvent mille moyens de communiquer entre eux, parce qu'aucun décret ne peut aller contre une nécessité humaine, — laquelle est le besoin de rapports *sociaux*...

Le langage scientifique ne peut, c'est évident, s'accommoder d'une pareille ambiguïté : faire autrement équivaudrait à accepter de désigner par un même terme, en physiologie, l'organe et sa fonction; en physique, une force et son travail; en analyse, une fonction et sa variable. Puisqu'il faut choisir, le mot *social,* conformément à son étymologie (*socius*), est indiqué pour qualifier tout ce qui concerne *les actions et réactions effectivement exercées ou subies par les individus dans les rapports qu'ils ont entre eux sans distinction de sexe :* c'est exclusivement dans ce sens qu'il sera employé ici.

Quant à l'autre acception, elle est d'ordre purement spéculatif et l'on ne peut y recourir que dans le langage métaphysique, ainsi qu'on le verra à la fin de ce travail (voir § 45, *Vue d'ensemble*).

Référence à GUYAU dans GIDDINGS, *Principes de sociologie,* p. 103.
Id. à MORAT et DOYON dans *Traité de physiologie,* p. 399.
Id. à VERWORN dans *Physiologie générale,* p. 631.
Id. à FERRI dans *Sociologie criminelle,* pp. 550 et 551.

Chap. III. Les phénomènes sociaux en sociologie comparée.

§ 6. — Sur le terme « social ».

Inutile de faire remarquer que, dans la définition qui vient d'être donnée, le mot « effectivement » rappelle ce qui a été dit page 64, au sujet du « milieu social » dans le sens proprement biologique.

D'autre part, on sait bien qu'il n'y a pas d'*action* au sens propre du mot, et que ce qu'on appelle ainsi est une réaction motrice répondant à une ou plusieurs sensations anciennes emmagasinées dans le cerveau. Mais au point de vue social, il est utile de conserver la distinction banale de l'acte individuel qui détermine un phénomène réactionnel chez un autre individu.

Ce phénomène réactionnel peut d'ailleurs affecter toutes les formes que l'observation psychologique révèle, suivant que la réaction apparaît au sujet comme réflexe, consciente, ou volontaire.

Enfin, qu'il y ait entre *social* et *sociologique* la même différence qu'entre *vital* et *biologique*, à savoir celle résultant de l'interposition de la lentille scientifique devant le fait observé, nul sans doute ne songera à y contredire.

Tout cela est d'évidence, et il est puéril d'y insister. La seule excuse est dans l'état présent de la « littérature » sur ces questions.

---

§ 7. — Sociologie humaine et sociologie animale.

§ 7. — Sociologie humaine et sociologie animale.

Après cette critique de pure terminologie, une autre mise au point s'impose.

Il a été dit plus haut (voir page 55) que l'affinité sociale qualifie un état de la sensibilité physique de l'être, qui le rend susceptible de réagir aux excitations des autres individus de la même espèce sans distinction de sexe.

Cette forme de la sensibilité implique la coordination des réactions de l'individu en vue de l'adaptation globale de l'ensemble de l'organisme aux sollicitations ambiantes. C'est dire qu'on n'en trouve aucune trace chez les végétaux, où cette coordination n'existe pas.

Quant aux animaux, il est généralement connu que l'affinité sociale se manifeste dans un grand nombre d'espèces. On a coutume d'ajouter que les animaux où elle apparaît sont ceux qui sont réputés « intelligents ».

Il serait tout à fait superflu de soulever ici la vaine discussion des limites de l' « intelligence », de la « raison » et de la « conscience » des animaux. Chacun sait ce qu'on veut dire en parlant d'un animal intelligent.

Or, que l'*affinité sociale s'attache à l'animal intelligent, il n'y a là rien que de tout à fait normal, puisqu'elle est fondamentalement liée à l'évolution de*

la sensibilité physique, c'est-à-dire à l'évolution du système nerveux. Pour réagir envers son semblable, il faut être doté d'un « outillage de reconnaissance » approprié à recevoir l'*impression de similitude organique*, qui est à la base même de l'affinité sociale.

L'apparition du cerveau qui est, suivant l'expression de PHILIPPSON, « par principe l'organe de coordination sensorielle », conditionne donc tout naturellement les manifestations de l'affinité sociale. C'est ainsi que l'on voit apparaître l'affinité sociale dans les formes supérieures des différents groupes, celles-mêmes où se montrent d'autre part, par « convergence d'évolution » (voir page 38), des appareils combinateurs et enregistreurs des réceptions, permettant des réactions individuelles, variables suivant l'expérience de l'individu et le développement de ses centres nerveux. (PHILIPPSON.)

Dans l'évolution générale, il se mêle d'ailleurs une série de facteurs interagissants, au milieu desquels il n'est pas possible pour le moment de dégager des rapports de causalité initiale. Ainsi, plus le système nerveux se complique dans les divers groupes de la série animale, plus la formation de l'individu réclame de temps. D'abord, la période de gestation est en rapport avec le degré manifesté d'intelligence, comme SUTHERLAND le rappelle par la formule suivante :

$$T = M \sqrt[6]{W},$$

dans laquelle T est le nombre de jours de gestation,
W, le poids de l'animal adulte en livres,
M, un coefficient constant pour un même ordre ou une même famille de la série animale, *variable d'après les manifestations d'intelligence.*

Si l'on fait M égal aux nombres ci-après, et que l'on applique la formule aux diverses espèces, on trouve de remarquables similitudes entre les quantitées calculées et les quantités observées.

	Valeur de M :		Valeur de M :
Marsupiaux.	18	Artiodactyles	80
Insectivores	25	Périssodactyles	108
Rongeurs	35	Proboscidiens	139
(Léporides ; 24)		Singes	120
Carnivores	41	Hommes.	126

Références à PHILIPPSON dans *L'autonomie et la centralisation dans le système nerveux des animaux*, pp. 186 et 190.

Extrait de SUTHERLAND dans *Origin and growth of the moral instinct*, p. 101.

§ 7. — Sociologie humaine et sociologie animale.

Appliquant l'une de ces valeurs, par exemple M = 41 chez les carnivores, on obtient :

	Durée de la gestation en jours.			Durée de la gestation en jours.	
	Calculée.	Observée.		Calculée	Observée.
Chat	55	55-56	Putois	55	51-60
Chat sauvage	65	65	Glouton	87.7	90
Lynx	66.5	70	Martre	57	63
Léopard	94.7	90	Blaireau	77.1	84-105
Puma	95.5	96	Raton	64.4	63-70
Tigre	108	100-105	Ours brun	187	180
Lion	113	110	— polaire	199	210
Belette	36.5	35	Chacal	68.7	63
Furet	44	42	Loup	85.2	70
Outre	67	63	Renard	65	63

Outre la durée de la gestation, la période d'élevage varie en raison de la complexité du système nerveux. On sait que, s'étendant déjà sur plusieurs semaines chez les carnivores, elle atteint six à dix ans, sinon davantage, chez certaines espèces de singes.

Or, *l'élevage implique évidemment la reconnaissance des jeunes par les parents,* c'est-à-dire que le développement même du système nerveux apporte avec lui les mécanismes de la sensibilité physique, qui rendent possible la pleine formation de l'individu.

Cette interdépendance des phénomènes d'évolution, — dans lesquels il faudrait comprendre encore, d'une part, les processus de pure régulation physiologique et, d'autre part, ceux de pure expression psychique, — est trop complexe pour être étudiée ici : elle s'écarte d'ailleurs de l'investigation sociologique proprement dite.

Elle montre seulement que *la faculté de percevoir inter-individuellement la similitude spécifique d'organisation, marche de pair avec ce que l'on nomme les manifestations de l'intelligence, c'est-à-dire avec la complexité du système nerveux.*

On aperçoit bien qu'au point de vue particulier de l'affinité sociale, ceci n'implique aucunement que le développement intellectuel entraînerait *nécessairement* celui de l'affinité sociale : les éléments de la sensibilité physique sont trop nombreux et les facteurs de son évolution trop variés, pour que l'on puisse établir des connexions aussi étroites. Tout ce qui paraît expliqué, c'est la raison pour laquelle l'affinité sociale *n'apparaît que* chez des animaux réputés intelligents.

Il n'en résulte pas davantage que plus l'espèce serait avancée intellectuellement, plus parfaits seraient chez elles les phénomènes sociaux : on ne saurait, d'ailleurs, démontrer une telle corrélation, vu qu'il n'existe pas de

mètre assez précis de l'intelligence pour servir à différencier les espèces, et moins encore de mètre sociologique pour servir à déterminer la « supériorité » ou l'« infériorité » des formes de l'activité sociale dans l'une ou l'autre espèce.

§ 7. — Sociologie humaine et sociologie animale.

* * *

Il est à peine besoin de dire que l'homme étant l'être chez lequel le système nerveux a atteint la structure la plus complexe, tous les phénomènes qui tiennent à la sensibilité physique s'affirment chez lui avec plus de netteté que dans toute autre espèce.

Mais il y a eu davantage, et l'*évolution du système nerveux de l'homme a déterminé des phénomènes caractéristiques au point de vue sociologique.*

Grâce, en effet, au développement de ses centres cérébraux, l'homme a acquis une aptitude particulière à modifier ses conditions d'existence. Les associations multiples que les sensations peuvent former dans son cerveau, ont fait de lui l'animal le plus abstracteur, ou si l'on veut, le plus inventeur. Pour ne parler que d'une des inventions humaines, celle du feu, on peut dire que ses conséquences ont été infinies : au seul point de vue végétatif, la cuisson des aliments et la possibilité de se chauffer, ont permis à l'homme une acclimatation quasi-universelle, tout en amenant des modifications jusque dans sa conformation céphalique : « le prognathisme a diminué, parce que les muscles masticateurs n'ont plus eu besoin d'être aussi puissants » (HOUZÉ).

Chaque altération dans les conditions d'existence a nécessité des adaptations nouvelles et, pour rendre ces adaptations possibles, l'évolution de la sensibilité physique a dû être, si l'on peut dire, toujours tenue « en haleine ».

Or, plus l'homme artificialisait ainsi ses conditions d'existence, *plus chaque individu devenait, pour sa formation intégrale, dépendant des autres,* car eux seuls pouvaient lui « enseigner ce qu'il ne savait pas ».

Et, cette dépendance s'est trouvée tant à la fois facilitée et accentuée par un autre fait caractéristique de l'évolution humaine, à savoir l'apparition du centre nerveux de la parole. Bien qu'il ne soit pas nécessaire de se demander ici comment cette acquisition a pu se produire, je rappellerai

---

Extrait de HOUZÉ dans *Pourquoi et comment perdons-nous la troisième molaire?* p. 6.

Chap. III. Les phénomènes sociaux en sociologie comparée.

§ 7. — Sociologie humaine et sociologie animale.

l'hypothèse de ROMANES, qui l'a d'ailleurs en partie empruntée à DARWIN. On observe que les singes, qui ont entre eux des rapports sociaux réguliers, se servent beaucoup de la voix pour se faire des signes. L'ancêtre de l'homme, plus humain que simiesque, présumé vivre en troupes ou tribus, comme les singes cynocéphales Hamadryas d'Abyssinie, aurait déjà été en état de communiquer à ses semblables ses idées élémentaires nées des sensations perçues, autant au moyen des gestes et des expressions du visage que par les signes vocaux. Il a pu suffire que le sens supérieur de la vue ait attiré l'attention de ces êtres sur les mouvements de la bouche dans l'exécution des signes, pour que l'évolution de la faculté du langage articulé fût déterminée.

Quoi qu'il en soit, *la sensibilité physique de l'être devait être déjà fort accentuée du côté de l'affinité sociale, lorsqu'elle a donné lieu à la réaction nouvelle de la parole.*

Or, dès le moment où la parole a été possible, *le langage articulé, qui s'est peu à peu formé, a créé un lien éminent d'interdépendance sociale entre les individus.* Se développant, en effet, concurremment avec les hémisphères du cerveau, il a permis à l'intelligence humaine de devenir la véritable gardienne des acquisitions de l'espèce. Assurément, en effet, l'animal intelligent privé de la parole, peut transmettre à ses semblables le résultat, enregistré dans sa mémoire, des expériences auxquelles il adapte sa conduite : comme le dit REID, « *Traditional knowledge* is common enough among the higher animals and forms no inconsiderable part of their mental equipment ». (*Des connaissances traditionnelles* sont chose commune chez les animaux supérieurs et elles constituent une partie appréciable de leur mentalité.) Mais l'animal ne possède pas d'autre moyen de transmettre « ses connaissances » à ses semblables que l'imitation, la contagion répétitrice, — certains ajouteraient l'hérédité d'habitudes acquises transformées en instincts, mais cela n'importe pas ici. *L'homme, au contraire, possède dans le langage l'outil par excellence de « transmission des abstractions ».*

Se compliquant graduellement, le langage a pu se faire le dépositaire des expériences essentielles de l'espèce, dans la mesure où se réalisaient les possibilités mentales des individus, tout en déterminant par là même l'évolution ultérieure de celles-ci.

De plus en plus ainsi, *l'homme est devenu l'animal qui se forme par les autres individus de son espèce.* Sa sensibilité physique s'en est trouvée modifiée : la

---

Référence à ROMANES dans *L'évolution mentale chez l'homme, passim* et notamment pp. 418 et ss.

Extrait de REID dans *The Principles of Heredity*, p. 229.

§ 7. — Sociologie humaine et sociologie animale.

plupart de ses instincts primaires ont pu entrer en régression. « Plus un être est destiné à apprendre durant sa vie, moins il est pourvu à sa naissance d'instincts, d'adaptations organiques spéciales » (BALDWIN). Il est à peu près permis de dire qu'ainsi *l'homme est devenu l'animal dont l'instinct primaire unique est la tendance à pouvoir apprendre,* ou encore que sa sensibilité a évolué de telle manière qu'il tend instinctivement à chercher de nouvelles sensations.

Au point de vue particulier de l'affinité sociale, cette évolution de la sensibilité a déterminé chez l'homme UNE NÉCESSITÉ SPÉCIFIQUE DES AUTRES INDIVIDUS, PLUS CARACTÉRISÉE QUE DANS AUCUNE AUTRE ESPÈCE : car, d'une part, dans le langage se trouvaient condensées les traditions mentales, c'est-à-dire celles-mêmes qui constituent le trait distinctif de l'homme dans la série animale, et, d'autre part, l'acquisition aussi bien que l'usage du langage impliquaient des relations sociales

SPILLER dit fort exactement à ce sujet : « If we cut ourselves off from others, we bid adieu to every vestige of culture, and we become houseless, clothesless, languageless, artless and scienceless animals. The ape is in this position, and hence we must expect nothing deep or far-reaching from him. A cultured man is fed by the many rivers which hurry down the mountains of time, while an ape has to rely on his mother-wit solely » (Si nous nous isolons de nos semblables, nous disons adieu à toute trace de culture, et nous devenons des animaux sans abri, sans vêtement, sans langage, sans art et sans science. C'est la situation du singe, et c'est pourquoi nous ne devons rien attendre de profond ni de marquant de sa part. Un homme cultivé est littéralement alimenté par les innombrables torrents qui se précipitent des collines du passé, alors qu'un singe n'a d'autre ressource pour se former que l'intelligence de sa mère.)

En ce qui concerne particulièrement le langage articulé, HOUZEAU en dégageait le rôle dans ces termes :

« N'ayant rien de plus que les grands mammifères, l'homme nous rappelle, dans son premier état sauvage, les animaux qui vivent près de lui. Dans ces conditions, la première langue, en supposant qu'il n'y en eût d'abord qu'une, a dû prendre pour se former des centaines de générations. A mesure que la continuité a pu s'établir d'une manière plus complète, les progrès

---

Extrait de BALDWIN dans *Interprétation sociale et morale des principes du développement mental,* p. 61.

Extrait de SPILLER dans *The mind of man,* p. 464.

Extrait de HOUZEAU dans *Les Facultés mentales des animaux,* t. II, p. 654.

§ 7. — Sociologie humaine et sociologie animale.

des sociétés humaines ont été plus rapides. C'est cette continuité qui nous fait ce que nous sommes. Notre faiblesse de départ se voit dans le peu que l'individu ajoute de lui-même, au prix de tout ce qu'il reçoit par communication... Or, cette continuité dans les traditions, d'où résulte la faculté de progrès et de culture incessants, n'est possible que par le moyen de l'écriture et par conséquent du langage... C'est grâce au langage et à son corollaire, l'écriture, que les observations et les pensées de chaque homme sont acquises à la masse, et au lieu de se perdre, s'ajoutent au fond commun de l'humanité. Le trésor des connaissances si difficile à amasser ne périt plus avec l'individu. Le nouveau venu n'a pas à recommencer tout depuis la base. »

Si l'on voulait une confirmation positive de ces vues, il suffirait de lire la description du cas fameux du *Sauvage de l'Aveyron*, ce muet de 12 ans trouvé, à la fin du XVIIIe siècle, nu et isolé dans les bois de la Caune (France), où il avait vécu sans contact avec les autres hommes.

On y verrait à chaque page ce que l'absence de formation par les semblables peut faire d'un être humain, et comment le fait de n'avoir point éduqué son affinité sociale pouvait même mettre obstacle chez lui à la manifestation du plus impérieux besoin de l'espèce.

Un cas analogue est rapporté par IRELAND : un individu ayant passé sa jeunesse enfermé ne pouvait dire que des lambeaux de phrases, que lui avait apprises celui qui lui apportait sa nourriture; il considérait les objets inanimés comme vivants, les choses de la nature comme l'œuvre des hommes, etc.

Ces exemples se ramènent, en définitive, à ce fait biologique fondamental que l'organe s'atrophie faute d'usage : ce n'est que s'ils sont appelés à répondre à des appels fréquents que les centres nerveux acquièrent toute leur aptitude fonctionnelle; si l'individu humain ne provoque pas la ramification des voies nerveuses nécessaires à ses associations de sensations, il reste un être mentalement nul. *Or, il ne peut créer cette ramification que par l'inter-communication avec les autres hommes.*

La nécessité spécifique des autres individus de son espèce, qui caractérise l'homme, varie d'ailleurs en raison même de sa sensibilité et de la variété des adaptations auxquelles il s'assujettit. A mesure que les inventions se sont multipliées, la somme des acquisitions accumulées dans la

---

Référence à IRELAND dans *Tenicheff, Activité de l'homme*, p. 52.

§ 7. — Sociologie humaine et sociologie animale.

connaissance humaine et transmissible par la parole ou l'écriture, est devenue immense; en même temps, les conditions d'existence, incessamment modifiées par les applications techniques de ces inventions, se sont diversifiées à l'infini.

Cette complexité croissante du milieu au sein duquel l'homme doit vivre, nécessite de sa part une sensibilité de plus en plus affinée : si, pour quelque raison que ce soit, incapacité congénitale, impossibilité d'éducation par manque de temps ou de ressources, etc., il ne devient capable que d'un nombre limité de réactions, tout se passe pour lui comme si son milieu ne se composait que d'un nombre également limité de facteurs d'excitation.

Je conviendrai d'appeler « *Primitifs* » *les hommes qui, par rapport à la complexité mésologique la plus grande réalisée à une époque déterminée, sont restés à un stade élémentaire de développement de leur sensibilité, ou, si l'on veut, de leur potentialité réactionnelle. J'appellerai, au contraire,* « *Civilisés* » *ceux qui ont mis cette potentialité à l'unisson de la variété des excitations ambiantes.*

C'est dire que *les Primitifs n'ont pas de localisation géographique.* Quelques ethnographes observateurs ont déjà mis cette vérité en évidence, en se plaçant au seul point de vue des mœurs et des habitudes étudiées extérieurement. Il y a déjà longtemps, par exemple, que QUATREFAGES écrivait : « La civilisation est un fait exceptionnel au milieu même des populations les plus privilégiées : celles-ci ont eu et ont encore sur leur propre territoire leurs représentants sauvages. »

C'est dire aussi que, loin de voir dans les hommes, « l'Humanité », sorte de conglomérat ou de masse cohérente, il faut se figurer un échiquier immense, garni de pièces de valeurs diverses, ayant des capacités d'activités pouvant être aussi peu semblables que celles qui, dans le jeu d'échecs proprement dit, différencient le cavalier du simple pion. Ces différences de *valeurs sociales* — le mot ne serait pas déplacé dans le jeu lui-même — tiennent, pour le cavalier et le pion, d'une part, aux formes que l'ébéniste y a sculptées, d'autre part, à la règle qui les interprète. Pour chaque homme, aussi, la formation est double : il doit une partie de lui-même à un *quid proprium* congénital et une autre partie à l'éducation sociale, c'est-à-dire surtout à ce qu'il s'est assimilé des organisations transmises par la continuité de la tradition verbale ou écrite.

C'est l'ensemble de cette personnalité, plus exactement c'est l'organe qui

---

Extrait de QUATREFAGES dans *Histoire des races humaines*, p. 335.

Chap. III. Les phénomènes sociaux en sociologie comparée.

§ 7. — Sociologie humaine et sociologie animale.

la coordonne et la dirige tout entière, le cerveau, qui est ainsi devenu, chez les hommes, le champ de prédilection des variations biologiques : innombrables sont les degrés de l'évolution des centres nerveux et les combinaisons d'interdépendance qui en résultent ; éminemment variables la densité et la distribution des cellules corticales ; variée à l'infini la trame des fibres d'associations, — pour chacun des êtres humains qui se sont succédé et continuent à se succéder. Et combien inégales aussi la quantité et la nature des acquisitions transmises, que chacun a pu incorporer !

On se représente, alors, le jeu inouï de réactions interindividuelles qui doit résulter des rapprochements d'êtres si divers et des enchevêtrements de toutes ces activités, se heurtant, se contrariant ou se fondant en des synergies harmoniques, s'exaltant ou se diminuant mutuellement, se cherchant ou se fuyant, et dégageant, malgré ce tohu-bohu apparent, l'impression irrésistible de l'ordre et de l'arrangement prédéterminés !

∴

Il résulte à l'évidence de tout ce qui précède que l'on se trouve aujourd'hui devant un fait de divergence d'évolution qui peut être ainsi défini :

La sensibilité physique a évolué de telle manière chez l'homme que l'affinité sociale s'y présente comme une nécessité spécifique absolue des autres individus de l'espèce ; chez les autres animaux, cette nécessité n'est que relative.

Il convient donc de donner à l'affinité sociale des hommes un nom particulier, permettant de la distinguer dans la terminologie.

Nulle appellation ne conviendrait mieux que ce mot si français de *sociabilité*, dont la forme même évoque parfaitement *l'aptitude humaine à l'empreinte sociale :* mais, couramment, le terme est appliqué aux animaux : il n'est pas un ouvrage consacré à la sociologie animale qui n'en fasse un usage constant. A peine de créer un terme nouveau, il faudra donc rectifier le sens et *réserver la sociabilité aux hommes.*

Quant aux animaux présentant l'affinité sociale, ils seront dits *allophiles* (ἄλλος, autre ; φίλος, ami). Cette solution me paraît décidément préférable à une autre à laquelle j'avais songé d'abord, et qui consistait à introduire une appellation spéciale pour les hommes. En grec, ὁμιλέω veut dire être ou vivre avec, frayer, rechercher la société, et ὁμιλητός signifie sociable.

Chap. III. Les phénomènes sociaux en sociologie comparée.

§ 7. — Sociologie humaine et sociologie animale.

Donc, si l'on voulait, l' « homilétisme » désignerait parfaitement l'affinité sociale propre aux hommes.

De toute façon, un choix s'impose, car on est ici à un carrefour scientifique; si l'on ne prend pas toutes les précautions nécessaires, on perdra la route.

Tous les observateurs se trouvent contraints à ce choix et à reconnaître aux manifestations sociales des hommes une signification distincte.

Il suffira de rappeler quelques opinions caractéristiques.

J.-C. Houzeau observe que « les sociétés d'insectes, d'oiseaux et de mammifères ont, dans chaque espèce, un seul et même caractère. Si l'on se borne aux traits généraux, sans descendre dans les détails, ni dans les dispositions locales, on peut dire que quiconque a examiné un nid de fourmis rouges, a vu tous les nids de cette espèce de fourmis. Tous, en effet, se ressemblent intimement. Ils sont organisés d'après un même type, et ne forment qu'un seul et même tableau. Il en est de même pour toute autre espèce animale. Une société d'abeilles est partout ordonnée suivant un même plan. Un village de castors a partout le même aspect et le même caractère. Mais quand nous considérons, au contraire, l'espèce humaine, nous observons des sociétés de différents modèles. »

Houzeau établit donc le critérium de distinction dans la perfectibilité qu'il attribue, au surplus, dans un autre passage, à la continuité intellectuelle propre aux hommes

Lameere, dans ses *Associations biologiques,* dit qu'un domaine spécial commence « là où les organismes associés ont conscience de leur état social et que ce phénomène ne se présente que pour l'homme ».

De leur côté, Morat et Doyon écrivent dans leur *Traité de physiologie :* « L'instinct dirige non seulement la vie individuelle des animaux, mais aboutit chez nombre d'entre eux à des organisations sociales ayant quelque analogie avec les sociétés humaines .. L'homme, lorsqu'il est témoin de ces actes, les rapproche volontiers de ceux par lesquels se manifeste sa propre intelligence. La similitude des effets l'induit à admettre une similitude entre les procédés psychiques d'exécution. Mais cette dernière n'est qu'apparente. Il suffit de mettre l'animal en présence de difficultés que la raison humaine résoudrait facilement, pour s'assurer de la différence qui existe entre elle et l'instinct. »

De telles considérations soulèvent les problèmes insolubles de la Conscience et de la Raison, et donnent certainement une base trop fragile à la distinction qui nous occupe.

Allant plus loin encore dans cette voie, le *Text-Book of Sociology*, que Dealey et Ward viennent de publier, s'ouvre par cette déclaration « que les phénomènes sociaux chez les animaux sont différents de ceux des hommes, parce que les premiers sont « instinctifs et naturels » tandis que les seconds sont « rationnels et artificiels » : par suite, l'homme n'est pas « naturellement » un être social, puisque les rapports sociaux ne sont nés chez lui que comme des produits de sa raison, voulus par lui en raison des avantages qu'ils lui procuraient ». (« Man is not *naturally* a social being ; human society is purely a product of his reason and arose by insensible degres, *pari passu* with the development of his brain. In other words, human association is the result of the perceived advantage which it

---

Extrait de Houzeau dans *Les facultés mentales des animaux,* p. 501.
Id. de Lameere dans *Les associations biologiques,* p. 1.
Id. de Morat et Doyon dans *Traité de physiologie,* t. II, p. 443.
Id. de Dealey et Ward dans *A Text-Book of Sociology,* p. 1.

Chap. III. Les phénomènes sociaux en sociologie comparée.

yelds and came into existence only in proportion as that advantage was perceived by the only faculty capable of perceiving it, the intellect. For these reasons, human society is generically distinct from all animal societies. It is essentielly rational and artificial, while animal association is essentially instinctive and natural. »

§ 7. — Sociologie humaine et sociologie animale.

On voit aisément combien cette manière de présenter les choses aboutit à créer un abîme entre les phénomènes sociaux des animaux et ceux des hommes : dire qu'ils sont *generically distinct*, c'est établir entre eux des différences *qualitatives*; dire, comme cela a été exposé plus haut, qu'ils sont dus à une simple divergence d'évolution, c'est reconnaître que les différences sont seulement *quantitatives*. Donner à des manifestations sociales que l'observation différencie ainsi quantitativement, deux appellations distinctes, — animaux « allophiles », hommes « sociables », — c'est simplement, pour la facilité des exposés et la clarté du langage, qualifier « autrement » des choses que l'on sent et que l'on voit « autres » dans la réalité.

* * *

Une conséquence importante pour la sociologie apparaît ici. C'est que *la sociologie comparée des hommes et des animaux ne pourra pas éclairer la sociologie humaine « comme telle »*.

Je voudrais beaucoup que l'on ne se méprît pas sur la portée de cette phrase : j'y insiste donc.

La sociabilité propre aux hommes n'étant qu'un aspect de l'affinité sociale, il est bien évident que l'on va découvrir chez les hommes, surtout chez les hommes dits « primitifs » (voir page 79), une quantité de manifestations sociales analogues à celles que dégagera l'observation des animaux : ainsi, J. C. Houzeau a esquissé une sociologie comparée de l'homme et l'animal. Il s'agit, on le devine, de son ouvrage sur *Les facultés mentales des animaux comparées à celles de l'homme*. La première partie est consacrée à l'*Automate*, la deuxième à l'*Être intelligent*, la troisième à l'*Être sociable* : voici la table des matières de cette dernière partie. Je ne donne les détails que pour la troisième section, intitulée *Sociabilité;* la première section concerne le langage; la seconde, la famille.

Chapitre Ier : Formation des sociétés :
Fait de la sociabilité; groupe; nature du lien social; castes.

Chapitre II : Effets de la vie sociale :
Assistance; amour de l'espèce; dévouement au groupe; services mutuels que se rendent les espèces; organisation et discipline; contagion morale; architecture sociale.

Chap. III. Les phénomènes sociaux en sociologie comparée.

§ 7. — Sociologie humaine et sociologie animale.

Chapitre III : Différents états de société :
L'homme primitif; état sauvage; état patriarcal nomade; état patriarcal fixé et naissance de l'agriculture; milieux primitifs; état barbare; état semi-policé; état civilisé.

Chapitre IV : Traits communs dans le développement social :
Coutumes diverses; navigation primitive; analogies scientifiques; légendes; remarques générales.

Chapitre V : Rapports entre les membres d'une société :
Salut et affirmation; marques de respect; deuil; soins funéraires; note sur les pratiques ascétiques.

Dans la plupart de ces chapitres, HOUZEAU compare les observations faites chez les animaux et celles faites chez les hommes.

A trente ans de distance, a paru un second ouvrage de sociologie comparée : *Mutual Aid,* de P. KROPOTKIN. Le titre en dit le contenu, qui va se préciser encore par cette analyse de la table des matières :

L'aide mutuelle chez les animaux; — chez les sauvages; — chez les barbares; — dans la cité médiévale; — à l'époque actuelle.

Le livre s'ouvre par des observations d'aide mutuelle chez les nécrophores; il se termine par une note sur les *Boerenbonden,* syndicats agricoles des Flandres belges.

Or, que renferment ces deux ouvrages de sociologie comparée anthropozoologique? Des rapprochements du plus réel intérêt sur les *formes élémentaires* des rapports sociaux. Que pourraient-ils contenir davantage, — si, bien entendu, on ne veut point être dupe des métaphores sur la Cité des abeilles, et sur « la pensée unique, quoique diffuse, qu'est une fourmilière » ? (ESPINAS, *Sociétés animales,* p. 533.) Rien, — puisque c'est par *ses formes élémentaires* seulement que l'affinité sociale existe à la fois chez certains animaux et chez l'homme : en tant que « sociabilité », elle n'existe pas chez les premiers; l'étude comparée en est nécessairement stérile.

Il suit encore de là, que si l'on adopte en sociologie la méthode logique qui consiste à aller du simple au composé, les faits sociaux primaires ne seront pas, dans l'ensemble, fournis par la sociologie comparée anthropozoologique, mais plutôt par la sociologie comparée purement humaine : un sentiment social aussi complexe que « la confiance », n'aura pas son homologue simple chez les animaux, mais chez des hommes à sociabilité peu développée; une combinaison sociale aussi puissante qu'un trust, sera comparable à une autre forme d'association humaine, non pas à une fourmilière. Si l'on veut chercher dans la sociologie animale le phénomène correspondant à une coopérative de consommation et que l'on apporte un cas de

Chap. III. Les phénomènes sociaux en sociologie comparée. — § 1. — Sociologie humaine et sociologie animale.

symbiose, on tombe donc dans ce que j'ai signalé plus haut (p. 52), dans l'analogie métaphorique, pour ne pas dire dans le ridicule.

Cela n'est pas du tout pour réduire, mais au contraire pour agrandir, en le délimitant effectivement, le domaine de la sociologie comparée anthropo-zoologique. Car, justement, comment découvrir, dans un phénomène social humain, ce qui est élémentaire et ce qui est surajouté, sinon en recherchant le phénomène correspondant dans l'animalité sociale? Et qui niera que dans l'état où se trouvent aujourd'hui les conceptions et la terminologie sociologiques, de telles mises au point s'imposent?

Que l'on s'en tienne donc *à ce qui est.* L'affinité sociale n'existe pas chez tous les êtres; — ceux chez lesquels elle existe, ne la manifestent pas au même degré; — pour des raisons de fait, elle se présente chez les hommes sous un aspect particulier.

Avec ce programme, la sociologie comparée anthropo-zoologique a une tâche assez vaste et assez urgente pour ne pas rêver d'expansions téméraires.

DEUXIÈME PARTIE

L'ANALYSE SOCIOLOGIQUE

CHAPITRE IV.

Les sources et la méthode.

Le domaine sociologique couvrant un ensemble très complexe - l'ensemble des phénomènes réactionnels auxquels donnent lieu les relations entre les individus de même espèce sans distinction de sexe (p. 62) —, il est nécessaire d'organiser systématiquement l'investigation de ce domaine.

On se reportera utilement ici à ce qui a été dit antérieurement au sujet de la méthode générale en éthologie (p. 35) et, par là même, en sociologie (p. 64). Les règles particulières dérivent de ces principes généraux : elles seront ramenées à ces six points de vue :

L'observation directe;
L'expérimentation;
L'observation indirecte;
Le procédé statistique;
La méthode de concordance;
La doctrine actualiste.

---

§ 8. — L'observation directe.

§ 8. — L'observation directe.

L'observation directe implique l'étude personnelle du phénomène dans la réalité même, — « personnelle » s'entendant aussi bien de l'investigateur en personne que de ceux qu'il aurait disciplinés à le remplacer.

La « réalité », pour les animaux allophiles, doit être de préférence la « vie libre », l'animal en captivité ou domestiqué ayant dû subir des modifications éthologiques; néanmoins, dans ces deux cas, l'observation peut n'être pas moins utile, en tant qu'elle se rapporte à ce milieu spécial.

§ 8. — L'observation directe.

Pour les hommes, toutes les conditions sont favorables, si l'on prend soin de les décrire dans tous leurs détails.

A ce propos, il est bon de se souvenir que tout en détachant nettement le point de vue sociologique, c'est-à-dire « réactionnel » des phénomènes interindividuels, on doit avoir égard à l'ensemble des circonstances qui les accompagnent. Les hommes agissent et réagissent les uns à l'égard des autres sous l'impulsion de tendances, disons de « besoins » divers, et chacun de ces besoins conditionne différemment le processus sociologique. Si l'on analyse les phénomènes sociaux auxquels donne lieu l'agglomération de nombreux individus en une foule déterminée, il faudra savoir s'ils sont mus par le sentiment religieux, par exemple, ou par la simple curiosité : tout en restant identique à lui-même, le phénomène social n'en prendra pas moins dans les deux cas des aspects différents. De même, si les individus considérés sont des Australiens, des paysans, des intellectuels ou des philanthropes; — s'ils sont de telle race, de tel pays, de telle profession, etc., etc. En d'autres termes, l'observation sociologique, comme toute observation scientifique, demande à être « située » dans le temps et dans l'espace.

Quand je parlais à l'instant de « la réalité », j'entendais viser également la réalité *anormale*, car c'est devenu une des méthodes familières aux biologistes de recourir à l'observation des manifestations morbides pour éclairer les manifestations normales : la pathologie et la tératologie acquièrent par là toute leur portée scientifique.

Il est de toute nécessité de se prémunir contre l'*égomorphisme*, c'est-à-dire contre l'*interprétation des phénomènes par les raisons d'être ou les mobiles qui sont familiers à l'observateur*. Le danger est grand surtout pour ce qui concerne les reconstitutions psychologiques, et il s'accentue avec la distance de développement psychique qui sépare l'observateur de l'observé.

Pour les animaux, l'égomorphisme a abouti à leur attribuer des facultés presque semblables à celles des hommes : divers exemples seront rapportés dans la suite, notamment au § 10 et au § 41.

Pour les hommes appartenant à des milieux très différents de celui de l'observateur, les chances d'erreur sont plus grandes encore, en raison de la similitude spécifique. Les exemples abondent, surtout parmi les récits de résidents, voyageurs, missionnaires, etc., empruntés aux peuples dont la vie sociale est très différente de celle de l'observateur. Le rapport de la Commission d'enquête dans l'État Indépendant du Congo vient encore d'en relever quelques-uns, par exemple celui-ci : « Nous aurons fait connaître toutes les causes de la dépopulation, lorsque nous aurons signalé la fréquence avec laquelle les femmes indigènes emploient les pratiques

abortives. Des missionnaires protestants nous ont dit que les femmes évitaient d'avoir des enfants *pour être en état de fuir plus facilement en cas d'expéditions militaires*. Le fait de l'avortement est certain, mais il *est attribuable à une idée superstitieuse, entretenue par les fétichistes.* » (Les italiques ne sont pas dans le rapport.)

Il ne faut pas aller au Congo pour être victime de semblables confusions psychologiques : on a longtemps répété que si les ouvriers de la grande industrie moderne, quoique payés à la pièce, ne déployaient pas le maximum d'activité, c'était par répugnance au travail productif. L'observation attentive a montré que les causes étaient toutes différentes et qu'elles relèvent notamment de l'analyse sociologique (voir par exemple SCHLOSS, *Methods of Industrial Remuneration* [traduction RIST], l'enquête de la *Commission industrielle Mosely* aux États-Unis, et surtout le dernier Bulletin spécial du *Department of Labor* de Washington sur *Restriction of output*).

C'est dire combien il est puéril de confier le soin de faire des observations sociologiques à des personnes qui sont incapables de s'affranchir de l'égomorphisme, et qui ignorent la portée des phénomènes, l'enchaînement de leurs phases, l'importance de leurs modalités éventuelles. Si cette insuffisance notoire de préparation s'accompagne d'un manque de culture générale et d'un intérêt parfois négatif pour les choses de la science, voire même de préventions professionnelles ou subjectives, toutes les conditions défavorables pour une observation scientifique se trouveront réunies. C'est ce que paraissent oublier ceux qui s'en remettent à des explorateurs ou à des missionnaires pour l'investigation sociologique des tribus primitives, — sans compter que, dans ce cas, s'ajoute encore la circonstance aggravante, que la différence de langue rend toute interprétation directe impossible.

« Observer » n'est pas seulement « voir ». On ne charge pas, comme je l'entendais dire un jour avec esprit, les bouchers de professer l'anatomie, malgré que peu d'hommes découpent autant d'êtres qu'eux !

Extrait du *Rapport de la Commission chargée de faire une enquête dans le territoire de l'État Indépendant du Congo*, pp. 239-240.

§ 9. — L'expérimentation.

L'expérimentation proprement dite consistera à tenter la vérification d'une hypothèse par l'observation des phénomènes sociaux dans des conditions préparées en vue de cette vérification. Une forme moins complète d'expérience sera la simple provocation d'un fait en vue de son observation, lorsque l'apparition spontanée en est rare ou malaisée à observer.

Dans l'un et l'autre cas, le milieu de l'expérimentation sociologique devra répondre à des conditions qui rendent l'application de la méthode aux phénomènes humains particulièrement délicate. En effet, l'expérience devant mettre en action des hommes, elle ne pourra donner de résultats que du consentement de ceux-ci : or, il sera bien rare que l'on puisse déterminer les manifestations sociales, sans que les « sujets » s'en aperçoivent. On y arriverait si, par exemple, connaissant les tempéraments de quelques individus, on les réunissait, sous un prétexte quelconque, pour observer les façons dont ils réagiraient les uns envers les autres : on pourrait ainsi provoquer des « scènes sociales » à l'insu de leurs auteurs.

La tâche serait moins difficile si l'on s'en tenait à une étude psychologique des dispositions sociales : en choisissant des « tests » bien appropriés, on provoquerait la manifestation indirecte de certaines dispositions psychiques. Les journaux anglais et américains organisent ainsi parfois, parmi leurs lecteurs, des concours qui sont de véritables expériences de psychologie sociale, par exemple : « Qu'auriez-vous fait si vous aviez été à la place du président Roosevelt pendant les négociations russo-japonaises de Plymouth? »

De tels cas seront relativement rares, et le plus souvent les « sujets » devront être plus ou moins complètement informés de l'institution de l'expérience, ne fût-ce que par cette simple circonstance que l'expérimentateur les interrogera. Or, ceci suffit à créer la méfiance. Lorsque le délégué de l'*American Bureau of Ethnology*, Mc Gee, fit son enquête chez les Indiens Séris, la seule présence de son interprète suffit à provoquer l'hostilité de la tribu étudiée. Lorsque De Leener interrogeait les chefs d'industrie en Belgique sur leur attitude à l'égard des syndicats de production, sa question même créait chez ses interlocuteurs un état d'âme différent de la réalité normale, et les réponses se faisaient peut-être habiles, voire intéressées. Qui affirmera que les interrogatoires sur les associations ouvrières, conduits par les enquêteurs anglais au cours du XIXe siècle, révélaient toujours les situations vraies?

Faut-il dire que, de toute manière, c'est l'*interprétation* qui fait parler une expérience, et qu'à cet égard il faut attendre autant de la sagacité, du discernement, de la sobriété d'imagination de l'expérimentateur, que de ses connaissances mêmes ?

Tout indique, d'autre part, que l'on ne doit aucunement renoncer à l'une des sources essentielles de l'interprétation psychologique, l'introspection, tout au moins en ce qui concerne les phénomènes humains, et réserve faite sur ce qui a été dit de l'égomorphisme (voir page 88).

Ici se place une remarque importante relative à *l'interprétation des expériences*. Supposons que l'on interroge quelqu'un qui reçoit des invités, sur les raisons de leur distribution particulière à sa table. Il dira qu'à sa droite il placera telle personne, « parce qu'elle est la plus en vue » ; puis, à côté d'elle, telle autre, parce qu'elles ont toutes deux les mêmes goûts. Voilà deux explications sociologiques, mais certains objecteront que la seconde seule est fondée, la première se référant à la simple observance d'un usage, et l'origine de cet usage étant inconnue de l'amphytrion. De même, si l'on demande à ce dernier pourquoi, avant de servir à la ronde le vin d'une bouteille qu'il vient de déboucher, il en verse quelques gouttes dans son verre, il n'hésitera pas à affirmer que « c'est à cause du bouchon ». Mais, comme le remarque S. Reinach, qui émet à ce sujet des critiques tout à fait justifiées du point de vue historique, « c'est là l'explication, imaginée sur le tard, d'un tabou (usage d'interdiction) très général et très persistant. »

Or, *du point de vue sociologique,* cela importe peu, d'abord parce que les résultats de la répartition des invités, c'est-à-dire ce qu'il y a d'essentiel éthologiquement parlant, seront les mêmes quelle que soit l'origine de l'usage; ensuite, parce que même quant à l'interprétation psychologique de l'acte, le mobile *actuel* qui l'inspire est le seul à retenir, car c'est le seul qui, dans le cas précité, conditionne le phénomène réactionnel du placement de l'invité de marque.

Une pratique sociale doit donc être prise telle qu'elle se présente à l'expérimentateur; quant à la reconstitution de ses avatars successifs, elle incombe à l'histoire des usages, non à la sociologie; et quant à l'explication profonde, elle viendra, le plus souvent, d'autres sciences. Ainsi, un neurologiste à qui je parlais du placement à la droite, me suggérait cette hypothèse : il est possible que l'homme ait la sensation de l'importance du côté droit, qui correspond à l'hémisphère cérébral gauche, siége du centre de la parole, et physiologiquement plus important que l'hémisphère droit.

Extrait de S. Reinach dans *Cultes, mythes et religions,* p. 114.

Chap. IV. Les sources et la méthode.

§ 9. — L'expérimentation.

Mais l'interprétation banale ne se soucie pas de la causalité biologique : elle s'empare des faits et elle les livre aux spéculations fantaisistes, qui finissent par les fixer en croyances.

On remarquera qu'il n'en est pas des animaux comme des hommes. Chez eux, les habitudes ne sont pas l'objet de raisonnements interprétatifs transmis et commentés par la tradition verbale ou écrite : le phénomène réactionnel reste donc et doit rester identique à lui-même, à peine de ne plus apparaître. Sociologiquement, par exemple, l'important est que les fourmis se reconnaissent entre elles : de là, naissent des activités corrélatives. L'expérience — non pas, cela va de soi, l'intuition égomorphique — peut ajouter nne interprétation physio-psychologique et nous apprendre que c'est l'odorat qui les guide : cela ne fait que compléter la connaissance du phénomène, mais, en tout cas, quelle qu'ait pu être la sensation primitive, visuelle, olfactive, tactile, etc., ayant déterminé l'activité sociale d'un animal allophile, on peut être assuré qu'au moment où on l'observe, son déterminisme n'a pas changé.

Il ressort de ce qui a été dit que l'organisation d'enquêtes sociologiques demande un soin et un entraînement tout particuliers. Le *Department of Labor* de Washington a si nettement conscience de ce desideratum qu'un de ses principes essentiels est le maintien d'un *organized staff of trained inquirers,* d'un état-major organisé d'observateurs entraînés. Même, d'ailleurs, s'il s'agit de recherches de pure éthologie humaine — par exemple sur les conditions d'habitation dans les quartiers populeux des grandes villes —, elles n'en ont pas moins un caractère sociologique par le fait que, de toute façon, les réponses doivent être obtenues en nouant des rapports avec les intéressés.

Un moyen de faciliter l'expérimentation est d'*opérer parmi les groupes sur lesquels certaines personnes exercent un ascendant, et de choisir ces personnes comme agents d'investigation.*

Des essais intéressants ont été faits dans cet ordre d'idées aux États-Unis : un instituteur distribue, aux élèves de sa classe, des formulaires tendant à dégager par des questions appropriées certaines dispositions psychiques. Voir par exemple, dans *Pedagogical Seminary,* les études de CROMWELL : *Amusements of Worcester School Children* (Les amusements des écoliers de Worcester), septembre 1899 ; — PUFFER : *Boy's gangs* (Bandes de garçons), juin 1905 ; — KRATZ : *Characteristics of the best teacher as recognized by children* (La caractéristique du bon professeur d'après le jugement des enfants), juin 1896 ; — BARNES : *Children's Ideals* (Idéals d'enfants), avril 1900 ; — KLINE : *A Study in juvenile ethics* (Étude d'éthique infantile), juin 1903. — Voir aussi, dans *American Journal of Psychology,*

entre autres SHELDON : *The Institutional activities of American Children* (Institutions créées par les enfants américains), juillet 1898 ; — KLINE : *Migratory Impulse vs. Love of home* (Impulsion migratrice et attachement local), octobre 1898.

Je cite ces expériences non seulement à titre exemplatif, mais aussi pour montrer, d'une part, combien le procédé pourrait être étendu à d'autres milieux analogues (groupes militaires, associations, sociétés organisées quelconques), d'autre part, combien l'adolescence se prête à des études de nature à éclairer les phénomènes sociologiques. Ce dernier point sera d'ailleurs rencontré un peu plus loin (voir § 13).

En ce qui concerne spécialement la méthode des investigations sur l'enfant et l'adolescent, BARNES a rassemblé des notes en tête de ses *Studies in Education*.

Une confusion d'appréciation doit être évitée au sujet de cette méthode américaine des enquêtes par questionnaires, à laquelle on adresse parfois des critiques sévères.

D'abord, il n'est pas besoin de faire remarquer que pour le choix des questions et la conduite générale de l'enquête, il faut se conformer aux règles du bons sens et du discernement : ceci relève de l'application du procédé statistique et sera rencontré plus loin (§ 11).

Il est non moins certain que plus d'une réponse est viciée par des considérations extrinsèques au sujet ; mais, encore une fois, c'est le cas de tout dénombrement direct, c'est-à-dire appuyé sur l'interrogation des intéressés. Et l'on sait que « les grands nombres » ont précisément la propriété d'effacer l'action des causes accidentelles perturbatrices.

Qu'il soit abusif de généraliser hâtivement, nul n'y contredira, et l'on ne peut que sourire de ceux qui se dispensent d'interpréter, à la lumière d'une critique pénétrante, les données recueillies et s'empressent d'établir des pourcentages de distribution sur quelques centaines de réponses obtenues dans une seule expérience.

Mais tout cela ne vise que les applications abusives et ne touche pas la méthode elle-même.

Or, du point de vue psychologique pur, il est sans doute permis de faire une réserve, parce que les réponses données ne sont pas toujours représentatives d'états psychiques. *Du point de vue éthologique*, au contraire, cette réserve est sans portée. Il ne suffit pas, pour faire justice de l'enquête par questionnaire, de dire qu'« au lieu de renseigner sur l'individu, elle renseigne

---

Référence à BARNES dans *Methods of studying children*.

§ 9. — L'expérimentation.

sur son milieu » (Bélugou); car, justement, ce qui importe en éthologie, je veux dire ici en sociologie, c'est de reconnaître les acquisitions que l'individu doit au milieu et à la réfraction qu'elles ont subie en s'incorporant à lui. Ces dispositions d'activités conditionnent les activités elles-mêmes, et c'est à ce titre avant tout qu'elles intéressent le sociologiste.

Au surplus, on verra, par les exemples qui seront cités dans la suite, que la méthode discutée ici a été fréquemment employée aux États-Unis pour étudier *les manifestations de l'activité, et non le psychisme proprement dit.* On pourrait même presque dire qu'en fait les Américains, tout en rattachant à la psychologie les applications qu'ils ont faites de la méthode, ont surtout rassemblé des données éthologiques et, en particulier, sociologiques.

Bien qu'à proprement parler l'emploi d'appareils ou de dispositifs techniques destinés à compléter nos sens ou à enregistrer avec fidélité des phénomènes, ne transforme pas une simple observation en une expérience, c'est ici que j'en dirai quelques mots, parce que le plus souvent c'est dans l'institution d'une véritable expérience que ces adjuvants seront utilisés.

Comme, jusqu'à ce jour, on n'a guère songé à faire de la sociologie expérimentale, on a été loin de se préoccuper d'un outillage. La question reste donc entière : elle se précisera lorsqu'on aura mieux dégagé les objets de l'analyse sociologique.

Dès à présent, on peut noter que tous les perfectionnements que l'on apportera aux appareils de la technique de l'expérimentation psychologique pourront être indirectement utiles au sociologiste (voir, par exemple, Toulouse, Vaschide et Piéron, *Technique de psychologie expérimentale;* Mac Donald, *Experimental Study of Children;* Stratton, *Experimental Psychology,* et notamment le chapitre : *Possibility of mental measurements*). Ils répondront d'autant mieux au but poursuivi, qu'ils apporteront des moyens d'évaluation des modifications énergétiques éprouvées ou causées par l'individu, en raison de ses rapports avec ses semblables.

Les procédés de la chronophotographie et de la cinématographie seront, de leur côté, d'un précieux secours, en ce qu'ils permettent de fixer les détails des activités sociales dans leur succession effective, si instantanée soit-elle.

Mais il est évident que ce ne sont là que des données toutes provisoires et que la technique expérimentale sortira, comme toujours, de l'expérimentation même.

Référence à Belugou dans *Les néo-psychologues*, p. 613.

§ 10. — L'observation indirecte.

Pour l'investigation sociologique, il n'existe d'autre source d'observation indirecte que le *témoignage*. (Pour d'autres sciences biologiques, il est possible de recourir aux *vestiges* que révèlent la paléontologie ou l'embryologie.)

Le témoignage est, en fait, consigné dans les documents imprimés ou manuscrits : il consiste en une observation faite par une personne autre que celle qui s'en sert.

Il peut s'appliquer aussi bien aux animaux qu'aux hommes : PLINE et tous les naturalistes de l'antiquité classique peuvent être mis à contribution pour la sociologie animale, au même titre que FOREL, HUBER et BREHM. Aux uns comme aux autres, d'ailleurs, on doit appliquer la critique la plus rigoureuse. Ainsi, quand on lit dans BREHM, que les gibbons vivent par troupes nombreuses « sous la conduite d'un chef qui est le plus rapide et le plus agile », on est en droit de demander à l'observateur comment il a reconnu que le gibbon-chef est le plus agile ; ou *vice versa*, si le fait d'être plus rapide ne fait pas fuir un singe plus vite que les autres, de sorte qu'il a l'apparence de conduire ceux-ci. Ses compagnons le suivent-ils avec l'intention de suivre « un chef », ou bien obéissent-ils simplement à la faculté d'imitation et vont-ils derrière celui qui est le premier afin d'éviter, dans l'affolement de la fuite, la peine de choisir une route déterminée ? A-t on observé l'attitude des gibbons envers leur « chef », lorsqu'ils sont en sécurité ? En d'autres termes, l'observateur, dont on nous convie à utiliser le témoignage, n'a-t-il pas péché par égomorphisme ? Divers cas analogues seront cités dans la suite.

Pour la sociologie humaine, il existe deux grandes catégories de sources, la *description historique* et la *description actuelle*.

A) LA DESCRIPTION HISTORIQUE. — L'histoire politique et l'histoire économique, l'histoire du droit, l'histoire des idées morales, des croyances et des religions, l'histoire des arts et celle des techniques, l'histoire du langage et celle des mœurs, celle de la littérature et celle des sciences : autant de rubriques sous lesquelles se sont actuellement classées les reconstitutions des diverses formes d'activités des hommes.

L'investigateur sociologiste y puisera des données pour le point de vue

---

Extrait de BREHM dans *Les mammifères*, t. Ier, p. 46.

Chap. IV. Les sources et la méthode.

§ 10. — L'observation indirecte.

qui est le sien, analysant à la fois le rôle des meneurs de la Fronde et la politique des maîtres dans les corporations du XVIe siècle, les épisodes de la Réforme et ceux de la Renaissance, la formation de l'École flamande de peinture et les créations littéraires du siècle d'Élisabeth, la description des essais de James Watt et de Fulton, de Pasteur et de M. et Mme Curie.

Tout en fouillant les documents, il songera que ce qu'il cherche, ce sont des *observations* et non des conjectures, ni des rapprochements séduisants, ni des constructions personnelles, ni des généralisations littéraires, ni des vues philosophiques. Ainsi, un chroniqueur, un annaliste, un biographe auront, en général, un « rendement » bien supérieur à un historien. Que l'on tente, par exemple, le dépouillement, au point de vue sociologique, d'un livre comme celui de FLACH, *Les origines de l'ancienne France,* et l'on sera surpris de n'y trouver que relativement peu de chose, en dehors de certains exemples empruntés à des cartulaires : car des passages tels que les suivants, extraits du tome Ier, *Le régime seigneurial,* sont dénués de toute valeur réelle d'observation :

« ...Une relation étroite unissait le patron au client, relation perpétuelle, véritable lien de parenté fictive. Le client engageait au patron sa foi et ses services, et il recevait en échange protection et assistance. Ces obligations réciproques seraient curieuses à étudier de près (p. 52).

« ...Le lien formé par le besoin réciproque de protection et d'assistance était le seul lien social. Ce lien se renforçait par des associations entre égaux, entre conjurés. Il ne s'agit pas, sans doute, comme l'a fait croire une analogie trompeuse avec le « comitatus » germain, d'une subordination collective à un chef militaire (p. 59).

« ...Au VIIe siècle, la scène change. Les comtes et les ducs avaient obtenu des concessions importantes et nombreuses de terres fiscales, et étaient allés grossir les rangs des propriétaires indépendants. Ils avaient obtenu, en outre, des délégations d'impôts : ils percevaient à leur profit une partie des charges publiques. Par là, et par la protection même du roi, dont ils jouissaient, et qui mettait leur fortune et leurs droits à l'abri des corruptions, influence et richesse croissaient simultanément entre leurs mains (p. 119).

« ...Si le faible a un besoin absolu de trouver un protecteur, le fort, le seigneur n'a pas un besoin moindre de trouver des hommes, des soldats, des serviteurs, des tenanciers (p. 129).

« ...Tant que la justice conserva quelque couleur d'intérêt public, tant qu'elle apparut, de près ou de loin, comme un des moyens d'assurer la protection de tous, l'office du comte, les droits des immunistes et des proprié-

taires d'alleux ne présentèrent que des dangers restreints à côté d'avantages incontestables (p. 220). »

Il s'agit cependant d'un ouvrage de réelle valeur historique, et dont on devrait présumer qu'il renfermerait des observations d'un intérêt sociologique supérieur, puisqu'il se rapporte à une époque où les liens de cette continuité humaine sur laquelle j'ai insisté plus haut (voir p. 76), s'étant en grande partie rompus, les habitants de la Gaule ont dû recommencer leur plan de vie suivant des lignes nouvelles. Peut-on, au surplus, en vouloir à l'auteur de n'avoir pas apporté plus de contributions positives au point de vue qui nous occupe, quand on songe à la pénurie des matériaux originaux ? Le sociologiste ne doit donc pas vouloir utiliser *à tout prix* une source historique ; il en est qui sont, par la nature même des choses, irréductiblement insuffisantes.

Les ouvrages historiques qui sont spécialement consacrés à la description des mœurs, des coutumes, ne sont pas moins pauvres. En voici un qui, autant par son sujet que par ses sources, paraîtrait également requérir l'attention du sociologiste : *La vie au temps des cours d'amour; croyances, usages et mœurs intimes des XIe, XIIe et XIIIe siècles d'après les chroniques, gestes, jeux-partis et fabliaux* [ANTONY MÉRAY]. Or, un dépouillement soigneux n'y a guère relevé que des passages plus élégamment écrits que scientifiquement observés, par exemple :

« Tenons pour assuré que les cours d'amour ne sont pas sortie de terre par un fait de création spontanée, ni tombées du ciel dans un rayon lumineux. Cette irradiation de l'âme des femmes françaises, ce moyen d'influence conciliatrice si cher à nos aïeules, leur avait été tout naturellement inspiré par l'habitude de présider aux distractions raffinées dont le souvenir remplit nos annales littéraires. Leur sagacité, leur adresse, leur tact supérieur avaient mis en leurs mains la direction des organes du cœur, qui, sous des dénominations diverses, composent, ne l'oublions pas, les réunions du foyer et du verger. On s'habitue peu à peu à les consulter dans tous les cas réservés de la vie intime, à soumettre à leur sentiment délicat toutes les difficultés des relations amoureuses. C'est de ce fait que jaillit, sans usurpation brusque, le gracieux pouvoir qui fait encore notre admiration ; la position critique dans laquelle les plaçaient les héroïques chevauchées si fort à la mode en ce temps-là, fit le reste. Rien de plus logique, en vérité. » (Pages 132-133.)

Rien de plus logique, — mais rien de moins certain. L'histoire peut être contrainte à ces conjectures, pour combler les vides des faits observés ; mais la sociologie n'en a que faire.

§ 10. — L'observation indirecte.

Combien plus utile est le texte intégralement reproduit du *Code d'amour* (*Istæ sunt regulæ amoris*) (pages 166 et ss.) : on y surprend, pour des matières où, dans l'état actuel des mœurs, on s'y attendrait le moins, toute une originale synergie sociale, que complète l'appareil juridique de la procédure et des arrêts des *cours*.

Combien aussi digne d'être noté ce détail emprunté à un trouvère qui rime *La ditée des choses qui faillent en mesnage* (inventaire des choses qu'il faut en ménage) : les *varlets* et les *chamberières* y sont énumérés pêle-mêle avec la basse-cour, les chats, les chiens, les vaches et les brebis ; les bouviers y prennent place au milieu des bœufs et des charrues (page 305). Ce trait n'est-il pas à épingler en vue de l'analyse des jugements portés sur les individus dans un groupe social donné ?

J'ai choisi ce livre et ces exemples à dessein, pour montrer qu'en ce qui concerne les sources historiques, le sociologiste ne doit pas : *a*) s'en tenir aux grands traités d'histoire ; *b*) observer seulement les choses de l'activité politique ; *c*) accepter les conjectures comme des observations ; *d*) passer à côté de menus détails qui ont la valeur d'observations directes.

Il va de soi que je ne parle pas ici de la critique purement historique des témoignages qui s'impose de toute façon.

B) La description actuelle. — La description actuelle des activités humaines a pris une extension relativement récente et son domaine n'est nettement distinct de la description historique que dans deux cas : pour les peuples « qui n'ont pas d'histoire » — et pour les faits si rapprochés du narrateur qu'ils « ne sont pas encore de l'histoire ». Au premier cas, se rapporte tout ce que l'on désigne aujourd'hui par l'*Ethnographie ;* au second, toutes les innombrables descriptions des choses humaines qui nous entourent. En fait, cette répartition n'a aucune justification raisonnable, car on ne sait pas du tout pourquoi la description des mœurs des Germains fait partie de l'histoire, celle des Bangalas de l'ethnographie, celle des paysans de la Bavière ou celle des habitants de la rue des Vers à Bruxelles — d'aucune science cataloguée.

La *littérature ethnographique,* surtout si l'on y comprend les relations de voyages, n'aura bientôt plus rien à envier, comme abondance, à la littérature historique. Ce n'est pas à dire que la moisson sociologique doive y être plus copieuse.

D'abord, toutes les études ethnographiques ne seront pas utilisées au même titre par le sociologiste : il préférera, de loin, les monographies dues à des observateurs spécialement entraînés, ayant longtemps résidé parmi les

peuplades décrites ; par exemple les publications du *Bureau of American Ethnology*, les livres de SPENCER et GILLEN, d'HOWITT, de VON DEN STEINEN, pour ne citer que les plus connus. Même, toutes ces monographies sélectionnées ne seront pas également utiles à dépouiller, parce que toutes n'accordent pas la même attention aux phénomènes sociaux : les détails relatifs aux techniques, aux arts, au langage, aux croyances, n'ont pas plus d'importance pour le sociologiste que ceux concernant la taille, la couleur des yeux ou l'indice céphalique.

L'enquête conduite par MC GEE du *Bureau of American Ethnology* chez les Indiens Seris, habitant une île voisine de la côte de l'océan Pacifique, près de la frontière du Mexique, est à signaler à ce point de vue. Les Seris sont en effet « notably exclusive and intolerant of aliens ; they retain priscan characteristics to an exceptional degree, and their activities accordingly reflect environment with exceptional closeness ». (Les Séris sont fort exclusifs et hostiles aux étrangers ; ils conservent leurs caractéristiques primitives à un degré exceptionnel, de sorte que leurs activités reflètent très complètement le milieu environnant). Sociologiquement, ce coin de territoire offre donc un champ très favorable d'investigation. De fait, on y trouve des observations comme celle-ci, qui est topique pour la mise en évidence de l'action énergétique du milieu social sur l'individu. Après avoir rappelé toutes les raisons mésologiques qui ont assuré l'isolement permanent des Seris, MC GEE constate : « The physical isolation has come to be reflected in a bitter implacable hereditary enmity toward aliens, an enmity... indeed grown *into a persistent instinct*... The dread inspired by the personal presence of alien is (so strong that) in 1899 it was found needful to keep the interpreter at a distance, since the mere sight of the inimical tribesmen threw even the women and children into watchful irritation, like that of oft harried cats and swine at sight of passing dog : they *instinctively* hurried into circles facing outward, and *ceased to think connectedly under the stress of nervous tension.* » [Les italiques ne sont pas de l'auteur.] (Leur isolement physique s'est traduit par une hostilité héréditaire, violente et implacable, à l'égard des étrangers, hostilité qui est, en fait, *devenue un instinct persistant*... La crainte inspirée par la présence d'étrangers est si forte qu'en 1894, nous avons dû tenir l'interprète à distance, la simple vue d'un individu appartenant à une tribu hostile amenant, même chez les femmes et les enfants, des accès d'irritation méfiante, semblables à ceux que provoque un chien chez des chats ou des porcs qui ont été souvent

---

Extrait de MC GEE dans *The Seri Indians*, p. LXV et p. 130.

Universitas BIBLIOTHECA Lovaniensis

Chap. IV. Les sources et la méthode. — § 10. — L'observation indirecte

harcelés par des chiens. *Instinctivement,* ils se pressaient en cercle les uns contre les autres, la face tournée vers l'extérieur, *incapables d'aucune suite dans les idées, tant était grande leur tension nerveuse.*)

On souhaiterait difficilement observation plus caractéristique de l'affinité sociale dans ses rapports avec des manifestations physiologiques générales.

Par contre, le sociologiste ne pourra accorder un égal crédit à cet autre passage, qui tend cependant à dégager le même fait sociologique : la méfiance de l'étranger. BURROWS, dans *The Land of the Pygmies*, écrit au sujet de la tribu des Azandés (Afrique australe) : « They are a shy, suspicious race, and although you may send word to an Azandé potentate of an intended visit, you will never find at home. As you enter his village you will probably be met by one of his sons, but although there will be more than enough food provided for yourself and your men, you will invariably find the settlement deserted. (C'est une race farouche et défiante ; si même vous informez un chef Azandé de votre visite, vous ne le trouverez pas chez lui ; en entrant dans son village, un de ses fils viendra sans doute à votre rencontre, mais tout en ayant préparé pour vous et vos hommes de quoi vous ravitailler, il aura invariablement fait déserter l'endroit.)

On remarquera aussitôt que toute observation effective fait défaut et que le départ du chef Azandé, suivi par ses sujets, admettrait d'autres interprétations psychologiques que celle proposée par l'auteur : plus d'un haut personnage se dit absent pour un visiteur dont il juge avantageux d'ajourner la rencontre.

Toutes les fois qu'un chercheur sérieux a voulu mettre à contribution la littérature ethnographique, il a rencontré d'innombrables lacunes analogues : STEINMETZ le déplore plus d'une fois au cours de ses *Ethnologische Studien zur ersten Entwicklung der Strafe.*

La consultation des monographies ethnographiques demanderait un entraînement critique analogue à celui des historiens, et cela est tout spécialement vrai de la consultation sociologique de ces documents. Lorsqu'il ne s'agit, en effet, que de comparer des outils ou des abris ou des manifestations esthétiques, les chances d'erreurs sont relativement moindres que pour des éléments complexes comme les activités ou les liens sociaux. La

---

Référence à BURROWS dans *The Land of the Pygmies,* p. 8.

Id. à STIENMETZ dans *Ethnologische Studien zur ersten Entwicklung der Strafe,* préface et p. 301 par exemple.

conjecture et l'égomorphisme ont alors, en règle générale, un part prépondérante dans les jugements.

NIEBOER, un élève de STEINMETZ, donne, de ce que devrait être la critique ethnographique, un pénétrant exemple, dans les quarante cinq premières pages de *Slavery as an industrial system*. Ayant pour but d'étudier l'esclavage en tant que régime « industriel », il prend soin de distinguer d'abord le phénomène d'esclavage d'une série d'autres avec lesquelles les auteurs le confondent trop souvent; puis, il considère toutes les éventualités d'interprétation que laissent les affirmations, les négations ou les abstentions des auteurs quant à l'existence de l'esclavage dans les diverses tribus : What if slavery is stated to exist ? What if it is said to be absent ? What if our authorities are silent on the subject ?

Pense-t-on qu'il resterait beaucoup de documents ethnographiques effectivement utilisables pour la sociologie, si on les soumettait à une critique aussi sagace ?

On pourrait presqu'en dire autant des innombrables travaux qui sont consacrés aux questions contemporaines, appartenant plus ou moins au domaine sociologique. Depuis la diffusion de l'enseignement supérieur et de l'impression à bon marché, ces publications sont jetées dans la circulation avec une véritable frénésie. Il est bien rare qu'elles renferment des données qui puissent être retenues. La faute en est bien un peu à la sociologie qui, n'ayant ni règle, ni méthode, ni programme, ne fournit aux observateurs capables aucune orientation; mais, en général, c'est l'esprit d'observation même qui fait défaut.

Voici, au contraire, un exemple qui montre ce que l'on peut retirer d'une monographie ayant cependant un caractère exclusivement technique et économique, quand elle est l'œuvre d'un observateur attentif. FROMONT a publié les résultats d'une « expérience industrielle de réduction de la journée de travail ». On y lit par exemple ceci : « Le système de vingt-quatre heures (de travail continu) qui se justifie jusqu'à un certain point avec quelques types d'anciens fours à zinc, ne se justifiait aucunement, à notre sens, avec les anciens fours de grillage à l'air libre, et, si semblable système leur a été appliqué et a été maintenu, nous sommes autorisé à dire qu'on *n'en trouve l'explication que dans l'incompréhensible plagiat d'un régime appliqué à un autre genre d'industrie et à un autre genre de fours. Cette organisation du*

Extrait de NIEBOER dans *Slavery as an industrial System*, pp. 40, 41, 42.

Id. de FROMONT dans *Une expérience industrielle de réduction de la journée de travail*, pp. 21 et 86.

Chap. IV. Les sources et la méthode. — § 10. — L'observation indirecte.

travail de vingt-quatre heures était due à ce j'oserai appeler une contamination de système. »

A un autre endroit, on trouve : « Il est curieux de constater comment les ouvriers nouvellement arrivés subissent, à leur insu, la contagion de l'exemple, de ce que nous oserions appeler « l'esprit de la maison », et *combien rapide est leur adaptation aux habitudes nouvelles.* Ceux chez qui ces qualités existent à l'état potentiel ne résistent pas à l'*entraînement général de leur entourage*, et leurs bonnes dispositions ont tôt fait de se manifester, tandis que les mauvais éléments, réfractaires à toute influence salutaire, s'accommodent mal du voisinage nouveau : ils s'y sentent gênés dans leurs entournures, et, de leur propre chef, *ils s'éliminent d'un milieu où ils se sentent si mal à l'aise* ». (Les italiques ne sont pas de l'auteur.)

Voilà deux observations sociologiques caractérisées : elles pourraient être précisées par des détails plus vécus. Mais telles qu'elles se trouvent formulées, il n'en est pas beaucoup de semblables dans la multitude des publications consacrées à la réduction de la journée de travail.

Appuyons encore cette remarque par un exemple.

Y a-t-il problème aussi nettement sociologique que celui du salaire ? Mais, connaît-on beaucoup de monographies — je laisse même de côté les exposés théoriques sur la matière — qui apportent quelque observation définitive sur *les mécanismes sociaux d'établissement du salaire ?* Or, en dehors de cela, que peut-il bien y avoir de sociologique dans le phénomène du paiement de dix heures de travail par un individu à un autre ? Comment se fait-il que le taux de ce paiement soit aujourd'hui de 3 fr. 75 c. ? Comment se fait-il qu'il était, il y a six mois de 4 fr. 25 c. — et que là-bas, aux antipodes il est de 8 fr. 50 c. ? Par quel jeu d'actions et de réactions d'individus, par quel enchevêtrement d'interférences sociales en est-il ainsi ? Voilà ce qu'il importe d'expliquer.

Or, qu'aucune réponse décisive n'ait encore pu être donnée à cette question, cela seul démontre l'absence d'observations utilisables. (Voir plus loin, § 36, les résultats de quelques observations que j'ai faites en suivant la règle méthodologique générale « se cramponner à l'individu agissant ».)

Il y a souvent plus à noter au point de vue sociologique dans un journal quotidien que dans les monographies, précisément parce que le reporter ou l'interviewer sont de plus en plus amenés à observer des « tranches de vie ».

Les comptes-rendus détaillés des procès et de toutes les instructions judiciaires sont encore plus caractéristiques à cet égard. Ainsi, le dépouil-

lement d'un livre comme celui de J. REINACH, *L'affaire Dreyfus*, fournit un grand nombre de données utilisables, parce qu'il abonde en observations et qu'il est, par la nature du récit, un vrai compendium de faits proprement sociologiques.

§ 10. — L'observation indirecte.

---

§ 11. — Le procédé statistique.

§ 11. — Le procédé statistique.

Déjà précédemment (voir page 36), l'emploi de ce procédé a été signalé comme s'imposant dans certaines recherches éthologiques. Il s'indiquera, *mutatis mutandis*, dans les mêmes cas en sociologie.

Les essais de sociologie expérimentale faits aux États-Unis, et dont il a été parlé plus haut (voir page 92), ont tous nécessité l'application du procédé statistique.

Considérons, par exemple, l'étude de PUFFER sur les bandes de garçons (*Boys' gangs*). L'investigation a porté sur 146 élèves de la Lymen School à Westborough (Massachusetts). Le formulaire suivant, distribué aux dits élèves, dégage les indices statistiques choisis pour caractériser l'élément variable :

Name? Age? Nationality? How many boys did you go with? What is the name of your crowd? How old is the oldest? Youngest? What are the nationalities of the boys? How many French, Irish, Germans, etc.? Do you have any nicknames? What are they? Why called this name? How often were you (boys) together? Where did you meet? Did you allow other fellows around there? Who was the leader? Why was he the leader? How chosen? How could a fellow get into your crowd? What did you do to a fellow when he came in? Did you ever put a fellow out? Why? How long have you fellows been going together? Who started the gang? What did you do for fun? Summer? Winter? What did you do nights? What did you do sundays? Did your go off anywhere? How? What did you do that was unlawful? Did you even plague any body? Did you ever have any fights? Did your crowd fight any other crowd? Did any of you work? How many loafed? How many went to school? Did you have any rules? What? How did your get your money? How did you spend it? Did any of the boys

---

Extrait de PUFFER dans *Boys' gangs*, p. 175.

§ 11. — Le procédé statistique.

drink? Smoke? Did you play cards? Gamble? How? Did you run away from school? Why? How did you settlle disputes? How did your treat girls?

(Votre nom ? Votre âge ? Votre nationalité ? Combien de garçons fréquentiez-vous ? Quel est le nom de votre groupe ? Quel âge a le plus âgé ? Le plus jeune ? De quelle nationalité sont les garçons ? Combien y a-t-il de Français, d'Irlandais, d'Allemands, etc. ? Avez-vous des sobriquets ? Lesquels ? Quelle est leur origine ? Vous réunissiez-vous souvent ? Quand ? Permettiez-vous que d'autres camarades fussent autour de vous ? Qui était le chef ? Pourquoi ? Comment était-il choisi ? Comment un camarade pouvait-il être admis dans votre groupe ? Comment agissiez-vous à l'égard d'un camarade nouvellement admis ? Vous est-il arrivé d'exclure un camarade ? Pourquoi ? Combien de temps a duré votre groupement ? Qui commença le groupe ? Quels étaient vos amusements ? L'été ? L'hiver ? Que faisiez-vous le soir ? Le dimanche ? Avez-vous été ensemble quelque part ? Comment ? Que faisiez-vous qui ne fût pas permis ? Avez-vous jamais ennuyé quelqu'un ? Avez-vous eu des luttes entre vous ? Votre groupe en a-t-il eu avec d'autres ? Y en avait-il parmi vous qui travaillaient ? Combien ne faisaient rien ? Combien allaient à l'école ? Aviez-vous des règles entre vous ? Lesquelles ? Comment obteniez-vous votre argent ? Comment le dépensiez-vous ? Y en avait-il parmi vous qui buvaient ? Qui fumaient ? Jouiez-vous aux cartes ? A des jeux de hasard ? Comment ? Faisiez-vous l'école buissonnière ? Pourquoi ? Comment mettiez-vous fin aux disputes ? Comment vous conduisez-vous à l'égard des fillettes ?)

J'ai choisi et reproduit en entier ce formulaire plutôt que tout autre à cause des nombreux problèmes sociologiques qu'il soulève, et qu'on aperçoit à la simple lecture.

Or, la mise en œuvre de ce matériel de plus de 7,000 réponses nécessite, la chose est certaine, les mêmes soins et les mêmes règles que l'élaboration d'un dénombrement statistique quelconque entrepris par l'un ou l'autre bureau officiel. Les procédés de la statistique ne sont pas divers ; ils sont ce qu'ils sont, ni plus, ni moins.

Mais comme ils sont en sociologie liés à l'expérimentation, leur application appelle toutes les réserves qui ont été formulées sous cette rubrique (pages 90 et suivantes).

Ici doit se placer une remarque qui, en toute logique, eût dû être faite à propos de la *Description actuelle*.

Un des effets les plus marquants du désarroi sociologique persistant consiste à regarder comme des recueils de données sociales les publications statistiques des diverses administrations publiques. Rien n'est plus inexact.

On ne peut y trouver que des éléments destinés à asseoir la connaissance des activités diverses des hommes, en termes plus précis, destinés à *constituer leur histoire.* D'une statistique de la population d'un pays, on déduira, par exemple, que le nombre moyen de naissances par ménage a diminué dans les dix dernières années : c'est là un élément intéressant pour l'historien de ce pays; s'il veut l'interpréter, il aura besoin du concours du physiologiste, voire de l'anatomiste et surtout de l'éthologiste, qui lui apportera de nombreux éléments d'explication, parmi lesquels il y en aura peut-être qui seront plutôt d'ordre technique que d'ordre sociologique.

Loin que le sociologiste doive recourir à ce que l'on est convenu d'appeler « les Statistiques », c'est à lui qu'on recourra pour en faire parler les chiffres.

En veut-on une preuve patente? Dans une publication consacrée à la *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage,* on s'attendrait, par définition, à faire une moisson abondante d'observations sociologiques. Qu'y découvre t-on?

Qu'il s'est produit pendant la période considérée 523 grèves, comprenant 111,414 grévistes (100,096 hommes, 10,209 femmes et 1,109 jeunes gens), occupés dans 6,970 établissements;

qu'elles ont entrainé 1,862,050 journées de chômage, dont 174,155 jours chômés par 10,147 ouvriers non grévistes et 1,607,825 chômés par des grévistes;

que cela représente une moyenne de 15 jours chômés par gréviste;

que cette moyenne n'était que de 11 jours l'année précédente;

que huit grèves ont fourni, à elles seules, les deux cinquièmes des grévistes et les deux tiers des jours chômés, soit 122,909 jours chômés et 42,016 grévistes;

que 127 des établissements atteints par la grève étaient possédés par des sociétés par actions, et que le nombre des grévistes de ces établissements a été de 40,077, soit plus du tiers du nombre total;

que 21.79 p. c. des grèves ont réussi, tandis que 37.69 p. c. ont abouti à une transaction et que 40.72 p. c. ont échoué.

Puis, on nous donne la répartition des grèves :

d'après le nombre d'établissements atteints par chacune d'elles;

d'après le genre d'industries;

d'après le nombre de jours de durée;

d'après leur densité par département, etc., etc.

En vérité, chacun se le demandera : que peut-il y avoir dans de telles

---

Extraits de la *Statistique des grèves,* etc., pp. v et ss.

§ 11. — Le procédé statistique.

données à glaner pour le sociologiste ? En faut-il faire grief aux statistiques ? Pas le moins du monde. Elles sont ce qu'elles doivent être, ce qu'elles étaient très mal au temps de Colbert en France ou de Frédéric II en Prusse, ce qu'elles sont de mieux en mieux aujourd'hui, c'est-à-dire des *Rapports d'administration,* dont l'utilisation, en dehors de leur objet propre, n'est possible que par l'historien, tout comme un état des manufactures dans les Pays-Bas, à la fin du XVIIIe siècle, n'a été utilisable en son temps que par le gouverneur ou ses fonctionnaires, et ne l'est aujourd'hui que par des historiens.

Ces statistiques concernent — et ne peuvent concerner que des résultats d'activités humaines, des *précipités d'activités* si l'on ose ainsi dire. Elles représentent forcément *un aspect nécrographique des choses; elles sont des faits morts, des fossiles de faits.* Or, ce n'est pas avec les fossiles que l'on a créé les sciences biologiques, c'est au contraire par elles que l'on fait revivre les fossiles.

---

§ 12. — La méthode de concordance.

§ 12. — La méthode de concordance.

La critique qui vient d'être faite « des Statistiques » conduit directement à la critique de la méthode de concordance.

En la mentionnant plus haut (page 34) comme la plus précaire des méthodes, je la caractérisais en disant qu'elle faisait attribuer par les médecins de la Cour de Chine la maladie dont souffrait l'impératrice, à l'introduction des chemins de fer dans son Empire.

Un cas non moins plaisant est rapporté par FRAZER. Il y a quelques années, un naturaliste était allé herboriser au mois de juin sur les frontières de la Chine et du Thibet. Peu de temps après son arrivée, la neige se mit à tomber et le froid devint très vif; aussitôt, les habitants demandèrent par pétition à être débarrassés de cet intrus qui troublait la nature.

Ces anecdotes font sourire parce qu'elles mettent en opposition les interprétations qui nous sont, à nous, familières et les interprétations puériles d'esprits non initiés aux mécanismes des phénomènes naturels.

Mais trouve-t-on réellement moins plaisant le statisticien, qui dressait le tableau global comparé des grèves d'après les mois de l'année, pour rechercher, *par ce seul procédé sommaire,* si au printemps la recrudescence des

---

Référence à FRAZER dans *Le rameau d'or,* p. 275.

§ 12. — La méthode de concordance.

activités de la nature n'avait pas une répercussion sur les suspensions du travail industriel! Comme si, dans ce complexe que représente une grève, bien d'autres facteurs de causalité ne pouvaient pas intervenir et, en toute première ligne, le caractère saisonnier de certaines activités économiques ou même les chômages périodiques nécessités par des raisons techniques!

Cette affirmation de KOVALEWSKI a-t-elle une valeur plus grande? « Pour ce qui regarde la population mahométane du Caucase, les cas de polygamie sont inconnus dans la région montagneuse, la plus aride et la plus pauvre; ils sont par contre assez fréquents dans la plaine, *vu l'aisance relativement plus grande de ses habitants.* » Je souligne la phrase où est exprimé un rapport de causalité, appuyé sur une simple conjecture de concordance.

Où cette méthode peut conduire, on s'en fait facilement une idée en parcourant toutes les branches de la connaissance humaine où la sociologie pourrait espérer trouver son alimentation. Entre une multitude invraisemblable d'autres exemples, je me borne à celui-ci, uniquement parce qu'il vient de me tomber sous les yeux.

La question se pose, en droit pénal, de savoir si, pour amender un coupable, le système dit cellulaire, qui consiste à isoler le condamné de tout milieu social, est ou n'est pas recommandable. Le régime cellulaire a reçu son application la plus étendue en Belgique. Les criminalistes se demandent donc quels en ont été les résultats. Un ouvrage de CUCHE, qui vient de paraître, s'exprime ainsi à ce sujet. (Les italiques ne sont pas de l'auteur.)

« *Il n'est pas douteux* que la Belgique se soit bien trouvée du régime cellulaire. La marche de la criminalité est enrayée; le vagabondage et la mendicité ont diminué dans une proportion considérable. *Bien que* ces heureux résultats puissent être attribués encore à *d'autres causes,* il faut reconnaître que la réforme pénitentiaire *y a eu sa part. Ce n'est pas que les critiques aient manqué* contre l'application prolongée de la cellule qui est la base du système belge. Ces critiques sont anciennes; on les a renouvelées *avec une particulière intensité depuis une vingtaine d'années*, en s'appuyant sur des enquêtes faites dans les prisons belges. La plus retentissante de ces enquêtes est peut-être celle de l'avocat portugais Mattos, qui formula, en mai 1882, après une visite à Louvain et à Gand un réquisitoire contre la cellule prolongée et lui reprocha d'aboutir à la dépression physique et morale des détenus. Quelques années plus tard, M. Léveillé, à deux reprises,

---

Extrait de KOVALEWSKI dans *De la famille et de la propriété,* p. 103.
Id. de CUCHE dans *Traité de science et de législation pénitentiaires,* p. 332.

Chap. IV. Les sources et la méthode. — § 12. — La méthode de concordance.

ayant visité les mêmes prisons, *arrivait aux mêmes conclusions. Par contre,* le docteur Voisin, M. le conseiller Voisin, M. Henri Joly, M. Albert Rivière ont rapporté de leurs voyages en Belgique des *impressions absolument différentes.* Ils prétendent que les détenus qui leur ont été présentés, et qui avaient subi 7, 8 et 10 ans de cellule, quelques-uns même plus de 20 ans, *sans se trouver* dans un état intellectuel et moral très satisfaisant, étaient *cependant* supérieurs à *la moyenne* des détenus de nos prisons françaises en commun. *Il est vrai que* le chiffre annuel des décès est *assez* élevé à Louvain, 4,3 p. c. environ pour la période quinquennale du 1er janvier 1889 au 31 décembre 1893, *mais il ne faut pas oublier que* les détenus à leur entrée ne sont pas tous dans de *bonnes* conditions de santé physique. *Enfin, si* l'on interroge les détenus eux-mêmes, *la plupart* manifestent le désir de rester en cellule plutôt que d'être transférés dans une prison en commun. »

L'auteur constate quelques lignes plus loin que la question s'est souvent posée devant la Société des prisons et qu'il ne pense pas « que l'on puisse emporter une impression nette des discussions qui se sont engagées à ce sujet ».

N'en serait-il pas quelque peu ainsi de son propre exposé ?...

L'application de la méthode de concordance serait-elle interdite en science ? Nullement, mais elle est subordonnée à une condition que les mathématiciens connaissent bien et qu'ils formulent en cette sentence logique : « *toutes autres choses doivent être égales d'ailleurs* ». Lorsque l'on compare entre elles des séries de deux phénomènes en vue de dégager un lien de causalité, on postule par là-même que, dans chaque expérience, les autres facteurs passibles de variation sont restés constants.

Or, cela précisément est fort difficile à réaliser en sociologie humaine surtout, en raison de la complexité et de l'interdépendance des éléments en présence. Lorsqu'on dit par exemple : « Je constate que dans dix cas différents, en même temps que le travail fourni par un salarié est devenu plus productif, le salaire payé pour ce travail a augmenté, » on n'a rien dit du tout, car dans ces divers cas, ni l'âge et l'ancienneté de l'ouvrier, ni la nature du travail effectué, ni les conditions psychologiques de l'employeur et du salarié, ni bien d'autres choses ne sont restées les mêmes. *En sociologie, il est en somme infiniment rare de pouvoir s'arranger de façon à ne faire varier ou à ne laisser varier que le phénomène que l'on présume en déterminer un autre.*

La méthode de concordance est, au contraire, par excellence celle de l'histoire, — puisqu'elle seule peut aider la conjecture dans les reconstitutions d'un passé à jamais disparu. Et, *dans ce domaine de l'histoire, elle ne*

peut conduire à des résultats vraisemblables que si la conjecture qu'elle est appelée à vérifier est conforme à ce que l'on sait de la nature des êtres et se rapproche de causalités effectivement observées. Ainsi, le transformisme n'est qu'une conjecture d'histoire naturelle (voir pages 27 et 29), mais cette conjecture s'appuie sur tant de processus d'adaptation effectivement constatés qu'elle ne conserve plus, dans les conditions actuelles de la connaissance, qu'un minimum de caractère hypothétique.

§ 12. — La méthode de concordance.

Loin donc que le sociologiste puisse se permettre d'employer à la légère la méthode de concordance, il doit s'attacher à rassembler des observations nombreuses de mécanismes d'évolution, pour aider l'historien dans ses reconstitutions logiques.

En fin de compte, car tout cela n'est que l'amplification de ce qui a été dit de la méthode principale de l'éthologie, il n'y a, pour le sociologiste, qu'une manière d'apprendre, c'est, suivant la pittoresque expression de Houssay, « *d'appréhender sensoriellement les phénomènes* ».

---

§ 13. — La doctrine actualiste.

§ 13. La doctrine actualiste.

Que le sociologiste ne s'imagine point être limité, par là, dans ses ressources scientifiques.

Car, de ce que tout dans la nature, organique et inorganique, repose sur un même déterminisme, il suit que toutes autres choses égales, les mêmes causes ont dû, de tout temps, produire les mêmes effets. Or, pour un grand nombre de causes fondamentales, les « autres choses sont restées égales », au regard des petites causes perturbatrices accidentelles dont l'action n'est pas systématique. Si bien que, l'esprit humain étant ce qu'il est, il se trouve spontanément amené à *chercher dans les phénomènes actuels l'explication des phénomènes passés.*

Comme il a déjà été rapporté (voir page 35), c'est là le fondement de la doctrine actualiste que Lyell a fait triompher en géologie, et que les physiologistes ont mise à la base même de la biologie, comme le rappelait Delage dans une récente conférence à l'*Institut général psychologique* de Paris.

Citation de Houssay, *La forme et la vie*, p 640.
Référence à Delage dans *Les problèmes de la biologie*, pp. 233 et ss.

Chap. IV. Les sources et la méthode.

§ 18. — La doctrine actualiste.

Lorsque, sans rencontrer beaucoup d'écho, HOUZÉ demande à la *Société d'anthropologie de Bruxelles* d'abandonner les conjectures variées que suggèrent les instruments en silex des temps préhistoriques, pour entreprendre l'étude d'ensemble de l'outillage lithique *actuel*, il s'autorise de la doctrine actualiste dans le domaine industriel de l'éthologie humaine.

Lorsque FRAZER écrit *Le rameau d'or*, que fait-il, sinon appliquer à un autre domaine humain, celui des croyances et des usages, la même doctrine actualiste? C'est ce que MARILLIER montrait très bien dans un article qu'il y consacrait : « M. Frazer a appliqué à l'étude des mythes et des rites la seule méthode qui puisse conduire à des résultats. Il s'est efforcé de *rattacher à la fois les légendes et les rituels à des croyances vivantes, sans examiner d'où ils sont sortis*... Il a compris que... les coutumes, les pratiques rituelles *encore aujourd'hui en vigueur, pourraient dans bien des cas nous donner le sens de mythes anciens que nous ne comprenons plus.* » (Les italiques ne sont pas de l'auteur.)

Or, la doctrine actualiste n'est ni moins féconde, ni moins opportune en sociologie, au contraire.

Pour ne reprendre que des points déjà rencontrés, ne pense-t-on pas qu'il y aura plus de profit scientifique à éclairer les origines — à jamais inconnues — de l'organisation totémique des peuples primitifs, par des expériences sociologiques comme celle déjà citée de PUFFER sur les bandes de garçons (page 103), plutôt que par des conjectures *a priori ?*

L'enquête dont il s'agit révèle, en effet, chez les écoliers américains l'habitude, d'une part, de se constituer en groupes et, d'autre part, de désigner ces groupes par des sobriquets, par exemple : les *wharf rats* (les rats du quai), parce que ce groupe se réunissait le long d'un quai ; *eggmen* (les individus aux œufs), parce qu'ils avaient coutume de voler des œufs aux fermiers, etc. Les deux tiers des soixante-six groupes avaient un nom, et la plupart de ces noms étaient empruntés au milieu immédiat.

L'observation des *Boys' gangs* pourraient être systématiquement renouvelée; il me souvient personnellement que, dans des jeux d'enfance, des groupes se constituaient spontanément et qu'ils recevaient des noms, le plus souvent des noms d'animaux bien connus des enfants ou qui, au contraire, excitaient leur crainte ou leurs plaisanteries.

Or, pour en revenir à l'organisation totémique, on sait en quoi consiste

---

Extrait de MARILLIER dans *Le rameau d'or*, p. 1.
Référence à PUFFER dans *Boys' gangs*, p. 177.

l'hypothèse de LANG : on la trouve très nettement formulée dans son tout récent ouvrage *The secret of the totem* : « We guess that *for the sake of distinction, groups gave each other animals and plant names* These became stereotyped, we conjecture, and their origin was forgotten. The belief that there must necessarily be some connection between animals and men of the same names led to speculation about the nature of the connection. The usual reply to the question was that the men and animals of the same names were akin by blood. That kinship, « with animals », being peculiarly mysterious, was peculiarly sacred. From these, arose tabou and among others, that of totemic exogamy.

« The nature and origin of the supposed connection or rapport between each human group and its names giving animal, is thus explained in a way consistent with universally recognised savage modes of thinking and *with the ordinary process by which collective names even in modern terms, are given from without.* » [Les italiques ne sont pas de l'auteur.] (Nous supposons que pour se distinguer les uns des autres, les groupes se donnaient des noms d'animaux et de plantes. Ces noms ont pu se fixer et leur origine s'est trouvée perdue. On pensa alors qu'il devait nécessairement exister un rapport entre les animaux et les hommes portant le même nom, et l'on se mit à raisonner sur la nature de ce rapport. L'explication courante fut que les hommes et les animaux du même nom devaient être parents. Or, cette parenté « avec des animaux » parut particulièrement mystérieuse, et dès lors, elle devint particulièrement sacrée. Il en surgit des tabous et, parmi ceux-ci, celui de l'exogamie totémique. La nature et l'origine du rapport supposé entre le groupe humain et l'animal qui sert à le dénommer s'expliquent ainsi d'une façon qui correspond à la mentalité des sauvages et *au processus ordinaire de la désignation des groupes par des noms collectifs, tel qu'on l'observe encore de nos jours*).

Voit-on combien l'enquête américaine vient corroborer le point de vue de LANG ? Et l'argument que LANG emploie lui-même pour justifier son opinion, n'est-il pas un véritable argument *actualiste ?*

Je n'ai insisté sur l'hypothèse de LANG, — sans me référer d'ailleurs à l'explication spéciale qu'il donne de l'exogamie comme telle, — que pour appuyer comme je me suis attaché à le faire jusqu'ici, les vues théoriques par des exemples appropriés, et pour mettre fortement en évidence l'utilité de l'emploi constant en sociologie de la doctrine actualiste.

Extrait de LANG dans *The Secret of the totem*, p. 140.

§ 13. — La doctrine actualiste.

QUATREFAGES la formulait sous cette forme en parlant précisément de phénomènes sociaux : « *Ce qui se passe de nos jours nous enseigne sur le passé,* » et il en citait ailleurs une application : « Les institutions, remarquait-il, prennent parfois une apparence tellement caractéristique qu'au premier coup d'œil elles semblent isoler un peuple, une race, et que la réflexion est nécessaire pour retrouver les vrais rapports qui unissent à d'autres populations, à d'autres races, le groupe qui présente cette particularité. Le *tabou* des Polynésiens a été longtemps considéré par bien des écrivains comme quelque chose d'absolument spécial, tandis qu'en réalité le *tabou civil* se retrouve chez tous les peuples européens et que la loi mosaïque est d'un bout à l'autre un *code tabouéen* fondé sur la religion. »

Le sociologiste, pénétré du point de vue actualiste, ne s'arrêtera donc pas à cette objection facile : « Vous voulez étudier les phénomènes sociaux en vue de pouvoir expliquer pourquoi les faits actuels sont ce qu'ils sont, — et vous commencez par supposer ceux-ci réalisés ! »

Il répondra qu'il lui serait extrêmement difficile d'agir autrement, vu que l'ambiance des activités inter-individuelles est une donnée inéluctable, et il rappellera l'exemple du géologue, qui part aussi des conditions cosmiques actuelles pour retracer la genèse même de leur évolution : l'érosion marine, le vulcanisme, l'action mécanique du vent et l'action chimique de l'air, sont pour lui autant de recommencements de phénomènes simplement amplifiés ou diminués.

L'application de la doctrine actualiste est d'autant plus indiquée en sociologie qu'elle peut s'appuyer sur une loi que la biologie générale a formulée, à savoir que le développement de l'individu reproduit celui de l'espèce ou encore que l'*ontogénie répète la phylogénie*. L'évolution de l'enfant et de l'adolescent répète donc les phases antérieures de l'évolution des hommes.

De là suit que des rapprochements comme ceux que je viens de faire entre les groupes d'écoliers américains et les groupes d'adultes dits « primitifs » (voir page 79), comme les Australiens ou leurs ancêtres, peuvent, le cas échéant, acquérir une si réelle portée. *L'homme qui est resté près du moment initial de l'évolution phylétique est plus semblable à l'enfant du civilisé qu'au civilisé lui-même.*

Dans bien des cas, ce point de vue éclairera des phénomènes sociaux qui, sans lui, resteraient longtemps obscurs. Je ne puis passer sous silence à ce propos le livre que A.-J. CHAMBERLAIN a consacré à *The Child : a study in*

Extraits de QUATREFAGES dans *Histoire des races humaines*, t. Ier, p. 199, et dans *L'espèce humaine*, p. 390.

the Evolution of man : l'étude tout entière est dominée par l'idée qui vient d'être rappelée, et qui apparaît avec force dans les chapitres : The Child as revealer of the Past (l'enfant révélateur du passé); — The Child and the Savage (l'enfant et le sauvage); — The Child and the Criminal (l'enfant et le criminel); — The Child and the Woman (l'enfant et la femme).

---

§ 14. — L'inventaire sociologique du langage.

§ 14. — L'inventaire sociologique du langage.

Au point où l'on est arrivé, il ne resterait plus qu'à aborder l'analyse sociologique proprement dite — s'il ne convenait de signaler, au préalable, un fait, qui est de nature à faciliter sérieusement la tâche.

La matière même de la sociologie existe, dénommée et, en quelque sorte, débrouillée, et c'est un privilège réservé à cette science de posséder, avant même d'être constituée, un inventaire de son domaine.

La vie des hommes, en effet, n'a pu s'écouler, leurs activités n'ont pu se dépenser, sans donner naissance à d'innombrables interférences sociales, *lesquelles sont la trame même de la sociologie.* Or, doués du langage articulé, ces hommes ont effectivement senti la contrainte de l'expression verbale, et à mesure que s'augmentaient leurs potentialités mentales, ils ont dû observer, définir, nuancer les formes sociales qu'ils créaient, parce qu'ils en vivaient, *parce qu'elles étaient leur vie même.*

Les primitifs Australiens n'ont pu procéder à aucune cérémonie totémique sans devoir aussitôt se la figurer sous une forme verbale ; les dénominations d'Engwura, d'Intichiuma recouvrent des activités sociales bien déterminées. Les Romains n'ont pu édifier leur droit sans qualifier les rapports sociaux, dans la langue usuelle ou dans la terminologie juridique. Les Américains de nos jours ont fait connaître au monde à la fois l'organisation des trusts et leur nom. Les ouvriers anglais ont bien dû appeler d'un terme nouveau, *collective bargain*, l'état nouveau de leurs relations avec les associations industrielles.

On le voit : *les résultats des activités sociales des hommes apparaissent avec netteté dans le langage. Combien en est-il davantage encore de ces activités elles-mêmes et des sentiments qui les commandent!* Quelles richesses d'aspects dans cette hiérarchie du « respect » qui part de la « déférence » et s'échelonne à travers les « égards », l' « estime », la « vénération », le « culte », — ou dans le diapason de la « civilité », où se marquent les nuances de l' « amabi-

§ 14. L'inventaire sociologique du langage.

lité », la « complaisance », la « courtoisie », la « galanterie », l' « urbanité », la « politesse », l' « obséquiosité » !

Il est à peine besoin de noter que cette notation linguistique des phénomènes n'existe dans aucune autre branche des sciences biologiques, parce que généralement elles commencent à étudier un aspect quelconque des êtres, avant qu'il ait reçu un nom. Par contre, le fait est aussi vrai de l'éthologie humaine en général : nourriture, outils, opérations industrielles ou esthétiques, toutes les adaptations extérieures des hommes à leur milieu figurent, pour les mêmes raisons, dans leur langage. Si les relations sociales, surtout, y ont marqué leur empreinte, c'est que, comme il a été dit plus haut (page 77), *l'homme est devenu par excellence l'animal qui se forme par les autres individus de son espèce.*

Ainsi, par l'effet d'un mécanisme spontané, qui fait que le mot soude la chose à son signe, *le vocabulaire humain est une sorte d'inventaire avant la lettre de la sociologie.*

Est-ce à dire qu'aucune abstraction ne sera plus requise? Autant vaudrait nier le rôle de la science. L'usage a abstrait, en sociologie, *jusqu'où l'analyse banale de la vie sociale a conduit les individus les plus abstracteurs.* Au delà, apparaît la tâche de la méthode scientifique.

La simple réflexion indique et l'observation confirme pleinement que non seulement le répertoire des mots est tout tissé de sociologie, mais qu'il en est ainsi de cet autre reflet des jugements humains, le répertoire des locutions, des clichés, des dictons, des proverbes, des maximes. Que l'on songe, par exemple à :

« Qui se ressemble, s'assemble. »

« Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. »

« Il me prend pour quelqu'un de son espèce. »

« Je n'ai rien de commun avec ces gens-là. »

Ou encore à ces deux proverbes arabes : « Un figuier regardant un figuier apprend à porter des fruits », et « Ne regarde pas le dattier, car il ne parle pas à l'étranger. »

Ne trouve-t-on pas, dans ces six maximes, comme gravée par un burin, cette *similitude spécifique d'organisation*, qui est l'essence même de l'affinité sociale ? (Voir page 55.)

Que de phénomènes sociaux à dépister derrière cette parole de l'*Imitation de Jésus-Christ :* « Toutes les fois que j'ai été parmi les hommes, j'en suis revenu moins homme », — ce que le Dr Stockman, dans *L'ennemi du peuple* d'Ibsen, redit ainsi : « L'homme le plus fort est celui qui vit seul », à quoi répond cette autre locution : « L'homme aiguise l'homme. »

Les fondateurs de la Nationalité belge n'ont-ils pas compris l'utilité éner-

gétique de l'association des efforts dans le choix de la devise : « L'Union fait la force » ? Que, d'ailleurs, la devise belge souffre beaucoup d'exceptions et qu'il ne soit pas toujours vrai de dire que l' « Association crée », cela apparaît dans la formation spontanée de cette expression grosse de sarcasmes : « Encommissionner une affaire ».

Un procédé simple pour faire apparaître, au moins dans la sphère d'observation que recouvre la langue maternelle, les phénomènes sociaux à étudier, est donc de se constituer une base de travail par le dépouillement de tous ces répertoires, à commencer par le plus important et le plus complet : celui des mots. Je dis qu'il *s'agit uniquement de se constituer une base de travail :* l'élaboration scientifique ne commence qu'une fois cette base établie. Mais on n'imaginerait pas combien ce simple défrichement d'un dictionnaire est fécond et ce qu'il éveille d'idées : les catégories logiques dans lesquelles les phénomènes iront se ranger finissent par surgir des mots eux-mêmes.

Je n'ai pu songer, faute de temps, à faire personnellement ce défrichement : mais j'ai eu la chance heureuse de rencontrer un concours précieux en M. Christian Beck, qui a eu très rapidement l'intuition de la fécondité du procédé.

Le *lexique sociologique* publié à la fin de ce travail donne les résultats obtenus.

Dois-je faire remarquer que ce procédé n'est qu'un procédé, en d'autres termes qu'il est indépendant du plan d'analyse sociologique qui va être exposé ? Le dépouillement systématique d'un vocabulaire est un moyen aisé de réunir un matériel sociologique ; *l'observation patiente des réalités n'y conduirait pas moins.* Le moyen est ici indépendant du but : celui qui recourrait au premier sans voir le second n'aboutirait à rien ; il ne faudrait pas prendre ici l'accessoire pour le principal.

---

§ 15. — Plan d'analyse sociologique.

Que l'on n'aille pas surtout, en entamant une exploration systématique des phénomènes sociologiques, s'imaginer que la première chose à faire soit de *recueillir des faits,* suivant la formule à la mode. Il y a des siècles que

Chap. IV. Les sources et la méthode. — § 15. — Plan d'analyse sociologique.

l'on recueille des faits sociaux et l'on a produit quelque chose de comparable aux amas de coraux ou d'éponges : on a accolé, empilé, une multitude de données semblables — semblables par leur inutilisabilité. Il en est tant qu'un bon nombre restent sans doute inconnues.

Faut-il répéter encore les paroles inoubliables de CLAUDE BERNARD : « Un fait n'est rien par lui-même; il ne vaut que par l'idée qui s'y rattache ou par la preuve qu'il fournit. Quand on qualifie un fait nouveau de découverte, ce n'est pas le fait lui-même qui constitue la découverte, mais bien l'idée nouvelle qui en dérive... L'observation et l'expérience amassent chaque jour une multitude de faits, mais le rôle de la science n'est pas seulement de former le répertoire de ces faits : elle doit en saisir la portée, le lien, l'harmonie et le but. L'esprit de généralisation doit mettre en œuvre les matériaux que lui fournit l'esprit d'observation et d'expérimentation... On va d'une marche plus sûre et plus rapide quand on connaît bien la route que l'on suit et le but que l'on se propose d'atteindre... Il arrive souvent que l'on ne trouve rien, que l'on trouve autre chose que ce que l'on cherche, quelquefois le contraire de ce que l'on cherche; mais ce qui est certain, c'est que l'on trouve seulement dans la direction où l'on cherche... Quand on expérimente, il ne suffit pas de tenir un bon instrument dans la main : il faut encore avoir une idée directrice dans l'esprit. »

La seule justification de la partie qui va suivre est dans ce point de vue de CLAUDE BERNARD. Je tenterai uniquement de tracer un cadre aux recherches, de préciser leurs rapports les unes avec les autres et avec l'ensemble, d'esquisser une classification provisoire, — tous instruments indispensables pour aller plus avant, surtout en l'absence d'un nombre suffisant d'observations bien faites, bien vérifiées, bien interprétées. C'est dire que je me bornerai forcément à des *suggestions*, à des annotations de rubriques, accompagnées d'exemples, de termes appropriés du lexique sociologique et, ça et là, de références de sociologie comparée; le tout émaillé de points d'interrogation ou d'indications de problèmes à creuser, de controverses à soulever, de livres à consulter, de sources à dépouiller — SANS AUCUNE PRÉTENTION A ÊTRE SUR L'UN QUELCONQUE DE CES POINTS, NE FÛT-CE QU'A DEMI-COMPLET.

J'ai cherché par la forme matérielle de la présentation à donner cette impression autant qu'il a été possible : des lignes de points suspensifs marquent qu'il s'agit seulement de *suggestions*. Il doit être aussi expressément entendu que LES RUBRIQUES AUXQUELLES J'AI RAPPORTÉ LES

Extrait de CLAUDE BERNARD dans *Les phénomènes de la vie*, t. II, pp. 45, 390 et ss.

§ 15. — Plan d'analyse sociologique.

PHÉNOMÈNES ÉTUDIÉS N'ONT EN RIEN LA PORTÉE D'UNE CLASSIFICATION SCIENTIFIQUE. A peine d'être artificielle, cette classification ne pourra sortir que de l'investigation comparée elle-même. Dans l'état présent de cette investigation, on ne peut guère que tenter de rapporter les divers phénomènes à un certain nombre d'entre eux que l'on estime dominants et caractéristiques.

Peut-être fera-t-on bien de se prémunir contre un étonnement probable : celui de rencontrer, chemin faisant, tant de choses banales. Ces mots du lexique sociologique sont ceux du langage de tous les jours ; ces faits colligés sont empruntés à la routine quotidienne de l'existence. Mais l'avancement de la science a-t-il jamais été autre chose que l'incorporation à la connaissance systématique des faits de la connaissance banale ? Et TARDE n'adjurait-il pas avec raison les sociologistes de prendre seulement la peine de *regarder* ce qu'ils *voyaient* toujours ?

Dans un tel travail, la part de l'intuition est évidemment prépondérante.

Les aspects auxquels je me propose de ramener l'analyse sociologique ne semblent pas toutefois malaisés à justifier rationnellement.

Je commencerai par étudier la FORMATION SOCIALE DE L'INDIVIDU (chapitre V), depuis la naissance jusqu'à la fin de la période de l'élevage ou de l'éducation, période au cours de laquelle il acquiert toutes les caractéristiques de sa personnalité, ce que les biologistes allemands appelleraient *der Entwicklungsgang bis zum fertigen Individuum.*

Un certain nombre d'attributs de cette personnalité ainsi formée sont déterminants de l'orientation de l'individu parmi les autres de son espèce : ce sont les APTITUDES SOCIALES, qui feront l'objet du chapitre VI.

Ayant ainsi dégagé les mobiles et les raisons d'être des actes divers accomplis par les individus les uns à l'égard des autres, on pourra analyser ces actes eux-mêmes : le chapitre VII sera donc consacré aux ACTIVITÉS SOCIALES.

Enfin, les aptitudes et les activités sociales subissent des modifications caractéristiques, lorsqu'elles sont coordonnées vers des buts déterminés, c'est-à-dire lorsqu'elles sont devenues des SYNERGIES SOCIALES (chapitre VIII).

Ainsi apparaît, dans son ensemble, ce qu'on pourrait appeler la *sociologie générale*, en ce sens qu'elle décrit les phénomènes en les systématisant, en les rassemblant d'après les traits communs de leurs processus.

La *sociologie spéciale* considère au contraire les cas particuliers, soit qu'elle s'en tienne à un phénomène déterminé, par exemple comment

§ 15. — Plan d'analyse sociologique.

s'agglomère et se comporte une bande de garçons (enquête sur les *Boys' gangs*, voir page 103), — soit qu'elle s'attache à tous les phénomènes sociaux que l'analyse fera découvrir dans une agglomération donnée d'individus : dans ce sens, je ne connais qu'un exemple, c'est l'enquête faite par JONES, un disciple du professeur GIDDINGS, dans un quartier populaire de New-York et publiée sous le titre de *The Sociology of a New York-City Block*. Tous les travaux de sociologie spéciale prendront inévitablement la forme de pareilles « monographies », et il va de soi que ce seront ces monographies mêmes qui fourniront la matière de la sociologie générale.

Enfin, on peut dire que la sociologie se fait *comparée*, si, prenant des phénomènes définis par des processus plus ou moins similaires, elle en établit la comparaison, dans le temps ou dans l'espace, en vue de dégager des rapports, de préciser des aspects et, en général, d'éclairer l'analyse sociologique.

CHAPITRE V.

La formation sociale.

---

§ 16. — Possibilités sociales pendant l'élevage.

Divers cas peuvent se présenter pendant la période qui suit immédiatement la naissance :

a) Au moment de l'éclosion ou de la parturition, le jeune ne voit pas ses parents, de sorte que les générations n'empiètent pas les unes sur les autres. Influence de ce fait sur l'apparition des sentiments sociaux. (« Quand les générations d'insectes se connaissent, rapporte HOUZEAU, les soins maternels sont souvent aussi vifs que chez les oiseaux. »)

Il peut y avoir des individus spéciaux chargés de l'élevage des jeunes. Exemples : les larves nourries par les neutres chez les hyménoptères; les enfants abandonnés, orphelins, placés « en nourrice », etc.

. . . . . .

b) Au moment de l'éclosion ou de la parturition, le jeune voit ses parents, mais le père lui est totalement indifférent, sinon hostile : l'individu n'a, dans sa formation, de rapports qu'avec sa mère. Exemples : les carnassiers; certains primitifs.

. . . . . .

c) Si la ponte ou la portée sont multipares, l'élevage se fait en commun et l'individu a des rapports avec d'autres du même âge. Exemples : oiseaux, chiens, chats.

. . . . . .

Extraits de HOUZEAU dans *Les facultés mentales des animaux*, t. II, pp. 97, 104.

Chap. V. La formation sociale.

§ 16. — Possibilités sociales pendant l'élevage.

d) Si l'élevage a une certaine durée, l'individu n'est pas encore formé quand de nouveaux jeunes viennent au monde, et il a ainsi des rapports avec des individus d'âges différents. Exemples : singes, hommes.

. . . . . .

Les sens susceptibles de renseigner le jeune sur les autres individus de son espèce peuvent ne pas être développés au moment de la naissance, et avoir besoin d'une éducation, ce qui réduit, au point de vue social, la partie utile de la période d'élevage. D'abord, quels sont ces sens chez les diverses espèces? La vue en général. — L'ouïe aussi. Exemple : « Les abeilles qui sont à l'intérieur de la ruche, répondent par le frôlement de leurs ailes à celles qui se trouvent au dehors. » (HOUZEAU.) — *Quid* du toucher? Exemple : « Les chevaux, les bœufs, les moutons, les chiens complètent leur connaissance en se touchant et se frottant mutuellement. Le baiser, la poignée de mains, l'accolade sont des survivances du moyen primitif de faire connaissance parmi les hommes et les femmes. » (GIDDINGS.) — *Quid* de l'odorat? Exemple : « J'ai été témoin cent fois, dit HOUZEAU, parmi les Indiens et parmi les nègres d'Amérique, de l'usage que ces races font de l'odorat; les noirs en particulier reconnaissent dans l'obscurité les différentes personnes de leur connaissance. » Et ailleurs : « On rapporte d'un moine aveugle de la Bohème qu'il distinguait les différentes personnes par l'odeur. » — *Quid* d'autres manifestations de la sensibilité spéciale?

. . . . . .

Quant au degré de développement des sens sociaux, il est connu que l'enfant n'acquiert qu'un certain temps après sa naissance les moyens de reconnaître les personnes qui l'entourent.

Noter cette remarque de BALDWIN : « Dès le deuxième mois, l'enfant distingue dans l'obscurité le contact de sa mère ou de sa nourrice. Il apprend à discerner les façons de le tenir, de le prendre, de le « tapoter », qui caractérisent les différentes personnes, et il s'adapte à ces variations personnelles. »

. . . . . .

Quid des espèces aveugles, au point de vue des rapports sociaux ?

Quid des enfants aveugles, sourds, muets, soit congénitalement, soit accidentellement, au même point de vue ?

. . . . . .

Extrait de HOUZEAU dans *Les facultés mentales des animaux*, pp. 91-92.

Id. de GIDDINGS dans *Principes de sociologie*, p. 102.

Id. de BALDWIN dans *Interprétation sociale et morale des principes du développement mental*, p. 7.

§ 16. — Possibilités sociales pendant l'élevage.

Quant à la période d'élevage, chez les animaux, elle a une durée constante pour une espèce donnée. N'y a-t-il pas d'exceptions ?

. . . . . .

Chez les hommes, elle a une durée très variable : voir ce qui a été dit, page 79, de leur adaptation différente aux conditions d'existence. L'éducation d'un intellectuel de nos jours demande 20 à 25 ans; celle d'un jeune Australien est terminée à huit ans; celle d'un petit mendiant aussi. — Facteurs déterminants de ces différences.

. . . . . .

Chez les animaux, pour les raisons fondamentales exposées plus haut (pages 75 et suivantes), les soins de l'élevage sont identiques dans une même espèce. Ils sont le plus souvent d'ordre purement végétatif : distribution de la nourriture chez les oiseaux; lactation chez les mammifères.

Cependant, on signale des observations d'enseignement, aux jeunes, des diverses pratiques propres à l'espèce; en outre, le jeune peut acquérir certaines de ces pratiques, notamment des habitudes sociales, par simple répétition non enseignée. Voir, par exemple, les passages de GROOS, sur les *Jeux architectoniques et primitifs,* et les chapitres de SUTHERLAND, sur les soins parentaux chez les animaux (Parental care in amphibious, reptiles, birds and mammalians). GULICK cite le cas d'un merle élevé à titre d'expérience loin de tout bruit : lorsqu'il commença à chanter, il criait comme un coq; on apprit alors que chaque matin un coq avait chanté sous la fenêtre de la chambre où était enfermé le merle. Je connais le cas analogue d'un canari élevé isolé et qui ne savait qu'imiter le bruit de la pompe située dans la cour voisine de sa cage.

. . . . . .

Chez les hommes, pour la même raison que ci-dessus, les soins de l'élevage sont très variés. Ils s'étendent de l'alimentation et de la défense sous leurs formes les plus simples, à l'équipement intellectuel et moral le plus raffiné, et au redressement systématique des conformations physiques et psychiques jugées anormales.

Les effets de cette diversité d'éducation sur la faculté native d'imitation et sur la formation des aptitudes sociales doivent être considérables.

Référence à GROOS dans *Les jeux des animaux,* pp. 151 et 11; 177 et ss.
Id. à SUTHERLAND dans *The origin and growth of moral instinct,* t. I, chap. II à V.
Id. à GULICK dans *Evolution racial and habitudinal,* p. 89.

Chap. IV. La formation sociale.

§ 16. — Possibilités sociales pendant l'élevage.

Observations comparées à rassembler chez les primitifs et chez les civilisés, dans les divers milieux familiaux, scolaires, etc.

. . . . . .

---

§ 17. — L'entrée de l'enfant dans la vie sociale.

§ 17. — L'entrée de l'enfant dans la vie sociale.

Comment se manifeste l'entrée de l'enfant dans la vie sociale? *Quid* à l'égard d'autres enfants? Du même âge? D'âges différents? De grandes personnes? Connues? Étrangères? Par comparaison, *quid* à l'égard des animaux?

. . . . . .

MANIFESTATIONS D'ÉGOÏSME.

Opposition de l'enfant à ce que d'autres jouissent de ce qui lui appartient; envie, dépit, jalousie. Collisions avec les impulsions des autres; irascibilité; cruauté : « cet âge est sans pitié ».

. . . . . .

Désir de dominer et de « faire de l'effet ». Taquinerie; méchanceté. Manie des secrets; malice; mensonges.

. . . . . .

Observations de SULLY à ne pas perdre de vue : en interprétant ces faits, ne pas exagérer les « capacités de sympathie » de l'enfant; rôle de l'imitation et du milieu.

. . . . . .

MANIFESTATIONS D'ALTRUISME.

Désir de la présence, voire seulement du voisinage d'êtres humains; impression pendant leur absence, à leur retour. « Besoin de joindre son existence à celle d'un autre » (SULLY). — Bouderie, réconciliation; manifestations imitatives.

. . . . . .

Désir de plaire; plaisir à rendre des services, à participer aux activités d'autrui. Plaisir du jeu en commun.

. . . . . .

Choix sociaux : choix d'enfants du même âge; — d'enfants d'âges différents, — d'adultes. — Cas extrême : enfants comme ceux que cite

---

Extraits de SULLY dans *Études sur l'enfance*, pp. 326-334.
Référence à ROMANES dans *L'évolution mentale de l'homme*, pp. 139 et ss.

ROMANES, qui se créent une langue à leur propre usage et n'entrent pas en rapport avec d'autres personnes. — Choix d'animaux : l'impression de similitude qui est à la base de l'affinité sociale, peut être plus grande pour un jeune enfant à l'égard d'un petit chat qu'à l'égard de son père. COMPAYRÉ dit exactement à ce propos : « L'enfant sympathise naturellement avec les créatures qui lui ressemblent sous tant de rapports, dans lesquelles il trouve des besoins analogues aux siens, le même appétit, la même soif de mouvements, le même désir d'être caressé. Se ressembler, c'est déjà s'aimer. »

. . . . . .

Relations avec des êtres artificiels : poupées, jouets, — ou, fait plus caractéristique, avec des êtres fictifs : j'ai connu un enfant qui s'était créé une collection d'amis, chacun spécialement dénommé ; dans la rue, il lui arrivait de saluer, lorsqu'il prétendait rencontrer un de ces personnages imaginaires.

. . . . . .

MANIFESTATIONS D'ORGANISATION SOCIALE.

Cet élément doit être considéré à part. Le sentiment de l'ordre dans les relations sociales s'acquiert très tôt, s'il n'est pas inné, et il est essentiel pour la formation sociale de l'individu. Effets de l'autorité : obéissance, désobéissance, docilité, discipline ; choses défendues ; notion de la règle, de la convention, de l'usage. Premières impressions d'inégalités sociales.

. . . . . .

Remarquer cette observation de SULLY : « Si nous examinons la question de plus près, nous trouverons que l'hostilité n'est pas la forme essentielle de l'attitude de l'enfant à l'égard de la loi. Il est évident, tout d'abord, que la plupart du temps, la critique de l'autorité paternelle par l'enfant, loin d'expliquer le rejet de toute espèce de règles, signifie clairement qu'il les accepte. Quelques-unes de ses premières et de ses plus amères protestations contre toute immixtion dans ses actes se rapportent beaucoup plutôt à ce qui *lui paraît irrégulier et contraire à la règle.* » (Les italiques ne sont pas de l'auteur.)

Dans cet ordre d'idées : manies de certaines pratiques, de certaines « observances cérémonielles » ; — influence du « précédent ».

. . . . . .

Extrait de COMPAYRÉ dans *L'évolution intellectuelle et morale de l'enfant,* p. 108.
Id. de SULLY dans *Études sur l'enfance,* pp. 383-384.

§ 18. — Tendances sociales chez l'adolescent.

Il ne faut pas un instant perdre de vue que les acquisitions de l'individu pendant la période de l'adolescence se font par deux voies différentes : la voie systématique de l'éducation et la voie libre de l'inter-communication. Dans toutes les observations et les expériences à instituer, cet élément devra être dégagé.

Le caractère intrinsèque des mécanismes de cette éducation n'importent pas pour le moment ; ils seront étudiés plus loin, en tant qu'activités ou que synergies sociales. Il s'agit uniquement ici de la formation sociale de l'individu comme tel.

Impressions des inégalités inter-individuelles. — La conscience de la différence sexuelle, celle des différences physiques, morales et intellectuelles s'éveillent coup sur coup ; celle aussi des différences sociales : professions, réputation, considération.

La conversation des adolescents des deux sexes est très suggestive à suivre à ce sujet.

. . . . . .

Idées de supériorité, de suprématie, de hiérarchie, de place à occuper parmi les autres. Rivalités ; luttes. Dans telle classe de gymnastique où les garçons sont rangés par ordre de taille, je sais que certains recourent à toutes sortes de subterfuges « pour paraître plus grands » que les autres et pouvoir ainsi les précéder. — Désir de l'approbation, souci du « qu'en dira-t-on? » ; amour-propre. — Orgueil, désir d'exagérer son rôle relativement à d'autres (« self exhibition »). — Modestie ; timidité ; pudeur. — Indifférence à l'égard des autres. — Influence du milieu spécial : famille, école, relations, sur ces acquisitions psychiques.

. . . . . .

Acquisition d'habitudes dans la tenue, le vêtement, l'allure, la conversation, le style, soit pour imiter les autres, soit pour s'en distinguer. Différence de plasticité des garçons et des filles à ce point de vue.

. . . . . .

Hostilité aux individus « non conformes » : dans la même classe de gymnastique dont je viens de parler, tous les garçons se coalisent spontanément contre un des élèves dont la taille dépasse celle qui correspond à l'âge de fréquentation du cours : on trouve « qu'il n'est pas à sa place dans ce cours-là ».

due à l'action sociale : le fait que j'ai cité plus haut, relativement à une classe de gymnastique, semble notamment le montrer. En effet, il s'agissait là d'enfants *n'ayant jamais fréquenté une école*. E. W.]

« Or, comme pour répondre le premier, il faut répondre vite, il en est résulté que beaucoup d'élèves n'ont pas pris le temps de la réflexion, et cette circonstance a dû certainement contribuer à une augmentation de leur suggestibilité. Il s'est élevé souvent des discussions courtes pour savoir quel camarade avait répondu le premier, ce qui nous prouve combien chacun d'eux tenait au rang de vitesse qu'il avait conquis. L'élève faisant fonctions de président était chargé d'inscrire non seulement les réponses des élèves, mais l'ordre des réponses, et je dois à la vérité de constater que ce président n'a pas toujours été impartial ; lorsqu'un autre élève répondait en même temps que lui, ou même un peu avant lui, il a souvent commis la petite tricherie de se porter comme ayant répondu le premier.

« Il est incontestable, et nous en verrons tout à l'heure le détail, que ces réponses données les premières ont fait contagion sur les élèves plus lents ; mais il semble que cette contagion n'a jamais été voulue ; les élèves répondant les premiers se sont trouvés être des *leaders* sans l'avoir cherché.

« Un fait qui nous a paru extrêmement fréquent a été celui de l'imitation soumise ; très souvent, dès qu'une réponse quelconque était donnée, elle était acceptée par les autres élèves sans aucune critique, ou avec une modification tout à fait insignifiante qui n'ôtait point à la réponse son caractère d'imitation.

« Il est arrivé, mais plus rarement, que certains élèves n'ont point voulu donner leur opinion, de peur d'éclairer leurs camarades ; l'un d'entre eux attendait toujours que les autres réponses fussent écrites, avant de donner la sienne. Il ne voulait pas qu'on la lui prît. »

En interprétant ces résultats, Binet dégage ces deux faits principaux :

« C'est d'abord la suggestibilité des élèves, et ensuite leur tendance à l'imitation.

« En imaginant cette expérience collective, j'avais, ajoute-t-il, supposé qu'un groupe d'enfants travaillant ensemble et jugeant ensemble des souvenirs qui leur étaient communs, deviendraient, grâce à cette collaboration, moins suggestibles que des enfants isolés ; j'avais supposé que ce rapprochement de trois intelligences aiguiserait l'esprit critique des réponses, et dissiperait aussi cette émotion de timidité qui est un des adjuvants les plus importants de la suggestion enfantine.

« Les résultats m'ont donné complètement tort.

« ... Je pense que l'accroissement de suggestibilité produit par les expé-

§ IV. — La plasticité sociale de l'adolescent.

riences collectives provient de ce que les élèves, se trouvant en groupe, étaient moins disciplinés et riaient plus volontiers que les élèves isolés, et par conséquent ont fait le travail en fixant moins fortement leur attention. L'expérience collective, dans les conditions particulières où je l'ai organisée, produit deux effets distincts, à mon avis; de ces deux effets, l'un affaiblit la suggestion et l'autre la renforce; le premier effet est de relâcher la discipline et l'attention, c'est ce qui augmente la suggestion; le second effet est de diminuer la timidité des enfants; ils sont plus osés, et par ce fait même moins suggestibles; mais les résultats montrent que de ces deux tendances agissant en sens contraire, c'est la première qui a prévalu sur la seconde.

« Nous venons de voir que le premier caractère de notre expérience collective est une augmentation de suggestibilité. Il est bien curieux de retrouver là, dans ce petit groupe d'élèves, un des caractères que les auteurs modernes considèrent comme résumant la psychologie de la foule. La foule, on l'a dit et répété sous toutes les formes, foule de rue ou foule d'assemblée, est éminemment suggestible, d'où des conséquences politiques et sociales qui sont d'une gravité exceptionnelle.

« Le second caractère de cette expérience de groupement est la contagion de l'exemple; par le fait que les élèves sont réunis et donnent à haute voix leurs réponses aux questions, ils sont amenés à donner des réponses analogues; celui qui parle le second a une tendance à répéter la réponse du premier, et le troisième en fait autant. Dans plus de la moitié des cas, cette imitation se fait sentir.

« ... L'imitation est donc beaucoup moins forte que la suggestibilité; en d'autres termes, les élèves qui succombent à la suggestion ne cèdent pas toujours à l'imitation de leurs camarades, ils peuvent se laisser suggestionner tout en donnant une réponse qui leur est personnelle; une moitié des élèves est dans ce cas. Mais il est bien entendu que cette proportion tient à une foule de circonstances qui sont spéciales à l'expérience, et on ne doit pas l'ériger en loi. D'autre part, on peut remarquer un fait qui est en quelque sorte l'inverse du précédent, c'est que plusieurs élèves peuvent s'imiter en résistant à la suggestion.

« ...En résumé, cette petite expérience sur la psychologie des groupes — la première, à ma connaissance qui ait été tentée dans cette voie — a bien mis en lumière trois faits importants :

« 1° Les enfants, étant rapprochés dans un groupement de hasard, n'ont montré aucune solidarité, chacun répondant pour lui-même, et surtout chacun cherchant à répondre le premier;

« 2° Par le fait seul du groupement, les élèves deviennent plus sugges-

Dans l'élaboration de ces « plans de promenades », de ces « gamineries », il y a un chassé-croisé d'initiatives sociales. — Versatilité des initiateurs; variété des occupations; mobilité des buts collectifs.

L'imitation des organisations analogues des adultes paraît ne jouer qu'un rôle secondaire.

BINET a observé les groupes d'enfants à un point de vue particulier qui sera rencontré dans le paragraphe suivant : je noterai ici ses conclusions en ce qui concerne l'organisation du groupement : « Les enfants en devenant partie d'un groupe conservent chacun leur manière de réagir, ou plutôt adoptent une manière de réagir qui reste constante pendant l'expérience; l'un s'habitue toujours à répondre le premier, c'est le meneur du groupe, celui qui impose sa réponse aux autres, le plus souvent... De même certains élèves prennent l'habitude de répondre après tous leurs camarades... Ces résultats... nous montrent que *les enfants formant un même groupe prennent dans ce groupe une position, une fonction définie qu'ils conservent ensuite, le groupe s'organise, une hiérarchie se dessine.* » (Les italiques ne sont pas de l'auteur.)

. . . . . .

Les bases des groupements seraient à dégager, notamment d'après les âges, ce qui pourrait éclairer la question des *Altersklassen,* approfondie par SCHURTZ.

. . . . . .

L'aide mutuelle, le châtiment, la vengeance, l'exploitation apparaissent comme des formes sporadiques et temporaires d'activité sociale. — Notions du troc, de l'échange, du paiement. — Rôle de la confiance réciproque. — Relations d'amitié, de camaraderie. — Influence de l'imitation des activités correspondantes des adultes (?).

. . . . . .

La forme la plus accentuée des activités sociales de l'adolescent est la *synergie :* des initiateurs, des « conducteurs » surgissent, qui attirent, recrutent et disciplinent un certain nombre d'autres, en vue de l'exécution d'un plan qu'ils ont personnellement conçu. — Clubs et journaux. — Associations, secrètes ou non, d'étudiants. (Beaucoup de ces associations sont devenues des institutions permanentes, par exemple en Allemagne et aux États-Unis; elles participent comme telles à la vie sociale organisée des adultes : il en sera donc reparlé à propos des synergies sociales.)

Extrait de BINET dans *La suggestibilité,* p. 342.

Référence à SCHURTZ dans *Altersklassen und Männerbünde,* par exemple pp. 83 et ss.

Chap. IV. La formation sociale.

§ 18. — Tendances sociales chez l'adolescent.

Les formes les plus intéressantes à étudier seraient les associations spontanées et transitoires.

. . . . . .

---

§ 19. — La plasticité sociale de l'adolescent.

§ 19. — La plasticité sociale de l'adolescent.

Dans les paragraphes précédents, l'adolescent a principalement été considéré comme sujet *actif* de l'observation ou de l'expérimentation. C'est comme sujet *passif* qu'il est sans doute le plus intéressant à étudier, en raison même de sa plasticité spécifique pendant la période de formation.

La question est en somme celle-ci : Un adolescent est placé au milieu d'autres individus du même âge, adolescents comme lui ou adultes : quelle influence ce fait exerce-t-il sur ses dispositions et ses activités quelconques ?

La simple observation courante montre que les adolescents sont très loin de réagir uniformément à l'action sociale, et l'expérimentation le confirme nettement, comme le montre le travail de Binet sur *La suggestibilité.*

Binet a expérimenté principalement dans une petite école de Paris, et il a fait porter ses recherches sur la résistance d'un certain nombre de garçons à l'*action morale*, à l'*interrogatoire* et à l'*imitation,* pour ne considérer que les objets les plus caractéristiques sociologiquement.

Pour les deux premiers points, il s'agissait exclusivement de mettre en évidence l'influence d'une personne âgée sur les élèves, c'est-à-dire de rechercher comment divers individus se comportent par rapport à cette action personnelle, qui reste inconnue dans son degré, mais constante. Le « test » employé est d'observer les réactions de chaque sujet à une affirmation soit contradictoire, c'est-à-dire opposée à une opinion formulée par le sujet, soit directrice, c'est-à-dire énoncée avant toute expression d'opinion personnelle.

Binet a constaté combien les variations individuelles sont grandes : tous les détails des expériences et de l'analyse à laquelle elles ont donné lieu sont à lire, tant sous le rapport de leur intérêt intrinsèque que pour les suggestions qu'elles éveillent ou les réserves qu'elles appellent en vue de recherches analogues.

. . . . . .

Référence à Binet dans *La suggestibilité, passim* et notamment pp. 209 et ss.

L'étude de *l'imitation* n'est pas moins caractéristique : elle porte non plus sur l'action d'une personne âgée, mais sur l'action réciproque des adolescents les uns sur les autres. Binet rapporte comme suit ses expériences :

« Elles ont été faites, dit-il, sur les élèves du cours moyen dans une école et sur les élèves du cours supérieur dans une autre école ; 24 élèves ont pris part à ces expériences. Aucun d'eux ne m'était connu ; je les voyais pour la première fois ; ils sont venus par groupe de trois dans le cabinet du directeur. Je leur annonçais d'abord que nous allions faire ensemble un exercice de mémoire. Je leur donnais ensuite les explications ordinaires sur le carton que j'allais leur montrer, sur le temps très court pendant lequel ce carton resterait visible et sur les questions qui leur seraient posées ; je les faisais asseoir tous les trois à la même table, et je leur donnais l'explication suivante : « Voici une feuille de papier sur laquelle sont écrites diverses questions relatives aux objets que vous allez regarder. L'un de vous, qui fera l'office de président, lira à haute voix chacune des questions ; vous aurez à bien réfléchir, et ensuite vous répondrez du mieux que vous pourrez à la question qui vous sera posée. La feuille de papier est divisée en trois colonnes : vous écrivez le nom et l'âge de chacun de vous en haut de chaque colonne, et les réponses de chacun doivent être écrites sur sa colonne. Pour épargner du temps, un seul d'entre vous, celui que j'appelle le président, doit tenir la plume et écrire non seulement ses propres réponses, mais aussi les réponses des deux autres ; il ne leur passera la plume que si le questionnaire demande de faire un dessin ; dans ce cas, chacun prendra la plume pour faire lui-même le dessin demandé. Encore un mot : dès que vous avez entendu la question, vous réfléchissez un moment, puis vous répondez à haute voix ; il est très probable que vous ne répondrez pas tous à la fois ; quelques-uns répondront vite, d'autres répondront plus lentement : je désire que l'ordre des réponses soit noté sur le papier par un numéro ; vous écrirez le numéro avec les réponses ; celui qui répondra le premier recevra le n° 1, le second le n° 2 et ainsi de suite. Est-ce compris ? Bien, je vais vous montrer le carton. »

« Cette explication, que j'ai parfois répétée quand elle n'avait pas été complètement comprise, a suffi à indiquer clairement le rôle de chacun. Le carton a été montré séparément à chaque élève, pendant douze secondes ; ce carton portait les objets que j'ai décrits plus haut.

« Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, les enfants pris en groupe ont généralement été moins sérieux que les enfants isolés. Jamais un enfant isolé, dans ces expériences si longues et si minutieuses que je viens de relater,

Chap. IV. La formation sociale.

§ 1°. — La plasticité sociale de l'adolescent.

n'a ri; dans les expériences collectives à trois, le rire s'est déclaré très souvent; dans deux cas, il a pris de telles proportions que le directeur de l'école s'est cru obligé d'adresser des paroles sévères aux jeunes rieurs. Du reste, chaque groupe d'enfants avait sa physionomie spéciale; j'ai noté des groupes très graves, dont jamais les enfants n'ont souri; dans d'autres groupes, les enfants ont tenu leur sérieux jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à certaines questions qui déchaînaient un fou rire incoercible; par exemple la question : quelle est la forme du chapeau que le monsieur a sur la tête? Cette question renferme, paraît-il, un élément comique qui ne manque presque jamais son effet; les dessins, généralement maladroits et ridicules, que les enfants ont exécutés pour répondre à certaines questions, avaient aussi le don de faire éclater le rire. Par suite de ces dispositions, les enfants n'ont pas prêté, à beaucoup près, autant d'attention aux questions écrites que lorsqu'ils étaient isolés; certainement, leur attention était relâchée, ils sentaient moins fortement la responsabilité de ce qu'ils écrivaient. Ce n'est là, bien entendu, qu'une impression personnelle; je ne la puis démontrer que par l'attitude des élèves, qui était plus dissipée que pendant les expériences isolées. Il m'a semblé aussi que les élèves faisant partie d'un même groupe se préoccupaient beaucoup plus de leurs réponses que de celles de leurs camarades; je n'ai jamais entendu entre eux la moindre discussion sur l'exactitude d'une réponse d'un autre; aucun n'a eu le souci de rectifier l'erreur; en d'autres termes, les groupes formés n'ont pas eu le temps ou l'occasion de produire un esprit de corps, une solidarité. Cette solidarité, on aurait pu peut-être lui donner l'occasion de se manifester si on avait pris quelques précautions spéciales, si par exemple on s'était arrangé pour intéresser tous les élèves d'un groupe à un même but, pour leur communiquer un intérêt commun; aussi je suppose que dans le cas où l'on aurait averti les élèves que le groupe qui aurait donné les réponses les plus exactes recevrait une récompense, il est possible que les élèves se seraient intéressés aux réponses de leurs camarades du même groupe, et nous aurions vu s'élever des discussions sur l'exactitude de certaines réponses. C'est une étude à tenter; dans le cas présent, nous n'avons fait aucun effort pour lier les élèves d'un groupe par une solidarité quelconque, et ils se sont tous comportés d'une manière qui me paraît tout à fait indépendante, en appliquant le seul principe de chacun pour soi.

« Voici les sentiments plus ou moins sociaux qui m'ont paru se dégager pendant cette expérience, et que j'ai notés à mesure.

« Le désir de la plupart des élèves a paru être de répondre les premiers; c'est sans doute une habitude qui provient des réponses collectives en classe. »

[Je suis porté à croire qu'il y a plutôt là une manifestation spontanée,

ÉVOLUTION DES SENTIMENTS D'ALTRUISME.

Les expériences de STANLEY HALL et de SMALL aux États-Unis mettent clairement en évidence le désir instinctif de l'adolescent de se conformer aux idées et aux jugements d'autrui. « It expresses itself in an extreme reluctance to dissent from the opinions or purposes of others, especially adults... It often prompts people to say what they think will please and to even diverge from the truth to gratify friend .. Some carry their self abnegation so far that, divining by a *rapport* that seems almost mystic, the lines of tastes and likes, they develop almost a passion fort saying only what ministers to these. (Cette tendance se manifeste par une extrême répugnance à s'écarter des opinions ou des intentions des autres, particulièrement des adultes... Elle conduit souvent les adolescents à dire ce qu'ils croient devoir plaire et même à s'écarter de la vérité pour faire plaisir à un ami... Il en est qui poussent l'abnégation si loin que, devinant par un sorte de rapport mystique quels sont les goûts et les tendances d'autres personnes, ils s'évertuent presque passionnément à ne dire que ce qui ne peut pas les contrarier.)

. . . . . .

Limites de cette tendance : n'est-elle pas surtout accentuée à l'égard d'étrangers? — Tendance inverse d'opposition à l'égard des personnes familières?

. . . . . .

Dans quelle mesure, le désir du changement de milieu est-il en rapport avec ces sentiments? Se rappeler cette observation de MARRO : « L'hyperesthésie psychique du jeune pubère et son facile épuisement rendent les effets de l'ennui plus insupportables et plus prompts à être ressentis. La répétition d'une même sensation lasse les nerfs. »

. . . . . .

Joie de l'extériorisation, de la communication avec autrui. — Taciturnité, concentration.

Sentiments de la punition et de la vengeance; de la réparation; de la compensation : DARRAH à fait une enquête expérimentale sur ce sujet et BARNES a publié une note d'ensemble.

. . . . . .

Extrait de STANLEY HALL dans *Adolescence*, t. II, pp. 374-375.
Référence à SMALL dans *The suggestibility of children, passim.*
Extrait de MARRO dans *La puberté*, p. 372.
Référence à DARRAH dans *Children's Attitude toward law.*
Id. à BARNES dans *Growth of social Judgment.*

Chap. IV. La formation sociale.

§ 18. — Tendances sociales chez l'adolescent.

ASPIRATIONS DE L'ADOLESCENT VERS UN MILIEU SOCIAL QUI LUI SOIT PERSONNEL. — L'affinité sociale se fait nettement élective : l'adolescent se choisit des « modèles » parmi les personnes qui l'entourent ou dont il a eu connaissance (ces modèles peuvent même être des héros d'aventures ou des personnages historiques.)

. . . . . .

Les recherches expérimentales de STABLETON, de SMALL, de KRATZ aux États-Unis montrent combien certaines personnes agissent comme « foyers d'imitativité », notamment les maîtres sur les écoliers; elles dégagent aussi les motifs divers de ces sympathies d'après les âges. — Influence du prestige.

. . . . . .

Les préférences sociales commencent à se fixer : enquêtes de BARNES, THUMBER, JEGI, WILLARD, KLINE aux États-Unis, de FRIEDRICH en Allemagne sur ce que les adolescents ambitionnent de devenir; ceci renseigne indirectement sur les individus qui ont produit sur eux l'impression la plus vive. — Enquête de MONROE sur les qualités que 1,068 garçons et 1,268 filles demanderaient d'un bon camarade.

. . . . . .

INITIATIVES ET ACTIVITÉS SOCIALES ÉVEILLÉES CHEZ L'ADOLESCENT PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIABILITÉ. — L'observation banale dégage déjà la tendance spontanée des adolescents à s'agglomérer, à constituer des groupes, des bandes, non seulement pour des conversations et des jeux, mais aussi pour l'exécution en commun d'un plan quelconque. (BARNES, GULICK, JOHNSON, PUFFER, SHELDON, aux États-Unis, ont apporté des faits topiques.)

. . . . . .

Référence à STABLETON dans *Study of Boys entering the adolescent period of life.*
Id. à SMALL dans *The Suggestibility of Children.*
Id. à KRATZ dans *Characteristics of the best teacher as recognized by Children.*
Id. à BARNES dans *Children's Ideals.*
Id. à THUMBER dans *Transactions of the Illinois Society Child Study,* vol. II, 2.
Id. à JEGI, dans la même publication, vol. III, 3.
Id à WILLARD dans *Children's Ambitions.*
Id. à KLINE dans *A Study in juvenile Ethics.*
Id. à FRIEDRICH dans *Die Ideale der Kinder.*
Id. à MONROE dans *Development of the social consciousness of children.*
Id. à BARNES dans *Development of Children's political ideas* et *Political Ideas of American Children.*
Référence à GULICK dans *Studies of Adolescence. Classified facts.*
Id. à JOHNSON dans *Rudimentary Society among boys.*
Id. à PUFFER dans *Boys Gangs.*
Id. à SHELDON dans *The institutional activities of American Children.*

§ 19. — La plasticité sociale de l'adolescent.

tibles, et cette augmentation de suggestibilité provient de causes complexes : le désir de répondre vite, la disposition au fou rire, etc. ;

« 3° Beaucoup d'enfants imitent les réponses des autres enfants. Cette contagion de l'exemple constitue un des caractères les plus marqués de la psychologie des groupes. »

J'ai tenu à parler assez longuement de ces recherches sur la suggestibilité, parce qu'elles constituent, tout comme l'enquête sur les *Boys' gangs* (voir page 103), un exemple représentatif d'un des aspects de la sociologie expérimentale.

On aperçoit, au surplus, combien d'éléments pourraient être dégagés en modifiant les conditions de l'expérience; par exemple, en la renouvelant dans des groupes où figureraient des adolescents différant par le sexe, la condition, l'âge, la considération, etc.

. . . . . .

Les influences exercées par la vie sociale sur l'adolescent sont d'ailleurs multiples : dans un autre ordre d'idées, MAYER a fait l'expérience suivante sur quatorze garçons d'une école de Würzbourg : il leur a fait faire, d'abord réunis, puis isolés, divers travaux, dictée, calcul mental et écrit, etc., toutes les précautions étant prises pour que « toutes les autres choses fussent égales ». L'expérience a mis en évidence les avantages de l'enseignement en commun : le travail s'est trouvé meilleur et plus rapide.

. . . . . .

A un autre point de vue, l'absence d'une direction dans le développement en commun des adolescents, paraît multiplier les dangers de régression, parce que « it stimulates every wider vicarious expression of the social instinct. Each taste and trait can *find congenial companionship in others* and thus be stimulated to more intensity and self consciousness ». (Elle tend à exacerber toute manifestation secondaire de l'instinct social. Chaque inclination, chaque trait de caractère peut trouver son homologue dans d'autres individus et ainsi prendre corps et se fortifier.) Je cite à dessein ce passage de STANLEY-HALL et j'y souligne une expression, parce qu'elle est topique au point de vue des manifestations spontanées de l'affinité sociale.

. . . . . .

Référence à MAYER dans *Ueber Einzel- und Gesammtleistung des Schulkindes.*
Extrait de STANLEY-HALL dans *Adolescence,* t. II, p. 399.

§ 20. — Pathologie de la formation sociale.

L'étude des manifestations sociales d'ordre pathologique pourra ici, comme dans toutes les études biologiques (voir page 88) apporter de très utiles contributions à l'étude de la sociogénèse individuelle. D'une façon générale, l'ensemble des cas observés par la « pédagogie des anormaux » fourniraient un grand nombre de ces contributions, si le point de vue proprement sociologique y était noté avec plus d'attention à côté des autres points de vue, non moins importants d'ailleurs, qui occupent le pédologiste moderne. Un premier travail consisterait donc dans le dépouillement des monographies déjà publiées.

. . . . . .

Il y aurait naturellement lieu de mettre à part, dans cette étude, les adolescents qui ne présentent aucun degré appréciable de sociabilité, notamment les types parfaits d'idiots et de crétins, et ceux que le Dr Ley, par exemple, considère sous la dénomination d' « arriérés mentaux » : ceux-ci ont, au contraire, une sociabilité susceptible d'éducation et de développement. — Le cas du *Sauvage de l'Aveyron,* que j'ai déjà cité à un autre point de vue, révèle divers faits relatifs à l'éveil des sentiments sociaux.

. . . . . .

Les cas pathologiques prêtent, d'ailleurs, à une double série d'observations : d'abord celles dont il vient d'être question, ensuite celles de nature à dégager les dispositions sociales manifestées à l'égard des « déficients » par des adolescents normaux (moqueries ; mépris ; « souffre-douleur »).

. . . . . .

Ces deux questions se posent aussi : comment se manifeste l'affinité sociale dans les cas de dégénérescence héréditaire ? le déséquilibre de la sensibilité agit-il suivant une même direction ? Et, d'autre part, quelle est, dans la pathologie de l'affinité sociale, la part de l'éducation, de l'imitation en général, des divers modes d'adaptation de l'enfant à son milieu social ?

. . . . . .

Référence à Ley dans *L'arriération mentale, passim.*

Id. au « Sauvage de l'Aveyron » dans *Rapports et mémoires sur le Sauvage de l'Aveyron,* notamment pp. 93 et ss.

§ 21. — La notion de synéthie sociale.

La formation de chaque individu, notamment de l'individu humain, tant au point de vue social qu'à tous les autres points de vue de son développement, fait qu'il possède *une personnalité qu'il connaît en partie, et que les autres individus de son espèce, ont, plus que ceux de toute autre, le privilège de pouvoir également connaître en partie.*

Cette personnalité se compose de très nombreux éléments que je ramènerais volontiers à trois pour simplifier l'exposé :

1° *Un ensemble d'adaptations physiques*, qui se traduisent d'abord par la série de ses caractères somatiques (taille, couleur des cheveux, etc.), ensuite, par l'allure, les attitudes, la démarche, les tics, la mimique, le vêtement, etc. ;

2° *Un ensemble d'adaptations psychiques*, conduisant l'individu à réagir aux excitations extérieures d'une manière qui lui est propre ; façons de sentir, de penser, de juger, de croire, dont l'ensemble constitue ce qu'on essaie de désigner par les mots : « caractère », « tempérament », « intelligence », « esprit »

3° Enfin, *une sorte d'outillage mental*, ce que l'on appelle couramment le « bagage », comprenant le langage, le savoir, les croyances, les règles morales, en un mot, la somme des acquisitions transmises qu'il lui a été possible de s'assimiler, ou, si l'on veut encore, les résultats emmagasinés de réactions données aux innombrables excitations éducatives.

On pourrait représenter tout cet ensemble par le terme *personnalité sociale* ou si l'on ne craînt pas les néologismes, l'appeler *l'idiotropisme* (ἴδιος, particulier, qui appartient en propre; τρόπος, caractère, esprit, conduite, allure, façon d'agir); ceci aurait l'avantage d'éviter toute confusion avec le sens du mot « personnalité », consacré en psychologie.

Quant à savoir quelle part, dans la formation de l'individu, est effectivement due aux actions des autres individus, quelle part aux sensations recueillies par lui dans les autres éléments du milieu et quelle part à ses propres données congénitales : c'est là un problème tout à fait insoluble dans les conditions actuelles, — et dont la solution n'importe d'ailleurs pas essentiellement à la poursuite de l'investigation sociologique.

En particulier, lorsque l'individu a terminé son éducation, surtout celle de sa sociabilité, il a acquis une certaine représentation des autres individus de l'espèce.

Chap. IV. La formation sociale.

§ 21. — La notion de synéthie sociale.

Qu'il soit Australien ou Parisien, docteur d'une université allemande ou pauvre hère d'un *tenement* de New-York, il sait :

1° Qu'il diffère de tous les autres, et cela à des degrés divers ;

2° Qu'il leur est néanmoins semblable, et cela aussi à des degrés divers ;

3° Que tous les autres diffèrent entre eux et se ressemblent entre eux comme lui-même à leur égard.

Les raisons de ces similitudes et de ces dissimilitudes lui échappent totalement ; même au point de vue scientifique, elles ne sont pas dégagées, en général : c'est à la physio-psychologie à rechercher pourquoi un individu donné se comporte comme les autres pour telles adaptations et pas pour d'autres. Ce point sera d'ailleurs rencontré à nouveau dans l'étude de la *Conformité sociale* (voir § 39).

Quoi qu'il en soit, *la représentation que l'individu formé se fait de son milieu social est essentiellement polymorphique.*

Cette représentation est souvent imprécise : ce n'est qu'après un long contact avec les autres et s'il est spécialement apte à discerner ces choses, qu'il arrive à la perception des différences inter-individuelles.

Il n'en a pas moins à sa disposition, consciemment ou non, une variété de diapasons, qui lui permettent de se mettre en harmonie sociale avec un plus ou moins grand nombre d'individus. Il pourra ainsi se découvrir incessamment de nouvelles facettes de similitude — et aussi de dissimilitude, avec d'autres. Pour certaines facettes, le nombre d'individus harmoniques sera considérable ; pour d'autres, il sera très restreint. Les jeux d'interférences entre ces facettes et celles des autres pourront amener des combinaisons incessamment variées.

Si l'individu pouvait observer dans la réalité ce que son imagination seule peut l'aider à comprendre, l'aspect sous lequel se présenteraient à lui les autres individus serait le suivant : pour simplifier on peut, d'ailleurs, supposer que tous les individus considérés appartiennent à une même génération, et qu'on la considère au moment où elle vient d'être « formée » par les aînés, ceux-ci étant éliminés par la pensée.

L'individu donné, A, ayant sa personnalité sociale propre, possède des éléments communs avec certains autres individus et d'autres avec d'autres. Ainsi, il peut avoir la même croyance religieuse que B, la même allure de logique que C, le même tic que D, tandis que pour la croyance religieuse B sera en harmonie avec D, etc. En sorte que si A traçait comme sur une carte géodésique, des lignes de niveau réunissant les éléments homologues, il obtiendrait pour représentation une série de strates entre lesquelles se répartiraient les individus suivant leurs adaptations personnelles. Appe-

§ 21. — La notion de synéthie sociale.

lons cette homologie comme me l'a suggéré mon collègue helléniste ALPH. WILLEMS, *synéthique* (σύν, avec; pour ἦθος, voir page 56), c'est-à-dire « correspondant à des habitudes identiques », plus exactement à une *potentialité réactionnelle identique;* l'opposé de « synéthique » sera *alléthique* (ἄλλος, autre). L'individu qui réagit synéthiquement avec un autre est donc celui *qui « se retrouve », qui « se reconnaît » par quelque côté dans cet autre.*

Si, à présent, on suppose que cette génération en éduque une seconde identique à elle-même, et que jusqu'au moment où cette éducation prend fin, aucun individu de la première n'ait subi dans sa personnalité sociale de changement appréciable, c'est-à-dire pour employer la terminologie géologique, qu'aucun n'ait modifié *sa position stratigraphique,* il arrivera que cette seconde génération recouvrira exactement la première. Cela ne se produira pas ainsi, parce que tous les individus de la génération nouvelle ne seront pas doués des mêmes aptitudes congénitales et acquises que les premiers, si bien que l'entrée de cette seconde génération dans la vie sociale aux côtés de la première va modifier l'allure des *strates synéthiques.* Par là, les aînés vont se trouver en partie « désaccordés » : A, par exemple, pourra se sentir plus en harmonie, au point de vue de la croyance religieuse, avec M de la nouvelle génération qu'avec B de l'ancienne, et ainsi de suite.

En fait, le phénomène est infiniment plus complexe, mais il reste semblable à lui-même.

Si, par la pensée, on embrassait tous les individus de l'espèce humaine, on pourrait ainsi se les représenter comme répartis en innombrables strates synéthiques, dont l'allure capricieuse *ne recouvrirait d'ailleurs aucune des subdivisions politiques, ni géographiques courantes :* les individus appartenant aux classes inférieures du Midi de l'Italie ont pour synéthiques les nègres et les Peaux-Rouges, sous le rapport des préjugés, de la conduite morale, etc. (NICEFORO).

C'est, en somme, ce que contenaient déjà les notions de « Primitif » et de « Civilisé », dégagées plus haut (voir page 79) : la synéthie et l'alléthie impliquent, en effet, comme ces notions, des degrés différents dans le développement de la sensibilité physique des divers individus, c'est-à-dire dans leurs potentialités réactionnelles respectives.

On notera aussi que c'est sur la synéthie sociale que reposent les phénomènes souvent observés de *parallélisme mental,* vulgairement de *télépathie :*

Référence à NICEFORO dans *Les classes pauvres,* pp. 142 et ss.

§ 21. — La notion de synéthie sociale.

deux ou plusieurs individus « se retrouvant » plus ou moins les uns dans les autres continuent à réfléchir sur un sujet qu'ils ont considéré en commun, et il en résulte des coïncidences d'intuitions. (VASCHIDE, PIÉRON et MÉLINAND.) Au point de vue sociologique, ce parallélisme mental aboutit, d'ailleurs, à renforcer la synéthie, les individus convergeant de plus en plus les uns vers les autres.

Référence à VASCHIDE, PIERON et MÉLINAND dans *Les phénomènes de télépathie, passim* et notamment p. 139.

CHAPITRE VI.

Les aptitudes sociales.

Au moment où chaque individu, et particulièrement chaque individu humain, commence à mener une existence autonome, les acquisitions qu'il a faites au cours de sa formation peuvent se résumer comme suit au point de vue sociologique, — c'est-à-dire, répétons-le encore, au point de vue de ses ripostes réactionnelles aux excitations venant des autres individus de son espèce sans distinction de sexe :

au nombre de ses « adaptations psychiques » (voir page 135) se trouvent un certain nombre de possibilités, de tendances, de besoins, de sentiments, qui le préparent à réagir socialement dans des sens déterminés, à tirer parti des éléments de son milieu social de telle manière et non de telle autre ;

dans son « outillage mental » (voir page 135), figurent des croyances, des règles, qui concernent la conduite sociale, et dont la connaissance a été acquise soit par l'éducation, soit par l'expérience de la vie ;

enfin, la représentation qu'il se fait des individus qui l'entourent ou qu'il rencontre, est essentiellement polymorphique (voir page 136).

On peut dire, en somme, que les orientations sociales fondamentales de l'individu formé sont déterminées.

Son éducation se continue, en fait, pendant tout le cours de son existence, en raison même de son organisation nerveuse : les fibres d'association n'ont terminé leur complet développement dans le cerveau de l'homme que vers trente ans (PHILIPPSON); « on apprend à tout âge », dit l'observation vulgaire. Mais la nature et la quantité des acquisitions dépendent de la réceptivité individuelle.

De toute façon, un individu est, à un moment quelconque de son exis-

---

Référence à PHILIPPSON dans *L'autonomie et la centralisation du système nerveux*, p. 164.

tence, déterminé dans ses activités à l'égard des autres, par un certain ensemble d'éléments que je conviendrai de désigner sous le nom d'*aptitudes sociales*. Cette qualification s'appliquera aussi bien aux dispositions psychiques qu'aux perceptions nées d'impressions inter-individuelles. Ainsi, un individu très « accueillant » peut se former sur un autre, à la suite d'une rencontre, un jugement déterminé : l'analyse distinguera là deux aptitudes sociales, l'une constante, l'autre occasionnelle. En d'autres termes, *toute réaction sociale* QUI NE S'EXTÉRIORISE PAS *sera dite une aptitude sociale, que la réaction soit actuelle ou quelle soit emmagasinée dans le cerveau sous forme de représentation.*

Ce qui va intéresser ici le sociologiste, c'est donc l'*aptitude en soi*, sans considération de la forme particulière de sa manifestation : qu'un individu soit « aimable » ou « désagréable » dans ses rapports sociaux, c'est la seule chose qui importe, non pas de savoir à quelle occasion il fait montre de ces dispositions. De même, le géologue étudie en géologie l'action érosive de l'eau, *comme telle*, et non point en tant qu'elle apparaîtrait sur un rivage déterminé : ce dernier élément n'intervient que complémentairement, à titre descriptif.

Voici un autre point qu'il est utile de préciser. Comment, en fait, se manifeste une aptitude, sinon par une activité? L'antipathie peut se traduire par une simple contraction musculaire : encore cette mimique est-elle une activité. Comment dès lors séparer l'étude des aptitudes de celle des activités ?

Simplement en remarquant qu'autre chose est d'observer une activité pour elle-même, ou pour l'aptitude qu'elle décèle. La contraction musculaire en question peut être étudiée en tant que phénomène physiologique et anatomique; elle peut aussi être simplement retenue comme *signe révélateur* de l'antipathie, disons, pour employer l'expression consacrée et exacte, comme *test* de cette disposition sociale. Il n'y a là rien de plus subtil ni de plus anormal que, par exemple, la distinction entre la fonction et son organe.

---

§ 22. — Le polymorphisme social.

Chaque individu ne perçoit naturellement pas *tous* les aspects différents de ceux qui l'entourent ou qu'il rencontre, — en termes plus précis, *chacun ne réagit pas à l'égard des autres autant que celui qui réagirait le plus;* cela dépend justement du degré de développement de la sensibilité physique dans le sens de l'affinité sociale. Par suite, l'analyse qui va être faite dégagera tout un ensemble d'éléments excitateurs auxquels très peu d'individus sont en état de réagir intégralement : dans la réalité, on trouvera des individus sensibles aux uns et pas aux autres, à ceux-ci et pas à ceux-là.

Il y aura lieu, pour le polymorphisme social, à des recherches de sociologie comparée anthropo-zoologique, car le phénomène se manifeste aussi bien chez les animaux allophiles que chez les hommes.

a) *En ce qui concerne les animaux :*

D'abord, les faits de polymorphisme animal devront être dégagés en tant qu'ils soient perceptibles pour l'observateur humain. C'est chose bien connue qu'au premier abord tous les individus d'une même espèce paraissent identiques. Le berger cependant distingue ses moutons.

Les éléments de cette distinction ne sont pas purement somatiques ; ils sont certainement éthologiques pour une grande part. Ammon fait remarquer avec raison que tous les dresseurs d'animaux connaissent les différences individuelles existant entre les sujets. Même dans la vie sauvage, ces écarts se manifestent : mais ils n'ont pas, à ma connaissance, été étudiés dans leurs rapports avec les activités sociales des animaux. On lira avec fruit, à ce propos, le livre de Schneider, dont le sous-titre définit bien l'objet : *Der thierische Wille : systematische Darstellung und Erklärung der thierischen Triebe als Grundlage zu einer vergleichenden Willenslehre.* Ce n'est, dit-il en substance dans sa préface, que de l'étude des mobiles de l'activité que pourra venir la compréhension des phénomènes sociaux, et cette étude doit s'appuyer sur l'interprétation de la vie intellectuelle des animaux sous ses diverses formes : « la sociologie de l'avenir (*die angestrebte Zukunfts-Sociologie*) sortira de là où elle ne sera pas. »

. . . . . .

Une autre question est de savoir si les distinctions qui *nous* apparaissent

---

Référence à Ammon dans *L'ordre social,* p. 52.
Id. à Schneider dans *Der thierische Wille,* p. 4

Chap. VI. Les aptitudes sociales.

§ 22. — Le polymorphisme social.

sont sensibles aux animaux eux-mêmes : sinon l'interprétation en serait purement égomorphique.

. . . . . .

Inversement, l'observation nous montre, chez les animaux, des sensations de polymorphisme social, qu'à première vue nous ne parvenons pas à expliquer. FOREL, notamment, cite, dans un de ses mémoires, toute une série d'expériences relatives aux questions que voici : Alliance entre jeunes fourmis d'espèces différentes. — Rapports entre fourmis adultes de même race, mais de fourmilières différentes. — Rapports entre fourmis adultes de variétés, races, espèces et genres différents, lorsqu'elles sont aussi de fourmilières différentes. — Scission d'une colonie en deux fourmilières : jusqu'à quel point les fourmis séparées longtemps se reconnaissent ensuite.

Le passage suivant, de FOREL, évoque la variété du phénomène observé : « Si deux fourmis amies se rencontrent, il peut se présenter une foule de cas. Ou bien, elles se coudoieront sans faire semblant de se voir, mais sans manifester d'effroi, sans faire d'écart, ou bien elles s'arrêteront. On les verra alors souvent toutes deux imprimer à leurs corps quelques secousses fort vives d'avant en arrière, et se frapper vivement le front ou une autre partie du corps, puis se quitter; d'autres fois, une seule des deux fera ce manège vis-à-vis de l'autre, qui la palpera pendant ce temps avec ses antennes. » Il semble bien que le langage antennal renseigne ainsi les fourmis : mais cela ne nous dit pas *sur quels éléments porte l'échange d'impressions. Quid* de l'odeur? Diverses expériences ont d'ailleurs déjà été faites.

Analogie chez les abeilles : sur le seuil d'une ruche, il paraît y avoir des gardiennes; elles examinent les arrivantes par le contact antennal; si l'abeille est d'une autre ruche les ouvrières se précipitent sur elle et la rejettent ou la tuent. (BOUVIER.)

. . . . . .

b) *En ce qui concerne les hommes :*

Il est bien évident, d'abord, que les perceptions du polymorphisme social sont essentiellement subjectives : il peut se présenter chez un individu donné sous un aspect qui semblerait à la généralité de ses voisins, absurde et anormal. La seule chose qui puisse intéresser l'observateur sociologiste, c'est la représentation que l'individu s'en fait : c'est sur cette représentation et non sur une autre, que vont se modeler ses activités.

Tous les éléments constituant la personnalité sociale, l'idiotropisme des

---

Extrait de FOREL dans *Les fourmis de la Suisse,* table des matières et p. 243.
Référence à BOUVIER dans *La vie des abeilles,* p. 100.

divers individus (voir page 135) interviennent dans la représentation du polymorphisme social : les caractères somatiques; un géant, un nain, un roux dans nos pays, un blond pour les Grecs antiques (BEDDOE), appellent l'attention; — la mimique spéciale à chacun, les tics de la conversation ou de l'attitude; — l'aspect général de l'habillement ou les détails de la toilette; — la démarche, qui peut suffire à faire reconnaître un individu à distance; — l'ensemble des dispositions physio-psychiques que recouvre le tempérament; — l'expression des émotions; — les activités intellectuelles : songer aux expressions : « c'est un bon esprit »; « c'est un esprit faux ». — Ne pas perdre de vue non plus l'influence du degré d'instruction, c'est-à-dire de la quantité d'acquisitions transmises qui ont été assimilées par l'individu; on dit communément : « Un tel est un puits de science », ou « un dictionnaire ambulant », ou « un cerveau vide ».

. . . . . .

Indépendamment de ces éléments purement objectifs, intervient aussi l' « expérience sociale » de l'individu, c'est-à-dire la connaissance qu'il a pu acquérir de ses semblables : cette expérience lui permet de reconnaître des éléments du polymorphisme qui échappent à d'autres. On dit : « J'ai deviné le caractère de cet homme à la façon dont il m'a serré la main. »

. . . . . .

Le polymorphisme social peut être, chez les primitifs, extrêmement grossier. Les Indiens Séris, dont il a été question page 99, n'ont qu'un seul critérium de reconnaissance : ils accueillent tous ceux qui vivent parmi eux et s'éloignent de tous les autres, sans distinction. Mais les observations que l'on a faites de leurs relations inter-individuelles ont été trop sommaires pour que l'on puisse conclure.

. . . . . .

Les indices du polymorphisme social diffèrent suivant le sexe de l'individu qui observe; aussi suivant les âges; on dit : « Vous reviendrez sur le compte d'un tel (c'est-à-dire votre jugement sur lui changera) quand vous aurez mon âge ».

. . . . . .

---

§ 23. — La discrimination sociale.

§ 23. — La discrimination sociale.

Les éléments objectifs du polymorphisme social mis à part, il faudrait analyser les opérations par lesquelles chaque individu en prend connais-

---

Référence à BEDDOE dans HOUZÉ, *L'Aryen et l'anthroposociologie*, p. 9.

Chap. VI. Les aptitudes sociales. — § 23. — La discrimination sociale.

sance : je désigne ces opérations sous le nom générique de *discrimination sociale*.

En premier lieu, quels sont *les moyens techniques de cette connaissance?*

Cette question a déjà été touchée à propos de l'état de développement des « sens sociaux » pendant l'élevage, chez les animaux et chez les hommes (voir page 120).

Mais pour ceux-ci, les moyens de discrimination sociale varient beaucoup avec l'état de « civilisation » de l'individu, au sens qui a été donné à ce mot (voir page 79). Le moyen le plus commun est la reconnaissance visuelle d'un autre individu présent en personne. La photographie et tous les procédés de la reproduction typographique des images ont considérablement étendu ce moyen : des mariages ou tout au moins des choix matrimoniaux ne se concluent-ils pas au vu d'un simple portrait? Que d'appréciations sociales se formulent en parcourant un album ou un recueil illustré!

. . . . . .

La conversation s'ajoute à la vue : chez les aveugles, elle s'y substitue presque entièrement comme moyen de la connaissance sociale.

. . . . . .

Il va de soi que « conversation » n'implique pas « langage articulé » : Howitt signale l'arrivée dans la tribu des Arkaba de dix-sept Wirangu, chassés de leur territoire par une sécheresse persistante. « They did not understand a word of each other's language, and it was merely by gestures that they managed to communicate with each other. » (Ils ne comprenaient pas un mot de leur langage respectif et ils ne purent entrer en communication les uns avec les autres qu'au moyen de gestes.) Le même auteur signale l'emploi du langage gesticulé comme moyen normal de discrimination des étrangers, chez les tribus qu'il a étudiées.

. . . . . .

La conversation ne doit pas être directe; un propos rapporté peut suffire à fonder la connaissance sociale, mais dans des conditions évidemment précaires et toutes relatives. La presse quotidienne répand beaucoup ce moyen de discrimination, notamment depuis la généralisation de l'interview.

. . . . . .

A ajouter aussi la conversation écrite ou correspondance, voire même

---

Extrait de Howitt, *Native tribes South-East Australia*, pp. 725 et 724.

la façon d'écrire, tant au point de vue calligraphique (se rappeler l'objet de la graphologie) qu'au point de vue du style. L'extension colossale donnée à l'écriture par l'imprimerie a multiplié les rapprochements divers de cette nature : il arrive fréquemment qu'on porte sur un auteur un jugement, d'après la lecture de ses écrits et qu'une rencontre personnelle cause une vive surprise ou inversement apporte une confirmation très nette.

. . . . . .

Sommairement, la connaissance sociale peut être basée sur une simple intuition : « Je ne connais pas ce monsieur, mais je sais bien que si j'étais à sa place, je penserais ainsi », et l'on modèle sa propre conduite à l'égard du monsieur comme si véritablement l'intuition était conforme à la réalité.

. . . . . .

Quels que soient les moyens de connaissance sociale dont il dispose, chaque individu n'a pas, à beaucoup près, la même *zone de discrimination sociale,* c'est-à-dire que *le domaine polymorphique dans lequel il pourra avoir des rapprochements sociaux sera très variable.* L'individu peut être, en effet, séparé, ségrégé d'un grand nombre d'individus de son espèce, et les circonstances déterminantes de cette ségrégation sont variées. Citons au hasard :

L'éloignement physique : il peut être réduit par le perfectionnement des moyens de communication; l'établissement de relations postales, par exemple, entre un centre donné et un endroit très distant multiplie les rapprochements sociaux. Le Transsibérien va étendre la zone de discrimination des Européens jusqu'aux Japonais. Le rôle du télégraphe et du téléphone est patent.

. . . . . .

Mais l'existence des moyens de communication ne suffit pas : il faut avoir les possibilités économiques de s'en servir; ne se rendra pas au Japon qui voudra, ni même qui pourra : la disposition psychique aux voyages ne va pas nécessairement de pair avec la fortune... Puis, il y a des gens qui, ayant toutes ces possibilités, ne profitent pas des moyens de communication, *parce qu'ils n'y sont pas adaptés :* au Siam, aller en chemin de fer met le monde en émoi; on y a vu des jeunes filles de la noblesse se rendre à la gare de Korat la veille du départ, de peur de n'y pas être à temps le lendemain (JOTTRAND). Autour de nous, les gens non accoutumés à se servir des

---

Référence à JOTTRAND dans *Au Siam,* cité par le *Bulletin du comité central du travail industriel,* p. 828.

Chap. VI. Les aptitudes sociales.

§ 24. — La discrimination sociale.

tramways ou des téléphones négligent ces moyens de communication sociale, même lorsqu'ils sont à leur portée.

. . . . . .

A noter aussi l'*organisation des occupations*. — Dans une région rurale où les cultivateurs, éloignés les uns des autres, n'avaient guère l'occasion de se connaître mutuellement, il a suffi de l'installation d'une usine, activée par ce qu'on a si bien appelé *le moteur de concentration* (Van Drunen), pour que les ruraux ainsi agglomérés dans l'usine, entrassent en contact.

. . . . . .

Dans le même ordre d'idées, *l'éloignement social dû à des causes historiques* peut agir aussi fortement que l'éloignement physique : il y a une aussi grande distance sociale entre un noble russe et un moujik que s'ils étaient distants de plusieurs centaines de lieues. — Une jeune Anglaise de famille aisée, envoyée à Londres comme visiteuse des pauvres, ne trouvait au chevet d'une malade, pas un mot à dire, tant, malgré toute sa bonne volonté, elle sentait entre les pauvres gens et elle un abîme qu'elle ne soupçonnait pas (De Miomandre).

. . . . . .

La limitation de la zone de discrimination peut tenir à ce que, dans la formation de l'individu, on lui a *inculqué l'éloignement social de toute une catégorie d'autres individus*. Toute éducation sectaire aboutit à ce résultat : qui n'a constaté la surprise de l'homme qui « se retrouve » dans un autre, que des préjugés religieux ou antireligieux lui avaient toujours représenté comme différent de lui-même?

. . . . . .

Cette limitation peut aussi être *d'origine autoritaire*. — Un groupe tribal défend à ses membres d'avoir des rapports avec telles ou telles personnes, et l'individu doit faire taire, le cas échéant, ses impulsions sociales, à peine de s'exposer aux châtiments qui sanctionnent l'interdiction.

. . . . . .

Ou encore elle peut être d'*origine rationnelle*. — A la suite d'expériences sociales diverses, un individu peut se promettre à lui-même de ne jamais avoir de contact social avec les individus de tel groupe ou répondant à tels caractères polymorphiques.

. . . . . .

Référence à Van Drunen dans *La philosophie de l'industrie*, p. 27.
Id. à De Miomandre dans *La lutte contre l'alcool*, p. 173.

La subordination de la discrimination à certains *caractères polymorphiques que le caprice inspire* conduit à des conséquences identiques : certaines personnes répugnent, par exemple, à faire la connaissance d'hommes portant la chevelure tombante et couvrant le cou : elles se privent peut-être par là de précieux rapprochements sociaux.

Remarquer, à ce propos, cette curieuse observation d'ERBÈS : « When the old christian authorities compelled our longhaired forebears, to cut their locks sufficiently short to expose at least their ears, they took a great step in exposing a musculature that never lies ». (Quand les premières autorités chrétiennes obligèrent nos ancêtres à longue chevelure à se couper suffisamment les cheveux pour découvrir au moins leurs oreilles, ils firent une chose importante, car cela aboutissait à rendre visible une musculature qui ne trompe jamais.) L'auteur prétend qu'inconsciemment la vue des mouvements musculaires de la nuque et de la tête renseigne l'homme sur certaines particularités de tempérament chez les autres.

. . . . . .

Si l'individu « sait » qu'il réagira alléthiquement à l'égard de *tout* son milieu social, tout se passe pour lui comme s'il vivait isolé : *il ne cherche pas à opérer de discrimination.* Un jeune Australien n'a pour tout bagage moral que les quatre règles suivantes qui lui sont enseignées lors de son initiation : 1° obéis à tes parents et ne te dispute pas avec eux ; 2° ne mange pas des aliments défendus et recherche de la nourriture pour tels et tels ; 3° n'aie pas de relations avec les femmes qui te sont interdites ; 4° ne révèle pas les secrets totémiques aux femmes ni aux enfants (SPENCER et GILLEN). Il est facile de présumer ce qu'il peut y avoir de points de contact entre un tel individu et un Européen, élevé dans le respect d'obligations morales aussi nombreuses que compliquées.

Ce qu'on appelle « la vie de province » peut présenter des cas de ce genre pour un « intellectuel ».

. . . . . .

A noter que la discrimination sociale ne s'opère pas instantanément, ni chez tous les individus avec la même rapidité. Au premier rapprochement, toute la personnalité de l'individu rencontré paraît « une » : les détails ne se dessinent que plus tard. On dit : « La première impression est la bonne » ; mais aussi : « Méfiez-vous de vos premières impressions ».

. . . . . .

Extrait d'ERBÈS dans *Cranio-muscular origins of the train and mind,* p. 11.
Référence à SPENCER et GILLEN dans *The Northern tribes of Central Australia,* p. 503.

Chap. VI. Les aptitudes sociales.

§ 23. — La discrimination sociale.

A noter encore que les divers phénomènes de discrimination sociale s'observeraient avec plus de netteté dans des groupes en formation, — par exemple, lors de l'ouverture d'un nouveau territoire américain à des immigrants.

. . . . . .

---

§ 24. — Les dispositions sociales.

§ 24. — Les dispositions sociales.

C'est dans l'étude des dispositions sociales qu'apparaîtront le plus nettement les rapports de l'affinité sociale avec la sensibilité physique de l'être. N'y a-t-il pas dans les expressions vulgaires : « dégager de la sympathie », « établir un courant d'hostilité », « semer la haine autour de soi », « se laisser gagner par les effluves de la cordialité », autre chose que des métaphores? Bien des esprits sont portés à le croire et des découvertes comme celle des phénomènes de radiation ne sont pas pour donner tort à ces vues. Ce fragment de discussion entre BERGSON et D'ARSONVAL à l'*Institut général psychologique* de Paris (séance du 28 décembre 1903) vaut, à cet égard, d'être reproduit; il s'agissait de l'émission par le système nerveux des rayons N susceptibles d'influencer, par exemple, un corps phosphorescent :

« BERGSON. Quand des radiations émanent du corps humain, comment peut-on savoir qu'elles viennent des centres nerveux plutôt que des muscles?

« D'ARSONVAL. On le voit, en ce sens que le phénomène se produit sur la colonne vertébrale, au niveau des renflements nerveux, de quelque grosseur qu'ils soient. On a pu constater très nettement sur l'homme le fonctionnement du centre de Broca.

« BERGSON. Observe-t-on un accroissement d'intensité pendant le fonctionnement du langage?

« D'ARSONVAL. Certainement. Au moment où l'on fait un effort intellectuel, on voit augmenter l'éclat du corps phosphorescent. Il y a une sorte de relation quantitative entre le degré d'activité psychique et la phosphorescence de l'écran.

« BERGSON. Et pour les sensations?

« D'ARSONVAL. Pour les sensations, c'est absolument la même chose.

Extraits de BERGSON et D'ARSONVAL dans *Bulletin de l'Institut psychologique*, pp. 26 et ss.

Tous ces phénomènes sont fonction de l'intensité du travail du système nerveux, que ce soit sensation ou mouvement. On avait cru, au début, que cette production était musculaire ; les dernières expériences ont montré que cela tenait à l'activité des terminaisons nerveuses. »

Je n'ai cité cet extrait que pour faire nettement apparaître l'intérêt sociologique de toutes les recherches relatives à l'extériorisation de la sensibilité, et montrer par là comment l'analyse des dispositions sociales pourrait y trouver un point d'appui positif.

Il y a vraisemblablement moins à attendre de l'étude des tempéraments et des caractères : dans ce domaine, sans en être encore tout à fait à La Bruyère, on ne semble guère sortir des approximations et des généralités.

Chez les animaux allophiles, l'affinité sociale, d'après des observations malheureusement trop sommaires, paraît loin d'être répartie uniformément chez tous les individus. Cornish rapporte, par exemple, un cas exceptionnel d'affinité sociale chez un daim.

. . . . . .

Chez les hommes, tous les degrés de sociabilité se rencontrent, depuis l'individu dont on dit : « C'est un ours », jusqu'à celui qui s'en va toujours répétant : « La solitude me pèse ». Relevons quelques stades de cette évolution telles qu'elles sont consacrées par le langage courant : on est « aimable », « courtois », « prévenant » ou « désagréable », « hargneux », « sec », « revêche »; on demeure « égoïste » ou « altruiste » ; on se corrige difficilement de la « timidité », de « l'humeur boudeuse », de « l'effronterie » ou de « l'impudence ».

. . . . . .

Ces dispositions sociales sont d'abord intéressantes pour elles-mêmes, en raison de leur valeur explicative ; de plus, le jugement que les individus portent sur elles devient, à son tour, l'indice de dispositions sociales complémentaires. Darwin signale l'attitude différente des primitifs et des civilisés à ce propos ; l'égoïsme n'est pas apprécié, ni défini de même par tous les individus.

. . . . . .

Une disposition sociale particulière se ramène à la propriété vitale qui a été définie plus haut (voir page 56) sous le nom de *palinéthie* (imitation au sens large). Cette disposition, dont la manifestation chez les adolescents a

---

Référence à Cornish dans *Animals at work and play*, p. 26.
Id. à Darwin dans *La descendance de l'homme*, p. 125 et ss.

Chap. VI. Les aptitudes sociales.

§ 21. — Les dispositions sociales.

déjà été étudiée (voir § 19), *pousse les individus à se modeler sur d'autres dans leurs adaptations.*

On a coutume de rattacher ce phénomène au degré d'intégrité de la personnalité psychique et au pouvoir inhibiteur de l'être : un neurologiste dira, par exemple, que les individus dont « la personnalité est la moins accusée » ou chez lesquels « l'équilibre de la sensibilité est troublé », imitent aisément les tics dont ils sont témoins. En général, on explique que l'organisme, obéissant à la tendance énergétique du fonctionnement économique, serait porté, dans une mesure variable, à « répéter » plutôt qu'à innover. L'analyse des faits permettra sans doute de préciser ces vues.

Dans l'état présent des connaissances, on pourrait se borner à qualifier la disposition sociale dont il s'agit, d'*impulsion palinéthique.*

On l'observe aussi bien chez les animaux allophiles que chez les hommes. Dans telle espèce animale, il suffit qu'un des membres de la troupe se mette à fuir pour qu'aussitôt tous les autres le suivent. Cette tendance est si caractéristique de beaucoup d'espèces qu'un interprète ardemment finaliste de la sélection darwinienne (WALLACE), a pu prétendre que certains animaux avaient les fesses blanches *pour* « signaler » à la masse des individus la direction de la fuite en commun.

La manifestation de l'impulsion palinéthique à l'époque de la migration est bien connue chez les oiseaux.

. . . . . .

Chez les hommes, *la tendance au panurgisme* n'a pas échappé à l'observation banale. Elle prend les formes les plus variées, depuis l'individu qui emboîte le pas à un corps de musique défilant devant lui, jusqu'à celui qui « s'emballe avec les autres » pour un titre coté en bourse ou pour un général monté sur un cheval noir. Songer aussi aux villages flamands d'où partaient à une certaine époque un grand nombre d'émigrants « naar den Argentijn », vocable sans signification réelle pour ceux qui l'employaient, mais devant désigner la République Argentine.

Du même type, relèvent tous les individus qu'un écrivain belge qualifiait du nom de « suiveurs » et ceux que TISSIÉ, songeant à ses expériences sportives, appelait les « entraînés ».

. . . . . .

Sociologiquement, une des manifestations les plus caractéristiques du pouvoir inhibiteur de l'individu est dans la conception qu'il se fait de sa « dignité » : il y trouve un frein réel à l'impulsion palinéthique.

Référence à WALLACE dans GROOS, *Les jeux des animaux*, p. 94, note.
Id. à TISSIÉ dans BINET, *La suggestibilité*, p. 3.

Noter en passant que cette impulsion ne paraît pas aller de pair avec ce que l'on nomme la « faiblesse de caractère » ; on voit tel homme, très autoritaire et très ferme dans ses opinions, s'en remettre pour les soins de sa santé aux conseils empiriques de ses amis ou aux annonces des journaux; tel qui n'est jamais d'accord avec personne adopte sans hésiter les néologismes à la mode. Rapprocher aussi la tendance de beaucoup d'esprits très « entiers », à « suivre le succès », à « faire ce qui a réussi ».

. . . . . .

L'impulsion palinéthique n'est-elle pas à la base de ce que l'on nomme la « serviabilité », cet ensemble de dispositions sociales faisant que l'individu éprouve de la joie à se conformer aux prières qu'on lui adresse?

. . . . . .

Une disposition connexe et très importante dans les rapports sociaux consiste à se ranger rapidement à l'opinion d'autrui : « Un tel est toujours de l'avis de celui avec qui il parle » ; — ou à se porter instinctivement soit du côté du plus fort, soit du côté du plus faible.

. . . . . .

A l'inverse de l'impulsion palinéthique, de nombreux individus manifestent une *résistance à l'action sociale.* On connaît les sujets « rétifs », « rebelles », « indisciplinés » ; les formes peuvent devenir très variées. Elles procèdent toutes à des degrés divers de l'*opposition,* dont TARDE faisait un des trois panneaux de son tryptique sociologique. On pourrait appeler cette tendance l'*impulsion catéthique* (κατα, contre; pour ἦθος, voir page 56). L'observation courante y a distingué l' « esprit de contradiction », « le tempérament discuteur », etc. Telles personnes éprouvent une véritable contrariété à voir d'autres se réjouir et elles n'ont de satisfaction que lorsqu'elles peuvent « se mettre en travers » de leurs projets.

. . . . . .

Les variétés de l'impulsion catéthique sont nombreuses : on notera, par exemple, la tendance au « dénigrement », à la « moquerie ». Pour un grand nombre de personnes, le seul plaisir, voire la seule raison d'être de la fréquentation sociale est dans l'occasion qu'elle procure de pouvoir « s'occuper des autres ». Combien de fois la conversation s'épuiserait-elle si elle ne pouvait « rouler sur les autres » ?

. . . . . .

Chez certains individus, cette disposition se manifeste corrélativement à la perception de la supériorité d'autres : tel personnage de marque « se hérisse » contre tout individu qu'il présume recueillir plus que lui la faveur du public. On trouve là les éléments de « l'envie », de « la jalousie ».

. . . . . .

La plus ou moins grande plasticité de l'individu à l'empreinte sociale conduit à d'autres dispositions encore : tel esprit excellemment doué et d'une sûreté de raisonnement remarquable, se trouve désemparé lorsqu'il participe à une discussion : il semble que les bases de son jugement s'évanouissent, tant il « se retrouve » en chacun de ses interlocuteurs; — tel autre, au contraire, n'acquiert tous ses moyens que dans le chassé-croisé des arguments. Celui-ci a la riposte vive et alerte, — celui-là est désarçonné par une interruption ou se sent « diminué », dans le sens véritablement biologique du mot, par la « prestance » et le geste d'un orateur.

. . . . . .

Des faits peut-être physiologiquement comparables s'observent chez les fourmis, où l'attitude d'une fourmi attaquée est toute différente, si elle se trouve entourée d'un petit nombre ou d'un grand nombre de semblables. (Forel.)

. . . . . .

Cette « exaltation » ou cette « diminution » vitales peuvent aussi porter sur certains attributs déterminés de la personnalité sociale; ainsi, le sentiment du « mien », de « la propriété » est tantôt énervé, tantôt ravivé par le spectacle misérable d'individus privés de moyens d'existence.

. . . . . .

Un fait très caractéristique est l'effet produit sur les facultés intellectuelles de certains individus par la conversation avec d'autres. Tel éprouve un véritable « bien-être mental » dans la société d'une personne déterminée : il lui semble que « ses voies d'association s'orientent sans effort ». C'est à ce point que, dans des moments d'élaboration mentale, il recherche ces rapprochements. Avec d'autres personnes, au contraire, il « perd tous ses moyens », et la conscience qu'il en a de cet état, le « diminue » encore davantage.

. . . . . .

La sensibilité sociale est très variable au point de vue de l'adaptabilité à un milieu social différent de celui où l'individu s'est formé.

Certains individus témoignent dans des cas semblables d'une remarquable souplesse : *ubi bene, ibi patria,* tandis que d'autres éprouvent un malaise insurmontable à se contraindre à des rapports sociaux étrangers à leurs habitudes : ceci se produit notamment dans les cas de nostalgie sociale plus fréquents à l'époque actuelle qu'à aucune autre, en raison des déplacements plus nombreux.

Référence à Forel dans *Les fourmis de la Suisse,* p. 249.

L'idée d'inadaptation sociale que contient le mot « parvenus » n'est pas moins caractéristique.

. . . . . .

On peut rattacher à l'analyse des dispositions sociales l'étude de l'extension de la sociabilité à des individus d'espèce différente, qui se produit aussi bien chez certains animaux que chez certains hommes. Ne pas oublier à ce propos l'hypothèse de GROOS qui rattache ces manifestations au besoin du jeu.

. . . . . .

Il va de soi, enfin, que diverses aptitudes psychiques qui ne sont pas proprement sociales acquièrent une valeur telle dans certaines circonstances : ainsi en est-il du discernement, de la réflexion, de la décision, de la patience, de la curiosité, de l'esprit d'organisation. (On dit par exemple : « A bon entendeur, demi-mot suffit. »)

. . . . . .

Ce qui a été dit au début de ce paragraphe montre tout l'intérêt que présenteraient des observations sur l'état de la sensibilité physique des individus, dans ses rapports avec les diverses dispositions sociales qui viennent d'être sommairement analysées.

Des recherches nombreuses ont été faites sur la sensibilité des criminels et des individus appartenant aux différentes classes, d'après leur degré d'aisance. HOUZÉ signale, par exemple, que ses observations cliniques de tous les jours lui ont appris que dans la classe soignée dans les hôpitaux, la sensibilité tactile est plus obtuse, la différenciation des sensations algésiques moins exacte, le goût moins délicat, l'odorat moins fin. NICEFORO, rapprochant les résultats d'une enquête personnelle de ceux obtenus par d'autres observateurs, conclut dans le même sens. Mais, outre que les investigations devraient être poursuivies et précisées, les problèmes que soulève l'affinité sociale n'ont pas été rencontrés.

. . . . . .

Aux recherches de cet ordre se rattacheraient celles visant les variations de la sociabilité d'un même individu selon certaines conditions susceptibles de modifier sa sensibilité. On dit couramment : « Un tel est inabordable aujourd'hui » ; les effets sociaux de l'ivresse sont divers suivant les individus. DEXTER a abordé l'influence du temps sur la conduite. Il croit

---

Référence à GROOS dans *Les jeux des animaux*, pp. 169 et ss.
Id. à HOUZÉ dans *Les effets du régime artificiel*, p. 9.
Id. à NICEFORO dans *Les classes pauvres*, pp. 104 et ss.
Id. à DEXTER dans *Weather influence*, *passim* et notamment pp. 268 et ss.

Chap. VI. Les aptitudes sociales.

§ 24. — Les dispositions sociales.

pouvoir conclure : 1° que les conditions météorologiques affectent le métabolisme vital ; 2° que l'action est surtout marquée pour les dépenses énergétiques ne correspondant pas au seul entretien de l'organisme. Son étude appelle évidemment des réserves méthodologiques.

. . . . . .

Dans le même ordre d'idées, on peut citer ce fait rapporté par D'ARSONVAL : aux ateliers de la maison Lumière, on a observé que dans les salles éclairées à la lumière rouge, il y avait constamment des batailles entre les femmes employées à la fabrication des plaques ; la lumière verte a ramené la paix, paraît-il.

Pendant que je corrige les épreuves de ce travail, je lis qu'on vient de mettre à l'essai en Australie certaines mesures relatives aux heures de réunion des associations ouvrières : « Il a semblé, dit un journal, que les décisions prises le soir, après les heures de travail, quand l'ouvrier est sous le coup de la fatigue, devaient se ressentir défavorablement de ces conditions. Il en est de même des ouvriers à tempérament nerveux, que le travail exalte, au lieu de les déprimer. On a également fait ressortir les inconvénients que présentent certains lieux de réunion, généralement choisis par les comités et les associations. Cafés, cabarets, estaminets, tous les endroits où l'on débite des boissons alcooliques, tout cela apporte un facteur de plus aux causes propres à vicier la nature des décisions.

« Étant données ces influences sur les délibérations des groupes ouvriers, il a été décidé que toutes leurs réunions professionnelles devront avoir lieu soit le matin, soit l'après-midi. Une loi ultérieure déterminera les conditions dans lesquelles les ouvriers devront se trouver pour obtenir des patrons le congé nécessaire.

« L'idée de tenter cette expérience est née de la publication, par des professeurs de l'université d'Edimbourg, de divers travaux sur la fatigue. On a reconnu que la fatigue amoindrit l'homme ou l'exalte, en modifiant momentanément son organisme dans l'un ou l'autre sens, selon le tempérament. »

. . . . . .

Référence à D'ARSONVAL dans *Visions de lueurs dans l'obscurité par les sensitifs*, p. 33.

§ 25. — Les jugements sociaux.

Lorsque l'individu a éprouvé une sensation sociale, celle-ci peut se fixer chez lui en une représentation mentale plus ou moins durable, et se traduire en un jugement porté sur l'individu qui a éveillé la sensation ; c'est ce que j'appellerai un *jugement social.*

Il me semble que l'on pourrait classer les jugements sociaux en deux grandes catégories ; le jugement sera *synéthique* ou *alléthique* (voir pour ces mots page 137) *suivant que l'individu se sera reconnu ou non dans une des facettes du polymorphisme social qu'il aura touchées.*

C'est cette perception qui donne naissance à toute la série des « sentiments sociaux » depuis « l'indifférence » active ou passive, jusqu'à la « sympathie » la plus chaude ou « la haine » la plus féroce. Un individu commence par penser : « Un tel me revient bien », et il finit par se retrouver à ce point en lui qu'il « veut pour l'autre, tout ce qu'il veut pour lui-même ». Ou bien il se sent tellement différent des autres qu'il se dit : « Je n'ai rien de commun avec ces gens-là », ou « ils sont d'une autre espèce que moi ».

. . . . . .

Lorsque le jugement que l'on porte sur un individu que l'on estime supérieur ou inférieur à soi-même s'étend à plusieurs, il naît des notions collectives comme celles de l' « élite », du « vulgaire », etc. Ce sont là des exemples de représentation mentale de la distribution des individus en strates synéthiques (voir page 137).

. . . . . .

Si les fondements physio-psychologiques des jugements sociaux étaient connus, ils pourraient servir de base à une classification. Mais on en est loin. Des constatations comme celles de Féré laissent, en effet, le problème entier, et n'ont guère que le mérite de le bien poser : « Nous préférons, en général, les personnes qui offrent les attributs de la bonne santé et de la vigueur, dont l'aspect extérieur trahit une provision d'énergie disponible, dont une partie pourra être utilisée à notre profit... L'action tonique des individus bien constitués est utilisée dans quelques hôpitaux d'Angleterre. Le penchant que l'on éprouve quelquefois pour des individus mal partagés, tant au point de vue physique qu'au point vue intellectuel, n'est pas contradictoire à ce que nous venons de dire ;... en outre, le contact des sujets faibles éveille en nous une sensation subjective de puis-

---

Extrait de Féré dans *Sensation et mouvement,* pp. 136-137.

§ 25. — Les jugements sociaux.

sance : être plus fort est agréable en soi... Dès qu'il devient manifeste que la force menace notre faiblesse, notre sentiment change : le maître devient l'ennemi. »

On voit, ici encore, en quoi des études expérimentales sur la sensibilité de l'être serviraient l'investigation sociologique.

. . . . . .

Tous les individus ne sont pas doués au même degré de l'aptitude au jugement social : elle est même si rare que celui qui la possède est fort apprécié par les autres, qui obéissent par là à l'obscur « instinct de conservation de l'espèce ». Ils sentent qu'être un « jugeur d'hommes » confère, dans l'incessant effort pour la vie, une réelle supériorité et ils observent dans les *activités sélectives* (voir plus loin, § 37) combien cette aptitude est importante au point de vue du maintien et de l'évolution des types biologiques. Le langage a traduit ce sentiment de façons très variées : « Si l'on pouvait connaître les autres comme soi-même » ; « si l'on pouvait lire dans l'âme des autres » ; « si l'on savait toujours à qui l'on a à faire ».

C'est de l'aptitude à juger les autres que dépend, en fait, toute la conduite sociale et le bon sens vulgaire stigmatise à bon droit les « maladroits », les « gaffeurs ».

. . . . . .

---

§ 26. — Les désirs sociaux.

§ 26. — Les désirs sociaux.

De la sensation alléthique ou synéthique provoquée chez un individu par ceux qui l'entourent ou qu'il rencontre, résulte pour lui, en dehors du jugement social, un ensemble d'impulsions nouvelles, acquises en même temps que se développe son expérience sociale, et dans une mesure appropriée à sa personnalité sociale : *ce sont des désirs d'agir de telle ou telle manière à l'égard de certains individus ou de tous les autres individus.*

D'abord, l'individu peut désirer plus ou moins vivement des rapprochements avec les autres, chose à distinguer de la sociabilité pure et simple. Des variétés extrêmes de cette catégorie sont, par exemple, les hommes très « mondains » et les « piliers de cabaret » : le désir social est si intense chez eux qu'il prend la place d'une foule d'autres besoins, théoriquement plus impérieux au point de vue anthropologique. Sous ce rapport, l'homme moderne est à l'opposé de l'Australien primitif, par exemple, qui a un besoin constant d' « être à plusieurs », et qui se trouve engagé avec ceux qui l'en-

tourent dans un réseau de relations infiniment plus serré que l'Européen civilisé. BAGEHOT parlait avec raison de *the importance of coherence for the primitive man.*

J'ai, à titre purement exemplatif, tenté une expérience *très imparfaite* sur ce point : partant de cette idée que les individus n'adhèrent en général à un congrès que s'ils ont certaines préoccupations communes avec les autres souscripteurs, j'ai pensé qu'il y avait là un « test » de l'extériorisation du désir social. C'est chose connue que le principal attrait des congrès est dans les rapprochements sociaux qu'ils provoquent; même ceux qui, ayant souscrit, n'assistent pas aux séances, consultent avec intérêt les avis exprimés par ceux avec lesquels ils sont en communion synéthique. J'ai donc dépouillé les listes des membres de la plupart des congrès importants, qui se sont tenus à Liége en 1905, pendant la durée de l'exposition internationale.

En tenant compte, autant que possible, de la participation d'une même personne à plus d'un congrès et en écartant les congrès purement belges, j'estime, *grosso modo,* que les adhérents se sont répartis à peu près comme suit par nationalité :

TOTAL DES ADHÉRENTS : 6,600.

Belgique	1,700	Russie	100
Allemagne	500	Suède	100
Angleterre	500	Suisse	100
Autriche-Hongrie	300	Autres pays d'Europe	200
Espagne	200	États-Unis	100
France	2,300	Asie	20
Hollande	300	Afrique	30
Italie	100	Amérique (sans les États-Unis)	50

Si — chose impossible et absurde — l'adhésion à un congrès était le signe certain et unique d'une communauté de préoccupations avec d'autres personnes de nationalité quelconque, on pourrait dire que ces 6,600 individus forment une catégorie particulière parmi leurs contemporains : en toute exactitude, on pourrait dire qu'ils constituent l'*élite « sociale »*. Et que l'expérience soit, par la nature des choses, incomplète, cela n'empêche qu'ils doivent être, *au point de vue sociologique,* mis à part des autres individus, en raison de leur aptitude particulière à réagir inter-individuellement dans des circonstances où la presque totalité de leurs contemporains resteraient indifférents les uns aux autres.

Référence à BAGEHOT dans DARWIN, *Descendance de l'homme,* p. 125, note.

J'ajouterai, en passant, que cet exemple montre qu'il ne faut pas se représenter les zones de discrimination comme coïncidant avec les subdivisions territoriales ou ethniques, mais comme déterminées par des éléments purement inter-individuels.

. . . . . .

Une variété de ce « besoin du semblable » caractérise les individus qui recherchent les occasions de rencontres, de conversations improvisées. Le fait que l'on observe si peu de personnes de cette espèce aux États-Unis est une des impressions les plus persistantes que j'ai rapportées de ce pays. En sens inverse, on me disait qu'un Français auquel on demandait pourquoi, dans le nord-est, les villages se trouvent si rapprochés, répondait : « Il faut bien qu'on puisse causer. » Que le motif allégué soit ou non exact historiquement, il n'importe : la réponse révèle un désir social considéré comme normal par celui qui la donnait.

. . . . . .

La plupart des êtres manifestant de l'affinité sociale, sinon tous, semblent témoigner, d'une façon intermittente, d'un désir indomptable du semblable. Bien des auteurs ont noté que les hommes partagent avec les animaux l'habitude de se réunir périodiquement en fêtes généralement bruyantes, et, véritablement, les rapprochements sont frappants entre les festivités des oiseaux décrites par HUDSON, celle des marmottes russes que détaille KROPOTKIN, celles des Australiens étudiés par SPENCER et GILLEN et les kermesses des Flamands ou l'*Independance Day* des Américains.

. . . . . .

Par contre, il est très caractéristique qu'à mesure que se développe la sensibilité de l'homme, et que s'accroît le polymorphisme social dû à l'intensification de la culture, *le désir du semblable évolue vers une forme n'impliquant plus que des rapprochements occasionnels et tout à fait électifs*. Le type humain le plus complet de nos jours est celui de l'individu qui « se retrouve » en minime partie dans un grand nombre de ses semblables, vers lesquels il se sent d'ailleurs porté par une vive impulsion, — mais qui ne « se retrouve » complètement, ni même pour une grande part, dans aucun. Il tend vers la vie isolée ou simplement familiale entrecoupée de rapprochements sociaux d'intense satisfaction; plus s'étend sa zone de discrimination (voir plus haut, page 144), plus cette tendance s'accentue tout naturellement.

Référence à HUDSON dans *The Naturalist in La Plata*, pp. 265-269.

Id. à KROPOTKIN dans *Mutual Aid*, p. 43.

Id. à SPENCER et GILLEN dans *The Northern tribes of Central Australia* et *The native tribes of Central Australia*, aux chapitres concernant les cérémonies.

« Si nous travaillons, dit POINCARÉ, c'est moins pour obtenir ces résultats positifs auxquels le vulgaire nous croit uniquement attachés, que pour ressentir une émotion esthétique et *la communiquer à ceux qui sont capables de l'éprouver.* » GŒTHE écrivait de son côté : « L'art le plus grand, c'est de savoir se tracer une limite et de *s'isoler.* » (Les italiques ne sont pas des auteurs.)

Il y a plus d'une raison vraisemblable de penser que cette forme de la sensibilité de l'individu est en rapport avec sa faculté d'abstraction : c'est dans ce sens qu'un romancier célèbre a pu écrire qu' « il se suffisait à lui-même ».

. . . . . .

Une forme significative de désir social est celle qui pousse certains individus à désirer la « notoriété », c'est-à-dire à désirer être connu ou « remarqué » par d'autres individus, avec lesquels ils n'entrent cependant pas en contact direct, — ou encore à solliciter le jugement des autres, à s'en inquiéter ou à le redouter. DARWIN montre la fréquence de ce désir même chez les primitifs. Le désir de ne pas être défavorablement jugé peut conduire beaucoup d'individus à des activités très caractéristiques : il est pour certains la seule base de la morale, qui se résume alors en ce complaisant aphorisme : « *Tout ce que les autres ne savent pas, est bien* ».

. . . . . .

Chez quelques-uns, le désir social a pris une intensité telle qu'ils ne peuvent se résoudre à aucune détermination sans l'intervention d'autrui, et qu'ils sont toujours « aux trousses de quelqu'un ».

. . . . . .

A l'inverse, beaucoup n'aspirent qu'à « conduire » les autres.

L'écrivain belge que je citais plus haut (voir p. 150), aurait fait rentrer dans cette catégorie ses « flaireurs » et TISSIÉ ses « entraîneurs » ; ils y coudoieraient les « arrivistes », les « dominateurs », les « impérieux », tous ceux qui ont le « plaisir du pouvoir ». (Comparer cette expression que SCHURTZ emploie à propos des primitifs : *das Streben nach Herrschaft,* le désir de la domination.)

. . . . . .

Il y a aussi ceux qui éprouvent le désir de dépasser les autres, ce qui

---

Extraits de POINCARÉ et de GŒTHE dans FÉRÉ, *Travail et plaisir,* p. 46 et p. 460.
Référence à DARWIN dans *La descendance de l'homme,* p. 117.
Id. à TISSIÉ dans BINET, *La suggestibilité,* p. 3.
Id. à SCHURTZ dans *Altersklassen und Männerbünde,* p. 319.

Chap. VI. Les aptitudes sociales.

§ 26. — Les désirs sociaux.

correspond à toute la gamme des sentiments de concurrence depuis la simple « émulation » jusqu'à la « rivalité » mortelle.

. . . . . .

Parfois, on acquiert simplement le désir de « tenir son rang » par rapport aux autres, ou encore celui de leur « imposer » : voir à ce sujet un livre curieux qui a paru il y quelque temps en Allemagne : *Anleitung zum imponirenden Auftreten im gesellschaftlichen, geschäflichen und öffentlichen Leben* [GEBHARDT]. (Comment acquiert-on l'attitude qui impose dans la vie sociale, professionnelle et publique?) Dans cette voie, on arrive rapidement à l' « affectation », à la « pose ».

. . . . . .

Enfin, les individus se répartissent très inégalement quant à leur désir d'être « conformes à ceux qui les entourent ». Les uns ont l'horreur et les autres, la passion de l' « originalité »; qui le sait mieux qu'un commerçant, par exemple, qui étale à sa devanture les avis « Haute nouveauté », « Mode nouvelle », Modern style » pour éveiller les désirs latents d'originalité et déterminer des activités sociales dont il escompte le profit?

C'est chose connue que beaucoup de gens mettent leur attention exclusivement à ne pas « heurter l'opinion » ou le « sentiment public » ou les « exigences sociales de leur milieu ».

. . . . . .

Une impulsion analogue se retrouve dans la tendance à ne plus faire ce que font les individus dans lesquels on ne « se retrouve » pas : « J'ai envie d'abandonner ma bicyclette, me disait un jeune homme, parce que « cela n'est plus bien porté »; c'est bon pour les ouvriers et les employés. »

. . . . . .

Comme formes dérivées de sensations alléthiques, on peut noter l'idée de « se servir d'autrui » pour réaliser des vues personnelles avec plus ou moins de sincérité : de là, la tendance à la « tromperie », à la « duperie », à la « fraude ». « On ne trompe pas ses semblables » est une maxime qui trouve quotidiennement sa vérification dans le commerce chez les civilisés, comme chez les primitifs. On est sans « scrupule » ou on est « délicat », et il y a, condensées dans ces deux termes, des nuances très variées d'aptitudes sociales.

. . . . . .

Il est intéressant de noter aussi que la technique moderne des moyens de communication est de nature à exercer sur les désirs sociaux une influence considérable ; comme il a été dit plus haut (voir page 145), elle est un des facteurs de la discrimination, et celle-ci à son tour réagit directement sur les désirs sociaux. Il en est de même de la multiplication des rapproche-

ments sociaux que permettent ou provoquent la connaissance de plusieurs langues, la diffusion de la presse, les propagandes et les agitations diverses, *aboutissant à faire naître des impressions de similitude à l'égard d'individus jusque-là ignorés ou méconnus.*

Dans cet ordre d'idées, des procédés d'inter-communication aussi caractéristiques que celui-ci sont intéressants à signaler :

Il vient de se constituer en Allemagne une société intitulée *Deutsche Briefgesellschaft* (Association allemande de correspondance); la circulaire-prospectus est, en fait, un document sociologique tout à fait topique, notamment au point de vue de la notion de synéthie sociale. On y lit ceci (les italiques ne sont pas dans le texte) :

« Die « Deutsche Briefgesellschaft » verfolgt den Zweck, eine *persönliche Verbindung zwischen Unbekannten,* fern von einander wohnenden zu vermitteln, die, auf Grund *gleicher Bestrebungen, Neigungen oder Interessen,* einen brieflichen Gedankenaustauch mit einander für Wünschenswert halten.

« Hunderte und Tausende, im Vaterlande wie im Auslande, verfolgen in irgend einer Richtung *gleiche Ziele,* ohne sich auch nur dem Namen nach zu kennen. Sie alle fühlen mehr oder weniger *das Bedürfnis sich kennen zu lernen, Anschluss zu suchen, sich gegenseitig an zu regen und zu unterstützen.* Es soll nun die Aufgabe der « Deutschen Briefgesellschaft » sein, all *die Gleichstrebenden, Gleichgesinnten, an gleicher Sache Beteiligten* mit einander bekannt zu machen, ihnen den *Verkehr unter sich* zu ermöglichen. » (La Deutsche Briefgesellschaft a pour objet d'établir des relations personnelles entre des personnes ne se connaissant pas, éloignées les unes des autres et désireuses d'entrer en rapports mutuels, *en raison de leur similitude d'activités, de tendances ou d'intérêts.* Des centaines et des milliers d'individus, aussi bien en Allemagne qu'à l'étranger, poursuivent, dans l'une ou l'autre direction, *les mêmes buts,* sans même se connaître de nom. Ils éprouvent tous plus ou moins *le besoin d'apprendre à se connaître,* de trouver les uns chez les autres appui, encouragement et protection. Ce sera la tâche de la Deutsche Briefgesellschaft de faciliter la connaissance réciproque et les relations de tous ceux qui *ont ainsi les mêmes aspirations, les mêmes goûts ou les mêmes occupations.*)

. . . . . .

§ 27. — Pathologie de l'affinité sociale.

Une confusion doit être évitée ici.

Comme je l'ai rappelé plus haut (voir page 71), il n'est pas rare d'entendre appeler *antisocial* un acte commis par des malfaiteurs unis par les liens les plus étroits d'une association, c'est-à-dire *parfaitement susceptibles de réactions sociales.* On est là en présence d'un emploi du terme « social » qui a été expressément écarté de la terminologie de la sociologie positive.

Un criminel, en effet, est un individu dont *la sensibilité physique n'est pas distribuée comme celle du plus grand nombre des autres individus parmi lesquels il vit :* il est, en somme, une variété de primitif (sur ce mot voir page 79). Les insuffisances ou les troubles de sa sensibilité apparaissent directement, par exemple, dans sa plus grande résistance à la douleur (tatouage), et indirectement dans ses dispositions psychiques. *Mais elles n'aboutissent pas nécessairement à faire de cet individu un anormal sociologique :* pour qu'il puisse être considéré comme tel, les insuffisances ou les troubles de sa sensibilité doivent *affecter spécialement l'affinité sociale;* en d'autres termes, *il doit manifester une diminution ou une exaltation excessives de sa potentialité réactionnelle à l'égard des autres individus de l'espèce.*

On aperçoit, d'ailleurs, qu'il n'est pas possible de tracer des limites précises à l'état normal ou pathologique de l'affinité sociale : il sera utile de se reporter pour ceci à ce qui a été dit des *Dispositions sociales* (§ 24).

On voit aussi combien il faudra éviter de tomber dans l'erreur de certains psychiâtres, qui ont distingué autant de formes d'affections nerveuses qu'ils découvraient de symptômes différenciant certains états pathologiques. On en arrive ainsi, suivant l'expression de GLEY, à constituer en une maladie spécifique ce qui n'est qu'un « épisode de diverses maladies ». Quand on parle d'altération de l'affinité sociale, on doit bien se dire qu'au point de vue pathogénique, il n'y a là qu'*un effet de causes variées* dont l'origine est dans un trouble de l'organisme, créant des dispositions psychiques spéciales.

Sociologiquement, ceci n'importe d'ailleurs pas. Dès que l'affinité sociale revêt une allure anormale, les activités se trouvent conditionnées corrélativement, et c'est ce retentissement qui intéresse essentiellement l'analyse sociologique.

L'étude des cas de pathologie sociale présente toutefois un intérêt explicatif propre. GLEY, sans se placer au point de vue de l'affinité sociale en

---

Référence à GLEY dans *Études de psychologie physiologique et pathologique,* pp. 281 et ss.

§ 27. — Pathologie de l'affinité sociale.

particulier, montre très bien, en effet, toute l'importance psychologique que peut avoir l'observation approfondie des individus à sensibilité anormale, qu'il nomme les dégénérés. « Ces malades, dit-il, réalisent de véritables expériences physiologiques. Bien souvent, en effet, leur esprit n'est plus capable *de cette réaction générale, propre à chaque individu, et qui, dépendant d'un juste équilibre des sentiments et des facultés intellectuelles,* constitue la volonté particulière de chacun en rapport avec le caractère. Or, n'est-ce pas justement l'intervention constante de la réaction volontaire qui fait le grand obstacle des observations psychologiques entreprises sur soi-même, et, à plus forte raison, quand il s'agit d'observer les autres ? N'est ce pas ce qui rend extrêmement difficile de pénétrer jusqu'au fond intime du caractère individuel et qui fait douter d'avoir jamais atteint les lois réelles du fonctionnement psychique? Chez les dégénérés, au contraire, l'esprit est forcé de nous livrer une partie de son mécanisme, ou plutôt nous voyons ce mécanisme fonctionner de lui-même... Les dégénérés montrent donc de façon spontanée tout ou partie du fonctionnement cérébral et les phénomènes psychiques correspondants. Et même, si ces malades ont conscience de leur état, ils ne peuvent pas pour cela réagir et sont obligés de nous laisser voir ce qui se passe en eux et comment se produisent ses phénomènes. » (Les italiques ne sont pas de l'auteur.)

L'étude des cas pathologiques est donc tout particulièrement de nature à éclaircir les questions relatives aux rapports de l'affinité sociale avec la sensibilité physique (voir page 55). On peut d'ailleurs leur appliquer la loi psychologique de « dissolution », en vertu de laquelle les acquisitions qui sont les dernières en date disparaissent les premières, de sorte que la régression retrace à l'envers le chemin suivi par l'évolution. Il semble reconnu, comme résultat d'ensemble de diverses observations comparées sur la dissociation des diverses tendances de l'homme, que *c'est la sociabilité qui cède la première.* De même, certains auteurs signalent que des espèces animales abandonnent la vie sociale, notamment lorsque l'homme vient habiter dans leur voisinage : par exemple, KROPOTKIN parle de la belette commune qui, actuellement, est le plus souvent solitaire, mais qui, au XVIIIe siècle, était fréquemment rencontrée par bandes nombreuses en Écosse et en Suisse.

A propos de ces cas de dissolution de l'affinité sociale, je reproduirai cette remarque de BOIRAC : « Certaines observations encore mal expliquées semblent prouver qu'il existe une corrélation étroite entre telle caté-

---

Référence à KROPOTKIN dans *Mutual Aid,* p. 40.
Extrait de BOIRAC dans *Sens, sensation, sensibilité,* p. 1007.

Chap. VI. Les aptitudes sociales.

§ 27. Pathologie de l'affinité sociale.

gorie de sensations, par exemple les sensations tactiles et vitales, et tel ordre de sentiments et d'inclinations comme la pudeur, les *affections domestiques et sociales*, les émotions morales, etc., qui, *a priori*, leur sembleraient totalement étrangères ; *on voit, en effet, celles-ci paraître et disparaître concurremment avec celles-là.* » (Les italiques ne sont pas de l'auteur.)

Il est facile de prévoir que c'est parmi les civilisés (voir page 55), que l'on découvrira le plus de cas pathologiques d'affinité sociale, car ces cas sont liés à une mauvaise distribution de la sensibilité et ce n'est que chez les êtres à organisation nerveuse complexe que de tels cas peuvent devenir fréquents et caractéristiques.

Ce n'est pas le lieu d'aborder le problème sous ses aspects psychiques : divers spécialistes se sont occupés de la classification des troubles nerveux d'ordre social. Récemment, GRASSET consacrait une partie de son *Plan d'une physiopathologie clinique des centres psychiques* aux « fonctions relatives à la conservation et à l'accroissement de la vie sociale ». Je ne cite, d'ailleurs, ce mémoire qu'à titre exemplatif, car il s'écarte, sur des points essentiels, des vues développées dans le présent travail.

Dans les cas de perturbations de l'affinité sociale que je vais signaler, je me bornerai à noter quelques rapprochements avec l'étude des sensations, pour appuyer les considérations qui précèdent d'exemples concrets : l'analyse en dégagera de bien plus nombreux et plus variés.

On rapporte de nombreux cas d'exagération de l'affinité sociale se produisant lorsque des individus, longtemps privés de rapprochements sociaux, se retrouvent parmi les êtres de leur espèce. Mais l'ensemble des sensations qu'ils éprouvent dans de tels moments est trop complexe pour qu'on puisse tenir ces observations pour suffisantes.

KROPOTKIN, dans ses descriptions des prisons russes et françaises, attribue la souffrance que lui inspirait la solitude, moins à l'absence de contact social qu'à la monotonie des sensations, causée par l'uniformité des choses ambiantes, vues ou entendues.

. . . . . .

On trouverait encore ce même phénomène nerveux de *l'ennui dû à la répétition des mêmes sensations* dans cet incident si caractéristique rapporté

Référence à GRASSET dans *Plan d'une physio-pathologie clinique des centres psychiques*, pp. 347 et ss.

Référence à KROPOTKIN dans *In Russian and French prisons*, p. 322.

par NANSEN : emprisonnés dans les glaces, les matelots du *Fram* étaient tellement las de ne voir jamais qu'eux-mêmes qu'ils arrivèrent à ne plus se tolérer mutuellement : ils faisaient de longues promenades sur la glace, chacun séparément. « C'était une chose surprenante, raconte l'un d'eux, de voir tout le monde prendre une route différente et chercher avec soin à ne rencontrer aucun camarade. »

Le fait est à rapprocher de celui cité par HOUZEAU, d'après SMILES : les deux gardiens du phare d'Eddystone ne se supportaient pas, et ne s'adressaient pas la parole une fois par mois.

. . . . . .

Les altérations de la sociabilité sont générales ou particulières : un individu peut s'éloigner de tous les autres de son espèce ou de certains seulement, en tout temps ou à certains moments, etc.

Les changements provoqués dans la sociabilité de l'individu sont, par exemple, caractéristiques chez l'explorateur ou le résident colonial, qui se comporte souvent, au milieu des primitifs, d'une façon qui le surprend lui-même lorsqu'il rentre dans son milieu social habituel.

Ces faits pourraient d'ailleurs être rapprochés des cas de retour à la sauvagerie d'animaux domestiqués.

. . . . . .

Les observations de psycho-pathologie deviennent de plus en plus nombreuses, même sans parler de celles bien connues relatives aux « phobies ». J'en relève ci-après quelques exemples dans les volumes consacrés par JANET aux *Obsessions et Psychasthénie*.

Sous la rubrique « La crainte de l'isolement », il mentionne le cas de D... qui explique ainsi sa maladie : « Mes souffrances viennent d'un manque de satisfaction du cœur ; tous les actes deviennent faciles avec quelqu'un près de soi et impossible quand on est seul. »

Une série de femmes observées gémissent de leur isolement : « Leur mari ne leur parle pas assez ; il est sombre, il ne cause pas assez, il ne les comprend pas ; elles ne peuvent pourtant pas vivre seules. » « Quand je suis seule, dit P..., je marche dans le vague ; il me semble que je n'ai plus d'idées, que tout devient drôle et j'ai peur de tout et de tous. »

JANET ajoute : « Ce que ces personnes redoutent quand elles ont peur d'être seules, c'est de se trouver sans direction, sans excitation et sans protection. »

Référence à NANSEN dans MARRO, *La puberté*, p. 372.
Id. à HOUZEAU dans *Les facultés mentales des animaux*, t. II, p. 465.
Extrait de JANET dans *Obsessions et Psychasthénie*, t. I, p. 39 ; t. II, pp 133 et 170.

§ 27. — Pathologie de l'affinité sociale.

A propos d'un cas d'algie (angoisses associées avec des sensations douloureuses localisées à une région du corps), JANET note que « la malade souffre plus devant des témoins que si elle est absolument seule. On a même constaté avec stupéfaction que, si elle se croit seule, il lui arrive de faire des mouvements et même de se lever pour faire quelques pas dans la chambre, ce qui lui paraît une chose invraisemblable quand elle est devant d'autres personnes ». JANET rejette l'hypothèse de la simulation, et il rattache le phénomène aux cas analogues observés chez beaucoup de scrupuleux : la vraie caractéristique devrait être cherchée « dans la différence si importante qui existe entre des actions exécutées en public et celles qui sont faites dans la solitude ».

Dans quelques autres observations, l'auteur insiste encore sur le conditionnement psychique différent de « *l'acte social et de l'acte solitaire* ».

RIBOT rapporte le cas significatif d'un homme intelligent, atteint de paralysie générale à forme démente et dont la caractéristique était la disparition des sentiments sociaux. A toute proposition de sortir de l'asile pour reprendre contact avec son milieu social, il répondait : « Qu'on me laisse la paix ». Tous les autres sentiments, notamment l'amour de la famille, et les sentiments personnels étaient intacts.

---

§ 28. — La notion de potentialité sociale.

§ 28. — La notion de potentialité sociale.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur cet aperçu sommaire et tout à fait incomplet des éléments que pourrait dégager l'analyse systématique des aptitudes sociales, on voit qu'ils se ramènent à ceci que *tout individu, animal allophile ou homme, dispose à chaque instant de son existence d'un certain ensemble de possibilités réactionnelles à l'égard des autres individus de son espèce.* J'appellerai cet ensemble la *potentialité sociale :* ceci n'est, d'ailleurs, qu'une manière de définir les faits qui se manifestent à l'observation.

Si l'on se reporte à ce qui a été dit de l'affinité sociale (voir page 53), on songera qu'il n'est pas interdit de se représenter qu'à un moment quelconque la potentialité sociale d'un individu se résout en une série d'éléments divers de la sensibilité physique, dont on peut concevoir une expression énergétique. Les données extérieures qui constituent, comme on l'a vu, page 144, la zone individuelle de discrimination sociale, devront affecter

---

Référence à RIBOT dans *Psychologie des sentiments*, p. 428.

§ 28. — La notion de potentialité sociale.

cette expression d'un coefficient de réduction ou d'augmentation, lequel pourra d'ailleurs être variable au cours de l'existence sociale de chaque individu.

Soient, donc,

p la potentialité sociale d'un individu considéré, à un instant donné; on peut la supposer variable si peu que ce soit à chaque moment de la vie;

k le coefficient dont il a été parlé;

t la durée de la vie de l'individu et

t_f celle de sa formation.

La potentialité sociale P pour la durée $(t - t_f)$ de la vie autonome de l'individu sera

$$P = \int_{t_f}^{t} kpdt$$

On aperçoit que ce qui vient d'être exprimé est un des éléments des « coefficients d'utilisabilité sociale » u et u' que considère E. Solvay dans ses *Formules d'introduction* : u est relatif aux phénomènes physiologiques et u' aux phénomènes psychiques.

E. Solvay définit comme suit la portée de ces deux coefficients, que je désignerai par le symbole commun U pour la facilité : l'énergie disponible chez un individu ayant des rapports sociaux doit, dit-il en substance, être affectée de « coefficients d'utilisabilité », car tout en ayant de l'énergie disponible, il peut être empêché de la dépenser ou au contraire s'y trouver porté, par sa situation relativement au milieu social.

Or, ainsi qu'il résulte de tout ce chapitre, il est évident qu'un des éléments de cette action du milieu social est précisément la potentialité sociale, en d'autres termes que U est fonction de P, et que l'on a

$$U = f_1(P)$$

L'observation courante vérifie bien souvent ce résultat : chacun peut citer des individus remarquablement doués, mais que certaines lacunes du côté des aptitudes sociales cantonnent irrémédiablement dans des situations auxquelles ils sont infiniment supérieurs.

On voit ainsi que cette façon de représenter les choses a l'avantage de mettre l'étude des aptitudes sociales à sa place dans l'ensemble des recherches d'énergétique biologique.

Référence à E. Solvay dans *Formules d'introduction*, pp. 12 et 14.

CHAPITRE VII.

Les activités sociales.

Les seules activités de l'être qui intéressent le sociologiste sont ses activités externes, et encore seulement *en tant qu'elles puissent provoquer effectivement chez un autre individu de la même espèce, sans distinction de sexe, une réaction quelconque.*

Il est tout à fait nécessaire de se pénétrer de ceci : que toutes les activités d'un individu ne sont pas sociales.

C'est visible pour les animaux, et LLOYD MORGAN a réservé avec raison un chapitre spécial de son livre sur « la conduite des animaux » (*Animal Behaviour*) à l'étude de ce qu'il appelle « Social Behaviour ».

Pour les hommes, cela paraît moins évident si l'on n'est pas pénétré du point de vue sociologique. Fixons les idées : un tribun prépare dans la solitude de sa retraite, une harangue destinée à remuer une assemblée ; au moment où il a terminé, les feuillets qu'il a couverts de phrases enflammées sont emportés par un coup de vent qui les disperse dans les airs : en se précipitant pour les reprendre, il glisse et tombe. Aucune de ces activités, si manifestes qu'elles aient été, n'est sociale, car aucune n'a amené de la part de quelqu'un une réaction quelconque.

Si, au contraire, le même personnage prononce, dans le voisinage d'un espion, sans se savoir entendu, une seule parole dangereuse, il peut être emprisonné pour délit de lèse-majesté.

Un mot peut donc être une activité sociale, et un violent mouvement ne pas l'être. Un passage de TARDE répond bien à ce que j'ai en vue : parlant de « l'action intermentale », il dit qu'il y a action « d'un homme sur un autre, quand le premier par ses gestes ou ses signes expressifs,

---

Référence à LLOYD MORGAN dans *Animal Behaviour*, chap. V.
Extrait de TARDE dans *L'interpsychologie*, p. 7.

compris du second, ou sentis ou par son attitude et son regard, ou par sa seule présence, modifie l'état mental du second, y jette un trouble ou y éveille un appétit, y suscite une colère, une peur, une espérance, une haine, une sympathie, un désir d'obéissance ou de commandement, y allume une idée, un plan, un projet ».

Je dirai que, dans tous ces cas, il y a déjà activité sociale, au sens biologique du mot, simplement parce qu'il y a réaction sociale, ainsi que cela résulte nettement de ce qui a été dit sur la détermination du point de vue réactionnel dans le phénomène sociologique. (Voir page 62).

Il suit de là que la réaction sociale peut même se produire en dehors de la volonté de son auteur : celui-ci peut, en effet, agir « par sa seule présence »; le cas inverse est qu'elle ne se produise pas, bien qu'elle ait été voulue : un geste non compris, un ordre resté sans suite.

Quant à savoir quels sont les déterminants des activités sociales, en d'autres termes *dans quelles circonstances et pour quelles raisons les individus sont conduits à réagir les uns à l'égard des autres,* l'observation des faits le révélera dans chaque cas.

A priori, on peut prévoir que la nature des activités sociales dépendra des besoins de l'individu, ce terme étant pris dans son acception la plus large. D'espèce à espèce, elle différera donc d'après les besoins caractéristiques de chacune, lesquelles sont fonctions de l'ensemble des adaptations spécifiques. Dans une même espèce, elle différera suivant les besoins personnels de chaque individu. Or, on sait qu'en raison de son développement cérébral, c'est l'espèce humaine qui se caractérise par les variations les plus étendues de la sensibilité et la nécessité spécifique la plus intense des autres individus de la même espèce (voir page 77) : c'est donc parmi les hommes que l'on doit s'attendre à trouver les occasions les plus diverses d'activités sociales.

On a vu, d'ailleurs (§ 26) que les hommes ont acquis des « désirs sociaux » c'est-à-dire des besoins particuliers tenant à leur sociabilité même, de sorte que c'est chez eux surtout que l'on pourra y observer *les activités sociales dues à des besoins proprement sociaux* (par exemple « s'affilier à un cercle pour le plaisir d'y rencontrer des personnes amies »).

Mais les divers déterminants des activités sociales n'interviennent que pour « définir » l'observation ou l'expérience : au point de vue sociologique, proprement dit, c'est *l'activité sociale en soi* qui intéresse l'analyse, tout comme plus haut c'était l'aptitude sociale en soi (voir page 140). Qu'un individu en hèle un autre pour traverser une rivière dans un bac, ou pour lui indiquer un chemin, ou pour lui acheter des fruits ou pour lui prendre

sa bourse, *c'est le fait de l'appel qui est sociologique, parce qu'il constitue le phénomène réactionnel.*

Quelle que soit la raison d'être de l'activité sociale, elle sera directement influencée par la nature du jugement social porté sur l'individu visé : que ce jugement soit *synéthique* ou *alléthique,* en d'autres termes, que l'auteur de l'activité « *se retrouve* » *ou non dans l'autre,* qu'il « s'y retrouve plus ou moins », c'est ce qui donnera à cette activité une « allure » caractéristique.

Les deux alternatives seront souvent notées ci-après ; en fait, elles peuvent être dégagées dans tous les cas.

D'autre part, l'activité sociale sera subsidiairement influencée par la connaissance plus ou moins étendue que l'individu agissant a, non pas seulement du milieu social qui l'environne — ce point a déjà été considéré (*Discrimination sociale,* page 143) —, mais des *jugements sociaux que les autres portent sur lui-même.* Cet élément s'ajoute au polymorphisme initial : les faits de la vie quotidienne montrent assez combien il peut importer d'être informé des sentiments d'autrui à son propre égard.

De même, il existe pour toute activité sociale un « choc en retour » : non seulement tout individu objet d'un acte devient à son tour le sujet d'une réaction, mais sa personnalité sociale peut en garder des traces durables dans certains de ses éléments, notamment en ce qui concerne les jugements qu'elle formule à l'égard de l'auteur même de l'acte originel. Vous conduire correctement envers une personne qui vous jugeait jusque-là peu digne de sa confiance, modifie l'appréciation qu'elle se faisait de vous ; un acte de munificence désintéressée peut faire disparaître chez beaucoup d'individus la haine qu'ils nourrissaient contre leurs semblables quelconques favorisés de la fortune. C'est à ce phénomène du « choc en retour » que se rattache la « réputation » ; il apparaît nettement dans cette locution : « Un tel a créé autour de lui une atmosphère de ..... »

Il n'y a là absolument rien de neuf : c'est l'application de tout ce qui a été dit à propos des aptitudes sociales. Mais il ne faut jamais perdre de vue que la potentialité sociale de chaque individu est variable par l'action même des autres individus, autrement dit *que les activités mêmes peuvent incessamment modifier les éléments du polymorphisme social.*

Là où l'occasion s'en présentera, je signalerai ce facteur (par exemple à propos des « réprésailles »), mais ailleurs son omission ne doit pas être interprétée comme s'il ne devait pas intervenir.

Il est à peine besoin de dire que les divers types d'activités sociales

Chap. VII. Les activités sociales.

n'apparaissent pas nettement tranchés dans la réalité, et qu'ils ne seront ici présentés séparément que pour les besoins de l'analyse.

---

§ 29. — Activités conjonctives.

§ 29. — Activités conjonctives.

Je grouperai sous ce nom toutes les activités immédiatement consécutives au simple rapprochement social, à la rencontre des individus.

Ce qui a été dit plus haut à propos des sens sociaux (voir page 120) et du polymorphisme (voir page 142), me dispense d'insister autrement sur les activités conjonctives chez les animaux allophiles. — Notons, en passant, cette phrase de MORAT et DOYON, qui éclaire tout ce qui sera dit dans le présent paragraphe : « Il y a une expression des émotions par des mouvements involontaires qui constituent une sorte de langage non appris, universel, qui existe dès la naissance et qu'on retrouve jusque dans les animaux qui se rapprochent de notre organisation... Il établit *entre les animaux de la même espèce un premier lien social,* qui leur permet de reconnaître chez les autres et de faire connaître chez eux leurs états antérieurs. » (Les italiques ne sont pas des auteurs.)

. . . . . .

En ce qui concerne les hommes, remarquons d'abord que toutes les fois que des rapports plus ou moins durables s'établissent entre eux, les individus sont amenés, par la force même des choses, à se distinguer les uns des autres.

Dans le bas Congo, BURROWS rapporte que les familles se reconnaissent à la forme d'une entaille que l'on pratique dans les dents ; les Indiens Séris portent sur leur visage la représentation peinte de l'emblème totémique (MC GEE).

. . . . . .

A mesure que la faculté d'abstraction se développe, la distinction se fait par les « noms ». (Voir à ce sujet, page 110.)

Quelles sont les origines des noms ? Circonstances empruntées aux choses voisines, aux actes accomplis, à l'allure. Qui donne le nom ?

. . . . . .

Extrait de MORAT et DOYON dans *Traité de physiologie,* t. II, p. 425.
Référence à BURROWS dans *The Land of the Pygmies,* p. 8.
Id. à MC GEE dans *The Seri Indians,* pp. 166 et ss.

Des noms familiers, des « sobriquets » peuvent être superposés à l'appellation ordinaire.

Dans diverses communes belges du Tournaisis, on a coutume de désigner chaque habitant par son prénom suivi de celui de son père et même de celui de son grand-père : ainsi Alphonse S... s'appellera Alphonse-Louis (prénom du père) — François (prénom du grand-père); son cousin germain Charles S... s'appellera donc Charles-Henri (prénom du père, oncle du précédent) — François (prénom du grand-père commun).

Quant aux sobriquets, ils peuvent être collectifs : l'examen du *Blason populaire* de DE RAADT révèle que, pour la Belgique, l'appellation de « sots » est prédominante et s'applique aux habitants d'une cinquantaine de communes; celles de « messieurs, seigneurs » et de « niais » viennent ensuite (douze communes); on note encore « batailleurs », « taquins », « moqueurs », « vaniteux », « tricheurs », etc.

. . . . . .

La forme d'activité conjonctive la plus élémentaire est le simple signe de reconnaissance, par exemple, le salut ou, inversement, l'absence volontaire de salutation : « faire semblant de ne pas voir » ; puis, viennent les signes d'approbation ou de désapprobation que la mimique du visage peut suffire à exprimer : froncement des sourcils, clignement des yeux; grimaces; signes affectifs.

La mimique du corps peut intervenir à son tour : gestes, attitudes, poignées de mains, applaudissements.

. . . . . .

La parole exprime plus nettement encore les intentions : les diverses expressions de salutation, d'adieu, de félicitations, traduisent les sentiments que l'on éprouve, ainsi que le montre notamment l'origine de locutions courantes telles que « bon-jour », « bon-soir », ou, en néerlandais, « vaar-wel » (adieu = bonne navigation), etc... On peut se borner à une simple « assertion », mais aussitôt la conversation amorcée, l'« assentiment » ou le « dissentiment » se font jour. A la parole, se joignent les cris : « acclamations », « huées ».

. . . . . .

On retrouve, dans toutes ces manières d'agir, les jugements synéthiques ou alléthiques qui les inspirent. Ainsi, à une première rencontre avec une personne inconnue, on ne lui parle normalement que de choses dites « banales » : ce sont les seules, en effet, sur lesquelles on soit à peu près certain d'un jugement synéthique : par exemple, s'il pleut à verse, il

---

Référence à DE RAADT dans *Les sobriquets des communes belges.*

est infiniment probable que les deux interlocuteurs seront de la même opinion sur « le temps qu'il fait ». Si l'on se reconnaît pleinement dans un autre, on le traite « de pair à compagnon »; par contre, on peut prendre quelqu'un pour objet d'amusement, « lui en conter », « se payer sa tête », lui « monter un bateau ». Lorsqu'on ne « se retrouve » décidément plus en une autre personne, on dit : « Je ne la salue plus », ou « Je ne la regarde plus ».

Ces modalités varient de degré, allant de l'expression pure et simple du jugement jusqu'aux marques de « respect », de « déférence », de « confiance », de « mépris », de « dédain »; on observera, dans cet ordre d'idées, le tutoiement protecteur.

. . . . . .

Les attitudes que l'on prend sont « agréables » ou « déplaisantes »; elles se manifestent, par exemple, sous forme de « présents », d'« invitation » à se joindre à autrui; inversement, par des « plaisanteries blessantes », des « outrages » ou la défense de reparaître (« rompre avec quelqu'un »; lui « battre froid », lui « faire la vie dure »).

. . . . . .

Aux activités conjonctives appartient tout ce que le langage courant désigne fort exactement par l'expression « les relations sociales », qui comprennent notamment le « savoir vivre » et le « formalisme »; on sait toute l'importance des « procédés » dans la vie quotidienne.

. . . . . .

C'est ici qu'apparaissent aussi ces mystérieuses actions inter-individuelles que définissent des termes comme « ascendant », « prestige », « autorité morale » : J. Reinach note dans une discussion au cours de l'affaire Dreyfus : « X... l'hypnotise : il a pris sur lui l'ascendant des hommes de fer et d'acier sur les âmes sensibles ».

. . . . . .

L'accord ou le désaccord se montrent par des déterminations de tout ordre : « on opine du bonnet », « on fait bande à part »; on « autorise », on « refuse », on « cède », on « accompagne », ou l'on « résiste », on « abandonne », on « fuit »; on s' « incline », on s' « abaisse ». A noter les éloignements temporaires ou définitifs par impossibilité d'accord avec ses semblables (émigrations religieuses, politiques, etc. — « Discussions », « transactions », « querelles », « disputes ».

. . . . . .

Cas extrêmes : on en vient aux « menaces », puis aux « luttes », aux « rixes », aux « meurtres ». Quand un inconnu se présente dans certaines tribus australiennes et qu'il ne peut convenablement expliquer quelle est

Extrait de J. Reinach dans *L'Affaire Dreyfus*, t. V, p. 555.

sa généalogie totémique, il est presque certain d'être mis à mort : « If he cannot satisfactorily tell them who... his father is, and what his name is and where his mother came from... he will be almost certainly killed. » (HOWITT.)

. . . . . .

Les combats singuliers ne sont pas rares chez les animaux. Comme ils se produisent le plus souvent à l'occasion des manifestations de l'instinct sexuel, il y aurait lieu de dégager spécialement cet élément.

. . . . . .

Le rôle important que joue la sensibilité physique dans tous les phénomènes sociologiques n'apparaît peut-être nulle part avec autant d'évidence pour l'observateur vulgaire que dans les activités conjonctives. On dit : « Je ne supporte pas cette personne : *elle me porte sur les nerfs.* » Le trouble que manifestent les individus « embarrassés » est bien connu; il se lie à des phénomènes physiologiques caractérisés : excitation de tous les viscères, agitation motrice et mentale. La présence d'un interlocuteur agit sur l'attitude qu'on adopte à son égard. « On ne dirait pas toujours ce qu'on écrit », et l'on ne parle pas par téléphone comme on le ferait de personne à personne. THIERS disait : « Assembler les hommes, c'est déjà les émouvoir. »

---

§ 30. — Activités protectrices ou nocives.

La « sympathie » ou « l'antipathie » nées du jugement social (voir page 155) peuvent inspirer à l'individu non seulement certaines manières d'accueillir ceux qui sont l'objet de ces sentiments, mais encore des activités qui les visent directement ou indirectement, et qui s'accomplissent soit à leur connaissance, soit à leur insu.

Si l'activité est *protectrice,* elle se traduit par l' « aide », le « concours », l' « assistance », la « recommandation », sous toutes leurs formes; on se « fait le champion » de quelqu'un; on le « disculpe »; on le « défend »; mais de toutes façons, on ne le « protège » que si l'on « se reconnaît » en lui par quelque côté (voir page 137); l'antisémite n'intervient pas en faveur du juif.

. . . . . .

Chez les animaux allophiles, les faits d'assistance paraissent établis par diverses observations. On a vu un très jeune pélican, emporté par un fort

---

Extrait de HOWITT dans *Native Tribes of South-East Australia,* p. 725.

Chap. VII. Les activités sociales.

§ 50. — Activités protectrices ou nocives.

courant, et aidé dans ses efforts pour atteindre la rive par une demi-douzaine de vieux oiseaux; le même observateur a rencontré un pélican vieux et complètement aveugle, qui était nourri depuis longtemps par ses compagnons; DARWIN a eu connaissance d'un fait analogue chez un coq domestique; il a vu lui-même un chien qui ne manquait jamais de lécher en passant un de ses grands amis, un chat malade dans un panier; il rapporte aussi, d'après BREHM, que lorsqu'on poursuivait un babouin en captivité pour le punir, les autres cherchaient à le protéger. Sans doute, ces observations gagneraient-elles à être renouvelées systématiquement; on verra ci-après à quelles étranges interprétations peuvent conduire la finalisme et l'égomorphisme. A ce propos HOUZEAU suggère que si les animaux autres que les singes ne semblent guère se prêter d'aide, c'est qu'ils n'ont pas de main, l'organe de préhension par excellence : « La passivité des témoins n'est, dit-il, que le résultat de leur impuissance. » Peu d'investigateurs se contenteront de cette remarque.

. . . . . .

Dans les cas d'activité *nocive,* l'individu peut « desservir » celui auquel il est hostile en « entravant » ses entreprises, en lui « suscitant des difficultés », en « médisant » de lui.

. . . . . .

Pour les animaux allophiles, il est courant de regarder comme des témoignages d'indifférence ou de cruauté leur façon de se comporter à l'égard de compagnons blessés. DARWIN écrit à ce propos : « L'absence de toute sympathie chez les animaux n'est quelquefois que trop certaine, *car* on les voit expulser du troupeau un animal blessé, ou le poursuivre et le persécuter jusqu'à la mort. C'est là le fait le plus horrible que relate l'histoire naturelle, *à moins que l'explication qu'on en a donnée soit la vraie, c'est-à-dire que leur instinct ou leur raison les pousse à expulser un compagnon blessé de peur que les bêtes féroces, l'homme compris, ne soient tentés de suivre la troupe.* » (Les italiques ne sont pas de l'auteur.)

L'interprétation que j'ai entendue donner de « ce fait horrible » paraît peut-être moins déconcertante : les animaux, les herbivores notamment, repoussent leur compagnon blessé, parce qu'ils ne supportent pas l'odeur du sang. Si des expériences, faciles d'ailleurs à instituer, venaient confirmer cette manière de voir, il en résulterait une preuve bien caractéristique des rapports de l'affinité sociale avec la sensibilité physique de l'être.

. . . . . .

Référence à HOUZEAU dans *Les Facultés mentales des animaux,* t. II, pp. 470 et ss.
Id. à DARWIN dans *La descendance de l'homme,* pp. 109-110.

§ 30. — Activités protectrices ou nocives.

Les hommes ont greffé sur les activités protectrices et nocives des jugements sociaux complémentaires, suivant que ces activités sont ou non conformes à l'accueil réservé par l'individu qui les accomplit. On est « franc », ou « hypocrite »; on agit « à visière levée » ou en « jésuite »; on n' « a qu'une parole » ou l'on est « à deux visages ». L'importance accordée à cet élément est encore un effet de l'obscur « instinct de conservation de l'espèce » : la *sécurité* est, en effet, un besoin physiologique de l'être, et elle n'est possible socialement que si elle peut s'appuyer sur la confiance mutuelle.

. . . . . .

Enfin, ces activités attirent fréquemment, comme « choc en retour » (voir page 171), des activités réciproques : de là les actes de « représailles », de « revanche », de « vengeance » en général, que l'on observe chez les civilisés comme chez les primitifs.

STEINMETZ a montré combien des investigations portant sur ces questions pourraient être fécondes, si elles s'appuyaient sur des observations soigneuses. Rapportons, au hasard, trois traits cités par cet auteur : Lorsqu'un Dacotah s'aperçoit qu'un autre lui a volé des animaux pris à ses pièges, il s'empresse d'aller lui en faire autant. — Au Pamir, un homme en colère tue le chien de son voisin qui lui vole son rôti, et il se contente d'administrer un coup de pied au sien, parce qu'il en a besoin. — Chez les Papous un messager de mauvaises nouvelles est parfois frappé à la tête.

. . . . . .

L'idée qui est à la base de la règle « œil pour œil, dent pour dent, » c'est-à-dire, en somme, une idée de *compensation sociale*, se retrouvera plus loin sous une forme plus nette dans l'étude des *activités acquisitives* (voir § 36).

---

§ 31. — Activités compétitrices.

§ 31. — Activités compétitrices.

Tout un autre groupe d'activités vise le *dépassement mutuel des individus*. Les activités compétitrices existent chez les animaux allophiles : « It is a common impulse with horses to pass, or at least te keep up with, any other horse in their company, and this instinct developed bij training, makes the professionnal race horse eager to win. He at least is no partner in the frauds

---

Références à STEINMETZ dans *Erste Entwickelung der Strafe*, pp. 300 et ss.

§ 31. — Activités compétitrices.

of owners or jockeys... But animal enthousiasm for racing is best seen in a dog race; and except on the highroad from some Dutch town after market, when the dogs that have brought in the vegetable carts, race back to their farms, this kind of contest is never seen in perfection outside the colliery districts. » (C'est une tendance commune aux chevaux de se dépasser les uns les autres, ou au moins de se tenir en ligne; cet instinct, développé par l'entrainement, rend le cheval de course si ardent à la victoire. Lui, du moins, n'est pas complice des fraudes des propriétaires ou des jockeys. Mais où l'on observe le mieux l'enthousiasme des animaux à lutter de vitesse, c'est chez les chiens. Ce genre de concours n'est nulle part aussi caractéristique que dans les districts miniers ou dans la campagne hollandaise, lorsque les chiens, attelés aux charrettes qui ont amené les légumes à la ville, rentrent vers leurs fermes.)

On est souvent témoin d'un spectacle identique au passage des laitières sur les routes de la banlieue bruxelloise.

. . . . . .

Les activités compétitrices prennent chez les hommes des formes très variées : l'action exaltatrice de l'émulation, notamment, est à la base d'un grand nombre de phénomènes inter-individuels.

Il est remarquable que la concurrence semble liée à l'activité du jeu en commun (voir plus haut page 158 et plus loin : *activités grégaires*). Même dans la concurrence commerciale, cet élément psychologique ne fait point défaut, comme l'a rappelé BALZAC; il met ces paroles dans la bouche d'un négociant en drap : « Ceux qui se demandent quel plaisir on trouve dans le commerce sont des imbéciles. Être à la piste des affaires, savoir gouverner sur la place, attendre avec anxiété, *comme au jeu,* si les Étienne & Cie font faillite, voir passer un régiment de la garde impériale habillé de notre drap, donner un croc-en-jambe au voisin, loyalement s'entend ! fabriquer à meilleur marché que les autres, suivre une affaire qu'on ébauche, qui commence, grandit, chancelle et réussit, connaitre, comme un ministre de la police, tous les ressorts des maisons de commerce pour ne pas faire fausse route; se tenir debout devant les naufrages; avoir des amis, par correspondance, dans toutes les villes manufacturières, *n'est-ce pas un jeu perpétuel?* Mais *c'est vivre, çà!* » (Les italiques ne sont pas de l'auteur).

. . . . . .

On n'oubliera pas que l'activité compétitrice est déterminée par un désir social correspondant, le désir de dépasser les autres (voir page 159), et que

---

Extrait de CORNISH dans *Animals at work and play,* pp. 88-89.
Id. de BALZAC dans *La maison du chat-qui-pelote,* p. 44.

tous les individus sont loin d'être succeptibles de l'éprouver. Les activités compétitrices ne sont donc pas le fait de tout le monde.

. . . . . .

---

§ 32. — Activités divulgatrices.

Lorsque l'individu possède une représentation nette de cette répartition des autres individus en *strates synéthiques* qui a été définie plus haut (voir page 137), il est amené à divers modes d'activité qui tendent tous à *solliciter d'eux des réactions conformes*. C'est alors qu'il « en appelle à ses pairs », qu'il « écrit une lettre ouverte ».

. . . . . .

La même idée se retrouve au fond de la tendance à « ne vouloir être jugé que par ses pairs » : on escompte de leur part des réactions synéthiques, lorsqu'ils seront « mis au courant ».

. . . . . .

Le mobile de la divulgation ne fait que conditionner différemment l'activité : on peut « révéler » un fait en vue d'obtenir une récompense ou simplement pour « mettre sa conscience à l'aise ». De toute manière, une révélation présume que le divulgateur se représente autour de lui un certain nombre d'individus, qui « se retrouveront » en lui par quelque côté.

. . . . . .

Certaines divulgations visent non l'individu même qui « dévoile » mais un tiers qui est « mis en cause ». On peut faire connaître un fait publiquement en vue, par exemple, de provoquer des réactions collectivement alléthiques contre une personne que l'on cherche à « placer dans une position intenable ». Ou dans le même ordre d'idées, on lui nuira « ostensiblement » : par exemple, « souffleter quelqu'un en public » ou simplement le « couvrir de ridicule », le « compromettre », le « discréditer ».

En sens inverse, on exprimera à quelqu'un des louanges ou des félicitations « coram populo » ou on le « réhabilitera ».

. . . . . .

Plus simplement, il peut ne s'agir que de « publier », d'« informer », « de donner avis » ; les individus visés sont alors les « intéressés », ceux « que la chose concerne », les « ayants droit », etc.

. . . . . .

Ou encore on « invoque » l'opinion, l'expérience, etc., d'une autre per-

Chap. VII. Les activités sociales.

§ 32. — Activités divulgatrices.

sonne en s'identifiant à elle par la pensée, de façon à donner à d'autres une impression de synéthie sociale.

. . . . . .

§ 33. — Activités grégaires.

§ 36. — Activités grégaires.

Une remarque de terminologie d'abord. On qualifie parfois de « grégaire » l'individu qui « suit » les autres. Ainsi, GALTON parle des *gregarious instincts,* dans lesquels il voit l'origine des dispositions serviles. Dans ce sens, « grégaire » est synonyme de panurgiste. Les activités de cet ordre seront étudiées sous l'appellation d'*activités répétitrices* (§ 34).

Le terme « grégaire » désigne ici, conformément à son étymologie, *la formation en troupe, l'amalgamation, l'agglomération des individus, opérées spontanément et indépendamment de toute imitation.*

Le mécanisme de cette activité particulière tient tout entier dans le dicton : « Qui se ressemble, s'assemble. »

MAURICE BOUCHOR le décrit en ces vers de *La muse et l'ouvrier :*

L'OUVRIER. — Soit, mais je serai seul. Si je ris, si je pleure,
Moi, j'ai besoin qu'on rie ou qu'on pleure avec moi!
LA MUSE. — Eh bien! tu chercheras tes pareils; c'est la loi...
L'OUVRIER. — Le soir, on est si las qu'on ne tient plus debout;
On voudrait commencer à vivre malgré tout,
Voir les autres, courir, rire un brin sans malice,
Oublier le patron, sa boîte, sa police,
Ou dire carrément ce qu'on en pense... Alors,
On va boire...

L'analyse physio-psychologique démêlera aisément les éléments de la *loi des pareils* que formule ainsi le poète : s'il n'était pas prématuré de parler de lois sociologiques, on pourrait presque introduire celle dont il s'agit dans le vocabulaire scientifique, sous le nom de *loi des attractions synéthiques*. Elle se ramène à ceci : tous les individus sont doués d'une sensibilité physique différente (voir page 79), ce qui revient à dire que chacun a ses « lignes de moindre résistance » quant aux sensations; en d'autres termes, *chez tous les individus, les mêmes sensations ne se produisent pas aussi facilement.* Comme le rappelle GLEY, le langage vulgaire dit fort exactement : « Un tel a un faible

Référence à GALTON dans *Inquiry into human faculty*, pp. 68 et ss.
Id. à GLEY dans *Études de psychologie physiologique et pathologique*, p. 286.

pour ceci ou pour cela. » De deux sensations qui s'offrent, si l'on peut ainsi parler, l'organisme préfère celle qui répond à l'économie énergétique, « celle qui est la plus facile ».

Ainsi, *la sensibilité de chaque individu « coule » vers certaines sensations :* qu'est-ce à dire, au point de vue sociologique, sinon qu'un individu entouré d'autres « coulera » aussi vers ceux dont les excitations éveilleront ses sensations de prédilection, *c'est-à-dire vers ceux qui réagissent synéthiquement avec lui par l'une ou l'autre facette de sa personnalité sociale?*

Cette « loi » semble si fondamentale que le langage a une série de locutions pour qualifier les individus qui ne s'y conforment pas. Ce qui arrive à telle personne est mérité : elle n'avait qu'à « rester dans sa sphère », à ne pas « sortir de son milieu », à ne pas « s'éloigner de ses pareils ».

. . . . . .

Il serait d'ailleurs erroné de ne reconnaître à l'activité grégaire que ce seul déterminisme : les individus, tant animaux qu'hommes, « se serrent les uns contre les autres » sous l'impulsion de la peur, devant un danger quelconque. Et le phénomène est si caractéristique qu'il constitue même une des manifestations les plus nettes de l'affinité sociale.

Les études sur la peur dégagent-elles suffisamment l'aspect sociologique du processus d'agrégation sociale?

. . . . . .

Les observations du phénomène de l'attraction synéthique sont courantes ; mais elles n'ont jamais été conduites en vue d'une analyse sociologique.

Au moyen âge, il a donné naissance aux « rues professionnelles » où se groupaient les artisans d'après leur métier ; il concentre aujourd'hui, à New-York, les immigrés allemands dans les environs de l'Avenue A, nommée, à cause de cela, « Kleindeutschland », les Italiens entre Bowery et Broadway, etc.

. . . . . .

Outre la résidence agglomérée, l'observation montre aussi, à l'intérieur de ces centres, des manifestations incessantes de rassemblements synéthiques. Le bon sens vulgaire y a même vu un procédé de reconnaissance individuelle : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es ! » Citons au hasard les festivités en commun déjà mentionnées à propos des désirs sociaux (page 158); — le phénomène moderne du « cabaretisme » ; — les promenades, jeux, plaisanteries en commun ; — le groupement des individus d'après les âges, les professions, les tempéraments, etc., dans une réunion mondaine ; — les palabres si fréquentes chez les primitifs ; — l'habitude « d'aller en bourse », non pour « faire des affaires », mais pour rencontrer ses pareils.

. . . . . .

§ III. — Activités grégaires.

Au témoignage de S. et B. Webb, les historiens du Trade-Unionisme, on possède la preuve certaine qu'une des plus anciennes associations professionnelles d'Angleterre tire son origine de ce que les ouvriers se réunissaient « pour boire une pinte de porter tous ensemble ».

. . . . . .

De nombreux indices révèlent l'importance des activités grégaires dans la vie sociale : les magistrats instructeurs ne font-ils pas procéder à des perquisitions chez les individus qui leur paraissent, sous l'un ou l'autre rapport, devoir réagir synéthiquement avec un coupable?

. . . . . .

Il faut remarquer que les activités grégaires tendent de deux façons complémentaires à créer des agglomérations synéthiques; il y a souvent, en effet, élimination spontanée des individus alléthiques qui auraient pu s'y glisser : voir l'exemple extrait plus haut de la monographie de Fromont (page 102). On peut y ajouter cet autre : un Belge fixé depuis quelque temps aux États-Unis et rentré dans sa famille me disait qu'il éprouvait en Belgique un tel *disconfort social,* qu'il se hâtait de repartir : « au milieu des Américains je me sens vivre, *je suis chez moi,* concluait-il ».

C'est ainsi que s'opère incessamment les « clivages sociaux » : par attractions synéthiques et expulsions alléthiques. Dans un wagon de chemin de fer, six personnes qui ne se connaissent pas se trouveront départagées en deux groupes « latents », d'après le nom du journal que chacune d'elles aura déplié. Dans le même sens, Payot a pu écrire : « Le savon a un rôle social : la malpropreté est ce qui nous divise le plus; la plus sérieuse séparation sociale est entre les gens propres et les gens malpropres. »

. . . . . .

Chez les animaux allophiles, on trouve de nombreux exemples d'activités grégaires : dès qu'un bœuf sauvage du Damaras se trouve isolé de son troupeau, il se sent irrésistiblement attiré à y rentrer; aussi longtemps qu'il n'y parvient pas, il manifeste la plus grande inquiétude; dès qu'il y a réussi, il se jette avec une joie visible parmi « ses semblables » (Galton).

. . . . . .

Un fait caractéristique est la tendance des « semblables » à avoir un endroit déterminé de réunion : Petrucci signale le parallélisme du phéno-

Référence à S. et B. Webb dans *Histoire du Trade-Unionisme,* p. 229.
Extrait de Payot dans *Cours de morale,* p. 40.
Référence à Galton dans *Inquiry into human faculty,* p. 72.
Id. à Petrucci dans *Origines naturelles de la propriété,* pp. 211 et ss.

mène chez beaucoup d'animaux et chez les primitifs; SCHURZ insiste sur la même habitude, et rapporte des exemples empruntés à plusieurs peuplades.

. . . . . .

---

§ 34. — Activités répétitrices.

§ 34. — Activités répétitrices.

Il est à peine besoin de rappeler ici les exemples qui ont été donnés précédemment pour définir l'impulsion palinéthique (voir page 150), ou d'en chercher d'autres caractérisant mieux les activités qu'elle suscite. Elles sont si connues que certains esprits penseraient à ramener toute la sociologie à leur seule étude. Disons seulement que la critique sociologique fait apparaître elle-même un exemple frappant : c'est l'emploi épidémique du mot « social », sur lequel j'ai longuement insisté. (Voir page 69.)

VIGOUROUX et JUQUELIER ont nettement défini le caractère des phénomènes dont il s'agit ici en les distinguant, sous le nom de « contagion mentale », des manifestations voisines de l'imitation et de la suggestion. Pour eux « lorsqu'une manifestation de l'activité psychique d'un individu est reproduite par un second, il y a *imitation* si l'initiative de la répétition vient du sujet qui répète cette manifestation; il y a *suggestion* si l'initiative de la répétition vient du sujet de qui la manifestation est répétée; il y a *contagion*, lorsque l'initiative de la répétition est inconsciente de part et d'autre. » Cette classification me paraît pouvoir être introduite sous cette forme en sociologie : j'ajouterais seulement aux activités *imitatrices, suggérées* et *contagieuses*, les activités *reproductrices*, qui tendent au recommencement intégral de la manifestation. Ainsi, si un individu, ayant entendu émettre une opinion, la « re-pense » pour son compte et la communique à un autre, il y a là plus que de la simple imitation; est « imitateur » celui qui s'en va simplement répétant ce qu'il a entendu dire.

On touche ici un des domaines où la connaissance des mécanismes physio-psychologiques des phénomènes réactionnels éclairera le plus nettement leurs mécanismes sociologiques. A titre d'exemple, je reproduis ci-après

---

Référence à SCHURZ dans *Altersklassen und Männerbünde*, p. 313.
Extrait de VIGOUROUX et JUQUELIER dans *La contagion mentale*, p. 242.

le passage consacré, par les auteurs que je viens de citer, à la contagion du bâillement :

« Le bâillement, inspiration grande, forte et longue, suivie d'une expiration prolongée, accompagnée d'une contraction spasmodique de tous les muscles inspirateurs, y compris les muscles abaisseurs de la mâchoire, peut être provoqué par des causes organiques et des causes psychiques. Au point de vue organique, le bâillement répond à un besoin d'oxygène ; toutes les causes ralentissant la circulation et l'hématose peuvent le provoquer.

« ... Le bâillement est donc un acte réflexe dont le centre est au niveau du bulbe, dont la cause incitatrice physiologique est l'excitation de ce centre par du sang pauvre en oxygène. Mais cette incitation physiologique n'est pas seule capable de produire le bâillement. Telle personne dont le centre bulbaire est plus facilement excitable se livrera d'elle-même et seule au bâillement dans un air confiné ; d'autres personnes moins sensibles et qui seules n'auraient pas bâillé, bâilleront à sa vue ; bien plus, faisons abstraction des conditions favorables à la production du bâillement, la contagion se produira encore. Enfin, penser au bâillement fait bâiller ; dans le cas où la perception seule d'un bâillement produit chez une autre personne ce même mouvement, nous assistons au phénomène de la contagion motrice le plus simple.

« La représentation d'un mouvement, dit Ribot, est un mouvement qui commence, un mouvement à l'état naissant. Que cette représentation mentale soit présente (perception directe) ou qu'elle ne soit qu'une représentation-souvenir, le centre bulbaire est excité et le mouvement se produit.

« L'exemple du bâillement est un des plus frappants ; c'est peut-être le réflexe le plus contagieux, le plus rebelle au contre-ordre de l'éducation. Nous avons tous présent à l'esprit le souvenir de véritables épidémies de bâillement, provoquées dans un omnibus, par exemple, à la vue d'un premier bâilleur. »

Mais dans l'état actuel des connaissances, toutes les activités répétitrices ne se laissent pas ramener à des processus aussi nets ; on peut néanmoins par là se faire une idée de la base positive que la physio-psychologie donnera à l'analyse sociologique. Quand on saura, par exemple, exactement pourquoi seules les « idées émotives » se propagent rapidement, on comprendra l'exactitude de cet aphorisme banal de la politique : « On ne conduit pas les hommes par la raison, mais par le sentiment. » Ribot montre, en effet, qu' « une idée qui n'est qu'une idée, un simple fait de connaissance, ne pro-

---

Extrait de Vigouroux et Juquelier dans *La contagion mentale*, p. 27.
Id. de Ribot dans *Psychologie des sentiments*, p. 19.

duit rien, ne peut rien. Elle n'agit que si elle est sentie, s'il y a un état affectif qui l'accompagne, si elle éveille des tendances, c'est-à-dire des éléments moteurs. » C'est dire quelle « source inépuisable d'illusions et d'erreurs est, dans la pratique, la foi aveugle dans la puissance des idées ».

Les processus psychologiques dont il s'agit ici ont déjà fait l'objet d'études diverses dont on trouvera une bibliographie à la fin de l'ouvrage précité de VIGOUROUX et JUQUELIER : peut-être parmi elles y en a-t-il peu qui aient une réelle valeur expérimentale. Mais ce qu'il faut constater, c'est que les processus des *activités répétitrices* ont été peu étudiés; or, c'est là l'essentiel pour la sociologie, dont la mission est précisément d'interpréter des faits comme celui-ci, pour prendre un cas vulgaire : un cheval de fiacre s'abat sur une place où se trouvent une centaine de personnes; les unes accourent, les autres regardent, d'autres encore restent indifférentes. L'attroupement se forme; nouvelle agglutination de quelques individus. Quels sont ceux qui se sont déplacés? Raisons de leur déplacement? Ordre de leur ébranlement successif? Rapports avec la nature de l'incident originaire, etc.

. . . . . .

Quelles sont les phases successives d'une panique de bourse, d'une grève sympathique, ou de la diffusion d'une mode féminine, d'une forme de port de la barbe, d'une formule d'art?

Ou encore les mécanismes répétiteurs de l'encombrement de certaines carrières, — de l'origine presque uniformément localisée des sujets, servantes et domestiques, — de la migration quotidienne ou hebdomadaire des ruraux vers les villes?

. . . . . .

Si suggestives qu'aient déjà été les études de LE BON, de ROSSI, de SIGHELE, de TARDE sur les foules, il n'en reste pas moins un très grand nombre d'observations à faire pour dégager les processus effectifs des activités imitatrices, et analyser les modifications que subit l'individu entraîné par des activités ambiantes. Nulle part, le rôle des aptitudes sociales de chaque individu n'apparaît davantage, et notamment la plus ou moins grande plasticité à « se retrouver » dans les autres individus de son espèce. Étant donnée la marche de l'évolution de la sensibilité humaine, *il est*

Référence à LE BON dans *La psychologie des foules.*

Id. à ROSSI dans *Psicologia collettiva; Psicologia collettiva morbosa; Les suggesteurs et la foule.*

Référence à SIGHELE dans *Psychologie des sectes* et *La foule criminelle.*

Id. à TARDE dans *L'opinion et la foule; Les crimes des foules; Le public et la foule.*

§ 34. — Activités répétitrices.

toujours possible à chacun de « se retrouver » dans n'importe qui par une facette déterminée, et il n'est pas également donné à tout le monde de ne ressembler aux autres, comme dit le poète, que « par leurs beaux côtés ».

De toutes façons, le point de vue inter-réactionnel des phénomènes sociologiques aura suffisamment pénétré l'observateur, *pour qu'il ne croie pas à l'« âme d'une foule »* autrement qu'on ne croit à l'« *esprit d'une forêt* » ou au « *courroux d'un ciel traversé d'éclairs* ».

. . . . . .

Dans quelle mesure la persistance de certaines pratiques, sociales ou non, participe-t-elle d'activités répétitrices?

. . . . . .

D'une façon générale, quelle part revient dans les « permanences humaines » sociales ou non, à la formation éducative de l'individu (transmission des acquisitions) et quelle part à des activités répétitrices? On ne saurait trop mettre l'investigateur en garde contre les clichés sur l'imitation, que les ingénieuses constructions de TARDE ont mis à la mode.

. . . . . .

En quoi la sociologie animale éclairerait-elle les phénomènes humains? Lorsqu'une troupe de bœufs ou de chevaux sauvages s'arrête devant l'ennemi, le considère à distance et se décide tout d'un coup soit à la fuite, soit au combat (HOUZEAU), comment l'inter-communication se produit-elle? Y a-t-il des espèces allophiles où les activités répétitrices n'existent pas, ou peu, ou ont disparu, ou ne se manifestent que dans certaines circonstances et dans lesquelles?

. . . . . .

Il faut avoir bien soin de ne pas étendre le domaine de ces activités au delà de ce qui répond à l'impulsion palinéthique proprement dite. Ainsi, le récit, rapporté par HOUZEAU, d'un cas de « contagion morale » dans un bataillon de soldats, appelle des réserves : huit cents hommes étaient logés dans une ancienne abbaye que les habitants des environs disaient être hantée; dès la première nuit, *à un moment donné,* des cris retentissent *en même temps* dans tous les coins du bâtiment; tous les soldats se précipitent au dehors et fuient épouvantés. Interrogés, ils répondent *tous* que le diable a passé sur eux sous la forme d'un gros chien noir. (J'ajoute les italiques à dessein.)

En réfléchissant un peu, on voit qu'il y a, à l'origine de ce fait, des *causes communes :* d'abord, les récits faits, sans doute, par les habitants à quelques hommes et transmis aux autres par les conversations, puis, l'état commun

Référence à HOUZEAU dans *Les facultés mentales des animaux,* t. II, p. 491.

d'imaginations sensiblement à l'unisson et d'esprits uniformément peu cultivés. De là, des hallucinations *communes, mais non répétitrices*. En fait, l'activité répétitrice n'a commencé à se produire qu'au moment où le premier soldat ayant crié, ses voisins s'étant réveillés, et le bruit général ayant tiré tout le bataillon de son sommeil, les hommes ont commencé à fuir les uns derrière les autres.

. . . . . .

---

§ 35. — Activités initiatrices.

La critique qui vient d'être faite de l'observation de HOUZEAU appelle l'étude des activités complémentaires des précédentes : les *activités initiatrices*.

Pour les caractériser, il est d'abord nécessaire de bien s'entendre sur ce qu'est une *initiative*. On peut dire qu'un individu a une initiative toutes les fois que, *dans un domaine quelconque,* il agit (et ce mot comprend la pensée, expression de l'activité cérébrale) — *toutes les fois*, dis-je, qu'*il agit autrement qu'il a été habitué à le faire par son éducation ou par son expérience de la vie*, en d'autres termes, toutes les fois qu'il ne répète pas une adaptation antérieure. *Toute initiative n'est donc pas sociale :* elle ne l'est que dans la mesure où elle donne lieu à des phénomènes réactionnels entre individus de la même espèce. Un individu s'assujettit à la pratique journalière de l'hydrothérapie ; une ménagère modifie le procédé de préparation de ses aliments ; un ouvrier introduit un changement dans la commande de sa machine-outil, de manière à faciliter son travail : toutes initiatives qui n'appellent aucune réaction sociale de la part d'autres individus. Mais qu'un dandy exhibe à une fête sportive une mode nouvelle, ou qu'un chroniqueur lance un auteur jusqu'ici inconnu : voilà des initiatives bien sociales, puisqu'elles vont provoquer chez beaucoup d'individus des réactions appropriées.

N'a pas des initiatives, sociales ou autres, qui veut : c'est une donnée du psychisme individuel, un des éléments de la « personnalité » dont il a été parlé plus haut. La physio-psychologie démêlera peut-être un jour pourquoi un individu est un « homme d'initiative » et un autre pas : déjà, elle peut nous dire que l'initiateur est un être dont les associations sensitives sont diffé-

---

Référence à HOUZEAU, dans *Les facultés mentales des animaux*, t. II, p. 492.

Chap. VII. Les activités sociales.

§ 38. — Activités initiatrices.

rentes de celles de la plupart des individus qui l'entourent : pour réaliser son équilibre d'adaptation, un tel être est évidemment amené à réagir autrement que les autres, c'est-à-dire à innover.

Quoi qu'il en soit, la sociologie doit accorder aux activités spéciales des individus ainsi doués une attention pressante.

D'abord, l'initiative admet des origines diverses : elle peut être le résultat immédiat d'une réaction de l'individu à une action sociale : entendre exposer par un Américain l'organisation des bibliothèques de son pays, ou en lire la description dans un périodique, ou seulement surprendre une vague allusion aux avantages du système américain : il n'en faut pas davantage pour opérer, chez un individu, *le déclanchement initiatif.*

. . . . . .

De là au cas où l'innovation paraît due exclusivement à une conception personnelle, sorte de « variation individuelle », il y a une série de degrés ; pour chacun d'eux, le départ entre l'originalité spontanée et l'imitation absolue sera d'ailleurs difficile à établir. Il n'en serait pas moins du plus haut intérêt de recueillir sur ce point des observations nombreuses ; on touche ici au cœur même de ce que l'on nomme vulgairement « le progrès », et il faudrait savoir dans quelle mesure, par exemple, *les moyens de communication inter-individuelle, l'extension de la zone de discrimination, etc., peuvent déterminer l'initiative.* Ce que j'en ai personnellement noté me porte à croire que l'on découvrira là une de ces nombreuses contingences sociales, que les fabricants de systèmes n'aperçoivent jamais. Ne pas se laisser arrêter par leur objection qu'en cherchant ces choses, on ne trouvera que les prétextes, les « occasions » des initiatives, et que les causes vraies se dissimulent dans « les grands courants de la pensée contemporaine » : les biologistes répondront en apportant par brassées les témoignages du rôle des contingences dans les phénomènes de la vie.

. . . . . .

Sur l'origine et la raison d'être des activités initiatrices, l'égomorphisme prêtera à des erreurs faciles. SPENCER et GILLEN constatent que l'idée de se couvrir de peaux de bêtes n'est jamais venue aux Australiens du Centre (the idea has not occurred to them), quoique dans beaucoup de régions les kangourous et les wallabies abondent ; or, les indigènes sont très sensibles au froid et ils frissonnent autour de leurs feux, pendant les nuits d'hiver

Références à SPENCER et GILLEN dans *Northern Tribes of Central Australia*, pp. 683 et 634.

(the natives are very susceptible to cold and shiver around their camp fires during the winter nights).

Nul doute que si les primitifs avaient l'habitude de se couvrir de peaux de kangourous, l'un ou l'autre ethnographe aurait trouvé le fait très naturel, vu *l'abondance de ces animaux*. D'innombrables méfaits analogues de la Méthode de concordance (voir pages 106 et suivantes) ont seuls pu faire négliger, comme on l'a fait, la mise en évidence des activités initiatrices.

Le cas rapporté ci-dessus est d'autant plus topique que les mêmes auteurs, parlant de la substitution progressive de l'outillage en fer aux outils en pierre, à la suite des rapports croissants des indigènes avec les blancs, notent, à un autre endroit de leur livre, la rapidité de propagation des initiatives d'autrui : « When once these innovations make their appearance, it is wonderful with what rapidity they spread from group to group. » (Aussitôt que ces innovations font leur apparition, il est surprenant de voir avec quelle rapidité elles se propagent de groupe en groupe.)

. . . . . .

Le déclanchement initiatif une fois produit, la suite des réactions sociales qu'il provoque peut être très variable : si, dans une salle de spectacle, un personnage de marque donne le signal des applaudissements, ceux-ci « partent » aussitôt : les assistants attendaient. La claque est payée pour remplacer le personnage de marque. Mais, dans une assemblée, qui n'a observé les échos divers qu'éveille le premier battement de mains? Parfois la propagation s'en fait comme en zigzag à travers la salle, enlevant à droite, à gauche un applaudissement hésitant ; l'initiative est étouffée, et, par là même d'ailleurs, celui qui l'a osée peut se trouver ou découragé ou excité à la renouveler.

. . . . . .

Les motifs qui, dans ce dernier exemple, ont arrêté l'extension des applaudissements, sont le plus souvent divers : l'un a craint de « suivre », ayant les yeux fixés sur une personne et la voyant immobile ; un autre a été arrêté par la mimique de l'orateur qui semblait contrarié de l'interruption ; d'autres ont vraiment prononcé un jugement alléthique sur l'orateur, à propos de la phrase soulignée et ils se sont volontairement abstenus.

. . . . . .

Est-ce à dire que, dans un cas semblable, l'initiative soit toujours nécessaire? L'observation banale répond par ce cliché : « Les applaudissements sont partis tout seuls ». Qu'est-ce à dire, sinon qu'on se trouve alors dans une situation analogue à celle des soldats logeant dans l'abbaye hantée (voir page 186) : tous les assistants ont obéi à un *facteur commun* de causalité.

La part de ce qui est préalablement acquis dans les diverses activités qui font cortège à l'activité initiatrice, serait d'ailleurs à noter : les habitués des assemblées parlementaires ou des ventes aux enchères ne réagissent pas comme les novices.

. . . . . .

Les activités initiatrices se différencient par leur objectif, qui peut être plus ou moins consciemment social : pour reprendre les exemples qui ont été donnés, le claqueur « veut » faire applaudir ; l'auditeur emballé n'y songe même pas. Ici apparaissent toutes les activités « provocatrices », qui jouent dans le droit répressif un rôle si important. « Les provocateurs font naître la résolution criminelle chez celui qui exécute l'infraction ; ils sont la cause première de l'infraction ; ils en sont donc les coauteurs. » (PRINS.)

. . . . . .

Si l'initiateur poursuit effectivement un but social, c'est-à-dire si l'objet de son activité est d'agir sur d'autres individus, on le verra recourir à tous les moyens que met à sa disposition sa potentialité sociale. L'intercommunication se fera par l'un des procédés déjà décrits : conversation, correspondance, etc. (voir page 144). Il se peut que l'initiateur communique simplement une idée à un semblable, sans viser une propagation plus lointaine ; l'intéressé, l'amplifiant ou la réduisant d'ailleurs, la transmet à un tiers, et ainsi de suite. Comme il a été dit précédemment (voir page 183), il n'y a pas ici d'*imitation,* il y a *activité reproductrice :* chacun des individus re-pense la même idée et « se retrouve » dans l'individu de qui il la tient. *Toute propagation d'activité initiatrice n'est donc pas imitative : elle est, si l'on veut, stratique,* en ce sens qu'elle suit la strate, le filon synéthique.

. . . . . .

C'est d'ailleurs la voie qu'adopte l'initiateur qui *désire la propagation,* qui poursuit ce que BALDWIN appelle *the conveying of meanings from one individual to another :* le tout est pour lui de *trouver le filon.* Et ceci est de connaissance banale : il suffit, pour faire parvenir une nouvelle indirectement à quelqu'un, de la confier à une personne que l'on en sait curieuse ; comme elle s'agglomère avec ses semblables synéthiques (*activité grégaire*), la nouvelle sera aussi sûrement transmise au destinataire ultime que par un fil téléphonique.

. . . . . .

Remarquons d'ailleurs que l'on peut obtenir un résultat identique, sans recourir à la propagation stratique. Lorsqu'un financier veut faire acheter

---

Extrait de PRINS dans *Science pénale et droit positif,* p. 338.

Référence à BALDWIN dans *Mental development in the child and the race,* p. 260.

un titre par un grand nombre de personnes d'une même couche synéthique, dans un temps si court que l'inter-communication n'est pas pratiquement possible, il adresse *à la fois* des circulaires à chacune d'elles : il escompte qu'elles réagiront *de la même façon,* ce qui arrive pour une bonne partie d'entre elles. Ici encore, rien d'imitatif, bien que le résultat final soit le même que s'il y avait eu effectivement propagation répétitrice.

. . . . . .

Il est bien évident que l'*objet de l'initiative sociale importe fort peu à l'étude du mécanisme de cette activité :* il s'agira tantôt d'une pratique sociale (un mode de se serrer la main) ou non sociale (une mesure d'hygiène personnelle), tantôt d'une croyance magique ou religieuse, tantôt d'une interdiction (constater, ou s'imaginer que l'on constate, les inconvénients du tabac sur l'organisme et en déconseiller l'usage ; *tabous* des primitifs).

. . . . . .

On peut noter que c'est souvent par la voie de l'activité initiatrice que l'accord synéthique des individus se trouve modifié : ils reçoivent, en effet, inégalement les chocs d'activités initiatrices directes ou propagées, et ils sont ainsi inégalement atteints dans les éléments de leur personnalité sociale.

De là vient que dans les agglomérations d'individus où n'existe que peu de moyens de communication inter-individuelle, *la répartition des strates synéthiques peut rester indéfiniment le même, si des activités initiatrices ne surgissent pas au sein même de l'agglomération.* On lira avec utilité à ce propos *The origins of inventions* de O. T. Mason.

. . . . . .

Si l'on veut savoir pourquoi telle activité initiatrice n'est pas suivie de réactions synéthiques, alors que telle autre l'est, on découvrira rarement un motif d'ordre sociologique : si le représentant du fabricant d'un outil nouveau ne parvient pas à décider un individu à acheter l'outil, c'est peut-être parce que celui-ci est socialement méfiant, mais ce sera bien plus souvent parce qu'il n'est pas instruit, ou pas curieux, ou pas compétent.

. . . . . .

Le phénomène connu du « choc en retour » (voir page 171) prend ici une forme particulière. De ce qu'un individu aura eu une initiative jugée, par ses semblables, extrêmement importante, ou de ce qu'il aura des initiatives peu extraordinaires, mais qu'il en aura souvent, il va devenir le centre d'une sorte de *polarisation sociale;* les autres individus acquerront une facilité spéciale aux réactions qui le visent : ils auront « un faible » pour lui (voir page 181). Ainsi, notamment, s'accentue le « prestige » dont il a déjà été parlé (voir page 174).

Chap. VII. Les activités sociales.

§ 35. — Activités initiatrices.

L'importance sociologique de cet élément ne saurait être assez mise en évidence : il est à la base d'un grand nombre de jugements synéthiques, qui déterminent des activités sociales d'ordres très divers. Ce n'est pas seulement le bourgeois aisé qui destine sa fille à un jeune homme « en vue »; c'est aussi le primitif australien qui, « engageant » sa fille à peine née, la promet à ce que HOWITT appelle « some suitable man », c'est-à-dire « a yong man (who) may distinguish himself on some manner, as a fine dancer, or a succesful hunter, or an expert fighting-man, or in some other manner » (un jeune homme qui se soit distingué de quelque manière, comme danseur habile, chasseur heureux, lutteur adroit ou de n'importe qu'elle manière.)

. . . . . .

C'est une question de savoir ce que peut fournir la sociologie animale : le déclanchement initiatif dans le cas d'un troupeau fuyant n'a en tout cas que de très vagues points de contact avec le phénomène de l'initiative sociale chez les hommes. La question sera reprise plus loin (§ 41, *La céphalisation sociale*) à propos du rôle des « conducteurs » dans les troupes d'animaux allophiles.

. . . . . .

---

§ 36. — Activités acquisitives.

§ 36. — Activités acquisitives.

Elles se caractérisent par ce fait, que l'individu agissant *cherche à obtenir quelque chose d'un autre*. Cette tendance a été signalée parmi les *désirs sociaux*. (Voir page 160.)

Or, pour *obtenir quelque chose de quelqu'un*, il faut mettre en jeu des formes particulières de la sensibilité; les activités corrélatives dépendent donc du développement respectif de la sensibilité chez l'individu solliciteur et chez l'individu sollicité. Ceci s'observe déjà très nettement dans les opérations de *dressage* des animaux, et aussi dans les rapports de l'homme avec certains animaux intelligents qu'il a domestiqués, notamment le chien. L'homme parvient, en effet, à « obtenir quelque chose » de certains animaux; même, HACHET-SOUPLET dans son *Examen psychologique des animaux* fait de cette possibilité le critérium de l'intelligence des bêtes. Chez un petit nombre

Extrait de HOWITT, dans *Native Tribes of South-East Australia*, p. 232.

Référence à HACHET-SOUPLET dans *Examen psychologique des animaux*, pp. 17 et ss.

d'animaux, on réussit par la *persuasion,* c'est-à-dire en provoquant dans leur cerveau des associations d'idées; chez d'autres, il faut recourir à la *contrainte,* en associant simplement des sensations, par exemple la sensation de la faim avec celle de la vue d'un certain endroit où l'on dépose de la nourriture; ou celle de la douleur provoquée par des coups, avec l'exécution d'un certain acte. Une troisième catégorie d'animaux, enfin, ne sont susceptibles d'aucune réponse d'ordre proprement psychique.

Les mêmes procédés se retrouvent dans les activités acquisitives de l'homme à l'égard des autres individus de son espèce, tout en se compliquant d'une grande variété de formes, en rapports avec l'affinement de la sensibilité humaine.

En ce qui concerne la *persuasion,* ces formes ne sont pas moins variées que les cas d'application : on « insinue », on « circonvient », on « flatte », on « cajole », on « séduit », on « subjugue », on « conseille », on « convainct », on « engage », on « suggère »... On dit : « Vous ferez bien cela pour moi » et « Je ne ferai pas cela pour vos beaux yeux ».

On rencontrera toutes ces formes et beaucoup d'autres encore chez le candidat qui brigue des suffrages comme chez le magistrat qui sollicite un aveu, chez le pétitionnaire et chez le postulant, chez le mendiant et chez le quémandeur, — le phénomène sociologique restant d'ailleurs, dans tous ces cas, identique à lui-même.

. . . . . .

On trouvera, par exemple, dans le manuel (*Handbook of general information for sales agents and salesmen*) remis par la *National Cash Register Company* de Dayton (États-Unis) à ses agents, des applications nombreuses du jeu des sollicitations et des amorces, des feintes et des détours, auquel on peut recourir pour obtenir de quelqu'un qu'il accepte simplement de laisser placer une machine à l'essai dans son magasin.

Dans un ordre d'idées connexe, je citerai la Psychologie de la réclame, *Psychology of Advertising*, étudiée par le professeur W. D. Scott, directeur du laboratoire de psychologie de la *Northwestern University*. La table des matières vaut d'être reproduite : I. The theory of advertising. — II. Attention. — III. Association of ideas. — IV. Suggestion. — V. The direct command. — VI. The psychological value of the return coupon. — VII. Fusion. — VIII. Psychological experiment. — IX. Perception. — X. Apperception. — XI. Illusion of perception. — XII. Illusion of apperception. — XIII. Personal differences in mental imagery. — XIV. Practical application of mental imagery. — XV. Conclusion.

. . . . . .

Quant aux faits de *contrainte*, ils s'observeront aussi bien dans les cas d'esclavage industriel ou domestique, que dans les cas de despotisme politique, de « mariage » forcé, ou toutes autres circonstances où un individu détermine un autre à lui obéir par un procédé coercitif.

. . . . . .

Je viens de mettre le mot « mariage » entre guillemets, parce qu'il est véritablement anti-scientifique de perpétuer de telles parodies verbales : la simple lecture d'ouvrages ethnographiques d'où le souci des reconstitutions psychologiques n'est pas totalement absent, montre quelle distance il y a entre la conception de la possession d'une femme chez les primitifs et celle attribuée à l'*institution civile qualifiée « mariage »*. Qu'on lise par exemple, entre cent autres, la description précise dans laquelle Howitt explique les diverses circonstances qui font, chez les Dieris d'Australie, que des époux virtuels de deux clans exogamiques entrent en relations inter-individuelles ; qu'on se pénètre bien — pour ne pas parler de festivités de panmixie intertribale — de la portée sociale du *Tippa Malku allotment* et du *Pirrauru allotment* telle qu'elle ressort, dans chaque cas, des droits de l'homme sur la femme, et l'on verra s'il n'est pas tout à fait baroque de désigner du même nom ces formes sociales des primitifs et l'institution des civilisés.

Les procédés employés dans l'espèce humaine se retrouvent presque tous, à échelle réduite, dans la formation des enfants. Ce serait allonger inutilement ce paragraphe que de rappeler ici les nombreux résultats déjà acquis par l'observation pédagogique : valeur relative du châtiment, de la menace, de l'appât d'une récompense; rôle du prestige, de la volonté, de la familiarité, etc. Il y aurait lieu de grouper les faits déjà recueillis au point de vue sociologique, en vue notamment de préciser les points qui appellent des expériences nouvelles.

. . . . . .

A-t-on jamais observé des phénomènes comparables chez les animaux, je veux dire entre individus de la même espèce? On parle bien de l'éducation des jeunes par les parents; on cite de nombreuses espèces de carnivores où le père apprend aux petits « à chasser » : ces observations sont-elles suffisamment affranchies de la tendance égomorphique, et a-t-on notamment relevé chez les espèces les plus voisines de l'homme des cas d'efforts éducatifs ou de redressements?

. . . . . .

Mais les hommes possèdent en général un attribut caractéristique, que l'on désigne couramment sous le nom d'*intérêt*. On dit : « écouter son intérêt » ; « être insensible à toute autre considération qu'à celle de l'intérêt » ; « poursuivre son intérêt », etc.

Cette notion, comme tant d'autres que la science a reçues toutes faites de

la connaissance banale, gagnerait à être rattachée aux activités biologiques générales.

On aperçoit la manifestation élémentaire de l'intérêt dans la réaction vitale *organisée pour se continuer,* et tendant par suite spontanément à se prolonger dans les conditions les plus appropriées (E. SOLVAY).

Mais il faut bien considérer que lorsque l'évolution cérébrale a atteint chez les hommes un certain degré, *ils acquièrent la conscience de l'avantage énergétique :* en tant que cet avantage implique une adaptation coordonnée de tout son être, on pourrait dire qu'on l'appelle l'*intérêt.* Ainsi, l'homme évite la fatigue par simple tendance au fonctionnement économique de son organisme ; consciemment, il évitera donc un effort musculaire inutile, mais il ne sera pas dit alors « obéir à son intérêt » ; si, au contraire, il choisit une habitation voisine de l'endroit de son travail, on le louera d'avoir agi « conformément à son intérêt » ; s'il met « son intérêt » au-dessus de son devoir, on le blâmera.

Je donne d'ailleurs ces considérations comme absolument sommaires : tout cela devrait faire l'objet d'analyses attentives.

Cette « notion de son intérêt » se complète chez l'homme, par un outillage plus ou moins perfectionné d'*appréciation énergétique.* L'organisme est, en effet, en tant que machine productrice de travail, construit de telle façon qu'il « apprécie » — c'est l'expression même d'un physiologiste (IMBERT) — les divers modes de fonctionnement, en vue de pouvoir s'adapter au mode le plus économique. Comme exemple de cette « appréciation », IMBERT montre comment l'individu ne se conforme pas toujours à l'axiome géométrique : la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre ; en mécanique physiologique, il faut dire : le chemin le plus court d'un point à un autre, ou plus exactement, le chemin que nous suivons de préférence est celui dont le parcours exige de nous la moindre dépense d'énergie, — ou, plus exactement encore : le chemin que nous suivons de préférence est celui auquel notre organisme s'adapte le plus économiquement.

Or, cette « préférence » suppose toujours un *procédé d'appréciation :* c'est par exemple, la notion de « fatigue » qui oriente le choix.

Appliquée aux opérations mentales, je dirai que l' « appréciation » devient *l'évaluation. Ainsi apparaît la conception de la valeur,* que les économistes ont voulu accaparer et dont ils n'étudient en somme qu'une des modalités, — comme le montre TARDE dans sa *Psychologie économique.*

Référence à E. SOLVAY dans *Formules d'introduction,* p. 6.
Id à IMBERT dans *Fonctionnement économique de l'organisme,* pp. 11 et ss.
Id. à TARDE dans *Psychologie économique,* t. Ier, pp. 63 et ss.

Ces considérations ont éloigné du point de vue sociologique, mais il était peut-être nécessaire de préciser certains termes et certaines idées.

Sociologiquement, les notions de *l'intérêt* et de *l'évaluation*, revêtent une importance considérable, *en ce qu'elles fournissent aux individus des procédés d'action inter-individuelle tout à fait caractéristiques*. En dehors de la *contrainte* et de la *persuasion*, un homme peut, en effet, obtenir quelque chose d'un autre par ce que l'on pourrait nommer la *compensation sociale*.

Dans ce cas, l'individu sollicité est en dernière analyse appelé à *évaluer* où est *son intérêt*, mieux, où « *il croit* » *qu'est son intérêt;* on dit de lui : « Il cherche à en avoir ou à en donner pour son argent. » Ce sera le cas du nègre qui loue deux de ses femmes pour une perle, de l'Australien qui troque une collection d'outils en silex contre un fer de lance, du civilisé qui fait un « mariage d'argent », de l'industriel qui obtient les services de l'ouvrier pour un salaire, du négociant qui cède sa marchandise contre une certaine quantité de monnaie. Tel est le grand ressort du « trafic », dont on trouve les témoignages jusqu'aux temps préhistoriques.

. . . . . .

Il est clair que dans ces cas la forme de réalisation du phénomène dépend du degré d'évolution de la faculté d'abstraction des individus et de l'état de la technique : ainsi, on parviendra difficilement à faire comprendre le rôle de la monnaie à un primitif accoutumé au troc, ou celui du virement à un civilisé ne connaissant que la manipulation des pièces métalliques.

De même, le phénomène apparaît conditionné autrement s'il s'agit de la compensation pour *services personnels* (prestation de l'individu lui-même : « corvées », « courses », « domesticité », « travail industriel », etc.) ou pour *services réels* (« prêt », « vente », et d'une façon générale « transactions »).

. . . . . .

Mais la *compensation sociale est surtout influencée par le jugement synéthique ou alléthique* porté sur l'individu duquel on attend quelque chose. Suivant que l'on « se retrouve » plus ou moins dans un autre, on le sollicite différemment, c'est-à-dire on joue différemment du clavier de la sensibilité inter-individuelle. De là ces locutions vulgaires: « Ai-je l'air d'être votre domestique pour que vous me demandiez cela? » ou « Vous me prenez pour un autre de me demander cela! »

. . . . . .

L'histoire industrielle du XIXe siècle apporte des confirmations nombreuses de cette influence du facteur synéthique. Pendant les premiers temps de l'industrialisme, les fabricants anglais considéraient l'ouvrier comme une machine, qui devait rendre le maximum de travail avec le minimum de

frais; ils réduisaient son salaire à ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim Aujourd'hui, on voit, à Manchester, des industriels cotonniers jouer au billard avec les représentants des syndicats ouvriers : « ils se retrouvent assez en eux » pour les prendre comme partenaires.

. . . . . .

Aux phénomènes de sollicitation, se rattachent le « contrôle », la « surveillance », « l'inspection » et aussi les phénomènes de « prestation » : l'individu qui « s'exécute », qui « obtempère », qui « obéit », le fait avec plus ou moins d' « attention », de « soumission », de « zèle », d' « assiduité ». Toute activité acquisitive implique, par la nature même des choses, une activité complémentaire qui achève de définir le phénomène.

. . . . . .

Souvent, d'ailleurs, — comme c'est le cas général pour toutes les activités sociales dans la pratique — à l'activité acquisitive se mêlent d'autres modalités d'action sociale : le solliciteur peut, par exemple, vouloir se montrer le « protecteur » de ceux dont il obtient quelque chose, et corrélativement naîssent, chez ceux-ci, la reconnaissance ou la méfiance : se rappeler les conséquences fréquentes du paternalisme industriel.

Le marchand recourra à l'impulsion palinéthique pour tenter de décider son client : « N'hésitez pas à acheter l'objet : Monsieur un tel m'en a commandé un hier ».

L'employeur cherchera à « stimuler le zèle » de ceux dont il attend les services, en essayant de développer entre eux des activités compétitives.

. . . . . .

A la compensation sociale se rattache le problème essentiel de tout emploiement personnel, à savoir *la difficulté pour l'employeur de trouver des procédés* pour assurer la productivité des services de l'employé. L'individu est ainsi fait, d'une part, qu'il ne travaille que contraint par la pression de ses besoins : s'il en a peu, il travaille peu; — d'autre part, qu'il ne travaille bien qu'à une tâche personnelle.

Socialement, l'employeur d'un tel individu doit donc tendre à éveiller suffisamment, chez le salarié, les besoins et l' « intérêt » pour que le rendement des services fournis réponde à ce qu'il en attend. Toute la question se ramène en dernière analyse à ces termes : « *Pour l'employeur, le temps de travail doit être productif; pour le salarié, il doit être lucratif* ». Quels seront les processus sociologiques qui résoudront ce dualisme « d'intérêts » ?

. . . . . .

Le problème de la main-d'œuvre aux colonies, celui du transfert des usines des villes dans les campagnes, celui, si actuel, des divers modes de calcul du salaire, fourniraient de nombreux éléments d'investigation socio-

§ 36. — Activités acquisitives.

logique. Il y aura malheureusement peu à glaner dans les études publiées sur ces sujets parce qu'elles sont faites, en général, au seul point de vue de la technique des affaires, pour ne pas parler de la pure spéculation économique.

. . . . . .

A titre d'application, je donnerai ici quelques résultats d'une investigation que j'ai entreprise sur *les mécanismes de variation du taux des salaires*. Je condenserai l'exposé, mais on voudra bien noter qu'il consiste, en fait, en *une série d'observations sociologiques* rattachées par le lien du récit; on isolera aisément par la pensée chacune de ces observations et on les qualifiera d'après leur nature révélée par l'analyse.

J'ai rappelé antérieurement (voir page 102) combien, dans cette question de la variation des salaires, les monographies économiques — pour ne rien dire des théories — étaient restées impuissantes à apporter autre chose que des « formules ». Le problème, tel qu'il est envisagé le plus souvent, rappelle étonnamment celui de l'ascension de l'eau dans un corps de pompe. Longtemps on a attribué ce phénomène à « l'horreur que la nature éprouvait pour le vide »; et, en réalité, cette hypothèse suffisait à expliquer les cas ordinaires. Mais en 1640, des fontainiers de Florence, chargés d'amener les eaux de l'Arno jusqu'au palais du grand-duc, remarquèrent que l'eau s'obstinait à ne pas dépasser 10.33 mètres, et l'on se trouva fort en peine de limiter à ce niveau l'horreur présumée de la nature pour le vide...

L'analyse physique seule a pu mettre sur la trace de la cause vraie. Il en sera de même pour l'analyse sociologique, en ce qui concerne la variation des salaires.

Des recherches sommaires que j'ai entreprises m'ont convaincu qu'en « se cramponnant à l'individu » (voir page 64), c'est-à-dire *en observant les phénomènes réactionnels de l'employeur et du salarié, les processus sociologiques se reconstituent d'eux-mêmes*.

Ainsi, voici dans une salle d'usine textile cinquante ouvrières gagnant 1 fr. 25 c. par jour, plus ou moins, alors qu'il y a deux ans leur gain n'était que de 1 fr. 10 c., plus ou moins. Que s'est-il passé dans l'intervalle ? Une série d'incidents nettement sociologiques : je me borne à énumérer les principaux, sans commentaires ni critiques, et à simple titre exemplatif.

Il y a un an, l'employeur introduit un type nouveau de mécanique dans la salle; pour diriger les six machines qu'il installe, il choisit les six meilleures ouvrières. Comme elles sont payées à la quantité produite et que la conduite

de la nouvelle mécanique leur est étrangère, il majore un peu le taux unitaire par pièce, afin que le revenu de la journée de travail reste sensiblement constant. Mais pour vaincre la résistance des ouvrières hostiles à toute innovation, il majore un peu davantage en vue de leur permettre de réaliser un petit gain supplémentaire, — 4 centimes par jour. Au bout de six semaines, l'entraînement au travail est complet; les six ouvrières livrent la même quantité qu'avec l'ancienne machine, et comme le taux unitaire avait été augmenté, elles se trouvent réaliser un salaire de 1 fr. 35 c.

« Vous vous êtes empressé de « rogner », dis-je à l'employeur, et vous avez ramené le taux unitaire à une somme telle que, multipliée par la quantité produite, le revenu journalier ne fût plus que de 1 fr. 10 c.?

— J'aurais bien voulu faire ainsi, me répondit-il loyalement; mais, aujourd'hui, il faut tenir compte de l'organisation ouvrière, de la presse, de l'opinion : je n'ai pas osé redescendre jusqu'à 1 fr. 10 c. : j'ai ramené le taux à 1 fr. 25 c.

— Je vois bien, repris-je aussitôt, pourquoi les six ouvrières choisies ont vu monter leur revenu de 1 fr. 10 c. à 1 fr. 25 c.; mais comment avez-vous été amené à hausser le salaire des quarante-quatre autres?

— Voici : vous savez ce qui arrive quand on glisse dans sa manche un épi de froment : il parvient « tout seul » à l'épaule. Eh bien! les salaires des quarante-quatre ouvrières ont monté comme l'épi : c'était fatal, et je m'y attendais, — seulement je les ai laissées venir, bien entendu. Au bout de quelques mois, l'une, puis l'autre, puis toutes ont réfléchi qu'il était absurde que six privilégiées pussent recevoir 15 centimes de plus que les autres, alors que le travail était, tout bien considéré, plus agréable avec la nouvelle mécanique. Des réclamations ont surgi ; j'ai résisté pour la forme; elles se sont renouvelées : j'ai cédé.

— C'est sans doute par un processus semblable que je vois aujourd'hui, dans vos livres, le salaire des « hommes de la cour » porté à 2 fr. 75 c., alors qu'il n'était que de 2 fr. 40 c. il y a six ans ?

— Parfaitement : trouvez le moyen de résister à des hommes de 40 ans, pères de familles, venant auprès de vous faire état des majorations successivement consenties, vous savez comment, à des filles de 20 ans! »

Ne voit-on pas, dans cette esquisse d'analyse sociologique, des mécanismes très divers de hausse apparaître, et n'est-on pas mis constamment en présence de ce fait, inaperçu jusqu'à présent, que les salariés ont, *pour une raison purement sociologique,* intérêt à voir leur salaire calculé à la quantité et non au temps de travail? C'est par les multiples occasions de modification au taux unitaire que le déclanchement des hausses se trouve déter-

miné, à la condition que les salariés puissent s'opposer, par la coalition de leurs résistances, au « rognage » de l'employeur, — condition dont le caractère sociologique apparaîtra nettement dans l'étude des synergies sociales.

Voici une autre partie de la même investigation ; comme pour la première, je me limite à une description très succincte des mécanismes sociologiques.

Dans une industrie où l'organisation professionnelle des ouvriers est toute puissante, les chefs du syndicat agissent de manière à ne *pas laisser se concentrer les bons ouvriers dans quelques ateliers :* ils les répartissent entre tous les ateliers.

« Qu'arrive-t-il alors? demandé-je à un industriel.

— Il arrive que moi, par exemple, qui désire avoir de bons ouvriers, je suis amené, pour en obtenir, à les attirer hors des autres ateliers et je n'ai pour cela qu'un moyen : leur offrir des salaires plus élevés. C'est ce qu'escomptaient les chefs du syndicat.

— Mais à présent que la manœuvre est dépistée, a-t-elle encore chance de réussir?

— Dépistée, par qui ? Par moi, et quelques confrères : mais il y en a qui n'y croient pas, et d'autres qui veulent « être tranquilles », qui n' « aiment pas les grèves et tous ces conflits », qui « n'ont pas le temps de s'occuper de toutes ces questions de tactique », etc.

— Alors?

— Il s'en trouve toujours un qui cède : cela suffit ; c'est l'amorce attendue par les ouvriers. Ils font aussitôt intervenir ce que vous appelez en sociologie la « loi des pareils » : puisqu'un tel patron a accordé telle augmentation à de bons ouvriers, il n'y a pas de raison pour que tous ne le fassent pas...

— En somme, les ouvriers s'arrangent pour tirer profit des réactions inter-individuelles de leurs employeurs.

— Parfaitement : mais ils savent aussi se servir des leurs propres. Ainsi, moi, j'ai dû, bien que connaissant la manœuvre, embaucher un ouvrier très qualifié à un salaire plus élevé que le taux normal de mon atelier. Quatre autres, qui avaient conscience de le valoir, « d'être son pareil », sont aussitôt venus me trouver pour demander une augmentation correspondante... »

On aura aperçu toute la série des phénomènes d'aptitudes et d'activités sociales dont l'enchevêtrement et la superposition amenèrent finalement les mouvements de hausse des salaires : même, il s'y mêle, dans l'action des chefs du syndicat, un élément synergique, qui ne sera dégagé que plus loin ; ceci ne m'a pas semblé suffisant pour ne pas citer ici cette application des points de vue abordés jusqu'à présent.

Des observations analogues pourraient être faites en ce qui concerne la genèse des prix.

§ 36. — Activités acquisitives.

Il est caractéristique de noter à ce sujet que *parmi toutes les théories des prix que les économistes ont construites, la seule qui conserve une portée explicative est d'ordre sociologique.*

Lorsque l'École autrichienne montre la formation du « couple marginal », ne recourt-elle pas à la seule méthode naturelle : l'observation sociologique ? L'analyse des activités des amateurs et des marchands, mus par leurs dispositions d'achat et de vente, est-elle autre chose qu'une reconstitution sociologique ? Bien plus, n'implique-t-elle pas *la stratification synéthique des individus en présence?*

Et si la fameuse loi de l'offre et de la demande, dont TARDE disait qu' « on ne savait par quel bout la prendre », a jamais pu signifier quelque chose, n'est-ce pas seulement en raison de ce qu'elle contient de sociologique, — pour autant, cela va de soi, qu'on la formule avec la réserve principielle qu'acheteurs et vendeurs « veulent et peuvent poursuivre jusqu'au bout tout leur intérêt ». Sous cette forme, on peut dire qu'elle atteint même la valeur d'un *truisme sociologique.*

Ce serait allonger outre mesure cet exposé, qui doit rester une esquisse destinée seulement à suggérer des investigations, de montrer comment cet autre phénomène cardinal de l'économie politique, *la rente,* tient à des processus sociologiques d'une évidente simplicité.

. . . . . .

---

§ 37. — Activités sélectives.

§ 37. — Activités sélectives.

Pour des buts très divers, un homme peut être amené à en soumettre d'autres à une « évaluation » (voir page 195) de leurs aptitudes dans une direction déterminée ; il se produit entre lui et eux des phénomènes réactionnels d'une nature spéciale, que l'on pourrait grouper sous l'appellation d'*activités sélectives,* parce qu'en fait ils accompagnent toujours une *sélection sociale* (le mot est ici approprié, car il s'agit bien d'un choix rationnel parmi les individus de la même espèce).

La sélection peut être plus ou moins manifeste, plus ou moins organisée : elle l'est très peu dans le cas où un individu choisit des partenaires pour un

Référence à TARDE dans *Logique sociale,* p. 347.

Chap. VII. Les activités sociales.

§ 37. — Activités sélectives.

jeu, ou des compagnons pour une promenade; elle l'est, au contraire, beaucoup, dans le recrutement d'un personnel administratif.

Il ne faudrait d'ailleurs pas limiter le point de vue ici abordé aux formes courantes du recrutement professionnel : on le rencontrera *partout où s'exerce un « choix social »* : à Luxembourg, lors de la « foire aux sujets », dans les villages où la fête locale est souvent le jour consacré au choix des épouses, et, en général, dans tous les mariages, parce que le choix social y conditionne le plus souvent le choix sexuel.

L'analyse sociologique aura à rechercher les facteurs qui déterminent les sélections sociales quelles qu'elles soient, en dégageant, à cette fin, tous les éléments d'aptitudes et d'activités mis en jeu.

. . . . . .

La sociologie animale n'est pas sans fournir des points de comparaison : FOREL explique comment agissent les fourmis « recruteuses » — c'est le terme même dont il se sert — pour obtenir des aides dans les cas difficiles.

. . . . . .

Le phénomène est surtout caractéristique lorsque la sélection se lie à une activité acquisitive, c'est-à-dire lorsqu'on choisit *un individu en vue d'obtenir de lui quelque chose, un service, une prestation,* etc. La notion de synéthie sociale apparaît ici nettement : on dit « j'ai trouvé *mon* homme », ce qui équivaut à « l'homme dont les réactions ont été à l'unisson des miennes ».

. . . . . .

La sélection sociale comprend souvent une *épreuve,* qui porte sur les éléments de la personnalité sociale correspondant à la tâche à accomplir. Il est rare que ces éléments soient sociaux; pour préparer la nourriture, on exigera des aptitudes qui n'ont rien de social; — pour transporter des fardeaux, on ne s'inquiètera que de la force musculaire; — pour entreprendre des recherches scientifiques, que des aptitudes intellectuelles; — pour les unions sexuelles, les doctrines eugéniques de l'anthropologie formulent des desiderata, auxquels devraient satisfaire les époux en vue de l'amélioration du type biologique; — au contraire, pour entretenir professionnellement des rapports avec ce qu'on appelle « le public », les qualités sociales prédomineront. *La sociologie ne retient dans tous les cas que les phénomènes réactionnels de la sélection,* les conditions extrinsèques de ces phénomènes ne servant, comme il a été dit plus d'une fois déjà, qu'à les définir.

. . . . . .

Référence à FOREL dans *Les fourmis de la Suisse,* pp. 243 et ss.

§ 37. — Activités sélectives.

Dans les cas où la sélection est organisée, l'analyse des « tests » mis en œuvre pour dégager les aptitudes requises fournira de nombreuses *occasions de surprendre les processus d'activités sélectives*. Sauf peut-être pour les épreuves pédagogiques, les tests sont, en général, empiriques. La psychologie expérimentale apportera de ce côté des contributions nécessaires (voir, par exemple, l'essai de BINET sur l'*Étude expérimentale de l'intelligence*).

On peut prévoir que, de l'analyse sociologique, ressortira la haute utilité de l'épreuve orale dans les tests de sélection : les épreuves écrites apparaîtront comme un adjuvant nécessaire, mais elles ne sauraient constituer, suivant l'expression de LÉONARD, que « le concours du savoir; quelque parfaite qu'en soit l'organisation, elles ne vaudront jamais une appréciation basée sur l'observation attentive des actes, un choix s'inspirant des faits de la vie pratique ». C'est que le rapprochement inter-individuel seul fait surgir les réactions que provoque l'affinité sociale et met en action tous les ressorts de la sensibilité physique des individus : il suffit, pour s'en convaincre, d'évoquer les épreuves orales des examens universitaires.

. . . . . .

Le plus souvent, on s'en remet à ce que l'on appelle fort exactement les « jugeurs d'hommes », dont il a déjà été parlé à propos des jugements sociaux (voir page 156); à eux incombe la tâche de placer, suivant l'expression consacrée, *the right man in the right place*. C'est dans les rapprochements sociaux entre le « jugeur d'hommes » et ceux dont il est appelé à évaluer les aptitudes, que l'on observe le plus nettement les processus de réactions inter-individuelles, *parce qu'elles aboutissent à des sanctions objectives :* l'individu examiné est, en effet, « admis », « éconduit », « promu ».

. . . . . .

Lorsque l' « intérêt » (voir page 195) de celui qui opère la sélection est directement en jeu, les phénomènes ont des manifestations plus nettes encore; à cet égard, *l'entreprise économique moderne, « organisée » et non plus conduite empiriquement, réalise un véritable laboratoire sociologique :* ceux qui gèrent une telle entreprise ne peuvent prendre aucune détermination, — et, par conséquent, aucune détermination sociale — sans qu'elle ait une répercussion sur leurs intérêts pécuniaires.

Il en résulte que les activités sélectives, comme les activités acquisitives d'ailleurs, se font particulièrement attentives et qu'elles portent en quelque

---

Extrait de LÉONARD dans *L'éducation administrative*, p. 7.

sorte leur contrôle toujours avec elles. C'est pourquoi cet Institut a entrepris une enquête sociologique dans une usine belge outillée à l'américaine : les résultats en paraîtront prochainement.

. . . . . .

C'est à ce titre aussi que je reproduis le schéma appréciatif que publiait récemment la revue américaine *System*, consacrée au monde des affaires (the business world).

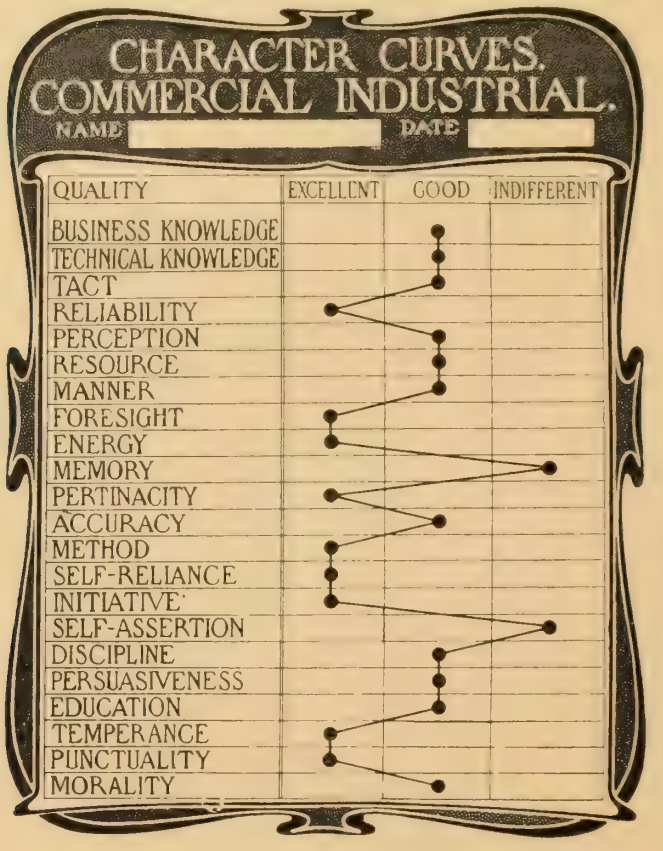

Les aptitudes mentionnées dans la première colonne répondent aux qualifications ci-après :

Connaissance des affaires; — connaissances techniques; — tact; — qualité permettant de s'en remettre à l'individu; — perception; — ressources mentales; — manières; — esprit de prévoyance; énergie; — mémoire; — ténacité; — précision; — méthode; — confiance en soi; — esprit d'initiative; — affirmation de soi-même; — discipline; — influence persuasive; — éducation; — tempérance; — ponctualité; — moralité.

Les degrés d'appréciation sont : excellent; bon; quelconque.

En dehors de sa valeur documentaire, ce diagramme de sélection est intéressant en ce qu'il montre combien l'analyse inter-individuelle de la sensibilité physique devient délicate dans un pays comme les États-Unis, où l'on a l'impression que l' « atmosphère sociale est plus claire » que dans l'ancien continent.

. . . . . .

On peut rapprocher cet essai de systématisation de certains questionnaires d'expériences psychologiques, par exemple de celui employé par Wissler dans son étude sur *Correlation of mental and physical tests* : les aptitudes à apprécier étaient : quick (esprit vif), talkative (causeur),

accurate (précis), straightforward (loyal), intellectual (intelligent), strong (fort), well balanced (équilibré), choleric (colérique).

Pour chacune de ces aptitudes, trois degrés étaient prévus.

§ 37. — Activités sélectives.

. . . . . .

J'ajouterai que l'étude de WISSLER montre l'utilité d'un recours au calcul des probabilités pour ramener les cotes à des valeurs plus ou moins représentatives d'un assez grand nombre d'individus.

CH. HENRY fait remarquer à ce propos que « l'intelligence étant une quantité élémentaire, les mesures de l'intelligence devront se conformer dans leur répartition statistique à la loi binomiale. Si elles ne s'y conforment point, c'est que les prétendues mesures sont des mesures indirectes ou des cotes. Il est facile de trouver la relation de ces cotes aux véritables nombres et de mesurer ainsi l'incapacité des examinateurs, et cela d'autant mieux que les cotes seront plus nombreuses ».

---

§ 38. — La notion de réaction sociale.

§ 38. — La notion de réaction sociale.

J'ai indiqué précédemment, à propos des aptitudes (voir page 166), comment il n'est pas interdit de se représenter la possibilité des mesures d'énergétique sociale, et quelle portée cette représentation peut avoir dans l'état présent des connaissances.

Dans le même esprit, on peut concevoir la mesure des activités sociales et tenter une approximation nouvelle des éléments constituant le coefficient U d'utilisabilité sociale.

De même que toute force se mesure par son effet, toute activité se mesure par son résultat, c'est-à-dire par une *réaction*. L'individu faisant une dépense énergétique d'ordre sociologique — par exemple, parlant en public — éprouve de ce chef une première réaction personnelle modifiant les conditions mêmes de sa dépense. A la limite, cette modification annule l'activité : on se tait, ou même on se cache, si l'on connaît l'hostilité de son entourage.

En second lieu, l'individu subit, dans ses activités sociales ou non, l'effet

---

Référence à WISSLER dans *Correlation of mental and physical tests*, pp. 10-11.
Id. à CH. HENRY dans *Notes d'analyse statistique*, p. 4.

Chap. VII. Les activités sociales. — § 18. — La notion de réaction sociale.

des activités des autres ; il peut ainsi être provoqué à une action à laquelle il ne songeait même pas, par exemple en se laissant aller à l'entraînement d'une foule ou aux avis d'autrui, fut-ce même en lisant un écrit dont l'auteur lui est totalement inconnu.

Il va de soi que je ne vise ici que les modifications d'*activités;* les effets produits sur la potentialité sociale ont été pris en considération plus haut (voir page 167).

Deux éléments réactionnels nouveaux sont ainsi à ajouter dans l'expression de U; désignons-les par a_1 et a_2, et leur ensemble par A. Nous aurons :

$$U = f_2 (A)$$

D'une façon générale, on conçoit comment on parviendrait, dans de nombreux cas, à mettre en évidence les effets produits sur l'individu, par les activités des autres : le fonctionnement physique ou psychique de l'organisme peut s'en trouver notoirement modifié, et ces modifications interviennent toutes dans la fonction : f_2 (A).

Ces remarques mettent en pleine lumière ce fait que *l'individu est effectivement le commencement et la fin de toute activité sociale : c'est de lui qu'elle part, à lui qu'elle aboutit.* Quelque nombreuses et éloignées dans le temps ou dans l'espace que puissent être les réactions provoquées par l'activité sociale, on n'en peut découvrir d'autre siège que l'individu. Que ces réactions soient amplifiées par la transmission continue des acquisitions, telle la parole d'un penseur comme Aristote ou l'invention d'un initiateur comme James Watt, ce n'en est pas moins dans l'individu seulement que l'observation ira en chercher la trace.

Et c'est là peut-être, quant à présent, la plus haute portée scientifique de la conception énergétique des phénomènes sociaux : en contraignant à la préoccupation constante de la réaction adaptative, elle retient l'esprit aux côtés de la réalité; en poussant droit à l'expression mathématique, fût-ce par simple jeu spéculatif, elle astreint à la précision et à l'analyse.

A un autre point de vue, elle confère aussi aux recherches entreprises suivant les lignes exposées dans ce travail, une sorte d'authenticité scientifique, car, on l'a dit souvent et justement, le véritable criterium d'objectivité d'une science est de ne s'occuper que de choses mesurables ou dont l'esprit conçoit la mesure, dans des conditions données de progrès de la technique des observations.

CHAPITRE VIII.

Les synergies sociales.

Jusqu'à présent, les manifestations de l'affinité sociale ont été étudiées dans la formation de l'individu, dans les aptitudes spéciales qu'elle lui confère, enfin dans les activités qu'elle détermine chez lui. L'affinité sociale reconnaît une expression plus complète, qu'il reste à dégager. Dans des conditions déterminées, les individus sont susceptibles de se constituer en agglomérations, où ils ne se trouvent pas simplement juxtaposés, mais où ils sont assujettis à certaines règles communes, à ce que Ross appelle *the social control.*

Mis en face de ces phénomènes, le sociologiste n'aperçoit qu'un moyen de les interpréter, c'est de recourir à sa méthode constante de l'observation et de l'expérimentation. Pour ne parler que des hommes, il ne se laissera pas un instant arrêter par cette objection que les agglomérations humaines lui étant données sous leur forme actuelle, et tous les individus y étant intégrés, il ne lui serait plus possible d'en étudier les processus de formation : il sait bien (voir page 112) que sous ses yeux, tous les jours, ces processus déroulent leurs phases à nouveau, et que les activités accumulées du passé n'ont fait qu'amplifier les perpétuels recommencements de la vie.

C'est en partant de ce point de vue que j'ai entrepris l'exposé qui va suivre. Pour « faire vivre » les phénomènes, j'ai dû plusieurs fois relier des observations personnelles par des incidents complémentaires, qui n'avaient pas été observés en même temps ou même n'avaient pas été observés du tout, mais se trouvaient tout à fait dans la nature des choses. Ainsi, je commenterai une série de péripéties d'une expédition et d'une traversée à bord d'un transatlantique : toutes n'appartiennent pas à une aventure unique;

Référence à Ross dans *Social Control,* passim.

plusieurs ont été insérées sur la foi de récits ou de lectures; certaines sont purement fictives, mais à ce point vraisemblables qu'elles acquièrent toute la portée d'une réalité.

C'est par des expériences et des observations répétées que les mécanismes à peine esquissés ici se dégageront dans toute leur netteté. Conformément au plan de tout ce travail, il s'agit seulement de tracer quelques voies d'orientation, et d'appeler l'attention sur les objets qui s'imposent à l'investigation sociologique.

Mais un danger est à éviter : en raison de la complexité plus grande des phénomènes, on sera sollicité par l'impatience de l'interprétation rapide, qui saute par-dessus les faits : on ne perdra donc pas un instant de vue que *la synergie sociale n'est rien en soi, si elle ne s'applique pas à des individus formés socialement, doués d'aptitudes sociales et capables d'activités sociales.* Il est totalement impossible, par exemple, de réunir un congrès sans mettre en mouvement une suite variée d'aptitudes et d'activités sociales : l'idée du congrès germe chez un individu; il la communique à quelques autres : activité initiatrice; — à qui? discrimination; — quel accueil reçoit-il? jugements; — certains adhèrent : activités conjonctives; — certains combattent activement : activités nocives; — l'initiateur cherche un secrétaire : activité sélective; — il se l'attache moyennant salaire : activité acquisitive; — il entreprend de trouver des souscripteurs par l'envoi de circulaires : activité initiatrice (recherche du « filon synéthique »); — une centaine de personnes souscrivent, sans s'être concertées : activités grégaires; — parmi elles plusieurs en parlent à leurs amis, qui font de même : activités répétitrices; — et ainsi de suite. Encore, dans cette rapide analyse ai-je omis toutes les réactions que provoquent ces diverses activités chez les autres individus, et ai-je passé sous silence de multiples phases intermédiaires : la simple rencontre de la première personne à laquelle l'idée est communiquée, se décompose en une série d'actions et de réactions sociales, depuis le sourire accompagnant le premier regard jusqu'à la poignée de mains finale.

Ce qu'il y a de nouveau dans le phénomène, c'est l'ordre qui oriente toutes ces manifestations sociales vers un but déterminé : *certains processus sociologiques vont naître de cet effort synergique, sans lequel ils ne se réaliseraient pas;* ce sont ces processus-là qu'il faut dégager ici.

La question des sources générales de l'investigation sociologique a été rencontrée déjà (voir pages 87 et suivantes) : il est utile, toutefois, de signaler dans quelle catégorie de documents il y a chance de trouver pour cette partie le plus d'observations indirectes dignes d'être retenues.

Notons au hasard : les récits circonstanciés de campagnes militaires, d'expéditions

scientifiques ou d'excursions quelconques ; les archives de sociétés, les chroniques d'abbayes ou de communes ; les narrations de bandes improvisées ou d'émeutes ; les journaux de voyage, de colonisation, de « settlements » ; les monographies ethnographiques portant non sur la description d'institutions, mais sur leur fonctionnement, etc.

---

§ 39. — La conformité sociale.

§ 39. — La conformité sociale.

Des circonstances très diverses constituent les individus en agglomérations : la tendance à la « recherche des pareils » (voir page 180) tend incessamment à ce résultat, mais ces « attroupements » sont généralement trop peu durables et trop entremêlés à d'autres activités sociales, pour que le phénomène primaire à analyser ici puisse apparaître. Il se manifeste, au contraire, avec netteté dans tous les cas où les attroupements acquièrent une certaine consistance, dans le temps ou dans l'espace : je leur réserverai le nom de TROUPES. Voici quelques exemples :

Chez les animaux : une troupe d'éléphants s'installant dans une forêt, une bande d'oiseaux s'abattant dans une vallée, un village de castors en formation, etc.

. . . . . .

Chez les primitifs : une tribu ou une partie de tribu chassée de son habitat naturel et se fixant dans un autre ; une bande de nomades exploitant une région.

. . . . . .

Chez les civilisés : une expédition scientifique, une excursion amicale, notamment si, surprises par des accidents quelconques, elles sont obligées d'établir un campement relativement durable.

. . . . . .

Supposons de telles conditions réalisées pour l'observation. Comme, par le jeu connu des variations, des adaptations et des extinctions, aucun individu n'est, dans le groupe considéré, absolument semblable à un autre, — comme, en d'autres termes, *un polymorphisme initial conditionne les activités de tous les membres, chacun va s'orienter spontanément vers les activités qui répondent le mieux à ses aptitudes.*

C'est le moment de reproduire un passage de HOUSSAY dans lequel l'auteur montre l'action du polymorphisme organique sur la différenciation des activités chez les hyménoptères. HOUSSAY emploie l'expression « division

Chap VIII. Les synergies sociales.

§ 39. — La conformité sociale.

du travail » ; quant à moi, j'éviterai à dessein de m'en servir, en raison de son indétermination et de son allure de « cliché ».

« N'oublions pas, dit HOUSSAY, que les facteurs physiques ou chimiques, la température, l'abondance et la qualité des aliments sont capables d'intéresser directement la forme. Les différences d'action de ces facteurs sur divers êtres ou sur diverses parties d'un être peuvent amener, d'une façon que nous ne savons pas toujours pénétrer, un polymorphisme *initial* qui aura *pour effet, et non pour cause,* la division du travail physiologique... Dans le même ordre de faits se placent, avec plus de certitude encore, ceux qui sont déterminés par la pratique de la vie sociale réalisée par certaines espèces animales... Parmi les hyménoptères, les fourmis, les abeilles et les guêpes en sont un exemple bien connu. En outre du polymorphisme sexuel, sur lequel nous n'insistons pas ici et par lequel les individus se trouvent distribués en mâles et femelles, on observe encore que les femelles se répartissent en deux catégories. Les unes, en très petit nombre, ont leurs organes sexuels entièrement développés et sont d'une taille relativement considérable, ce sont les reines, qui n'ont d'autre rôle social que de pondre et d'assurer la perpétuité de l'espèce. Les autres sont des femelles dont les ovaires avortent; on les appelle pour cette raison les neutres ou encore les ouvrières, parce que ce sont elles qui accomplissent tous les travaux...

« La détermination des polymorphismes sociaux n'est certainement pas une chose héréditaire, puisque des catégories entières sont stériles et ne peuvent, par suite, transmettre les qualités qu'elles possèdent. Le déterminisme en est actuel, et pour certains cas on le connaît très bien. On sait, par exemple, que chez les abeilles les œufs non fécondés donnent des mâles, que, parmi les œufs fécondés, ceux qui sont placés dans de vastes loges pourvues de provisions abondantes et choisies deviennent des femelles complètes ou des reines, et que les autres, moins bien nourris, évoluent en femelles stériles. Il est donc manifeste ici que le polymorphisme n'est pas l'effet de la division du travail et le résultat de l'adaptation à des tâches diverses, mais qu'il en est plutôt la cause, étant lui-même déterminé par un phénomène d'élevage et d'éducation antérieur à toute activité. »

. . . . . .

Le premier de tous les polymorphismes est celui qui tient à la différence des sexes; je ne vise pas seulement le dimorphisme organique, mais aussi le dimorphisme psychique : comparer cette remarque de SCHURZ : « Auf den

---

Extrait de HOUSSAY dans *La forme et la vie,* pp. 824, 830.

Id. de SCHURTZ dans *Altersklassen und Männerbünde,* p. 44. Voir aussi tout le paragraphe *Die Bedeutung der Geschlechtsunterschiede,* pp. 22 et ss.

ersten Anblick, scheint die Sympathie der Geschlechter überwältigend stark zu sein... aber in Wahrheit, besteht zwischen den normalen Vertretern der beiden Geschlechtern ein solcher Unterscheid dass ein gegenseitiges volles Verstehen kaum möglich ist. » (Au premier abord, il semble que la sympathie inter-sexuelle soit très vive..., mais, en réalité, il existe, entre les représentants normaux des deux sexes, une telle différence qu'une entente réciproque parfaite est presque impossible.)

. . . . . .

Il ne peut être question d'aborder ici l'étude du dimorphisme sexuel dans ses rapports avec les adaptations des êtres à leurs conditions d'existence : il suffit que j'aie, en passant, appelé l'attention sur l'aspect sociologique de telles recherches.

L'observation des primitifs montre les manifestations élémentaires du phénomène chez les hommes. Von den Steinen rapporte, par exemple, ceci au sujet des Indiens Bororos (Brésil) : quand une troupe émigre, la femme, armée d'un bâton pointu, parcourt la forêt, et y cherche des racines ; elle grimpe aux arbres pour y cueillir les noix de palmes ; l'homme suit la piste des animaux ou pêche le poisson dans les cours d'eau.

. . . . . .

Dans un campement improvisé par une expédition, les uns prendront les besognes sédentaires, les autres, alertes et audacieux, courront aux provisions ; si la région est totalement différente de celle habitée normalement par les individus, — par exemple, pour des citadins d'Europe, les glaces d'une banquise, la brousse ou simplement la campagne, — ils devront *faire preuve d'incessantes initiatives, non sociales d'ailleurs pour la plupart :* construire des abris, cuire des aliments, ajuster des vêtements, etc., etc. Les uns auront beaucoup d'initiatives utiles, les autres peu et de superflues ; certains peut-être auront surtout « des idées » et les communiqueront à leurs camarades ; certains encore se trouveront avoir « trop auguré de leurs capacités » et ils devront se réajuster.

De toute façon, ils réaliseront, dans l'ensemble, des *adaptations* que l'on pourrait appeler *professionnelles,* puisqu'elles définissent des occupations particulières. *Ainsi, par un mécanisme purement biologique, mis en action par le polymorphisme initial, chaque individu se trouvera rapidement « cantonné ».*

. . . . . .

Suivant que, dans le campement improvisé, le nombre d'individus est

---

Référence à von den Steinen dans *Unter den Naturvölkern Zentral-Braziliens,* p. 207.

Chap. VIII. Les synergies sociales. — § 29. — La conformité sociale.

inférieur, supérieur ou égal au nombre de besoins essentiels à satisfaire, suivant, aussi, les écarts des variations individuelles d'aptitudes, diverses combinaisons d'adaptations professionnelles seront réalisées; mais il est certain que si toutes les conditions extérieures restent les mêmes, au bout de peu de temps, *chaque occupation s'exécutera d'une certaine manière :* il y aura une technique de capture du gibier et de cuisson de la nourriture, et aussi des modalités déterminées de l'outillage, de l'architecture, etc. A l'origine de chacune de ces façons de faire et d'être, se sera trouvée une des initiatives dont il vient d'être parlé, et elle aura été, d'après les nécessités, généralisée suivant l'un des procédés étudiés parmi les activités initiatrices et répétitrices. Certaines de ces façons de faire et d'être seront d'ailleurs sociales, par exemple, la prière en commun, la promenade en compagnie, les égards réciproques, etc.

En somme, à ce moment, les individus auront ainsi acquis ce qu'on doit appeler des HABITUDES.

. . . . . .

Le phénomène s'observe aussi bien chez les animaux : le terme même d'*habitudes* est consacré par les éthologistes. Allant plus loin, CORNISH a pu réserver un chapitre de son livre à l'*étiquette animale* : il y montre combien l'être est identifié avec ses adaptations, combien il « tient à ses habitudes », — ce que la connaissance vulgaire a noté dès longtemps en faisant de « l'habitude une seconde nature ».

. . . . . .

Mais chez les hommes, les habitudes peuvent évoluer en raison de la possibilité de la transmission des acquisitions, de génération en génération, par la tradition verbale ou écrite.

Si, dans le campement improvisé surviennent des naissances, les enfants acquerront une partie des habitudes des aînés, par pure impulsion palinéthique (voir page 150); mais la plupart de ces habitudes leur seront *enseignées* par l'éducation, c'est-à-dire que toutes les fois que, dans leur formation, ils tenteront inconsciemment d'avoir une initiative s'écartant de l'habitude, les parents les redresseront, sans même parfois leur donner une justification, soit qu'ils l'ignorent, soit qu'ils l'aient oubliée, soit qu'ils la jugent inutile.

On ne saurait assez insister sur *le grand rôle que joue la formation de l'individu dans la transmission des habitudes :* elle doit le plus souvent, dans les interprétations sociologiques, être substituée aux processus confus de propagation et de persistance, que certains auteurs ont mis à la mode : « Many customs are obeyed », dit HOWITT à propos des Australiens, « without the dread of physical punishment being inflicted for their breach,... *because the*

native has been told, from his earliest childhood that their infraction will be followed by some supernatural personal punishment ». (De nombreuses coutumes sont observées sans qu'intervienne la menace d'une répression physique, parce qu'on a répété à l'indigène, depuis sa plus tendre enfance, que toute infraction appellerait sur lui un châtiment surnaturel.)

Et dans combien de cas le processus est-il identique pour les habitudes des civilisés!

. . . . . .

Pour reprendre l'exemple du campement, avant même qu'une troisième génération ait apparu, les *habitudes seront à ce point fixées* que, si d'autres individus viennent s'ajouter à la troupe, ils exprimeront leur étonnement par des jugements alléthiques tels que : « Tiens! on fait cela ainsi ici »; en même temps, tous les autochtones se trouveront unanimes, sans aucun concert préalable, à prier les nouveaux venus de « *se conformer* ». Sans se rendre compte de l'origine de leur sensation — qui est d'ordre purement physio-psychologique — *ils souffrent de voir s'écarter des habitudes fixées. La* CONFORMITÉ SOCIALE *est devenue un besoin. Les* HABITUDES *sont devenues des* USAGES.

. . . . . .

Au point de vue psychologique, *ceci marque la naissance d'un sentiment nouveau, le* SENTIMENT MORAL, c'est-à-dire la conscience de ce qui est bien et de ce qui est mal : c'est cette conscience particulière qui aboutit, par une lente évolution, aux abstractions de la philosophie morale.

. . . . . .

Il est visible que, sans rentrer dans le domaine de l'investigation sociologique, des recherches sur les conditions physio-psychologiques de l'*attachement de l'individu à ses habitudes* et surtout de la résistance qu'il manifeste à l'acte non conforme, placeraient le phénomène sociologique étudié ici sous un jour beaucoup plus net.

On touche, en effet, à l'un des points de soudure les plus caractéristiques de la sociologie avec la physiologie, dominées toutes deux par la conception énergétique.

Quand DE MOOR, par exemple, démontre que « la forme des muscles varie en rapport avec les excitations fonctionnelles qui dérivent des caractères de leur travail »; quand IMBERT écrit que l'organisme ne cesse de s'adapter par des procédés divers pour « faire surgir un mode de fonctionnement tel que toute dépense inutile d'énergie soit, ou du moins puisse

---

Référence à DE MOOR dans *La plasticité organique du muscle*, p. 360.
Id. à IMBERT dans *Mode de fonctionnement économique de l'organisme*, p. 11.

§ 39. — La conformité sociale.

être évitée » ; quand les neurologistes formulent la « loi de la répétition » des processus de fixation des réactions volontaires, ne décrètent-ils pas tous *le fondement énergétique de la morale?* Car n'est-ce pas, en dernière analyse, pour obéir à la tendance irréductible de l'organisme au moindre effort et, par suite, *à la conservation des adaptations,* que les individus s'opposent à la non-conformité sociale? Et la réaction que provoque chez eux une transgression de l'usage, ne se traduit-elle pas par une émotion, dont les caractères physiologiques (rougeur du visage, froncement des sourcils, etc.) sont souvent manifestes?

Dans toute activité, *l'individu, guidé par la tendance à l'économie énergétique, cherche ainsi spontanément la ligne de moindre résistance,* et il la trouve dans les modes d'action qui se rapprochent le plus de ses adaptations antérieures, *ceux pour lesquels l'adaptation nouvelle sera, en somme, autant que possible une répétition.* Il en est ainsi tant pour celui qui *est conforme* que pour celui qui *ne l'est pas,* chacun se trouvant déterminé dans ses activités par les données de sa sensibilité propre : le conflit de ces deux déterminismes apparaît par des manifestations d'opposition sociale bien connues.

La conformité sociale et le sentiment moral qui en dérive se ramènent ainsi à UN VÉRITABLE BESOIN DE SYNÉTHIE SOCIALE (voir page 137), de la part des individus qui se sont créé un fonds commun d'adaptations passées en usages.

. . . . . .

Chez les animaux, le cas ne peut guère se présenter, les habitudes spécifiques étant transmises par l'hérédité et en partie seulement par l'initiation des aînés (voir page 121).

On se trouve de nouveau ici, notons-le en passant, devant un fait de divergence d'évolution. Chez les animaux, les habitudes fixées deviennent ce qu'on appelle des *instincts;* chez les hommes, elles deviennent ce qu'on appelle des *usages.* Certains, par exemple, comme RIBOT résumant les vues de DARWIN, définissent l'instinct : « Une somme d'habitudes *héréditaires.* » On peut dire de même, en mettant à part le rôle de la répétition palinéthique : « L'usage est une somme d'habitudes *enseignées.* » L'animal et l'homme réalisent ainsi, chacun à leur façon et selon leurs possibilités respectives, la fixation des habitudes.

. . . . . .

En ce qui concernerait en particulier des faits de conformité sociale chez les animaux, il faudrait cependant observer ce qui se produirait dans des cas spéciaux d'acquisition en groupe d'habitudes post-éducatives.

Extrait de RIBOT dans *L'hérédité psychologique,* pp. 31 et ss.

Des études attentives montreront si l'on n'a pas été porté à faire rentrer, dans la catégorie des phénomènes étudiés ici, de simples manifestations de jugements alléthiques : de ce qu'un animal ne « se retrouve » pas dans un autre, faut-il conclure au besoin de *conformité sociale,* dans le sens déterminé qui a été donné à ce mot et qui résulte des faits eux-mêmes? Assurément « tout est dans tout », et il s'agit dans les deux cas de manifestation de l'affinité sociale; mais la question est précisément d'analyser ces manifestations, non de les confondre sous des appellations transposées.

Ainsi, le Dr Houzé me communique cette observation personnelle : « Quand des poules nouvelles sont introduites dans le poulailler, il faut une huitaine de jours avant que les anciennes cessent leurs poursuites. » Ceci paraît un fait de conformité sociale; mais il ajoute aussitôt : « ...ce qui se produit surtout quand on jette des graines ». Et il me cite cet autre fait : « Quand une couveuse a été isolée pendant quelque temps, et qu'elle est réintégrée au poulailler avec ses petits, elle a fort à faire à les protéger ainsi qu'elle-même : elle est considérée comme une intruse. »

Il est patent qu'on est là en présence d'un cas élémentaire d'activité alléthique, déterminée par des facteurs qu'on pourrait rechercher.

Il faut donc plus que de la bonne volonté pour identifier avec de tels faits, l'attachement des hommes à leurs usages, et les moyens qu'ils emploient pour en assurer le respect, comme le fait Mc Gee, dans son étude sur les Indiens Séris : « The entire customs of outlawry among the Seri are singularly like those of gregarious animals, including especially kine and swine in domestication. » (Toutes les coutumes de mise hors la loi chez les Séris sont singulièrement semblables à celles des animaux vivant en troupes, et notamment celles des vaches et des porcs domestiques.)

Assurément, comme je l'ai noté d'une façon générale (page 82), on découvre chez les hommes primitifs une série de manifestations sociales analogues à celles que dégage l'observation des animaux : mais il n'en reste pas moins que les phénomènes sont autrement conditionnés et qu'on ne peut, à l'analyse, faire apparaître que des rapprochements élémentaires.

. . . . . .

Les mécanismes de la *conformité sociale,* ou encore de la *permanence des usages,* peuvent être aisément étudiés; d'une façon générale, ils obéiront sans doute à ces quatre facteurs déterminants :

la permanence des causes extérieures initiales;

Extrait de Mc Gee dans *The Seri Indians,* p. 273.

Chap. VIII. Les synergies sociales. — § 39. — La conformité sociale.

l'absence d'activités initiatrices susceptibles d'amener un changement (voir page 187), RIBOT dirait l'absence d'*inventeurs en morale;*

la transmission des usages aux générations nouvelles par la voie de l'éducation;

l'action de l'impulsion palinéthique chez les adultes eux-mêmes.

. . . . . .

Les usages ne changeraient, d'ailleurs, que par les mêmes voies que celles suivies pour leur formation ; de sorte qu'au point de vue d'une situation supposée réalisée à un moment déterminé, toutes les conditions du phénomène restent identiques.

. . . . . .

Il faut bien noter que la conformité n'exclut pas le moins du monde les variations individuelles, ainsi qu'il a déjà été montré (voir page 137) : mais c'est *dans le cadre des usages* que les variations sont tolérées.

. . . . . .

Tout usage a un aspect positif : « il faut faire cela ainsi », et un aspect négatif : « il ne faut pas faire cela autrement ». Ainsi, la conformité sociale est doublement conservatrice.

. . . . . .

Les individus assurent la portée *positive* de l'usage par l'éducation, appliquée aussi bien aux enfants qu'aux adultes non conformes : le premier soin d'un agent commercial ou d'un diplomate en pays étranger est de se mettre au courant des usages, tant sociaux que non sociaux.

. . . . . .

Pour assurer la portée *négative* de l'usage, les individus ont à leur disposition toute la gamme des jugements et des activités alléthiques, depuis la « moue désapprobative » jusqu'au meurtre. Ces modalités diverses sont comprises dans le terme vague de « réprobation », et le langage courant a introduit la notion du « ridicule » dans de nombreux clichés. Les cas extrêmes comprennent toutes les formes de l'éloignement pour cause « d'originalité » jusqu'à l'isolement pour folie : on se tient à l'écart d'un fou non seulement parce que c'est un être dangereux, mais aussi parce « qu'on ne sait pas le voir ». A noter les représailles contre ceux, en général, qui font « bande à part », dans les grèves, par exemple (« mettre au ban », « mettre en quarantaine », « faire le vide autour »).

. . . . . .

Tous les individus qui pratiquent l'usage, réagissent-ils, lorsqu'ils constatent ou sont informés d'une transgression? S'ils réagissent tous, le font-ils au même degré? Toutes questions auxquelles l'observation répondra en mon-

---

Référence à RIBOT dans *Psychologie des sentiments*, p. 299.

trant d'ailleurs combien les causes extrinsèques, signalées dans les chapitres antérieurs, — par exemple, l'état des moyens de communication, la densité de l'agglomération, — peuvent conditionner diversement les activités.

. . . . . .

La conformité sociale ne peut, *par sa nature même,* s'appliquer qu'aux manifestations des individus qui sont perçues par d'autres, c'est-à-dire aux *pratiques publiques.* Car, pour une pratique solitaire, ou pour une habitude qui n'implique pas d'extériorisation, le second, au moins, des deux modes d'intervention conservatrice des usages n'est pas applicable. Il suit de là que *les croyances* — non seulement les croyances religieuses, mais les croyances scientifiques, politiques, les « préjugés », en un mot toutes les interprétations subjectives des phénomènes, — *échappent en partie à la conformité, pour autant qu'elles ne se manifestent par aucun rite.* L'individu ne réprime que ce qu'il perçoit; le domaine psychique d'autrui lui reste fermé.

Pour les croyances, la seule voie ouverte à la conformité est donc celle de l'éducation, et c'est précisément pourquoi la conformité n'est pas perpétuelle, car l'éducation est impuissante à étouffer les variations individuelles et à empêcher la formation des personnalités initiatrices.

L'histoire de la propagation des idées chez les hommes fournirait bien des témoignages de cette limitation de la conformité sociale.

. . . . . .

Une remarque, en terminant, au sujet du caractère social des usages. Comme je l'ai montré, *un usage en lui-même n'a rien de social :* manger à l'aide d'une fourchette est un usage chez certains peuples; saluer une personne que l'on connaît en est un autre. Le second est nettement social; le premier ne l'est pas du tout. Mais tous deux possèdent une sorte de revêtement social, qui est la conformité : tant que les pratiques restent à l'état d'habitude, aussi longtemps pourrait-on dire qu'elles n'ont pas « fait prise », cette gangue extérieure ne les recouvre pas. Ceci s'observe très bien quand un usage s'effrite : ceux qui continuent à le suivre lui rendent alors son caractère intrinsèque *d'habitude.*

La même remarque s'applique évidemment aux « tabous », qui ne sont autre chose que des usages d'interdiction d'un genre particulier.

Il sera vraisemblablement impossible de trouver dans la réalité aucune circonstance se prêtant à l'observation intégrale des phénomènes analysés sous le titre de « Conformité sociale », et il faudra se contenter de recueillir

des observations partielles qu'un lien de la pensée pourra ou non souder les unes aux autres : ceci n'est, au surplus, aucunement indispensable.

« Conjecture, too, has its logical limitations », la conjecture, elle aussi, a ses limitations logiques, dit fort bien LANG. Mais je ne pense pas que ces limites aient été dépassées dans ce qui a été supposé ci-avant. Si l'histoire des hommes pouvait parler, combien elle narrerait de faits semblables : troupe d'individus s'arrêtant aux bords d'un lac ou d'une rivière ; essaim de primitifs se perdant dans la forêt ; marchands fondant des bourgades, qui deviennent des cités ; missionnaires édifiant un autel, noyau du monastère et de l'abbaye ; colons jetant les fondements d'une villa romaine ou d'une factorerie moderne.

Toutes les circonstances extérieures, en un mot, qui imposent à des individus des adaptations fondamentales communes sont déterminantes des phénomènes réactionnels de la conformité, que ces circonstances soient empruntées au milieu cosmique ou au milieu social lui-même : ainsi, l'activité grégaire, qui unit les hommes tout naturellement d'après les âges et qui conduit les primitifs à ces classes d'âges si caractéristiques étudiées par SCHURTZ, aboutit à des groupements spontanés, dans lesquels les initiatives créent les habitudes, que fixent ensuite les usages.

Comme, d'autre part, l'observation montre partout les petites agglomérations d'hommes précédant les grandes, on voit qu'en dernière analyse, ce processus de la conformité sociale a dû se trouver à la base de toutes les institutions humaines.

L'histoire des mormons aux États-Unis constitue, par exemple, un ensemble tout à fait topique pour l'étude de la conformité sociale, — comme aussi pour celle des phénomènes sociaux analysés ci-après. L'exode des fidèles, en 1847, vers la Terre promise, les persécutions qu'ils subissaient du chef de non-conformité sociale, l'élaboration d'une morale dérogeant en un point fondamental, celui de l'organisation de la famille, à toutes les « idées reçues » autour d'eux, l'impuissance de la majorité à les atteindre, tout cela est éminemment représentatif de l'élaboration des synergies sociales.

Extrait de LANG dans *The secret of the totem*, p. 29.
Référence à SCHURTZ dans *Altersklassen und Männerbünde*.

§ 40. — L'interdépendance sociale.

Pour faciliter l'enchaînement de l'exposé, je continuerai à rattacher les observations faites ou à faire à la représentation du campement improvisé, dont il a été question au paragraphe précédent.

Remontant aux premiers moments de l'installation de la troupe, on se rappellera, qu'obéissant au polymorphisme initial de leurs aptitudes, les individus ont acquis des *adaptations professionnelles* différenciées.

Or, cela même crée entre les individus une INTERDÉPENDANCE SOCIALE, qui n'existait pas avant leur rassemblement fortuit. On le voit parfaitement dans une excursion amicale, par exemple, au cours de laquelle des incidents imprévus obligent à un arrêt prolongé en territoire inconnu. Jusqu'alors, les participants étaient simplement unis par la loi des attractions synéthiques (voir page 180), vulgairement par ce que l'on nomme la « camaraderie ». Dès que, les conditions communes d'existence ayant changé, des adaptations professionnelles se sont réalisées, des liens tout différents s'établissent : que l'un des membres de la troupe soit chasseur, et qu'il le soit seul ; qu'un autre soit seul assez agile pour grimper aux arbres, et un troisième seul assez résistant au sommeil pour faire le guet, et voici *tous les autres dépendant de ce trio* pour des besoins absolument essentiels : *l'interdépendance sociale* a ainsi apparu.

. . . . . .

On peut dire que, d'une façon générale, l'interdépendance sociale sera d'autant plus profonde que certaines aptitudes nécessaires seront le privilège d'un plus petit nombre d'individus — et aussi que les aptitudes représentées s'éloigneront davantage les unes des autres. C'est le cas des trois privilégiés de tantôt ; c'est aussi le cas de l'individu dont on dit : « Il est la cheville ouvrière de toute l'affaire ».

. . . . . .

L'interdépendance sociale apparaît très tôt dans une troupe. Une longue traversée à bord d'un transatlantique constitue à ce point de vue un champ d'expérience tout indiqué, en raison de la ségrégation des passagers loin de leur entourage social habituel.

Or, qu'y voit-on ? Le polymorphisme initial des aptitudes, sans provoquer de véritables adaptations professionnelles — elles seraient sans aucune raison d'être, vu les tâches diverses assumées par l'administration du bateau — le polymorphisme initial, dis-je, fait bientôt surgir des liens variés de dépendance entre un certain nombre de passagers : je ne dis pas « entre

tous », car il y a toujours une minorité dont les désirs sociaux sont peu accentués. Tel est nécessaire à cause de sa belle voix ; tel autre parce que seul il sait accompagner un chanteur au piano ; celui-ci, parce qu'il n'y a que lui pour faire rire le monde, même en cas de tempête ; ou parce qu'il « est le boute-en-train. » Aussi, que l'une de ces chevilles sociales manquent, et le groupement s'émiette : « On ne se réunira pas ce soir : un tel nous manque, et que voulez vous faire sans lui ? »

Il ne s'agit, dans cet exemple, que d'une interdépendance basée sur le besoin de distraction : mais celui-ci n'est-il pas un besoin primaire de l'organisme et ne requiert-il pas comme les autres des aptitudes spéciales pour être satisfait ?

. . . . . .

Il arrive, d'ailleurs, que l'aptitude crée le besoin et que le polymorphisme initial aboutit ainsi, d'une manière plus complète encore, à la différenciation des tâches et à l'interdépendance sociale.

. . . . . .

Rien n'implique dans les liens sociaux que vise l'interdépendance la naissance de sentiments affectifs. Du même personnage dont on déplore l'absence dans la chaîne sociale, on peut dire : « Il chante à merveille, mais il m'est profondément antipathique ». — On peut tenir un chasseur pour indispensable dans le campement improvisé, tout en ne « frayant jamais avec lui ».

. . . . . .

A mesure que le temps consolide les adaptations professionnelles, l'interdépendance grandit, et l'on observe des cas où l'élimination, par le décès ou une autre cause, d'un des membres de la troupe, désoriente à ce point les autres, qu'impuissants à le remplacer, ils suspendent leurs activités respectives et désagrègent ainsi le groupement.

. . . . . .

La sociologie animale pourrait-elle fournir des renseignements ? Le polymorphisme sexuel y atteint chez certains insectes un développement exceptionnel (voir page 210) et le polymorphisme psychique est, pour certaines espèces animales, assez caractéristique (voir page 141).

Il serait fort intéressant d'observer, à un point de vue sociologique, les activités des membres d'une troupe animale d'où l'on aurait éliminé certains individus doués d'attributs particuliers.

On peut signaler à ce propos la discussion que fait MARCHAL des expé-

---

Référence à MARCHAL, GRASSI et SANDIAS dans *L'année biologique*, p. 271.

riences de GRASSI et SANDIAS sur les termites : en supprimant les jeunes et les soldats dans une termitière, on observe que les individus manquants ne tardent pas à être remplacés par l'élevage. MARCHAL fait remarquer que les observations positives manquent encore, mais qu'il n'est pas impossible qu'il y ait là de simples phénomènes de *régulation physiologique,* l'absence des jeunes, notamment, amenant une véritable perturbation végétative dans le nid. L'auteur rappelle ses propres expériences sur les guêpes chez lesquelles il a montré l'existence de phénomènes de cet ordre.

Ainsi, *chez les animaux, des phénomènes nettement caractérisés d'interdépendance sociale feraient défaut, au même titre que des phénomènes véritables de conformité sociale.*

---

§ 41. — La céphalisation sociale.

§ 41. — La céphalisation sociale.

On est conduit à présent à considérer *les processus qui aboutissent à créer, parmi les membres d'une troupe, une subordination de la majorité des individus à une minorité ou même à un seul individu.* L'ensemble de ces phénomènes pourrait être désigné par le terme *Céphalisation sociale.*

La sociologie animale abonde en renseignements, et ceci montre combien la céphalisation se rattache aux manifestations profondes de l'affinité sociale. Avant toute observation, il est nécessaire de se prémunir contre les tentations de l'égomorphisme; j'ai rappelé, à propos de la critique des témoignages en sociologie animale, les réflexions qu'inspirait, par exemple, la lecture de divers passages de BREHM relatifs aux chefs des troupes de singes (voir page 95). Il ne suffit pas, en somme, de supposer que c'est « l'animal le mieux doué qui commande », car cette explication pourrait être une simple tautologie.

. . . . . .

Un premier phénomène à isoler est celui du *placement des sentinelles,* — encore cette expression consacrée est-elle entachée d'égomorphisme. Un

---

Références à BREHM, pour les cercopithèques : *Mammifères,* t. I, p. 59; — pour les perroquets : *Oiseaux,* t. I, p. 79; — pour les passereaux, *id.,* t. I, p. 71; — pour les rennes : *Mammifères,* t. II, p. 483; — pour les cynocéphales : *id.,* t. I, p. 483. — Pour les perroquets, voir aussi KROPOTKIN, *Mutual aid,* p. 29.

chef de corps militaire « place » des sentinelles; mais quel est l'ensemble des actions inter-individuelles qui aboutissent, dans une bande de cercopithèques, de perroquets ou de passereaux, à ce que « quelques-uns veillent au salut commun »? En d'autres termes, la *vigilance est-elle organisée?*

. . . . . .

Cette vigilance porte-t-elle sur des dangers déterminés, en vue desquels l'espèce aurait acquis une sorte d'instinct de sécurité, ou s'applique-t-elle à un péril d'une nature générale, par exemple, à tout ce qui causerait du bruit?

. . . . . .

Quels sont les individus qui se postent en sentinelles? BREHM dit, à propos des perroquets, que ce sont les plus âgés : comment le sait-il? A propos des passereaux, il dit que ce sont les plus prudents : le sait-il davantage? Que se passerait-il si on éliminait ces individus? Seraient-ils remplacés? BREHM signale que quand un renne en sentinelle est fatigué (?), il se couche et qu'un autre prend sa place; CORNISH parle d'un fait analogue pour les pécaris.

. . . . . .

Certains singes semblent présenter la transition entre ces phénomènes particuliers et ceux de la céphalisation proprement dite : ainsi BREHM montre les cynocéphales âgés jouant à la fois le rôle de sentinelles et celui de chefs.

. . . . . .

La présence de chefs est fréquemment signalée pour les mammifères, par exemple, chez les singes, les cervidés, les bovidés, les solipèdes, les éléphants, les cétacés. Pour les oiseaux, seuls les rassemblements réguliers paraissent témoigner de l'existence de conducteurs.

. . . . . .

Ne pas croire, d'ailleurs, que le silence des auteurs implique la non-existence de chefs; ainsi, pour certains cervidés, BREHM parle de chefs, pour d'autres il n'en dit rien; mais il ne dit pas non plus qu'il n'y en a pas.

. . . . . .

La tâche effective du chef devrait être attentivement analysée : déjà, des observations renouvelées ont montré que, pour les kangourous, on avait erronément attribué un rôle de conduite aux mâles figurant dans une troupe (BREHM).

. . . . . .

Référence à CORNISH dans *Animals at Work and Play*, p. 47.

Références à BREHM : pour les kangourous, *id.*, t. II, p. 41; — pour les chiens : *id.*, t. Ier, p. 475; — pour les éléphants : *id.*, t. Ier, p. 714; — pour les globicéphales : *id.*, t. Ier, p. 832.

La nature et les manifestations de la subordination seraient également à préciser. Cette observation de BREHM est suggestive : les Esquimaux donnent parfois à leurs chiens un chef de file : ils *choisissent* le plus intelligent et celui qui a l'odorat le plus fin. C'est lui qui conduit tout l'attelage et s'occupe des ordres du maître ; *tous les autres chiens suivent passivement les mouvements du chef* (les italiques ne sont pas de l'auteur). — Comparer le cas des éléphants et des globicéphales noirs (cétacés) qui suivent le chef, même « s'il est évident » (pour l'observateur ?) qu'il les mène à leur perte.

. . . . . .

Les divers phénomènes de subordination sont aussi à rapprocher de cette remarque de BARON, à propos des meutes de chiens. Il commence par montrer que la meute comme telle est souvent inférieure à l'individu isolé : « Six, huit et surtout dix chiens sont parfaitement incapables de ramener un mouton réfractaire. Ils le cernent, aboyent furieusement et ressemblent beaucoup à des limiers dévorants. Aussi, les hommes du métier écartent-ils les (n—1) chiens qui convertiraient la chasse en une curée sanglante. Un seul chien se détache alors et reconduit parfaitement l'animal. » Mais ce qui fait la valeur de la meute, c'est son chef, qu'on appelle la « clef » de meute : « Il ne faudrait pas croire que tous les chiens d'une meute s'élancent d'un mouvement spontané ; les clefs de meute sont des chiens dressés spécialement et à part, et qui conduisent leurs congénères ; cela est si vrai qu'une meute « sans file » se conduit comme un troupeau de moutons privé de son chien. »

. . . . . .

Qui est le chef ? Chez les singes, en général, ce sont les vieux mâles ; de même chez les bovidés et les chevaux sauvages, les pinnipèdes, les cachalots, etc. (Tout ceci suppose qu'à des signes extérieurs, par exemple au pelage, l'observateur est en état de distinguer les individus âgés.)

Mais chez les éléphants, c'est tantôt un mâle, tantôt une femelle, — en tout cas l'animal le plus prudent (?) — ; chez les ruminants, le « chef » est la plupart du temps le plus fort (?), mais le guide (?) est souvent une femelle, parce que (?) elles sont plus prudentes (?) que les mâles. Ailleurs BREHM dit que, chez les ruminants, les vieilles femelles exercent le commandement.

. . . . . .

Extrait de BARON dans *Bêtise du chien et haute intelligence du mouton*, p. 81 et p. 82.

Références à BREHM ; pour les diverses catégories d'animaux, voir les rubriques correspondantes, *passim* ; — pour les guanacos : *Mammifères*, t. II, p. 453 ; — pour les vigognes : *id.*, id. p. 458 ; — pour les bœufs d'Écosse : *id.*, id. p. 668 ; — pour les cercopithèques : *id.*, t. Ier, p. 59 ; — pour les mangoustes : *id.*, id. p. 562 ; — pour les éléphants : *id.*, t. II, p. 712 ; — pour les pinnipèdes : *id.*, id. p. 788.

Chap. VIII. Les synergies sociales.

§ 41. — La céphalisation sociale.

De toute façon, il y aurait lieu de mettre en rapport les phénomènes de céphalisation et ceux dus à l'instinct sexuel.

Ainsi les guanacos vivent en petites troupes de dix à douze individus, ne comprenant qu'un mâle adulte « qui est le chef ». Puis, BREHM explique que ce chef n'admet dans son troupeau que des mâles ne pouvant encore se reproduire ; dès qu'ils sont adultes, il les chasse et combat jusqu'à ce qu'ils fuient avec des jeunes femelles ; à l'époque du rut, des combats acharnés se livrent pour la direction (?) des troupeaux. Ces combats sont caractéristiques chez tous les ruminants : les vigognes femelles se laissent massacrer à côté de leur « chef » s'il vient à être tué ; les mâles des bœufs d'Écosse luttent entre eux jusqu'à ce que le plus fort soit devenu le chef. On retrouve les mêmes faits chez certains singes, les cercopithèques, par exemple.

. . . . . .

En dehors de l'instinct sexuel proprement dit, les prolongements familiaux de cet instinct ne seraient pas moins à considérer. Ainsi, les mangoustes vont par famille : le père marche en avant, puis vient la mère, enfin les jeunes ; le père est l'éducateur des jeunes, à qui il apprend (?) à chasser. Chez les éléphants, la troupe serait aussi la famille ; de même chez les pinnipèdes, dont chaque famille est composée d'un mâle, de trente à quarante femelles et des jeunes ; le mâle paraît avoir tous les attributs du chef.

. . . . . .

Sociologiquement, ce qui importerait le plus serait de savoir s'il existe, et dans quelle mesure, des *troupes animales sans chef*, — la sentinelle pouvant, à la rigueur, être considérée comme jouant ce rôle, en ce qui concerne les attroupements temporaires.

. . . . . .

Quoi qu'il en soit, *il semble bien que le rôle du chef se borne chez les animaux à la conduite et à la protection de la troupe.*

. . . . . .

Revenant à la sociologie humaine, on constatera sans doute qu'aucune troupe d'hommes ne paraît jamais avoir été rencontrée sans qu'on y observât un ou plusieurs chefs.

L'investigation aurait à préciser ce point en s'entourant de toutes les précautions possibles d'interprétation. Ainsi, l'on a parfois avancé que les Bushmen vivaient sans aucune céphalisation, et SCHURTZ se sert même de cet exemple dans son *Urgeschichte der Kultur* pour démontrer que les peuples nomades ne « peuvent pas » avoir de chefs... Or, la toute récente

Référence à SCHURTZ dans *Urgeschichte der Kultur*, p. 156.

étude de STOW apprend que cette opinion vient de ce que l'on n'avait observé que les groupes dispersés, traqués sans merci par les envahisseurs ; les tribus occupant des territoires de chasse bien définis avaient des chefs.

. . . . . .

Qui est le chef, ou quels sont les chefs ? est une question que, seule, l'observation des incidents ayant amené la céphalisation pourrait résoudre.

Un fait semble acquis, c'est le rôle conducteur effectivement joué par les *individus âgés*. De ceci, les exemples abondent. Même il arrive, comme chez les Indiens Seris par exemple, que les femmes bénéficient des prérogatives de l'âge, avec cette circonstance particulière qu'elles n'ont, en fait, qu'un pouvoir administratif, l'exécutif étant réservé à leurs frères par rang d'âge.

Le privilège de l'âge est encore très marqué dans les processus de céphalisation sociale chez les civilisés.

. . . . . .

Il y a lieu toutefois d'éviter ici encore le *cum hoc, ergo propter hoc* de la méthode de concordance : si le groupement par âges est significatif quand il s'applique à un classement collectif d'individus comme les *Altersklassen*, la subordination des membres d'une troupe aux plus âgés d'entre eux peut tenir à *d'autres facteurs coïncidant avec l'âge :* expérience, habileté, intelligence, etc.

Des observations dans ce sens permettraient de préciser ce que sont « les équivalents de l'âge dans la philosophie des primitifs », suivant l'expression de MC GEE. Qu'il s'agisse d'eux ou des civilisés, toute la question revient, en somme, à analyser *la psychologie du prestige.*

. . . . . .

L'interprétation des faits est d'ailleurs très délicate : quand deux candidats se disputent la direction de la tribu si primitive des Indiens Séris, l'âge *paraît* être prédominant ; en fait, dit MC GEE, c'est le plus fort et le plus courageux, ou du moins celui que ses exploits ont montré tel, qui triomphe ; mais le candidat favorisé trouve toujours le moyen de justifier *a posteriori* son succès par des considérations d'âge, impossibles à contrôler en l'absence de registres d'état civil.

. . . . . .

Le chef âgé peut d'ailleurs n'être chef que nominalement : HOWITT parle d'un tel personnage qui ne possédait, en fait, aucune influence, « n'étant ni un combattant, ni un féticheur, ni un orateur ». A cette occasion, l'auteur

---

Référence à STOW dans *The native races of South Africa*, p. 33.
Id. à MC GEE dans *The Seri Indians*, pp. 272 et 276.

Chap. VIII. Les synergies sociales.

§ d. — La céphalisation sociale.

cite toute une série d'observations relatives aux circonstances qui élèvent des individus à la dignité de chefs.

. . . . . .

La caractéristique de la céphalisation n'est pas l' « influence », mais bien l'*autorité*. Les « hommes-médecine » — *medicine-men* — ont chez les Australiens sans doute plus d' « influence » que les chefs, mais ils n'interviennent dans les affaires de la tribu qu'à titre consultatif. « If a man had magical powers, he might be feared, but he would not be thereby a Headman. » [Note HOWITT à propos des Wiimbaios d'Australie.] (Si un individu a certains pouvoirs magiques, il sera redouté, mais il ne deviendra pas pour cela un chef.)

. . . . . .

Quant aux circonstances qui déterminent l'apparition du chef, elles peuvent être multiples, mais elles tiennent toutes aux conditions biologiques mêmes de la vie en commun.

Que l'on songe d'abord, en se reportant à l'étude des aptitudes sociales, aux innombrables combinaisons que le polymorphisme initial peut engendrer : les envieux coudoient les dominateurs; les suiveurs font cortège aux flaireurs; tel est rétif, tel autre d'une plasticité sociale illimitée.

Joignez à cela les conflits inévitables que l'inter-communication par le langage fait naître entre les besoins individuels : le besoin nutritif, l'instinct sexuel, la notion du « mien », le désir de l'émotion esthétique, la croyance, etc.

Joignez-y encore les multiples accidents de la vie en commun, qui mettent en évidence les inégalités d'aptitudes, sociales ou non : une chasse difficile, où quelqu'un s'est particulièrement distingué; un sauvetage dramatique; une défense héroïque, — ou seulement l'habitude qui a conféré à certains individus des adaptations professionnelles particulièrement utiles à tous, par exemple celle de la garde contre les dangers extérieurs.

Ajoutez-y enfin ce besoin d'ordre inter-individuel que l'observation a dégagé chez les adolescents (voir page 127) et jusque chez les enfants en bas âge (voir page 123), et dont les phénomènes de conformité et d'interdépendance font une véritable nécessité pour l'homme, — et voilà plus de facteurs qu'il n'en faut pour expliquer que, tôt ou tard, une direction surgisse ou soit tolérée.

C'est à l'observation des faits qu'il appartient de détailler toutes ces modalités du phénomène : je ne puis ici qu'en tracer les grandes lignes.

. . . . . .

Extrait de HOWITT dans *The Native Tribes of Central Australia*, pp. 297 et ss.

Une chose est notoire : *c'est que le besoin de la céphalisation sociale se manifeste dans toute troupe humaine.* On dit couramment : « Il n'y a pas de tête dans cette société », ou « Nous entreprendrions bien ceci, mais où trouver la tête? » D'une entreprise industrielle, les économistes disent : « C'est la tête qui crée les bénéfices ».

Ce « besoin de chef » pourrait faire l'objet d'enquêtes habilement conduites.

. . . . . .

L'investigation scientifique pourrait aussi, en observant ce qui se produit lors de la disparition d'un chef, chercher à dégager l'influence effectivement exercée par la céphalisation, en dehors même des effets que les membres de la troupe lui reconnaissent. Lorsqu'un malheur arrive à un conducteur de « bande politique » aux États-Unis, celle-ci se disperse aussitôt. N'est-ce pas une pratique courante, si l'on veut « étouffer un mouvement », d'en emprisonner les chefs?

. . . . . .

Les périodes révolutionnaires créent de multiples occasions d'observations. Ainsi, TAINE écrit au sujet des membres de l'Assemblée constituante, à la veille des événements de 1789 : « Ils n'ont point de chefs;... ni d'un côté, ni de l'autre, on ne trouve de *leader* reconnu, qui choisisse le moment, prépare le débat, rédige la motion, distribue les rôles, lance ou retienne sa troupe... Nul n'est assez éminent pour s'imposer; il y a trop de talents moyens et trop peu de talents supérieurs. » — Ce passage de TAINE n'a, il est vrai, qu'une valeur d'utilisation très relative : ce ne sont pas des opinions, si plausibles soient-elles, qui entraînent la conviction scientifique, et c'est évidemment par des observations précises, ou mieux par des expériences analogues à celles entreprises aux États-Unis sur les adolescents, que des questions comme celle-ci devront être étudiées. Je n'ai cité TAINE que pour appeler l'attention sur un ensemble de faits déterminés.

. . . . . .

La constitution d'écoles artistiques, scientifiques ou religieuses, de partis politiques, réalise d'ailleurs des phénomènes tout à fait semblables à ceux dont il s'agit ici. A l'origine, se trouvent la « polarisation » dont il a été parlé dans l'étude des activités sociales (voir page 191), le grégarisme, (voir page 180), et une série d'autres éléments sociaux d'aptitudes et d'activités. Dans ces cas, la subordination au chef est, en général, moins étroite, sauf en ce qui concerne la suprématie religieuse, surtout lorsque celle-ci rejoint la suprématie politique.

. . . . . .

Extrait de TAINE dans *Les origines de la France contemporaine*, t. Ier, p. 146.

Chap VIII. Les synergies sociales.

§ 41. — La céphalisation sociale.

A noter aussi les bandes de malfaiteurs, de bandits, où la céphalisation est souvent très rigoureuse.

. . . . . .

Il n'est pas douteux que des troupes animées d'instincts combatifs, querelleurs, envahisseurs, ressentent rapidement la nécessité du chef, et qu'elles la fassent naitre, par contre-coup, chez des voisins pacifiques. Cette différence de tempéraments collectifs est constatée par tous les voyageurs, dans les pays où le morcellement local des populations est encore prononcé : il est dû à un ensemble de causes éthologiques, sociales ou non, appuyées sur la ségrégation, et qui, toutes, se ramènent à des modalités spéciales de la sensibilité. Ce polymorphisme inter-groupal est pour l'investigation sociologique une « donnée », au même titre que le polymorphisme inter-individuel, dont il a déjà été si souvent fait état.

. . . . . .

La procédure de formation du chef constitue un autre aspect à étudier : ou bien, un individu de tempérament dominateur crée de toute pièce la fonction de chef à son profit; — ou bien, une circonstance fortuite peut l'avoir investi, malgré lui, d'une situation temporaire qu'il persiste alors à détenir; — ou bien, un des membres de la troupe peut véritablement être « mis sur le pavois » par un nombre plus ou moins grand d'autres membres. (On dit par exemple : « un tel est tout désigné »; « le choix d'un tel s'impose ».)

. . . . . .

L'autorité, qui est le propre de la céphalisation, s'accompagne d'attributs nombreux et variés : ce qui intéresse le sociologiste, c'est leur processus d'apparition. Depuis les insignes des primitifs jusqu'aux uniformes des civilisés, depuis l'ordre de distribution de la nourriture chez les Indiens Séris jusqu'aux exigences du protocole diplomatique, la genèse de tous ces « attributs de la souveraineté » de toutes ces « prérogatives du pouvoir » se laissera sans doute ramener à des activités initiatrices et à des aptitudes sociales très apparentes.

. . . . . .

---

§ 42. — La coordination sociale.

§ 42. — La coordination sociale.

Quelle que soit, pour chaque cas spécial, l'origine de la formation des chefs dans les troupes d'hommes, leur présence est de nature à apporter dans les réactions sociales des membres les uns à l'égard des autres, d'importantes altérations qui se traduisent toutes par une certaine *coordination*.

Dès ce moment, on peut dire que le caractère de la troupe change ; elle devient un véritable GROUPE.

Ces phénomènes nouveaux apparaîtront le mieux en considérant, comme pour les autres synergies sociales, les groupes très simples des primitifs ou des groupes en voie de formation chez les civilisés.

Il est bon de noter, d'abord, la coexistence, dans un très grand nombre de tribus, de « chefs de paix » et de « chefs de guerre ». SCHURTZ a rassemblé sur ce point des faits probants empruntés aux primitifs de l'Amérique, de l'Australie et de l'Afrique. Ils se ramènent tous à cette description des Massai (Afrique) : « Das Hirtenvolk der Massai steht im Frieden unter den Stammesältesten, während im Kriege ein gemeinschaftliches Oberhaupt auswählt wird, das bis zur Herstellung des Friedens die Leitung übernimmt. » (En temps de paix, la tribu pastorale des Massai est dirigée par les hommes les plus âgés, tandis qu'en temps de guerre, on choisit un chef commun qui prend la direction jusqu'au rétablissement de la paix.)

Une situation identique existait chez les Germains : TACITE distingue chez eux les *reges* et les *duces*.

Sociologiquement, cette distinction, qui est dans la nature même des choses, indique à l'investigateur deux domaines de recherches : le phénomène de la coordination sociale est infiniment plus caractéristique pour les chefs de paix, en raison de sa permanence et de sa généralité. *C'est dans la paix que, chez les hommes, le chef peut s'élever au-dessus du simple rôle de conducteur et de protecteur auquel il est tenu dans l'animalité.*

Certaines tribus, comme les pygmées d'Afrique, paraissent présenter simplement ce dernier processus, — sauf réserves quant à la précision de l'observation : « Each village has its chief, but there are no gradations of rank among the people. Every man fights for his own chief and has no knowledge of combination, only fighting when necessity demands it. » [BURROWS.] (Chaque village a son chef, mais il n'y a pas de différenciation de rangs entre les individus. Chacun combat pour son chef, *sans avoir aucune notion de coordination,* et en obéissant seulement à la nécessité.)

. . . . . .

La coordination sociale la plus élémentaire qui s'effectue, pendant les périodes de paix, au sein d'un groupe, semble avoir pour objet de *conserver aux individus un certain nombre de ces adaptations professionnelles* — sociales

---

Extrait de SCHURTZ dans *Altersklassen und Männerbünde*, p. 326.
Id. de BURROWS dans *The Land of the Pygmies*, p. 188

Chap. VIII. Les synergies sociales. — § 42. — La coordination sociale.

ou non — qu'ils acquièrent si promptement, comme on l'a vu plus haut (pages 211 et suivantes) : j'appellerai cette première forme la COORDINATION RÉGULATRICE.

Tant qu'il n'y a pas de coordination dans la troupe, les *habitudes* s'y trouvent fixées seulement par les *usages,* dont l'observation est assurée positivement par l'éducation des enfants, négativement par les réactions des individus témoins des transgressions (voir page 216).

Plus les pratiques deviennent nombreuses, et plus loin remonte leur origine, plus aussi la nécessité se fait sentir de ne pas les abandonner à la mémoire de chacun : il semble qu'en en perdant la tradition, l'objet même auquel elles s'appliquent s'évanouirait à son tour. On en vient à considérer l'usage *comme ayant sa fin en lui-même.* (Comparer l'expression de SCHURTZ, à propos de repas et de festivités chez les primitifs : « Mahlzeiten und Gehagen, die endlich *Selbstzweck* werden. »)

A ce moment, il est normal que *la plupart des membres de la troupe tolèrent ou même souhaitent la présence parmi eux d'individus chargés de conserver intact l'héritage des générations passées.*

C'est un rôle indiqué pour les individus qui jouissent d'un prestige reconnu, c'est-à-dire *pour les chefs : un certain nombre d'usages jugés particulièrement importants, par exemple ceux relatifs aux relations sexuelles, leur sont ainsi « réservés », les autres restant la chose de tous.*

. . . . . .

L'observation courante confirme ces vues : aussitôt que dans un groupement (club, société, etc.), quel qu'en soit le but, des usages essentiels s'établissent, dont on craint de voir perdre la tradition, n'en confie-t-on pas la description à un manuscrit conservé aux archives? Les chefs de la société ont alors pour mission de les faire seulement respecter. Chez les primitifs, *où n'existe pas l'écriture,* les « Headmen », les « Sippeführer » *sont à la fois des archives et des chefs vigilants.* QUATREFAGES appelait fort exactement « hommes-archives » les Arepos, auxquels les primitifs océaniens confiaient la conservation de certains « documents verbaux » qui constituaient des litanies se chantant sur un rythme précis.

. . . . . .

A ce degré élémentaire de la coordination régulatrice, la tâche des chefs de groupes chez les primitifs est donc double, elle consiste : 1° *à transmettre les archives,* c'est-à-dire à procéder à l'initiation des jeunes, quand ils auront

---

Extrait de SCHURTZ dans *Altersklassen und Männerbünde,* p. 333.
Référence à QUATREFAGES dans *L'espèce humaine,* p. 325.

atteint un certain âge ; 2° *à veiller à la non-transgression des usages « réservés »*. Cette dernière tâche donne aux chefs une occupation constante, dont on se fera une idée en se représentant ce que serait la besogne d'un président de société, dans laquelle il n'y aurait pas de règlement écrit et qui aurait ainsi à intervenir en personne dans tous les cas d'interprétation ou d'infraction. Suivant la très précise expression de HOWITT, « *they manage the affairs* », ils administrent les affaires du groupe. Il importe peu qu'ils procèdent à cette administration avec l'outillage mental d'un primitif, et qu'ils introduisent de la magie là où d'autres feraient intervenir de la religion, de l'économie politique ou de l'hygiène ; ou qu'ils attachent à la procédure d'un jugement plus d'importance qu'à son contenu. Chaque individu, primitif ou civilisé, agit avec sa mentalité, comme le montre WODON : le phénomène reste identique au point de vue sociologique, le seul qui intéresse ici.

. . . . . .

Du fait que les chefs assurent ainsi une partie du rôle transmetteur et conservateur des usages, d'abord rempli par les parents et tous les membres du groupe, *il résulte qu'il leur incombe aussi de réagir, aux lieu et place des membres du groupe, en cas de transgression*. Et, de ce que cette réaction n'est plus abandonnée au caprice de chacun, il résulte que désormais elle affectera une forme constante : *la* RÉACTION *volontaire devient une* SANCTION *obligatoire*.

A ce moment, *les chefs s'élèvent inconsciemment à un rôle nouveau :* car, en fait, ils décident ce que sera exactement, pour chaque transgression d'un usage déterminé, le châtiment infligé : de simples *agents exécutifs,* ils deviennent *législateurs*. C'est par là que partout a commencé le droit : par convenir des modes de répression des *tribal offences,* comme dit HOWITT, des *manquements aux usages réservés*. En même temps apparaît, chez les chefs comme chez les subordonnés, *l'idée d'une justice organisée*.

Assurément, cette élaboration du droit répressif se fait lentement, à l'occasion de chaque infraction constatée. Voici, par exemple, comment HOWITT parle d'une sentence rendue par le *Tribal Council* de la tribu australienne des Dieris. Le *Council* se composait des hommes âgés, d'un prestige reconnu ; un jeune homme était accusé d'avoir enfreint un usage réservé, relatif aux relations sexuelles. « The old men inquired into this matter, and finding the charge to be true, the young man was severely

Extrait de HOWITT dans *The Native Tribes of South-East Australia,* p. 301.
Référence à WODON dans *Sur l'homme primitif,* p. 22.
Extraits de HOWITT dans *The Native Tribes of South-East Australia,* pp. 183, 354. Voir aussi p. 321 pour le *Tribal Council*.

punished, indeed almost killed. He would have been put to death, had not some of the influential tribesmen interfered on his behalf, on the ground that he was a poor idiot who was not accountable for his actions. » (Les vieillards firent l'instruction de l'affaire, et estimant que l'inculpation était fondée, le jeune homme fut sévèrement puni ; on faillit même le tuer. De fait, il l'aurait été, si quelques membres importants de la tribu n'étaient pas intervenus en sa faveur, alléguant qu'il était un malheureux idiot, irresponsable de ses actes.)

C'est la répétition constante de telles interventions qui crée insensiblement un ensemble de dispositions déterminées, applicables dans les divers cas. Remarquons, en passant, que cela se fait par le même processus de fixation que celui qui a été étudié à l'occasion de la transformation des adaptations professionnelles en habitudes, puis en usages : la troupe au sein de laquelle s'opère cette évolution, sur une échelle réduite, est ici le *Tribal Council* lui-même.

. . . . . .

C'est par là aussi que l'on voit commencer toute « régulation » dans un groupe quelconque, qui ne s'est pas donné de statuts; la *règle répressive* est ainsi la première règle sociale. Dans une excursion, au sein d'une réunion improvisée, une jurisprudence de pénalité surgit aussitôt à l'initiative de ceux qui exercent un certain prestige sur les autres. La réglementation intérieure des corporations du moyen âge comprend avant tout des amendes pour celui qui, pendant la séance, « provoque du désordre, jette des pots, frappe du poing un collègue ou le tire par les cheveux, lui fait des menaces ou le blesse à l'aide d'un couteau, ou fait du tapage de quelque manière que ce soit » (*Tisserands en laine à Bruxelles,* Des Marez). On retrouve des prescriptions analogues et même identiques dans les règlements des premières sociétés coopératives anglaises (Holyoake).

. . . . . .

Il est à peine besoin de l'observation des faits chez les primitifs ou chez les civilisés pour se représenter ce que sera *le troisième degré de la coordination régulatrice.* Étant données les variations biologiques qui font de certains individus des initiateurs, des dominateurs, etc., il arrive inévitablement que l'un ou l'autre chef, mû par des mobiles qui peuvent être très variés, propose quelque jour, en dehors de toute idée de répression, *une modification aux « usages réservés ». Ainsi s'affirme une intervention législative nouvelle.* Écou-

Extrait de Des Marez dans *L'organisation du travail à Bruxelles au XVe siècle,* p. 421.

Référence à Holyoake dans B. Potter-Webb, *La coopération en Angleterre,* traduction Briquet, p. 57.

tons SPENCER et GILLEN à ce propos : « That changes have been introduced, in fact are still being introduced, is a matter of certainty ; the difficulty to be explained is, how in face of the rigid conservatism of the native, which may be said to be one of his leading features, such changes can possibly even be mooted. *The only possible chance is by means of the old men.* » [Les italiques ne sont pas des auteurs.] (Que des changements ont été introduits, qu'on en introduise encore tous les jours, c'est là une chose certaine : la difficulté est d'expliquer comment, eu égard au conservatisme rigide si caractéristique de l'indigène, la possibilité de pareils changements peut même être envisagée. La seule voie possible est l'intermédiaire des vieillards.)

Et pour confirmer leurs dires, SPENCER et GILLEN écrivent ceci à propos d'une réunion à laquelle ils avaient assisté :

« Every now and then, a man arises of superior ability to his fellows. When large numbers of the tribe are gathered together, one or two of the older men are at once seen to wield a special influence over the others... At this gathering, for example, some of the oldest men were of no account ; but on the other hand, others not so old as they were, *but more learned in ancient lore ore more skilled in matters of magic, were looked up to by the others, and they it was, who settled every thing.* » [Les italiques ne sont pas des auteurs.] (De temps en temps, surgit un homme de capacité supérieure à celle de ses compagnons. Dans les assemblées nombreuses des membres de la tribu, on voit soudain un ou deux individus exercer une influence spéciale sur les autres... Dans cette réunion, par exemple, certains vieillards très âgés ne comptaient pas, tandis que d'autres, moins âgés mais plus au courant des traditions ou plus experts en matière de magie, étaient l'objet de l'attention générale, et c'étaient eux, en fait, qui prenaient toutes les décisions.)

Pourrait-on souhaiter tableau plus fidèle du polymorphisme inter-individuel ? et ne suffit-il pas pour se représenter tout le jeu des modifications législatives de ces primitifs australiens, de parcourir les pages antérieures de ce travail, relatives aux aptitudes et aux activités sociales ?

Faut-il, d'autre part, insister sur les rapprochements que ce tableau évoque avec des situations familières à quiconque sait observer ?

. . . . . .

En fait, ces initiatives des chefs peuvent être provoquées soit par leur intérêt propre, soit par la nécessité de faire face à des situations nouvelles, soit

---

Extrait de SPENCER et GILLEN dans *The native tribes of Central Australia*, p. 12.

Chap. VIII. Les synergies sociales. — § 2. — La coordination sociale.

par la comparaison de certains usages observés ailleurs, soit par toute autre cause.

. . . . . .

Sous l'action de ces initiatives, les « usages réservés » se trouvent modifiés par une règle différant un peu, dans son origine, de la règle répressive. On pourrait l'appeler *règle novatrice,* en raison de ce qu'elle est née d'une initiative législative.

Alors, le processus inverse de celui qui a été décrit précédemment doit se dérouler : il *faut que la règle devienne un usage, et l'usage une habitude, pour qu'elle s'incorpore à tous les individus avec la même force contraignante que la pratique première, sortie de l'adaption même.*

Les situations qui nous entourent abondent en constatations du même ordre, aussi bien dans la vie courante que dans la gestion politique d'une cité ou d'un pays.

Dans un groupe d'individus coordonné au stade auquel l'analyse a conduit, on peut dire que *les usages réservés sont devenus des* USAGES RÉGLÉS *par des règles répressives quant à leur observation, et par des règles novatrices quant à leur forme.* A côté de ces usages réglés, existent des usages réservés (ceux que commence à toucher la jurisprudence); — des usages, purs et simples; — des habitudes non encore fixées; — enfin des adaptations professionnelles dont certaines deviendront des habitudes et dont d'autres s'évanouiront sans laisser de trace permanente.

L'observation de groupes quelconques montrerait un incessant mouvement d'ascension et de descente, à travers les degrés successifs de cette cristallisation des adaptations physio-psychologiques des individus.

. . . . . .

Il va de soi que le phénomène de la coordination régulatrice ne présente d'intérêt sociologique qu'en tant qu'il est envisagé sous son aspect proprement *réactionnel.* Ainsi, dans un « État » — c'est-à-dire dans un groupe d'individus soumis, par suite des mille combinaisons de l'histoire, à un pouvoir « régulateur » spécial — il ne faut pas se représenter tous les « citoyens » comme touchés par la coordination régulatrice : puisque, par le processus qui a été décrit, la matière de la réglementation est, dès longtemps, incorporée aux usages, — *quid leges sine moribus?* — ce n'est qu'exceptionnellement que l'individu « conforme » se trouve modifié dans ses activités par l'intervention régulatrice de l'administration publique. C'est ce qui explique que tant de personnes, même parmi les plus éclairées, ignorent la loi et même ne se font aucune idée du fonctionnement du gouvernement.

Ainsi en est-il, d'ailleurs, d'un groupement quelconque : il n'est pas

rare que la plupart des membres d'une société ne connaissent aucunement les statuts ni le règlement. *Tout se passe pour eux comme si ceux-ci n'existaient pas.*

Avant d'aborder l'étude d'autres formes de la coordination sociale, deux remarques doivent être faites.

La première concerne la genèse du droit. Ceux qui connaissent les vues de JHERING auront remarqué combien elles se trouvent confirmées par l'analyse sociologique des faits : lorsque cette analyse sera approfondie, elle montrera à l'évidence que le droit *est fait* et qu'il *ne se fait pas.*

En tant que règle répressive et novatrice, cela apparaît par le rôle des chefs, gardiens des usages réservés.

En tant qu'usage, cela résulte du processus de fixation des adaptations premières, lesquelles ont toujours à l'origine une activité initiatrice (voir page 212). L'image, dont se sert à ce propos JHERING, est plus représentative encore qu'il le pensait : « Un chemin, disait-il, sillonne une forêt vierge, un désert; chacun y passe; le chemin, nul ne l'a jamais *fait,* il est *devenu,* devenu parce que des générations y ont passé. Aujourd'hui, il est tout fait, tout tracé. Mais à l'origine il n'existait pas, il a fallu chercher, trouver, au prix de mille tentatives... la voie la plus sûre et la plus commode. Avant que le terrain fût tracé, bien des passants ont dû le fouler. Aujourd'hui chacun s'en sert, sans plus songer à ce travail. » Je disais que l'image peut très exactement être prolongée : en effet, la physiologie explique comment le choix d'un chemin est conditionné par les adaptations de la marche de l'individu. HAUGHTON a étudié le chemin suivi par des pêcheuses de coquillages sur une côte de l'Angleterre. Ces femmes devaient traverser, pour se rendre du village à la plage, un terrain comprenant deux parties distinctes quant à la facilité de la marche : une partie ferme et résistant à la pression des pieds et une autre sablonneuse, dont le défaut de consistance nécessitait une plus grande dépense d'énergie pour l'avancement à la même allure. Or, la ligne brisée suivie par les femmes, correspondait précisément au parcours qui exigeait, *dans l'ensemble, la moindre dépense énergétique,* c'est-à-dire que le tracé du chemin répondait à la loi de la réfraction de la lumière,

---

Extraits de JHERING dans *Histoire du développement du droit romain,* pp. 12, 13.
Référence à HAUGHTON dans IMBERT, *Mode de fonctionnement économique de l'organisme,* p. 18.

suivant laquelle le mouvement vibratoire lumineux se propage *en un temps minimum* à travers une surface qui le réfracte. Ainsi, ce chemin devait son origine à un phénomène essentiellement réactionnel; de même, le fondement initial du droit, à savoir l'habitude fixée en usage, est un phénomène essentiellement réactionnel.

Quant à la fonction du droit, elle est, en dernière analyse, comme la fonction de la morale, énergétique : car, elle a pour objet la régulation des « usages réservés », c'est-à-dire des usages dont, tacitement ou expressément, tous les membres du groupe, ou certains d'entre eux, estiment qu'il est plus « économique » de systématiser l'observance.

Une fois créée, *la régulation devient à son tour une fin pour elle-même*; elle ajoute aux éléments du polymorphisme social un sentiment nouveau : *le sentiment juridique. Le droit, par le fait même de son existence, est l'objet des mobiles sociaux et des activités sociales;* par des mécanismes sociologiques divers, apparaissent incessamment des formes juridiques nouvelles : le droit engendre le droit. Ainsi, si dans un groupe coordonné, un certain nombre d'individus estiment que l'observance des règles de droit établies blesse *leur* sentiment juridique, et qu'ils arrivent à la conscience de leur synéthie sociale sur ce point, ils entament la « lutte pour le droit ». Le processus sociologique de cette lutte ne sera, d'ailleurs, pas différent, si c'est le « droit du plus fort » qui triomphe ou si c'est « le droit du meilleur ».

Ceci me conduit à la seconde remarque que j'annonçais, et qui est peut-être nécessaire pour éviter au lecteur l'impression d'une lacune grave.

Déjà, au sujet de la subdivision des chefs en chefs de paix et de guerre (voir page 229), et au sujet de la mentalité qu'apportent les chefs primitifs dans l'administration des affaires de la tribu (voir page 231), j'ai fait observer que ces modalités de la coordination sociale n'importaient pas au point de vue sociologique.

Il n'y a là qu'une simple application de ce qui a été dit d'une façon générale à propos de la méthode (voir page 88), et en particulier à propos des aptitudes sociales (voir page 140), puis des activités sociales (voir page 170). Pour le sociologiste, c'est le phénomène réactionnel *en soi* qui doit être analysé, non les circonstances qui lui servent de support et permettent de l'appréhender. Si je reviens à cette place sur ce point essentiel, c'est qu'il est surtout méconnu à propos des phénomènes de coordination sociale.

Le phénomène de la coordination régulatrice reste identique à lui-même, *quel que soit l'objet auquel la coordination s'applique.* Qu'on se trouve en présence de la coordination gouvernementale d'un empire de 60 millions

d'hommes, — de la coordination tribale d'une troupe de sauvages — ou de la coordination administrative d'un club de mille membres : *le processus ne fait qu'affecter des modalités diverses en s'adaptant à des tâches plus ou moins amplifiées.*

Qu'il s'agisse, dans un État européen du XXe siècle, d'une législation répressive contre les attentats anarchistes ou d'une législation novatrice en matière de brevets; — au moyen âge, d'une trêve de Dieu réglant les vengeances privées ou d'une disposition transformant en jugement exécutoire une simple transaction (WODON); — chez les Aruntas d'Australie, d'un rite de réprobation tribale ou d'une innovation cérémonielle; — dans une société de pêcheurs à la ligne, d'une modification des pénalités ou des conditions d'admission : *la diversité des objets ne différencie pas fonctionnellement les unes des autres ces règles de droit.*

Que, sortant de ce que BEKKER appelle « das Vorrecht », le pré-droit, — qui seul, disons-le en passant, est commun aux animaux et aux hommes, — le droit règle les adaptations qui ne sont pas l'apanage exclusif des êtres humains, comme la détention de choses exploitables en vue de la prolongation de l'activité vitale (PETRUCCI), la famille, l'industrie, le jeu, les relations sexuelles ou sociales; — ou qu'il atteigne des manifestations propres aux hommes, comme la religion, l'art, le commerce : *il n'importe encore une fois au point de vue sociologique proprement dit.*

C'est à la partie descriptive et historique du droit à étudier, à classer les applications particulières de la coordination sociale, et, pour ce faire, l'historien du droit recourra précisément aux processus explicatifs généraux de la sociologie, qui lui révèlera ainsi les « forces impulsives du droit » dont parle JHERING.

A peine de tomber dans l'indistinct et de confondre des choses que la réalité autant que la logique séparent, il faut s'en tenir à cette limitation des points de vue.

Tout cela s'appliquera avec autant de force aux autres formes de la coordination sociale qui vont être analysées : le point de savoir, par exemple, dans quel but les individus s'associent est, à mon sens, dégagé à tort dans les récents traités de sociologie générale publiés aux États-Unis. Une

---

Référence à WODON dans *Les contrats francs*, pp. 173 et ss.
Id. à BEKKER dans *Ernst und Schertz*, p. 50.
Id. à PETRUCCI dans *Origines naturelles de la propriété*, *passim*.
Id. à JHERING dans *Histoire du développement du droit romain*, p. 6

telle question concerne plutôt les applications de la sociologie à des études d'activités humaines spéciales.

* * *

Il existe une *deuxième forme de coordination sociale,* dans laquelle les individus sont effectivement transformés en instruments du chef, et voient toutes leurs activités orientées vers l'accomplissement d'une tâche objectivement déterminée. On pourrait désigner cette forme sous le nom de COORDINATION OPÉRATIVE. Tels les groupes réunis par un industriel, un commerçant, un administrateur, un commandant d'armée, voire un chef d'orchestre. Cette synergie particulière a pris, au cours du XIXe siècle, une extension considérable chez les peuples les plus civilisés, à la suite de la révolution industrielle et commerciale provoquée par les inventions techniques : les occasions d'en observer directement les mécanismes se présentent donc fréquemment.

. . . . . .

Par quelles combinaisons de facteurs sociologiques, le commandant d'une armée de 100,000 soldats, le gérant d'une usine de 7,000 ouvriers, le président d'un trust impliquant 40,000 individus, parviennent-ils à faire, suivant l'expression courante, « marcher ces multitudes comme un seul homme » ?

Il semble que le procédé fondamental se ramène à ces trois éléments :

1° *Subordination de tous les individus coordonnés à l'autorité du chef;* cette subordination fait apparaître la notion de *la discipline;*

2° *Délégation échelonnée de l'autorité,* correspondant à ce que l'on nomme *la hiérarchie;* la part d'autorité réservée à chacun des individus superposés se mesure par l'étendue de leurs *responsabilités* respectives;

3° *Division des tâches et appropriation de celles-ci aux aptitudes de chaque individu.*

En fait — car ces remarques ne sont que des suggestions — en fait, la question se pose tout entière de savoir sur quels principes généraux d'arrangement inter-individuel repose, chez les hommes, la coordination d'activités multiples, disciplinées par un seul individu en vue de l'exécution d'une tâche unique.

. . . . . .

La coordination opérative se résout en une série de processus sociologiques élémentaires, parmi lesquels les activités compétitrices, initiatrices, acquisitives et sélectives sont les plus caractéristiques. Au sujet de ces

dernières, on remarquera, par exemple, qu'en dehors des présomptions ou « tests » d'aptitudes dont on se sert au moment du recrutement, divers moyens sont mis en œuvre pour ajuster incessamment les aptitudes aux états changeants de la synergie : les individus avancent en âge, les divers éléments de l'entreprise sont soumis à des conjonctures variables. Malgré tout, la coordination ne peut se relâcher un instant.

. . . . . .

Quelle part dans cette tâche revient au chef lui-même, et quelle part à l'organisation? Quelles sont les aptitudes particulières que requiert le rôle du chef, et comment entrent-elles en action ?

D'un autre côté, quelles sont les aptitudes requises chez les subordonnés? Léonard, dans son *Éducation administrative,* montre non seulement qu'il existe des *mentalités de chef* et de *subordonné,* mais encore qu'on peut les éduquer. « Quiconque, dit-il, a exercé le commandement, a pu constater combien les idées émises par les subordonnés sont souvent peu exactes, fausses, combien elles s'appuient sur des particularités en dépit de l'idée générale, combien il est nécessaire de contrôler les affirmations sur des faits où ils ont été acteurs ou spectateurs. En remontant à la source de ce défaut de raison, on découvre un manque de contrôle de soi-même assez général...

« Phénomène curieux, le chef qui constate cette déraison chez son subordonné, verse lui-même dans une ornière semblable; son supérieur constate chez lui le même défaut. De sorte qu'à tous les degrés on retrouve des déformations professionnelles différentes les unes des autres, par suite de la position particulière de chacun, mais semblables par nature. Dans les administrations centrales, on trouve autant de déformations qu'aux services exécutifs. Sans doute, à mesure que l'on s'élève hiérarchiquement, les causes de déformation diminuent; la position rend plus observateur, plus circonspect; chez celui qui, après certains termes, change de poste, la durée de cristallisation est moindre, dans chacun de ces stades que chez celui qui ne se déplace pas; installé plus haut, on voit aussi plus loin, plus large.

« Par contre, plus l'homme s'élève, plus les inclinations personnelles trouvent le champ libre; de sorte qu'en fin de compte la raison, qui doit être un des attributs des situations supérieures, peut y faire défaut comme au bas de l'échelle. Que l'on voie les choses sous l'angle de ses préjugés ou à travers ses inclinations, il y a défaut de l'équilibre qui est l'essence même de la raison. »

Extrait de Léonard dans *L'éducation administrative,* pp. 155 et ss.

Il est d'observation banale que *l'aptitude sociale au commandement, à la direction,* est le privilège d'un très petit nombre d'individus. Ce qu'on reconnaît moins, c'est qu'il est aussi rare de rencontrer *l'aptitude sociale à la subordination.* Nulle part ailleurs autant que dans une entreprise américaine, n'apparaît l'importance de ce complexe d'éléments de la personnalité sociale : promptitude d'exécution, réponse quasi réflexe à l'ordre reçu, adaptation étroite à ce que l'ordre contient, cantonnement dans la tâche à exécuter, joie au travail, interprétation éclairée des instructions, attachement à l'œuvre poursuivie en commun, indépendance personnelle, etc.

L'analyse sociologique dégagera tout à la fois la nature physio-psychologique de ces éléments divers et leur rôle dans la synergie sociale : pour les raisons qui ont été données plus haut (voir page 203), une entreprise industrielle moderne constitue un centre indiqué d'investigations.

. . . . . .

En dehors des aptitudes sociales requises chez le chef et les subordonnés, quels résultats donne un même mode de coordination appliqué à des individus différant par le sexe — l'âge — le nationalité — l'éducation — l'occupation, etc.

. . . . . .

La coordination est toute différente *s'il s'agit surtout d'éveiller, chez les individus, une croyance commune :* cette troisième forme est la COORDINATION SUGGESTRICE.

Comment un orateur opère-t-il la coordination synergique de ceux qui l'écoutent, et un chef de parti celle de ces partisans ? Comment agissent la presse, le livre, le pamphlet ? Comment s'organisent des « manifestations de sympathie », des « collectes » ?

. . . . . .

Ce qu'on appelle une *propagande* est un mode caractéristique de modification synergique des croyances, et la pénétration des idées dans les esprits ne se fait point par des procédés arbitraires. A propos de la grande part prise par un ouvrier, Place, dans les débuts du mouvement trade-unioniste au XIXe siècle, en Angleterre, S. et B. WEBB esquissent le rôle synergique

Extrait de S. et B. WEBB dans *Histoire du trade-unionisme,* p. 98.

d'un « meneur » de mouvement. « Son principal mérite », écrivent-ils, « repose dans son intelligence parfaite de l'art d'obtenir la réalisation d'un projet. Pour agiter, pénétrer, tirer les fils, frapper à la porte du Parlement, rédiger des résolutions, des pétitions, des bills, en un mot pour tous ces artifices qui servent d'abord à créer un mouvement populaire et ensuite à lui faire produire son effet parlementaire, il fut un inventeur et un tacticien de premier ordre. Par-dessus tout, il possédait à la perfection la qualité rare de laisser les autres recueillir le mérite de son œuvre. »

Le dépouillement de ce que ces auteurs appellent l' « inappréciable collection de documents manuscrits », laissés par Place et conservés au British Museum, fournirait sans doute des données sociologiques de premier ordre sur les mécanismes de la coordination suggestrice.

. . . . . .

Des cas analogues sont d'ailleurs fréquents dans la vie quotidienne : une discussion peut être synergique, une séance d'enchères l'est souvent, une plaidoirie l'est toujours.

. . . . . .

.
. .

Un autre mode particulier de coordination sociale, la COORDINATION SYNCRÉTIQUE, est réalisé lorsqu'un individu tente de *faire converger vers une attitude ou une volonté uniques, des dispositions hostiles ou contradictoires.*

C'est dans toutes les activités de « conciliation », que cette forme de coordination sociale apparaît le plus nettement. Dans les phénomènes réactionnels auxquels elle donne lieu, l'affinité sociale est sollicitée chez l'individu qui concilie, d'une manière très particulière ; aussi, le nombre de ceux dont la sensibilité physique se prête à ce rôle est-il très réduit.

L'arbitrage est une forme modifiée, en ce que les intéressés s'en remettent à la décision d'un tiers pour effectuer l'accord.

Dans l'un et l'autre cas, l'étude sociologique devra porter sur les phases successives du processus coordinateur et isoler les réactions sociales chez les trois facteurs en présence : le conciliateur et les deux parties à concilier.

. . . . . .

On pourrait rapporter à la même forme le simple rapprochement qu'on opère parfois entre des personnes qui ne se connaissent pas, en vue d'essayer de déterminer chez elles une activité unique : c'est dans ce sens

que l'on dit « ménager une entrevue », « provoquer une entente », « convier à une trêve ».

* * *

La coordination peut se traduire, enfin, par *un véritable concert des activités individuelles,* ce que GIDDINGS appelle *concerted volition,* et qui apparaît dans le terme français « association » : c'est, d'ailleurs, à cette forme de synergie que l'emploi du mot devrait être réservé. La modalité de coordination sociale analysée ici sera donc dite COORDINATION ASSOCIATIVE. Comme application, on rencontre, au point de vue statique, la « société », le « club », le « cercle », la « ligue », voire la « coterie » ; au point de vue dynamique, la « collaboration », la « coopération », la « connivence », la « conjuration », le « complot », la « grève », le « boycottage », le « terrorisme ». Le langage connaît les locutions : la « conspiration du silence », la « coalition des intérêts », l' « union des bonnes volontés ».

. . . . . .

La coordination associative diffère de la simple agrégation due aux attractions synéthiques (voir page 188), en ce qu'elle y superpose l'élément synergique, qui oriente les tendances communes vers un but déterminé.

Elle ne diffère pas moins de la coordination opérative, parce que dans celle-ci les individus sont effectivement, comme je l'ai dit, les « instruments » de la volonté agissante du chef (voir page 237).

La coordination associative a pour point de départ un « déclanchement initiatif » (voir page 188) qui peut se produire parmi des individus étrangers les uns aux autres et chez lesquels une activité initiatrice vient dégager une synéthie (voir, par analogie, pages 190-191, le cas du financier), — mais qui surgit souvent au sein d'individus déjà réunis par des activités grégaires (voir, par exemple, le cas cité de l'origine d'une *Trade Union,* page 182).

. . . . . .

D'autre part, la connaissance banale a déjà appris et l'analyse expérimentale confirmerait combien rapidement, au sein d'une association, surgit la céphalisation : quelque répugnance que l'on y ait parfois, le besoin du chef (voir page 226) se fait sentir.

Toutefois, le rôle du chef n'est pas ici celui qui a été défini à propos de la coordination opérative : un commandant d'armée ou un « capitaine d'indus-

---

Extrait de GIDDINGS dans *Inductive Sociology,* pp. 282 et ss.

trie » ferait le plus souvent un très mauvais « président de société » ; celui-là doit avoir de la « poigne » ; celui-ci doit déployer beaucoup de « tact ».

. . . . . .

La synergie sociale dont il s'agit suppose, chez les individus qui y participent, un développement particulier de l'affinité sociale.

Il faut bien considérer, en effet, qu'elle ne se manifeste, sur l'ensemble des hommes, que pour une minorité extrêmement peu nombreuse d'individus : il serait intéressant, à ce point de vue, de faire dans divers pays, la statistique des habitants d'après leur affiliation à des associations. Cette statistique différerait certainement d'après les époques, les régions, les milieux. En fait, même dans une nation dite « avancée », *la grande majorité des individus reste en dehors de toute coordination associative.*

(Cette remarque me fournit l'occasion de noter combien il y a, tout compte fait, peu d'individus qui soient *effectivement* touchés par les diverses variétés des synergies sociales. J'ai déjà rappelé (voir page 234) l'action restreinte de la coordination régulatrice. A y regarder de près, on voit que la conformité et l'interdépendance sociales sont les seules formes synergiques auxquelles le grand nombre doit s'adapter. Tous ceux qui ne sont pas « indépendants », qui ne « travaillent pas pour leur propre compte », en un mot, les salariés quelconques, réagissent, en outre, de façon plus ou moins parfaite à la céphalisation et à la coordination opérative.)

. . . . . .

Quelles sont les raisons de la distribution très inégale des individus en associations ?

D'abord, il est évident d'après tout ce qui a été dit, que la coordination associative suppose des réactions synéthiques entre les individus, en d'autres termes, qu'elle postule qu' « ils se retrouvent les uns dans les autres » par quelque côté (voir page 137). Il faut, en effet, pour qu'un but commun puisse être assigné aux manifestations vitales d'un certain nombre d'individus, qu'ils possèdent, en ce qui concerne ce but, des potentialités réactionnelles identiques entre eux ou, tout au moins, à l'égard de l'un d'entre eux. On concevrait, comme cas limite, un hypnotiseur suggérant une même activité à plusieurs individus : encore, pour ceci, faut-il qu'ils soient tous susceptibles de réagir dans le même sens aux excitations de l'hypnotiseur.

Or, s'il est vrai qu'en règle générale, chaque individu se retrouve par beaucoup de côtés dans un grand nombre d'autres individus de son espèce, et s'il semble, par là, que les conditions *nécessaires* pour une coordination associative soient très communément remplies, il n'en reste pas moins qu'elles ne sont pas *suffisantes*. On pourrait dégager par l'expérimentation

Chap. VIII. Les synergies sociales.

§ 2. — La coordination sociale.

en quoi elles sont insuffisantes. Ce n'est pas assez de dire : « Si les individus ne s'associent pas, c'est qu'ils n'ont pas *intérêt* à le faire », car pour être exacte, cette explication devrait être ainsi formulée : « Si les individus ne s'associent pas, c'est qu'ils *ne jugent pas* qu'ils aient intérêt à le faire », — et ceci laisse le problème entier.

L'enquête de De Leener sur les *Syndicats industriels en Belgique* a révélé pour quelles raisons souvent déconcertantes certains industriels belges restent rebelles à la simple entente entre producteurs, si manifestes qu'en soient l'opportunité et l'utilité. On rencontrerait des situations analogues parmi ce que l'on appelle « la petite bourgeoisie », au sein de laquelle on éprouve tant de difficultés à faire pénétrer l'idée d'association. Dans un pays tel que la Belgique, quelles sont, en réalité, et indépendamment de toute phraséologie conjecturale, les raisons physiques, si l'on pouvait ainsi dire, de la faible diffusion des syndicats ouvriers et, inversement, de l'extension prise en peu de temps par les unions professionnelles agricoles ? Une observation attentive des processus sociologiques d'aptitudes et d'activités donnerait seule des réponses.

. . . . . .

Ne sait-on pas comme il est malaisé de recruter des membres pour une société en formation et combien de sociétés comptent de membres communs à plusieurs d'entre elles ? Ici encore le relevé des individus, d'après le nombre de sociétés dont ils font partie, aiderait à la connaissance positive d'importants phénomènes sociologiques.

. . . . . .

Il ne serait pas moins intéressant de rechercher les causes de *la puissance créatrice de l'association :* pourquoi le fait d'associer des activités provoque-t-il des résultats qui n'auraient pas été atteints autrement ?

Pourquoi, par exemple, un individu isolé n'obtiendra-t-il rien alors qu'associé à d'autres il réussira ? Est-ce le prestige du nombre ? (On dit : « On ne pouvait refuser à un tel ce qu'il demandait ; chacun sait qu'il a trois cents individus derrière lui. ») Et si le nombre n'agit pas effectivement, n'y a-t-il pas l'action d'une permanence psychique, trace des époques où le nombre seul décidait des contestations et où l'expérience de la vie apprenait aux hommes que, dans certaines circonstances, les individus sont plus forts ensemble qu'isolés ?

Quoi qu'il en soit, la puissance du nombre est telle, qu'un individu qui prétend « avoir raison contre tout le monde » est regardé comme anormal.

Peut-être, si l'on observait attentivement les phénomènes réactionnels

---

Référence à De Leener dans *Syndicats industriels en Belgique*, pp. 157, 240.

auxquels donnent lieu des individus associés, verrait-on se détacher le rôle des individualités agissantes. L'histoire n'abonde-t-elle pas en incidents montrant, d'une part, l'importance des personnalités conductrices, des meneurs d'intrigues et de conspirations, d'autre part, l'impuissance des associations que ne vivifie pas l'action synergique?

. . . . . .

La coordination associative fait apparaître entre les individus associés une véritable dynamique de tendances : le groupe est d'abord *single-minded,* comme on dit en anglais, foule n'ayant qu'une âme; mais les interférences nées du polymorphisme social (voir page 136) multiplient bientôt les divergences, et celles-ci ne tardent pas à se cristalliser. *Pourquoi cette cristallisation est-elle le plus souvent double?* C'est le phénomène que la science politique étudie à propos du système parlementaire : « Au point de vue du régime des partis, écrit VAUTHIER, au sujet de l'Angleterre, la seule chose qui importe est le conflit perpétuel et toujours renouvelé de deux tendances. » Parlant des États-Unis, le même auteur rencontre ce fait déconcertant : « l'organisation incomparable de deux grands partis, leurs luttes ardentes, la presque identité de leurs programmes et, finalement, le néant de leur antagonisme ».

L'histoire politique des nations parlementaires est pleine de faits semblables. Récemment, on annonçait un nouveau groupement des partis en Hollande, les diverses fractions se ramenant à deux tendances opposées. Les membres du nouveau parlement monténégrin ont été élus sans aucun étiquetage de partis : il sera intéressant de suivre les assemblées pour y voir poindre le clivage des opinions.

. . . . . .

Les phénomènes se passent identiquement de même dans des groupes associés quelconques, même dans ceux où la subdivision bipartite n'est pas commandée par le procédé majoritaire (voir ci-après). *Cette subdivision paraît donc tenir à la structure mentale des hommes :* le *pour* appelle le *contre,* le *oui* appelle le *non.* « L'aspect-opposition » des phénomènes (TARDE) n'est pas seulement une vue philosophique, c'est une donnée de l'esprit humain, dont la sociologie analysera les manifestations inter-individuelles.

. . . . . .

Parmi les autres phénomènes réactionnels caractéristiques de la coordination associative, je noterai encore celui de la part laissée à chaque

---

Extraits de VAUTHIER dans les *Partis politiques,* p. 733 et p. 740.
Référence à TARDE dans les *Lois sociales,* p. 58.

Chap. VIII. Les synergies sociales. — § 42. — La coordination sociale.

associé dans la gestion des affaires communes, c'est-à-dire, en somme le côté positif du problème philosophique de la liberté et de l'autorité, de la centralisation et du particularisme.

. . . . . .

C'est ici que se présentera l'examen de questions de sociologie comparée, comme celle que pose SEELEY dans son *Introduction to political science* : « In the management by societies and clubs of their larger affairs, direction seems to fall naturally to the assembly rather than to the officials, to the committee rather than to the secretary, who appears as an agent or servant rather than as master of the committee. Why should not a similar system, which seems so natural in all corporate action, not prevail also in the greatest of all corporations, the State ? » (Il semble naturel que dans l'administration des sociétés et des clubs, lorsqu'il s'agit de questions importantes, la direction appartienne à l'assemblée plutôt qu'aux membres du comité, et aux membres du comité plutôt qu'au secrétaire, lequel devient ainsi au sein du comité un serviteur et non un dirigeant. Pourquoi ce système qui paraît si naturel dans toute association, ne prévaut-il pas aussi dans la plus grande des associations, dans un État?)

Le sociologiste répondra, sans doute, que c'est justement *parce qu'un État n'est pas, en fait, une association,* comme je l'ai montré ci-dessus (voir pages 234 et 243).

. . . . . .

Dans l'étude des formes de *représentation sociale,* c'est-à-dire des modalités de la participation plus ou moins effective des associés à l'œuvre de coordination, il ne faudra cesser de considérer ces formes uniquement comme des *procédés,* des moyens techniques, auxquels recourt le praticien politique : c'est dans ce sens que l'auteur qui vient d'être cité, SEELEY, écrit à propos du système majoritaire, qui est à la base de tout gouvernement — même là où existe la représentation proportionnelle : « We may say that the principle of giving rights to the majority is perhaps the greatest and most momentous *practical invention* ever made in the department of politics... This, I say, is the greatest practical invention, though it is commonly regarded as if it were rather a discovery than an invention, and as if it had theoretical justice as well a practical convenience to recommend it. » (Nous pouvons dire que le principe qui consiste à consacrer le droit de la majorité est peut-être l'*invention pratique* la plus grande et la plus importante qui ait jamais été faite en politique... C'est, dis-je,

---

Extraits de SEELEY dans *Introduction to political science,* pp. 380, 157.

l'invention pratique la plus considérable, bien qu'on la regarde communément comme une découverte ayant pour elle non seulement des avantages pratiques, mais encore des raisons théoriques d'équité.)

Pour montrer par un second exemple qu'il faut distinguer entre les phénomènes et les procédés, SEELEY ajoute un peu plus loin que *le régime représentatif est une autre « invention politique »*, et il montre que celle-ci est récente, à ce point de vue, en effet, l'assemblée de tous les membres d'une tribu australienne, sous la direction du *Tribal Council,* ne diffère en rien, par exemple, de l'*Ecclesia* d'Athènes.

. . . . . .

S'il faut en croire les auteurs, certaines formes de coordination sociale paraissent exister chez les animaux; mais, ici encore, l'égomorphisme peut détourner des interprétations rationnelles.

C'est ainsi que l'on a souvent représenté comme un exemple d'accord social la formation en cercle des bisons, qui, aussitôt qu'ils flairent une bande de loups, se groupent en un vaste rond présentant les cornes à l'extérieur. « Ceci, dit HACHET-SOUPLET est un chapitre du roman de la zoologie sentimentale. Les bisons soumis à des essais de dressage se montrent d'une stupidité notoire, et la vérité est que la *formation en cercle n'est ici nullement combinée.* Elle procède uniquement de ce fait que le bison, voulant faire tête à l'ennemi (instinct primitif de la bête), est entraîné à se caser entre ses voisins, et que leurs têtes prenant plus d'espace que leurs trains de derrière, il en résulte une formation en cercle. Si les faibles et les jeunes se trouvent placés au centre, c'est simplement parce qu'ils ont été bousculés et repoussés par les plus forts, et que d'ailleurs, moins belliqueux, ils ont été moins prompts à se mettre sur la défensive ». (Les italiques sont de l'auteur.)

Dans divers cas où l'unité de discipline semble évidente, l'action d'une cause *commune* agissant *à la fois* sur tous les individus du groupe suffit à expliquer les phénomènes, ainsi que le prouve CORNISH à propos des changements de direction que manifeste toute une bande d'oiseaux.

Le même auteur suggère, de la formation en V de certains oiseaux

---

Extrait de HACHET-SOUPLET dans *Examen psychologique des animaux,* p. 45.
Référence à CORNISH dans *Animals at work and play,* pp. 47 et ss.

migrateurs, une explication qui est le contrepied de celle que l'on donne habituellement. .

§ 42. La coordination sociale.

Par contre, il réunit dans son chapitre *Military tactics of animals*, diverses observations qui tendraient à révéler, notamment chez les oies sauvages, et chez les singes Hamadryas d'Abyssinie, une véritable coordination des activités. DARWIN rapporte que « les babouins qui, en Abyssinie, vont en troupe piller un jardin, suivent leur chef en silence. Si un jeune animal, imprudent, fait du bruit, les autres lui donnent une claque pour (?) lui enseigner le silence et l'obéissance ». Il faut ajouter à ces observations fragmentaires ce qui est connu, mais devrait être approfondi, au sujet du travail coordonné des castors, des fourmis, etc.

. . . . . .

---

§ 43. — La conscience sociale.

§ 43. — La conscience sociale.

Il reste à considérer la manifestation la plus complexe à laquelle conduisent chez les hommes les phénomènes réactionnels dus à l'affinité sociale. Lorsque des individus sont coordonnés en un groupe, ils peuvent, dans des conditions déterminées, sentir se développer en eux, à côté de la conscience qu'ils ont de leur individualité, une conscience nouvelle, celle de leur « solidarité » avec les autres membres du groupe : ils s'élèvent, en un mot, à la CONSCIENCE SOCIALE et ceci conditionne d'une façon particulière leurs activités, tant entre eux qu'à l'égard d'individus étrangers au groupe.

Les expressions « dans des conditions déterminées » et « d'une façon particulière », qui viennent d'être employées, montrent combien les contours du problème restent encore vagues. Le premier soin du sociologiste sera de rechercher quels sont les facteurs psycho-génétiques de la « conscience sociale ».

La conscience sociale suppose évidemment une perception plus ou moins nette de synéthie avec d'autres individus, en lesquels on « se retrouve » par quelque facette du polymorphisme (voir page 137); mais il ne faudrait pas en rattacher les manifestations à une forme quelconque de la vie sociale, pas plus à la simple agrégation (voir page 180), qu'à l'une ou l'autre des synergies sociales. Tantôt une conscience sociale surgira au sein d'un

---

Extrait de DARWIN dans *Descendance de l'homme*, p. 111.

simple attroupement : une foule assemblée par hasard, à l'occasion d'une rixe, et prenant parti contre les agents de l'autorité; tantôt, au contraire, il n'existera aucune solidarité entre les membres d'une association qui sont tenus à de sévères obligations réciproques.

La conscience sociale ne recouvre pas davantage des sentiments sociaux comme la sympathie, l'attachement, l'amitié.

Expression immédiate de l'affinité sociale (voir page 53), *la conscience sociale apparaît bien plutôt comme liée à des états particuliers du développement psychique et mental des individus en présence.* C'est pourquoi, dans un groupe, elle est loin d'être uniformément répartie parmi les membres : dans telle administration, certains fonctionnaires témoignent d'un grand « esprit de corps », chez d'autres, il fait complètement défaut ; au sein d'une Église, tous les adeptes ne sont pas animés d'un égal « esprit de secte ».

Tout ce que l'on peut tenter quant à présent, c'est de mettre en évidence quelques circonstances extérieures qui paraissent favoriser ou entraver le développement de la conscience sociale.

D'abord, comment reconnaître objectivement l'existence d'une conscience sociale?

Le signe révélateur le plus certain est la réaction que l'individu oppose à toute offense faite collectivement au groupe dont il fait partie : l'intensité de cette réaction indique jusqu'à quel point la conscience propre de l'individu s'est identifiée avec celle du groupe auquel il est coordonné. Une parole désobligeante pour un membre d'une société à laquelle il est affilié peut le laisser indifférent; une insinuation à l'adresse de la société comme telle, le blessera profondément. La réaction dont il s'agit ici est d'ailleurs d'un autre ordre que la *réaction de conformité* décrite antérieurement (voir page 216).

. . . . . .

A quel moment la conscience sociale est-elle susceptible de se former? On a vu que les adolescents fondent des associations, ce qui implique une conscience collective. Les enfants qui fréquentent une école parlent déjà de « ceux de ma classe », de « ceux de l'autre classe ».

Quid des primitifs? Sont-ils notamment capables, comme beaucoup de civilisés, de se créer plusieurs consciences sociales par la participation à plusieurs groupes?

. . . . . .

Il est aisé d'observer que la conscience sociale apparaît rapidement lorsque les réactions de l'individu mettent en jeu ce qu'on appelle vulgairement son « amour-propre », sa « susceptibilité » ; on aura tôt fait de rallier

tous les membres d'une réunion à une décision quelconque, si on les convainct que « la dignité de l'assemblée la commande ».

. . . . . .

La cristallisation de la conscience sociale est souvent déterminée par des activités initiatrices (voir page 187). Les individus qui ont reçu une formation analogue pouvant être considérés comme distribués en strates synéthiques (voir page 137), il est toujours possible d'éveiller en chacun d'eux une sensation de ressemblance avec les autres. C'est dire qu'il y a, en somme, dans une agglomération d'individus, une quantité de *consciences sociales latentes,* ou encore de *coordinations sociales virtuelles.*

Les individus peuvent être épars et même n'avoir aucune connaissance physique les uns des autres; ils peuvent nourrir, les uns à l'égard des autres, des sentiments hostiles. Une certaine communauté d'aptitudes ou d'adaptations les réunit : cela suffit, n'eussent-ils de commun que l'opposition contre une personne ou une institution qui gène chacun d'eux pour des raisons différentes. Ils n'attendent qu'un chef, qu'un signal pour « faire bloc ».

C'est dans ce sens, par exemple, que l'on peut dire qu'il existe des *classes sociales.* Car il ne suffit évidemment pas, pour constituer une « classe sociale », qu'au sein d'une agglomération un nombre assez considérable d'individus possèdent les mêmes conditions d'existence. *Ce phénomène-là est biologiquement lié à l'inégale distribution des aptitudes congénitales et des possibilités d'adaptation au cours de l'évolution de l'individu, et il est commun à toutes les espèces vivantes :* dans un pré, il y a des plantes favorisées et d'autres qui ne le sont pas, et la répartition statistique de leurs caractères donnerait une représentation graphique analogue à la courbe bien connue des aptitudes humaines, tracée par Ammon et Galton.

Mais l'éveil d'une conscience sociale au sein d'un groupement synéthique produit un phénomène particulier de coordination associative, auquel on peut, si l'on veut, donner le nom de « classe sociale ». Et, dans ce sens, la formation d'une « classe sociale » dépend à la fois des facteurs encore indéterminés de l'affinité sociale des individus et des contingences historiques.

Ainsi, il n'est pas douteux qu'il y ait aujourd'hui, en Belgique, une « classe ouvrière » et une « classe patronale » ayant une conscience sociale. (Quand je dis que cela n'est pas douteux, je veux dire que cela pourrait être

---

Référence à Ammon dans *L'ordre social,* p. 118.
Id. à Galton dans *Hereditary Genius,* pp. 30 et ss.

démontré expérimentalement). Il est aussi certain qu'il n'y a pas une classe de bourgeois, ni de gens aisés, ni de fonctionnaires, ni de savants. De même, il n'y a pas, aux États-Unis, de classe ouvrière, mais il y existe une « classe blanche ».

(Il va de soi que je ne parle pas ici de « castes », c'est-à-dire de catégories politiques fermées.)

. . . . . .

La fréquence des rencontres avec des membres militants du groupe, le fait d'être mis au courant des événements de nature à intéresser le but poursuivi, le sentiment d'un péril commun, des menaces collectives, tout ce qui, en un mot, est de nature à exalter la potentialité réactionnelle à l'égard des autres individus du groupe, agit puissamment. On a pu faire état en faveur de l'institution, dans les usines, de chambres d'explications, ou de la participation aux bénéfices, de ce fait que les salariés, apercevant l'influence des conjonctures économiques sur la marche de l'entreprise, « se solidarisaient avec celle-ci ». C'est, d'ailleurs, pour cette raison même que certains *leaders* ouvriers sont hostiles à ces mesures : ils préfèrent que la conscience sociale des travailleurs manuels s'étale « en largeur », plutôt qu'« en hauteur ».

. . . . . .

La possession collective de choses attestant l'unité des efforts n'est pas moins active : quiconque a dirigé une société, sait quelle influence exercent la possession d'un local ou d'emblèmes communs, ou encore la publication d'un organe propageant les tendances du groupe.

. . . . . .

La continuité d'une tradition activement entretenue produit un effet semblable; tel est le cas des religions où la constance du dogme primitif symbolise le groupe à travers toutes les variations des autres représentations mentales; tel encore le cas de doctrines, comme la doctrine de Monroë ou les « Principes de 89 ».

. . . . . .

La ségrégation agit sans doute moins puissamment que le voisinage d'autres groupes sur lesquels on porte des jugements alléthiques : à bord d'un transatlantique, une conscience sociale différente se forme parmi les passagers des trois classes : elle est sans doute la plus accentuée à l'entrepont, parce que chaque émigrant « se retrouve » plus dans les autres que les passagers de 1re classe entre eux : le polymorphisme y est beaucoup moins varié.

Voilà longtemps qu'on a observé combien le simple fait de l'existence de groupes nationaux autonomes entretient d'hostilités : l'effacement des

Chap VIII. Les synergies sociales.

§ 6. — La conscience sociale.

frontières politiques fait aussitôt s'élargir la conscience de groupe, ainsi que le démontre toute l'histoire.

Vraisemblablement, les recherches montreront que certaines formes de la conscience sociale sont acquises par éducation et par imitation : ainsi en est-il, pour beaucoup d'individus, du « patriotisme » qui, chacun le sait, doit être « enseigné et entretenu », — fût-ce au prix de guerres.

Une nation peut comprendre et, en fait, toute nation comprend toujours un certain nombre d'individus qui sont indifférents à la notion de « patrie », tout en étant parfaitement susceptibles de s'élever à une conscience de groupe. En langage sociologique, cela veut dire qu'ils ne réagissent pas *conformément à ce que les individus qui les entourent exigent pour les tolérer parmi eux*. Ils deviennent ainsi, à cause de leur *non-conformité*, l'objet de la réprobation morale ou de la répression juridique (voir pages 216 et 231) : c'est dans ce sens qu'en France, au cours d'un procès récent, l'avocat général dénonçait « l'antipatriotisme comme un attentat criminel contre la collectivité ».

. . . . . .

Puisque la conscience sociale présume une sensation de synéthie, elle est susceptible de varier en étendue avec les divers facteurs qui agissent sur la zone de discrimination sociale de chaque individu (voir page 145).

On lit dans Des Marez de quels moyens réduits disposaient, au moyen âge, les artisans des villes flamandes pour établir entre eux des intelligences politiques : ils ne pouvaient que se transmettre des messages secrets, et il suffisait, par suite, au magistrat brugeois d'édicter des peines « contre ceux qui enverraient des lettres dans d'autres villes ».

C'est surtout à cause des progrès de l'imprimerie et de la technique des moyens de communication, que l'on peut aujourd'hui parler de « conscience universelle ». Parmi les facteurs extrinsèques qui peuvent limiter les manifestations de la conscience sociale, figure aussi la législation : c'est ainsi qu'elle a successivement interdit chez les civilisés la vengeance tribale et la vengeance familiale.

. . . . . .

Il peut arriver que, dans le groupe, des membres « se retrouvent » avec tels individus par un aspect de leur personnalité sociale, et avec tels autres, par un aspect différent. La conscience sociale qui paraît être « une », se trouve alors en réalité « multiple »; « la solidarité repose sur des équivoques ». Beaucoup de croisés se représentaient le but des croisades d'une façon véritablement grotesque; on a prétendu qu'il en était ainsi, en Belgique,

---

Référence à Des Marez dans *L'organisation du travail à Bruxelles au XVe siècle*, p. 9.

de certains ouvriers peu instruits, qui participaient au mouvement pour la conquête du suffrage universel et se déclaraient solidaires de leurs camarades pour l'obtention du « soufflage ».

. . . . . .

Quoiqu'il en soit de la genèse de la conscience sociale, celle-ci inspire à l'individu des déterminations qui ne sont dues qu'à elle. Elle fait naître instantanément chez lui un jugement synéthique à l'égard d'individus que, sans elle, il n'aurait même pas distingués. Ainsi, un membre d'une société de cyclistes auquel il arrive un accident, se voit aidé par un simple passant qu'attire l'insigne d'affilié porté à une boutonnière du vêtement.

Un ouvrier socialiste belge est accueilli en Allemagne avec sympathie par des personnes qui ne se seraient assurément pas préoccupé de lui, si elles ne partageaient pas ses tendances.

Des faits analogues s'observent dans certaines tribus primitives ; parlant des Azandés (Congo), BURROWS écrit : « Above all these people are extremely clannish. An Azandé is an Azandé wherever he goes and no matter where be may turn up, he is welcomed by his own tribe. » (Par-dessus tout, ils ont un esprit de clan extrêmement développé : un Azandé est un Azandé partout où il va, et en toute circonstance il est bien accueilli dans sa tribu.)

Inversement, dès qu'une conscience de groupe surgit dans un individu, il peut être amené à des jugements alléthiques à l'égard d'individus étrangers au groupe, pour cette seule raison qu'ils n'en font point partie; on dira : « Un tel éprouve une « prévention instinctive » contre tous ceux qui ne sont pas de son cercle. »

. . . . . .

A l'égard de lui même, l'individu peut subir, à ce point, l'influence de la conscience sociale, qu'il « fait abnégation de soi dans l'intérêt du groupe ». Il ne s'agit pas, dans de tels cas, d'une simple exaltation des sentiments sociaux de sympathie, car l'acte accompli n'est pas, le plus souvent, de nature à avantager des individus déterminés.

. . . . . .

La conscience sociale fait concevoir de l'intérêt et du respect pour les choses possédées collectivement « parce qu'elles peuvent être utiles à des membres du même groupe ». Le *Touring Club* de Belgique compte 20,000 membres disséminés sur toute l'étendue du pays : une bibliothèque modèle est à leur disposition à Bruxelles, et jamais un document n'en a été enlevé.

. . . . . .

Extrait de BURROWS dans *The Land of the Pygmies*, p. 69.

Chap VIII. Les synergies sociales.

§ 6. — La conscience sociale.

C'est un effet de la conscience sociale que de créer des insignes pour tous les membres du groupe, et surtout d'exiger des nouveaux affiliés qu'ils satisfassent à certaines conditions, comme cela a été le cas, par exemple, à l'origine des communes médiévales, — ou qu'ils se soumettent à diverses épreuves : les pratiques initiatrices, les brimades, les bulletins d'admission, les commissions de ballottage restent, en effet, à des degrés divers, des expressions de la conscience sociale. Il en est de même du caractère secret de certaines associations, lequel se retrouve aussi bien chez les nègres de l'Afrique (SCHURTZ) que chez les étudiants des États-Unis (STANLEY HALL) ou dans les loges maçonniques.

. . . . . .

Du même sentiment collectif que les conditions imposées pour l'admission au sein du groupe, participent les mesures de « proscription » contre les étrangers. Dans ces cas, la conscience sociale s'appuie sur la conformité et le souci de conservation des habitudes fixées (voir page 213). Il ne faudrait pas identifier ces phénomènes avec la simple *xénophobie,* dont j'ai parlé à propos des Indiens Séris (page 99), et qui consiste en une *répulsion spontanée* des individus étrangers à la tribu. Ici, au contraire, l'action de la conscience sociale est patente : on la trouve, par exemple, aussi bien chez les membres des corporations du moyen âge que dans les syndicats modernes, qui pourchassent les « black-legs », ou chez les ouvriers américains qui contraignent le législateur à éloigner les *undesirable* en vue de maintenir leur *standard of life*, leur niveau d'existence, c'est-à-dire précisément l'ensemble de toutes leurs « adaptations professionnelles » (voir page 211).

. . . . . .

C'est la conscience sociale qui conduit certains hommes à préconiser et à prendre, pour la masse de leurs semblables, des mesures d'hygiène ou de prévoyance; c'est encore elle qui inspire toutes les préoccupations au sujet des individus « à venir » ; certains auteurs qui écrivent sur la politique financière se placent à ce point de vue pour combattre l'emprunt public.

. . . . . .

Un fait éminemment caractéristique de la conscience sociale doit encore être examiné. De ce que l'individu est en état de s'élever à la conscience de *son* groupe, il arrive à concevoir aussi *d'autres* groupes : il peut ainsi se représenter d'autres individus, non pas sous leur forme sensible, mais à

Référence à SCHURTZ dans *Altersklassen und Männerbünde,* pp. 347 et ss.
Id. à STANLEY HALL, dans *Adolescence,* pp. 406 et ss.

travers une abstraction qui leur confère à tous un caractère commun. Quelle est la condition de cette abstraction?

A y regarder de près, il semble qu'*elle repose toujours sur un concept matériel que l'on recouvre d'une représentation sociale :* on ne concevrait pas « l'Allemagne » si l'on n'avait jamais vu la carte de l'Europe, à preuve l'impossibilité de faire accepter cette notion par un illettré même très intelligent : il concevra un Allemand, des Allemands, 100,000 Allemands, non pas « l'Allemagne ». Des réponses données par des miliciens à des questions très sommaires de droit constitutionnel ont montré comment la plupart se représentaient leur propre pays et les pays voisins, sous la forme personnelle soit du chef de l'État, soit d'un personnage célèbre, auxquels ils attribuaient des mobiles déconcertants. Il serait intéressant de rechercher, dans un groupe donné, quels esprits sont capables de l'effort d'abstraction dont il s'agit, — en faisant d'ailleurs la part de la simple répétition verbale : beaucoup de personnes emploient des termes dont elles ne se rendent aucun compte. On constaterait que, dans l'ensemble, ils sont peu nombreux et qu'il y a là, en somme, un élément nouveau du polymorphisme social : on sait, en effet, combien les individus se différencient d'après leur faculté d'abstraire, non seulement dans un groupe donné, mais suivant les groupes et peut-être suivant les races.

Quid des primitifs ? A propos des Australiens, Howitt montre que les membres d'une tribu ne conçoivent pas une autre tribu indépendamment de la localisation géographique qui y correspond.

Un autre support de l'abstraction est le fait que beaucoup de groupes constitués ont des tempéraments collectifs différents (voir page 228), de sorte que toutes les fois qu'un individu en rencontre d'autres d'un groupe voisin, *ils lui font le même effet :* Howitt apporte aussi des preuves nombreuses de ce processus, que l'on retrouve dans les sobriquets villageois dont il a déjà été parlé (voir page 173).

. . . . . .

L'important est qu'une fois admise la possibilité de la conception abstraite d'un autre groupe, *tout se passe comme si effectivement le groupe existait en dehors de sa représentation mentale.* Chaque individu se met à raisonner sur l'abstraction du groupe comme sur une personne réelle ; il lui prête des intentions et des activités, et, par l'effet de cette illusion anthropomorphique, il en arrive à agir *comme si* véritablement le groupe se concentrait en une individualité.

C'est ainsi qu'un ministre des affaires étrangères doit traiter avec les

---

Références à Howitt dans *The Native tribus of South-East Australia,* pp. 41 et ss.

représentants d'autres puissances *comme si* certains États pouvaient, comme les individus, devenir le siège d'une « polarisation sociale » (voir page 191), *comme si* les autres États devaient « graviter » autour de ceux-là, etc.

Si convaincu que puisse être le lecteur d'un journal que « l'Allemagne » n'est qu'une abstraction, il n'en suivra pas moins les péripéties d'un conflit diplomatique en se représentant cette abstraction sous la forme d'une collectivité de millions d'hommes, alors qu'un instant de réflexion résoudrait le concept en un groupe coordinateur d'une demi-douzaine de personnes. Or, la représentation que se fait ce lecteur suffit pour qu'il se sente rempli de sympathie ou de haine. Sous l'influence de la même fiction, d'autres individus ressentent la même impression et ainsi une multitude d'individus se constituent bientôt en un « groupe virtuel » (voir page 250), que la première tentative de coordination transformera instantanément en un groupe militant.

Ce n'est pas autrement que l'on déchaîne des guerres.

. . . . . .

La conscience sociale que l'individu peut acquérir d'un autre groupe aboutit ainsi à lui inspirer des activités sociales d'un genre spécial : on pourrait les appeler des *activités groupales*.

C'est la représentation mentale que l'on se fait d'une certaine nation qui peut décider un père à y envoyer ses enfants pour achever leur éducation, ou un industriel à y acheter sa matière première.

. . . . . .

Les activités groupales peuvent être réciproques. On voit des individus de deux groupes différents s'accorder pour fusionner les buts qu'ils poursuivent, se déclarer la guerre, et, en général, convenir entre eux de choses qui engagent les membres de leurs groupes respectifs : *par une abstraction nouvelle, ils considèrent alors les uns et les autres que le premier groupe a contracté avec le second*. On retrouve cette abstraction dans divers termes du vocabulaire sociologique, comme « fédération », « fusion », « amalgamation », et dans les institutions politiques, où elle a introduit tout l'appareil de la diplomatie. Les coutumes inter-tribales des primitifs donneraient des indications sur les origines de ces activités.

. . . . . .

La manifestation la plus parfaite de la conscience sociale étendue à d'autres groupes est la *construction juridique de la personne morale*. Comme le dit Wodon, « pour rendre sensible et frappante la collection des propriétés inhérentes aux sociétés..., on imagine que celles-ci forment un *être* distinct de l'ensemble des associés, et l'on bâtit l'abstraction de la *personne morale*. Mais ce n'est qu'une abstraction, une fiction ou, si l'on

veut, une théorie. C'est une façon de *construire,* comme disent les Allemands, un ensemble de rapports juridiques spéciaux, et quelque opinion qu'on en ait, il est certain que cette *construction* n'a jamais pu se composer d'autres matériaux que ces rapports juridiques eux-mêmes, tels qu'ils découlaient de la loi ». (Les italiques sont de l'auteur.) Et pour éclairer ces remarques d'un exemple frappant, WODON imagine plus loin une société en nom collectif, composée de deux associés, supposés tous deux incapables de recevoir : « Est-il possible, dit l'auteur, que, dans ces conditions, la société soit capable? Il faut bien l'admettre, pourtant, si l'on pose en principe la capacité. Or, l'absurdité serait flagrante. »

J'ai reproduit ce passage pour mettre en pleine lumière l'aboutissement auquel conduit, par un enchaînement logique, la première abstraction qu'implique la « conscience sociale ». La construction de la « personne morale » relève de l'histoire du droit et de l'histoire de la philosophie : mais elle est le terme ultime de l'évolution de l'élément sociologique qu'est la « conscience du groupe ».

. . . . . .

Il resterait à étudier *comment se dissocie la conscience sociale.*

Certains individus ont l' « esprit désagrégateur » et éprouvent une sorte de satisfaction à défaire ce qui est cohérent, à désunir, à provoquer les froissements, les conflits; — ou, la confiance dans l'efficacité de la coordination pour la réalisation du but, s'effrite; — ou, des actes accomplis par certains membres dissipent la sensation synéthique initiale; — ou, une action intérieure (« divisez pour régner ») tend à superposer aux jugements synéthiques des jugements alléthiques à l'égard des autres membres du groupe; — ou, une telle atteinte est portée à une tradition supportant la conscience sociale que « la foi s'en va »... De toute façon, le lien fictif que la conscience sociale avait créé entre les membres se relâche insensiblement.

. . . . . .

Cette « dislocation » se traduit souvent par l'abandon du groupe : émigrations dans un État, démissions dans une association, renonciations à des abonnements.

Quand les individus ne s'éloignent pas du groupe, ils peuvent subir une modification biologique profonde. DARWIN signale, à propos de la disparition des populations indigènes dans l'île de Vancouver, que, depuis l'arrivée des blancs, le nouveau genre de vie qui entoure les indigènes les effare et les

---

Extrait de WODON dans *Les sociétés commerciales sont-elles capables de recevoir des dons et des legs?* p. 100.

Référence à DARWIN dans *Descendance de l'homme,* p. 200.

attriste : « ils perdent tous leurs motifs d'efforts, et n'en substituent point de nouveaux à la place ».

§ 43. — La conscience sociale.

SPENCER et GILLEN notent aussi, à propos de l'une des phases d'initiation des jeunes Autraliens que, par suite du voisinage des blancs, ceux-ci ne prennent plus aux coutumes tribales le même intérêt qu'y attachaient leurs pères, et comme, d'autre part, les vieillards ne veulent révéler les secrets de la tribu aux jeunes gens que s'ils en sont dignes, il résulte de tout cela un relâchement progressif de la trame sociale, et la dégénérescence rapide des individus.

. . . . . .

---

§ 44. — La notion d'organisation sociale.

§ 44. — La notion d'organisation sociale.

L'analyse sommaire qui a été faite des synergies sociales, notamment en ce qui concerne les hommes, met en évidence ce fait qu'aussitôt que les individus se trouvent soumis, d'une façon plus ou moins permanente, à des conditions communes d'existence, ils sont spontanément amenés à établir entre eux des liaisons d'une complexité croissante.

D'autre part, il arrive incessamment que, sous des impulsions spéciales et à des degrés d'ailleurs très différents suivant les individus, des hommes constituent de nouveaux groupes au sein du groupement dont ils font partie.

De telle sorte que toutes *les activités sociales des hommes paraissent aboutir à la formation de groupes, dans lesquels ils s'assujettissent à des modes déterminés de relations avec les autres individus de leur espèce.*

Il serait inexact de dire que chez les animaux allophiles rien de semblable n'apparaît : car, dans beaucoup d'espèces, la vie « en troupe » est permanente ou passagère. Mais l'observation montre que *les individus ne prennent du groupement que ce qui répond à leurs besoins spécifiques :* or, on a vu (pages 75 et suivantes) que pour les animaux, la satisfaction de ces besoins ne comporte l'intervention des autres individus de l'espèce que dans une mesure insignifiante comparativement à ce qu'elle requiert pour l'homme.

La céphalisation en offre un exemple frappant : *alors que chez les animaux allophiles, elle aboutit seulement à la conduite et à la protection du groupe, elle devient pour les hommes une condition même de la conservation des plus*

Référence à SPENCER et GILLEN dans *The Native Tribes of Central Australia,* pp. 280, 281.

§ 44. — La notion d'organisation sociale.

essentielles de leurs adaptations, instituées en « règles de droit » par le processus décrit des habitudes fixées en usages réservés.

Il est donc tout à fait conforme aux enseignements de l'observation de considérer la tendance au groupement coordonné comme propre à l'espèce humaine, pour laquelle elle constitue en somme un attribut corrélatif de ses caractères spécifiques fondamentaux.

Disons, d'un mot, que l'*espèce humaine se caractérise par une tendance synergique à l'*ORGANISATION SOCIALE.

Or, lorsque l'individu est incorporé dans un groupe organisé, il éprouve effectivement de ce chef des réactions particulières : sa prestation énergétique s'en trouve influencée, tant au point de ses aptitudes sociales que l'éveil de la conscience sociale peut venir modifier, qu'au point de vue de ses activités sociales.

On aperçoit ici toute une série d'expériences possibles, analogues à celles de MAYER sur le travail en commun des adolescents (voir page 133). Une des plus simples serait de mesurer les résultats d'efforts purement musculaires associés pour un déplacement, par exemple.

A titre de simple comparaison, on peut noter ce qui se produit lorsque l'homme provoque un travail synergique chez des animaux. REUL donne les résultats que voici en ce qui concerne les chevaux : si un cheval déplace 1,500 kilogrammes, deux chevaux en entraîneront 2,300, trois, 3,100 et quatre, 4,000; les quatre chevaux isolés déplaceraient 6,000 kilogrammes.

D'autre part, GRÉGOIRE résume comme suit la constatation qui ressort de ces nombres : « Si l'on attelle plusieurs animaux au même fardeau, la somme du travail est toujours inférieure à la somme que produirait chaque animal attelé isolément. Les animaux attelés ensemble se gênent mutuellement, ne donnent pas le coup de collier au même moment, tirent suivant des lignes non parfaitement parallèles, ce qui a pour résultat une diminution de la résultante; bref, il se produit une réduction non négligeable du travail. Voici à ce sujet, des chiffres donnés par KAREN :

Nombre de chevaux attelés	1	2	3	4	5	6	7	8
Travail individuel en p. c. du travail isolé .	100	98	87	80	73	67	55	40

La destruction de force est autant plus considérable, que l'attelage est plus nombreux, et le moment est rapidement atteint où l'addition d'unités nouvelles n'a plus d'influence sur le travail développé »

L'expression que ces réactions modificatrices prendraient dans les formules d'énergétique sociale dont il a déjà été question (voir pages 166 et 205) ne serait toutefois pas différente de celles qui ont été considérées, de

---

Référence à REUL dans *Précis du cours de zootechnie,* 3e partie, p.31.
Id. à GRÉGOIRE dans *La production du travail par le cheval,* p. 479.

Chap VIII
Les synergies sociales.

sorte que *le fait, pour un individu, de devenir un élément actif d'une synergie sociale ne ferait qu'introduire des termes nouveaux positifs ou négatifs dans les expressions antérieures :*

$$U = f_1 (P)$$

et

$$U = f_2 (A).$$

Il n'en résulterait aucune relation nouvelle entre les coefficients d'utilisabilité sociale et les phénomènes réactionnels dus aux actions inter-individuelles ; de sorte que l'on peut finalement écrire, pour la relation qui définirait ces coefficients :

$$U = f_3 (P, A)$$

On remarquera que cette relation renferme, dans l'état actuel des connaissances, tout ce qu'il peut y avoir de précis dans ce que certains sociologistes appellent *le rôle anthropogénique* de la vie sociale. A moins de se contenter de phraséologie et d'appréciations subjectives, il n'est pas possible de déterminer ce que l'individu doit à son milieu social et ce que celui-ci lui a enlevé. Si l'on veut rester sur le terrain de la science positive, il faut savoir se borner à des approximations qui ont au moins l'avantage de formuler nettement et de délimiter les problèmes.

---

§ 45. — Vue d'ensemble.

§ 45. — Vue d'ensemble.

La question se pose de savoir si, en ayant analysé sommairement comme je l'ai fait, toutes les modalités des adaptations des individus au sein d'un groupe organisé, on est arrivé à la connaissance complète des phénomènes auxquels elles donnent lieu, — en d'autres termes si *le groupe ne doit pas être observé en lui-même.*

Or, de quelle façon, pourrait-il l'être ?

Est-il susceptible, comme tel, de frapper nos sens ? A vrai dire, on peut percevoir sensoriellement une société par la vue du cortège de ses membres, ou une assemblée par le bruit des discussions qui s'y poursuivent ; mais précisément alors, on n'y percevra que des individus simplement juxtaposés, à telle enseigne que rien ne distinguerait, pour les sens, un groupe de conspirateurs d'un groupe de simples promeneurs.

§ 45. — Vue d'ensemble.

Dira-t-on qu'on pourrait percevoir ce qu'il y a de propre dans le phénomène sociologique de l'organisation, en observant les effets matériels auxquels il conduit : le vote d'une assemblée, la constitution d'un pays, la forme d'un contrat, la production d'une usine, le nombre de voix recueillies par un parti? Il est de toute évidence que pour quiconque va chercher *la vie* dans un phénomène, de tels résultats sont illusoires. Quand le physiologiste étudie la lutte des toxines et des leucocytes dans le sang, il ne se contente pas d'attendre que l'issue se manifeste par l'apparition de la maladie ou le maintien de l'état de santé. Quand le morphologiste recherche les actions de la pesanteur sur les végétaux, il ne se borne pas à noter la direction plongeante de la racine.

Il ne reste donc pour appréhender le phénomène que la voie de l'abstraction. Or, dès ce moment il échappe aux sciences de la vie.

Est-ce à dire que les sciences de la vie renoncent à étudier les phénomènes biologiques qui ne sont perceptibles que par l'abstraction? Aucunement. Ainsi, la notion d'espèce est une des plus essentielles à la biologie; elle appartient à la science positive au même titre que la notion d'individu, sinon même davantage. Mais *le biologiste se résigne à étudier la vie de l'espèce dans la vie de l'individu,* tellement, disait Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, que « la biologie tout entière pourrait être définie la science du type par l'individu, *de la vie collective et successive par la vie individuelle et présente.* Nous voyons cette vie individuelle et présente partout en dehors de nous, nous la sentons en nous-mêmes; nous ne concevons l'autre que par un effort de notre esprit; nous ne saurions en acquérir la notion abstraite qu'en la dégageant de l'observation, si complexe déjà, de la vie de chacun de nous et de chacun des êtres qui nous entourent. » (Les italiques ne sont pas de l'auteur.)

Est-ce à dire qu'il n'y ait dans la nature que des individus? Nullement. C'est dire simplement que dans les cas où nos aptitudes sensorielles ne nous fournissent pas le moyen d'observer ce que nous concevons, notre seule ressource est d'en chercher les manifestations dans les êtres dont nos sens nous donnent la représentation.

De même pour l'étude de l'organisation sociale.

Ce ne sont pas de simples jeux de l'esprit, que les abstractions successivement consenties par l'individu, pour arriver à la pleine conscience du groupe dans lequel il est comme engrené (voir pages 254 et suivantes). Et ce

---

Extrait de Is. Geoffroy-Saint-Hilaire dans *Histoire naturelle générale des règnes organiques,* t. II, p. 269.

Chap. VIII. Les synergies sociales. — § 4. — Vue d'ensemble.

n'est pas non plus par un simple dilettantisme spéculatif que des philosophes comme SPENCER en sont arrivés à écrire : « A society as a whole, considered apart from its living units, presents phenomena of growth, structura, and function like those of growth, structure and function in an individual body. » (Une société, considérée comme un tout, indépendamment de ses membres vivants, présente des phénomènes de croissance, de structure et de fonction analogues aux phénomènes, de croissance, de structure et de fonction d'un être individuel.)

Je disais qu'à la base de cette abstraction nouvelle il y avait plus qu'un simple produit de la spéculation : il s'y trouve le sentiment incompressible que véritablement l'*organisation sociale est.*

Assurément, *elle est*, — comme l'espèce est. Et ceci n'est pas seulement une comparaison.

Car si les êtres organisés, depuis la cellule jusqu'à l'homme, peuvent se perpétuer sans se perdre en un chaos gigantesque, c'est précisément parce qu'ils sont doués de cette propriété particulière que j'ai appelée l'affinité spécifique (voir page 46) et dont une des formes, l'affinité sexuelle assure l'attraction mutuelle des sexes, et une autre, l'affinité sociale, réalise l'attraction mutuelle des individus quelconques, dans la mesure où l'espèce le requiert pour son maintien.

Tenant l'une et l'autre au plus profond de la vie, que font-elles autre chose sinon de permettre le prolongement de la réaction vitale initiale, sans lequel celle-ci épuiserait son action? En particulier, l'*espèce humaine,* COMME TELLE, *cesserait d'exister, sans les formes développées que prend en elle la sociabilité:* l'organisation sociale qui en est l'expression suprême, n'est-elle pas, aussi effectivement, la garantie suprême de la vie de l'Espèce?

Chacun des individus qui la composent trouve en lui ce sentiment de l'organisation sociale, qu'il tenterait en vain de refouler, car elle est tout en lui, et il est tout en elle.

Que de fois l'on a voulu éloigner la notion de l' « hyperorganisme » social, — je ne parle pas des burlesques créations qui faisaient d'un groupe social un être complet, avec un système nerveux représenté par les voies de communication; je vise simplement la notion du groupe social objectivé. On n'y a jamais réussi : toujours le monstre soude à nouveau ses membres coupés.

C'est que la tentative est vaine. Les êtres vivants sont ainsi faits qu'ils peuvent, qu'ils doivent, prolonger leur activité vitale au dehors d'eux : L'ESPÈCE EST, L'ORGANISATION SOCIALE EST.

Extrait de SPENCER dans *The Study of Sociology,* p. 330.

Mais... *on ne peut les observer que dans les individus,* — à peine, comme le dit HOUSSAY, en combattant la conception objective de l'espèce, de faire « d'illicites combinaisons de concepts, reposant sur une extension métaphorique de certains mots, et n'expliquant rien du tout ».

Parmi ceux qui reconnaissent que l'étude des phénomènes dus à l'affinité sociale relève des sciences biologiques, en est-il beaucoup qui conçoivent l'objet de cette étude autrement que sous la forme de l'abstraction du groupe social? HUXLEY, en écrivant que la sociologie est une province de la biologie, voyait-il autrement que tous ceux qui disent : « La sociologie commence *où finit la biologie* », — en d'autres termes, ne croyait-il pas comme eux la matière de l'observation sociologique est autre que celle de l'observation biologique?

Mais il y a plus : ce n'est même pas l'abstraction du « groupe social » que l'on rêve de donner comme aliment à la sociologie, c'est une construction spéculative plus particulière encore. De tous les groupes sociaux que constituent inlassablement les hommes, parce que cela tient à leur vie même, on ne retient qu'une forme : celle qui correspond à un groupe d'individus fixés territorialement, et qu'on appelle communément le « groupe politique » (de πολίς, ville, État). On lui donne un nom, dont le sens s'évanouit quand on veut l'approfondir : *la société,* ou si l'on osait parler comme on le devrait : « *de la* » *société,* car, en fait, c'est par une erreur de langage qu'on lui conserve un faux air concret. Cette chose une fois créée, on se livre sur elle à toute une série d'opérations de l'analyse biologique : on l'observe, on la dissèque, on en étudie les manifestations normales et pathologiques, on en décrit la naissance et la mort, on formule le déterminisme de son évolution et, pour mettre le comble à la téléologie, on la dote d'une sélection spéciale qui « se substituerait à la sélection naturelle et mériterait le nom de sélection sociale » (BROCA).

On écrit — inutile de citer les auteurs :

« La société n'ayant pas su trouver le moyen qu'il fallait employer, déclare que la faute en est au délinquant. »

« La régularité de l'évolution des sociétés est en raison de leur degré de réalité. »

« Les sociétés sont comme les hommes : semblables et différentes. »

« La société a ses droits et ses devoirs. »

Extrait de HOUSSAY dans *La forme et la vie,* p. 833.
Référence à HUXLEY dans *Les problèmes de la biologie,* p. 8.
Id. à BROCA dans HOUZÉ, *Sur l'influence du régime alimentaire artificiel,* p. 7.

Chap. VIII. Les synergies sociales.

§ 10. — Vue d'ensemble.

« La société semble avoir compris qu'elle ne doit accuser qu'elle-même de ses malheurs. »

« A mesure qu'une société s'éloigne de l'état sauvage et de la barbarie, elle possède une plus complète et plus puissante organisation. »

« Les sociétés engendrent des sociétés d'une autre espèce. »

« La cause la plus profonde du déclin de la société doit être cherchée dans l'affaiblissement de la famille. »

« Le développement intellectuel de la société est subordonné à son évolution morale. »

« Qu'est-ce que la société imite avec fruit? »

« Rien ne peut arrêter une société dans sa course vers la décadence, quand elle porte, comme la nôtre, une tare originelle. »

« Otez les individus, il reste la société.. »

Qu'y a-t-il à la base de toutes ces affirmations?

D'abord, l'abstraction du « groupe social » déjà rencontrée.

Puis, la pesée de trois autres abstractions : l'*abstraction juridique,* construite pour les nécessités de la pratique courante, de l'administration des hommes, de leurs rapports entre eux, comme tant d'autres généralisations indispensables pour pouvoir élever tout l'édifice du droit; — l'*abstraction historique,* qui découpe les événements humains en tranches correspondant à des étendues de territoire déterminées par les conventions des hommes eux-mêmes : la Belgique, les États-Unis, la Chine; — l'*abstraction métaphysique,* qui substitue à l'individu agissant une psyché intellectuelle et affective, et ne voit ainsi, logiquement, dans une agglomération d'individus, qu'une association de semblables psychés, se fondant en une entité unique, douée de raison et de sentiments.

Chacune de ces abstractions a, dans son domaine, sa raison d'être et sa légitimité : elles n'en échappent pas moins, irrémédiablement, à l'analyse biologique qui ne peut avoir prise que sur l'être vivant.

Ce déconcertant mélange d'abstractions se résout en un véritable *mirage poli-centrique,* — je veux dire rapportant tout au groupe politique, — et en une vue totalement fausse du déterminisme sociologique, que je dois bien signaler à présent.

On observe que les hommes les plus primitifs observés vivent en groupes peu nombreux, au sein desquels les relations inter-individuelles sont simples. Avec beaucoup de vraisemblance, on attribue cette organisation sociale aux premiers hommes, dont tout vestige a disparu.

Puis, opérant de même pour les autres types d'organisation sociale, on constate, à mesure qu'on se rapproche de l'époque présente, une com-

plexité croissante des relations interindividuelles et toute une série d'autres caractères.

Et l'on raisonne alors comme suit :

PUISQUE *ces types ont apparu successivement,* C'EST QUE *les uns procèdent des autres par un véritable mécanisme phylétique, tout à fait assimilable à celui qui fait se succéder les types d'animaux.* On peut donc tracer un arbre généalogique des types de « sociétés ». Dès lors, il y a un Règne Social, un Déterminisme Social et une Science Sociale destinée à le formuler, — le terme « social » étant employé ici dans le sens de l'abstraction « société ».

Ainsi, dans le même temps que les sciences biologiques s'affranchissaient de la conception finaliste des règnes organiques et subordonnaient l'évolution des espèces à d'innombrables « accidents », ou plutôt, comme je l'ai dit déjà (voir page 46) à d'innombrables « contingences », on entreprenait de constituer de toutes pièces un règne super-organique, où se réfugiait le finalisme éconduit.

Qui donc ne voit combien les types d'organisation sociale sont, eux aussi, à la merci des « contingences »? S'il est un enseignement que l'histoire apporte, c'est assurément celui-là et je puis me borner à en retenir ici quelques témoignages.

Ce que l'on peut se représenter des mouvements des premiers hommes sur la terre, par les récits des migrations des Polynésiens, ne montre-t-il pas le rôle de la *dissémination accidentelle*, suivant l'expression de QUATREFAGES?

Il y a longtemps que l'on sait comment la découverte de l'Amérique est l'effet indirect d'une erreur que fit PTOLÉMÉE, en exagérant d'un tiers la longueur de la Méditerranée : durant 1,500 ans une négligence de calcul pesa ainsi sur les relations des hommes entre eux.

Il y a longtemps aussi qu'on a insisté sur les conditions si favorables que réalisait l'unification administrative et politique de l'Empire romain, pour la diffusion du christianisme, et sur les conséquences de la victoire de Charles Martel pour l'évolution des sciences et par suite, pour la marche générale des événements humains.

REID a consacré tout un chapitre de ses *Principles of Heredity* à montrer comment les migrations conquérantes et les grands empires ont été l'œuvre des « microbes destructeurs des peuples envahis » plus que celle des monarques et de leurs ministres.

Combien, plus visiblement encore, les types d'organisation sociale sont

---

Référence à QUATREFAGES dans *Les Polynésiens et leurs migrations, passim.*
Id. à REID dans *Principles of Heredity*, chap. XIV.

Chap. VIII. Les synergies sociales. — § 45. — Vue d'ensemble.

conditionnés par ces accidents humains que l'on nomme les « inventions » de toute nature et qui, en dernière analyse, tiennent au mystérieux développement du cerveau de l'homme !

Je dois laisser ici la parole à Draghicesco qui, dans la *Revue philosophique*, a abordé de front le problème *et a nié la possibilité d'une sociologie objective entendue dans le sens que je combats ici*. (Les italiques des passages ci-après ne sont pas de l'auteur.) « Un Newton et un Laplace idéals eussent-ils été les témoins oculaires de la nébuleuse lancée dans le chaos, qu'ils n'auraient pu formuler, ni l'un, la loi de la gravitation, ni l'autre, les principes de la mécanique céleste. L'harmonie du système solaire a dû, de toute nécessité, en précéder la connaissance. L'esprit serait-il omniscient qu'encore il lui faudrait un objet de connaissance.

« Le cas est identique pour la science de notre planète et les sciences physico-chimiques.

« Quelque chose de pareil a dû se passer encore avec le règne de la vie... Tout le long du processus évolutif de la vie, les formes qui se sont succédé ont été chaotiques, inconsistantes. A chaque pas, la Nature a fait du nouveau. La forme qui suit ne ressemble déjà plus à la forme précédente.

« Peut-on imaginer, à cette époque, un Linné ou un Cuvier obligé de faire dans la première moitié des 73 millions d'années depuis que dure la vie, de la science botanique et physiologique, ou bien un Darwin découvrant la clé du déterminisme biologique, pour écrire l' « Origine des espèces » ? Une science biologique, avant cette période tertiaire, est chose inimaginable, car *elle aurait été la négation même de toutes les formes supérieures de la vie fixée, qui devaient intervenir dans la suite.*

« Et maintenant la question qui se pose est bien celle-ci : en est-il de même du *règne social?* Au point de vue de la science, qui répugne à la dérogation à l'ordre naturel, répondre par la négative serait absurde. Or, la science sociale positive *ou celle qui se prétend telle,* postule que le *règne social*, du premier jour de son apparition, *fut une réalité complète, stable, définitive*, gouvernée par des lois raisonnables, qu'il resterait à découvrir par l'observation passive et désintéressée...

« Mais au point de vue social, nous nous trouvons à une époque de création, d'ébullition, de chaos et d'anomalies. Nous traversons une époque où les lois sont en peine de se créer ; on ne pourrait donc pas les découvrir par l'observation... Nous vivons à une époque où le déterminisme social

---

Extrait de Draghicesco dans *De la possibilité des sciences sociales,* pp. 376 et ss.

§ 15. — Vue d'ensemble.

est une simple « velléité »... Par quel miracle de logique conçoit-on des *sociologues objectifs?...*

« Chaque découverte dans le domaine du savoir, par l'invention virtuelle qu'elle contient, se présente comme un germe de révolution. L'équilibre de la vie économique et sociale, atteint antérieurement, perd sa constance en face d'une loi ou d'une force naturelle nouvellement conçue. Les formes sociales fixées et équilibrées pour un moment sont désorganisées ensuite, par les effets des applications de la nouvelle découverte.

« *Les sciences sociales qui réfléchissent ces formes précaires sont ainsi rendues éphémères, caduques.* A-t-on découvert la force de la vapeur, en a-t-on connu les lois et les applications possibles, il s'ensuivra une révolution dans l'industrie, dans l'agriculture, dans le commerce. Le système politique en sera désorganisé, la science politique ébranlée. Les lois économiques connues et réelles antérieurement, deviendront irréelles, car la production et la distribution des richesses doivent être changées du tout au tout. Toute autre sera l'économie politique d'Adam Smith, comme autre celle de List et de Karl Marx. Un droit et une morale, de même qu'une intellectualité, et des arts spéciaux en seront l'effet.

« A peine a-t-on commencé à équilibrer le nouvel ordre social, qu'on est déjà en présence d'un autre principe, nouvellement découvert, d'une autre force de la nature susceptible d'applications inconnues auparavant : l'électricité. Aussi, l'industrie et la technique se trouvent-elles devant la perspective d'une nouvelle révolution. Les principes de l'économie politique ont de nouveau menacé de sombrer. Le marxisme est attaqué ici, là il entre en décomposition. Plus tard, on le trouve complètement faux et en contradiction avec la réalité...

« La *réalité sociale,* les *formes sociales*, et les *sciences sociales* où formes et réalités se reflètent, sont l'*œuvre précaire de quelques générations.*

« Des effets analogues résulteront de la découverte ou de la mise en valeur de richesses connues, mais non encore utilisées. L'exploitation agricole des plaines fertiles que le hasard avait laissées libres; l'exploitation d'une nouvelle mine de charbon, de fer, de pétrole, etc., sont également des événements propres à mettre le désarroi... dans l'économie politique, la morale, le droit, etc.

« Les situations interindividuelles changent, se compliquent; des cas nouveaux apparaissent qui sont en dehors de toutes les catégories sociales antérieures... Une sorte d'oscillation incalculable contrecarre toute tentative de prévoir. Et les oscillations se prolongent, et leur angle lui-même ne diminue pas d'une façon régulière, pour aboutir à un équilibre idéalement stable.

Chap. VIII. Les synergies sociales.

§ 10. — Vue d'ensemble.

« *L'ensemble de la vie sociale échappe ainsi à l'effort de celui qui voudrait le saisir dans toute sa complexité.* A supposer même qu'on ait eu l'intention de saisir cette irrégularité des oscillations pour la discipliner, pour la régler, pour en atténuer les dispositions, on n'y arriverait pas, car on ne pourrait pas deviner le surplus d'énergie, de production et de consommation économiques ou intellectuelles qui peut surgir avec le temps, dans la nouvelle forme sociale.

« L'instabilité, la fragilité des formes de la vie sociale sont à chaque pas manifestes ; *elles ne devraient avoir d'égal que la fragilité hautement reconnue des sciences sociales.* Au contraire, c'est justement par ces temps de vertigineuses transformations et de révolutions que *la science sociale prend des allures dogmatiques et croit découvrir dans « l'éphémère », des lois sociologiques, éternelles comme celles de la nature.*

« L'équilibre social définitif ne coïncidera qu'avec la fin du progrès des sciences : cela sera lorsque les sciences de la nature auront découvert la dernière loi et que les techniciens en auront déduit la dernière application... L'assouvissement de la curiosité humaine et de ses aspirations les plus intimes et les plus profondes sera le seul moyen d'arriver à l'équilibre, aux formes finies, fixes et définitives de la vie sociale et psychique... Alors la société universalisée, ayant mis dans la circulation universelle toutes les connaissances de la nature, ainsi que toutes les forces et les richesses de celle-ci, les conditions et les sources dernières du dernier progrès seront également données.

« Ce serait l'âge qu'on pourrait appeler, dans la terminologie de Kant, l'âge de l'impératif catégorique, ou bien, dans le langage de M. Durckheim, *l'époque d'une sociologie objective,* ou enfin, celle de l'empire des cieux et de la justice sociale, pour employer le langage du socialisme ou celui métaphorique du christianisme. »

Il n'y a rien à répondre à ces considérations, si l'on veut rester sur le terrain de la science positive. Jusqu'à ce que, comme le dit de son côté Ernest Solvay, « la société mondiale, ayant atteint son apogée en science et en industrie, soit arrivée à cet *état de régime* », on doit bien reconnaître que *les types d'organisation sociale des groupes humains ne sont assujettis à aucun déterminisme discernable, mais qu'ils sont les effets d'innombrables convergences extrinsèques.*

Mais, pour cela, doit-on renoncer à soumettre l'organisation sociale à l'analyse scientifique ?

Extrait de Solvay dans *Notes sur le productivisme et le Comptabilisme,* p. 169.

Ce qui se passe depuis quelques années dans les sciences biologiques me fournit la réponse à cette question, capitale pour la sociologie.

Certains biologistes ont fait observer que les théories transformistes expliquaient bien comment, par un jeu de variations, d'adaptations et d'extinctions, une espèce pouvait être sortie d'une autre, mais que cela n'avançait nullement la question de savoir *pourquoi la seconde avait pris la forme sous laquelle elle se présente et non une autre forme.* Il doit exister, ont-ils dit, un déterminisme de la forme : « Wenn ich Samen gewisser Wasserpflanzen, auf Erdboden säe, so entsteht eine durchaus, zumal histologisch andere « zweckentsprechende » Form. » (Driesch). (Quand je sème des graines de certaines plantes aquatiques dans le sol, j'obtiens une autre forme, appropriée à la situation nouvelle et tout à fait différente, surtout au point de vue histologique.)

Pense-t-on que pour résoudre un problème ainsi posé, ces biologistes aient entrepris une vaste revue de toutes les espèces vivantes et aient cherché à trouver par comparaison et sériation chronologiques, les raisons des formes de chacune ?

Loin de là : ils se sont mis patiemment à remonter aux nombreux facteurs morphogéniques primaires, pesanteur, température, pression osmotique, facteurs chimiques, etc., *dont la forme est le résultat convergent.* Roux, qui a fondé l'*Archiv für Entwicklungsmechanik* pour défendre ce point de vue, y a exposé à diverses reprises comment un stade morphologique succédant à un autre, doit avoir sa définition physiologique et quel est le rôle, dans ces processus, de ce qu'il nomme « das Vermögen der Selbstregulation » (le pouvoir d'auto-régulation). Houssay a pris pour sujet même de son grand ouvrage : *La Forme et la Vie.*

Le problème qui se pose aux sociologistes est tout à fait analogue : eux aussi se trouvent devant une organisation qui est, comme la forme de l'être, le prolongement de la réaction vitale initiale. Procédant de même, ils analyseront donc laborieusement ce complexe que l'abstraction leur fournit, et ils retourneront aux facteurs sociogéniques premiers, à savoir les tendances individuelles des membres coordonnés dans les groupes : ils apercevront, alors, dans leur réalité agissante une infinité de processus multiples, obéissant, eux, à certains déterminismes proprement biologiques, dont, au surplus, ils attendront des autres sciences de la vie des interprétations définitives.

Extrait de Driesch dans *Die Biologie,* p. 56.
Référence à Roux dans *Ueber die Selbstregulation der Lebewesen,* p. 619.

Chap. VIII. Les synergies sociales. — § 45. — Vue d'ensemble.

Au lieu d'expliquer la filiation des types d'organisation sociale par un déterminisme unique, inadéquat aux phénomènes, ils dégageront une convergence de déterminismes particuliers.

Renonçant à se laisser hypnotiser par le mirage poli-centrique, ils mettront le groupe politique à sa place dans la collection des autres modes d'organisation sociale et, *délibérément, ils repousseront l'abstraction de la « société »*. Bien plus, ils se résoudront à renoncer au terme lui-même : IL EST DISQUALIFIÉ. En ce qui concerne le présent travail, on remarquera peut-être qu'il n'a pas été employé une seule fois, non plus que le qualificatif « social » dans le sens abstrait. J'ai parlé à propos de ce dernier (voir page 69) d'une épidémie verbale : elle a contaminé le substantif autant que l'adjectif.

Que si un ordre déterminé de spéculations doit s'appliquer aux types d'organisation sociale comme tels, rien ne peut entraver l'essor de cette discipline, qui, inévitablement d'ailleurs, ne pourra être qu'une branche de la métaphysique, car *spéculer sur des abstractions* — je ne dis pas se servir de l'abstraction comme outil de l'investigation scientifique — c'est, par définition, faire de la métaphysique.

Mais nul ne pourra nier qu'il existe à côté du domaine propre de cette métaphysique sociale, un autre domaine, que le bon sens appellera celui de la sociologie et où l'on saisit corps à corps les individus vivant « de la vie sociale ».

Les prenant à leur naissance, on observe chez eux l'acquisition de toutes les adaptations sociales, sous l'influence des individus qui les entourent ; on les suit à travers leur existence, débrouillant leurs aptitudes, isolant leurs activités, dénouant les liens simples ou compliqués qui les unissent en des synergies diverses.

Au delà de ces synergies, expression dernière de la réaction organique, l'observateur se déclare impuissant à aller : il se contente de remettre, toute démontée, l'organisation sociale aux sciences qui la réclament.

Or, tout indique que ce ne seront pas seulement les sciences sociales classiques, qui tireront parti des faits à dégager par l'analyse sociologique.

L'éthologie, qui est en voie de se constituer comme science de l'organisme étudié dans son milieu (voir le § 2, pages 29 et suivantes), a précisément besoin de tous ces faits pour interpréter les activités les plus caractéristiques de l'être et pour coordonner les phénomènes de la vie externe. GULICK, dont j'ai déjà signalé la toute récente étude sur *Evolution, racial and habitudinal* (voir page 40), n'a précisément pu formuler ses lois provi-

§ 45. — Vue d'ensemble.

soires de la conservation du « type » biologique, *sans postuler une série de processus sociologiques.*

Voici notamment les six conditions qui, d'après lui, commandent l'évolution des types constitués par l'habitude (Evolution of habitudinal Types) :

1. The power of influencing associates ; — 2. success (that is, the number of the socially endowed individuals must be sufficient to keep up the organization) ; — 3. innovation (that is tentative diversity in the actions of individuals in invention and initiation by means of experiment, comparison and repetition of the best) ; — 4. tradition (that is influence by means of example and imitation) ; — 5. free association and communication within the social group ; — 6. segregate association setting limits to the sphere of free association and so controlling innovation and tradition. (1. La puissance des dirigeants du groupe ; — 2. le succès, c'est-à-dire que le nombre d'individus socialement doués doit être suffisant pour maintenir l'organisation ; — 3. l'innovation, c'est-à-dire un essai de différenciation des activités inventives et initiatrices des individus par expérimentation, comparaison et reproduction des meilleurs ; — 4. la tradition, c'est-à-dire l'influence de l'exemple et de l'imitation ; — 5. la libre association et l'inter-communication à l'intérieur du groupe ; — 6. l'association ségrégée limitant la liberté des rapports sociaux et modérant ainsi l'innovation et la tradition.)

On voit par ce simple extrait comment, tant pour les animaux allophiles que pour les hommes, la connaissance des mécanismes sociologiques pourra seule apporter l'interprétation des phénomènes biologiques généraux, auxquels se ramènent les variations, les adaptations et les extinctions des types. Dans l'espèce humaine notamment, où les variations sont moins ethniques que psychologiques, les aptitudes sociales, les agrégations et les ségrégations, toutes les modalités des synergies sociales, déterminent les cadres mêmes à l'intérieur desquels se fait l'évolution des types : que l'on songe seulement à l'influence des processus sociologiques sur le phénomène de la génération, — ou sur la formation de l'individu !

J'ai signalé, au cours de ce travail, les mécanismes des activités sélectives, c'est-à-dire des choix inter-individuels (voir pages 201 et suivantes) : il n'est pas exagéré de dire qu'ils exercent sur l'évolution des qualités typiques une influence prédominante.

En vérité, on aperçoit le moment où, pour expliquer les profondes diffé-

---

Extrait de Gulick dans *Evolution, racial and habitudinal,* p. 80.

rences nationales que présentent, par exemple, les États-Unis comparés aux peuples de l'ouest de l'Europe, on ne recourra plus à TOCQUEVILLE ni à BRYCE, mais bien aux éthologistes qui, synthétisant tous les éléments mésologiques de la genèse des hommes et mettant, parmi eux, en pleine lumière les facteurs sociologiques, apporteront la calme et sûre parole des observateurs de la vie.

Ce qui a été dit précédemment montre aussi combien il serait illusoire de vouloir asseoir la sociologie sur quelque « *fait social* » primaire. La variété de ces tentatives ne ressort pas seulement de l'impuissance des auteurs à découvrir un « fait social », qui pût rallier la généralité de l'opinion scientifique : elle tient à une vue initiale erronée.

Ce qui constitue, en effet, la sociologie en science autonome, ce n'est pas une *donnée sociale qui existerait en soi;* c'est simplement un aspect spécial de la vie, une catégorie particulière de réactions adaptatives de l'être, à savoir celles que provoquent en lui les individus de la même espèce sans distinction de sexe, en d'autres termes, comme je l'ai dit, « *un état particulier de la sensibilité physique* » (voir page 53). Penser autrement, c'est ouvrir, pour la sociologie, l'ère du vitalisme, — à jamais fermée dans cette autre science biologique, la physiologie, que l'on a si longtemps prétendu fonder aussi sur on ne sait quel principe vital.

Le sociologiste ne veut expliquer aucun des phénomènes qui l'occupent par un *quid proprium* quelconque : pour mettre de l'ordre dans son travail, pour pouvoir partir d'un endroit déterminé dans la série ininterrompue des manifestations de la vie, il désigne comme je l'ai fait, par un mot, « l'affinité sociale », l'ensemble des propriétés de l'être qui le rendent sensible aux excitations venant des autres individus de son espèce. Mais il sait bien que c'est là seulement un artifice scientifique, et il aperçoit, derrière cet attribut, les facteurs proprement physio-psychologiques qui commandent les phénomènes.

Ainsi, il est tout à fait impossible et puéril de vouloir enfermer la sociologie entre des frontières déterminées. Aussitôt que l'on observe, soit personnellement, soit par l'intermédiaire des témoignages, aussitôt, surtout, que l'on expérimente en prenant pour objet de l'investigation un ou plusieurs êtres en rapport avec un ou plusieurs individus de leur espèce, aussitôt que l'on analyse, que l'on commente, que l'on compare, les phénomènes auxquels ils donnent lieu on fait de la sociologie. On peut en faire bien, mal ou médiocrement, comme de toute science : ce sera la tâche de la critique sociologique de le décider.

FAIRE DE LA SOCIOLOGIE, C'EST DONC SOUMETTRE A L'OBSERVATION

§ 45. — Vue d'ensemble.

ET A L'EXPÉRIENCE DES MANIFESTATIONS PARTICULIÈRES DE LA SENSIBILITÉ PHYSIQUE DE L'ÈTRE VIVANT. Concevoir ainsi sa tâche est pour le sociologiste un sûr moyen de garder le contact indispensable avec les autres sciences investigatrices de la vie. C'est aussi s'assurer la certitude que l'être sur lequel porteront ses recherches sera bien le produit de son milieu, c'est-à-dire qu'il sera de son lieu et de son temps.

*
* *

De là vient que la sociologie, qui prendra forcément son bien où elle le trouve, c'est-à-dire partout où est la vie sociale, va s'exposer au reproche d'empiéter sans cesse sur d'autres sciences.

Car il se fait que beaucoup d'autres sciences ont un domaine qui semble recouvrir le sien.

En ce qui concerne l'étude des animaux allophiles, aucun conflit d'attributions n'est possible : le zoologiste ouvre toutes larges ses portes à l'éthologiste (voir page 34).

Mais pour l'analyse des phénomènes sociaux chez les hommes, le désarroi scientifique est complet.

La nature des choses indiquerait que l'ensemble des phénomènes auquels donnent lieu les hommes devrait constituer l'*anthropologie* (ἄνθρωπος, homme), au même titre que la zoologie (ζῶον, animal) rassemble les observations relatives aux animaux. Par suite d'une série de vicissitudes, l'anthropologie ne désigne aux yeux de certaines personnes qu'une vague crâniologie : mais il suffit de jeter un coup d'œil sur diverses publications récentes pour apercevoir que la portée synthétique de cette science tend définitivement à être reconnue. Elle comprendra de plus en plus tout ce qui concerne la morphologie, l'anatomie, la physiologie et l'éthologie de l'homme, — cette dernière branche, n'étant comme on l'a vu, qu'une « physiologie externe », qui comprend notamment une partie de la psychologie humaine et *la sociologie humaine toute entière.*

Il n'existe pas d'autre science biologique générale ayant l'homme pour objet. Car toutes les activités humaines, industrielles, esthétiques, religieuses ou autres, sont des résultats des aptitudes anthropologiques de l'individu. L'homme ne fait pas du droit ou de l'industrie avec un autre outillage physique ou mental que celui qui lui sert à faire de l'art ou de la religion.

Mais *la variété des activités humaines a fait surgir un ensemble de sciences*

Chap. VIII. Les synergies sociales.

§ 45. — Vue d'ensemble.

qui retracent les diverses manières d'être des hommes sous l'impulsion de leurs besoins. Certains refusent à ces branches de la connaissance le nom de « sciences », par la raison qu'elles seraient purement descriptives, et ils réservent ce qualificatif à celles qui formulent les lois fondamentales des phénomènes. Mais pareil sens est bien limitatif et l'usage a dès longtemps reconnu comme « science », tout ensemble coordonné qui a pour objet de rendre intelligibles certains phénomènes déterminés.

Les principales sciences descriptives des activités humaines sont la science du langage, la démographie, la technologie, l'économie politique, le droit, la science politique, la science morale, l'esthétologie, la science des religions.

La tâche de toutes ces sciences est, comme le montre si clairement SEELEY à propos de la science politique, *d'apporter de l'ordre dans les faits observés, en les groupant avec méthode conformément à leur nature et à la logique*.

La plupart d'entre elles ont un triple aspect : l'aspect actuel, l'aspect historique et l'aspect technique. Ainsi en est-il par exemple de la politique et de ses diverses subdivisions, comme la science des institutions ; ainsi en est-il également de l'économie politique, qui a un côté technique si prononcé que d'aucuns ont voulu n'y voir qu'un « art ».

Toutes ces sciences rencontrent la sociologie humaine, tout comme elles, touchent les autres branches de l'anthropologie, et surtout la psychologie. Certaines ont cependant plus de contacts sociologiques que d'autres, parce que les activités qu'elles étudient sont plus spécialement interindividuelles (de là vient qu'elles portent souvent le titre de « sciences sociales »). C'est le cas, par exemple, de l'économie politique qui aura besoin, pour expliquer les phénomènes, de nombreuses *clés d'interprétation sociologiques*, — qu'elle trouvera surtout dans la partie relative aux activités sociales acquisitives (voir pages 192 et suivantes). Mais elle n'aura pas moins besoin des autres départements de l'anthropologie : c'est parce qu'au lieu de considérer « l'homme », c'est-à-dire un être morphologiquement, anatomiquement, physiologiquement et éthologiquement déterminé, elle a pris pour objet l'*homo œconomicus*, qu'elle s'est tant discréditée. La sociologie humaine seule sera impuissante à la galvaniser : c'est l'homme sous *tous* ses aspects qu'elle doit revendiquer, *pas seulement l'homme sous son aspect sociologique :* « Ziel und Ausgangspunkt unserer Wissenschaft ist der Mensch, » (notre science part de l'homme et aboutit à l'homme) disait fort exactement ROSCHER.

Référence à SEELEY dans *Introduction to political science*, pp. 361 et ss.

§ 45. — Vue d'ensemble.

Au-dessus ou à côté de ces sciences descriptives particulières, se placent des sciences descriptives synthétiques qui, au lieu d'envisager certaines activités déterminées des hommes, considèrent l'ensemble de ces activités, dans le temps — l'histoire, ou dans l'espace — l'ethnographie, qu'il n'existe aucune raison de reléguer dans l'étude des peuples non civilisés. L'histoire et l'ethnographie sont ce que les Allemands appellent des « Complexe vieler Wissenschaften », des amalgames d'autres sciences, lesquelles deviennent à leur égard des sciences auxiliaires (« Hilfswissenschaften »). On ne saurait mieux les comparer qu'à la géographie telle qu'elle est aujourd'hui comprise; le géographe entreprend de décrire toute la surface terrestre ou un de ses fragments : il a besoin, pour cela, du concours de l'astronomie, de la géologie, de la botanique, de la zoologie, de l'anthropologie, voire des sciences humaines descriptives.

De même, l'historien et l'ethnographe, pour reconstituer un peuple dans une période de l'histoire ou sur un coin de la terre, doivent recourir à l'anthropologie, notamment à la psychologie et à la sociologie humaines, et aux sciences humaines descriptives.

Par là, les descriptions qu'ils font sont plus précises, et leurs démonstrations plus vivantes; par là, en somme, la part fatale des conjectures se réduit toujours davantage. Mais la *nature de la science historique et de la science ethnographique ne s'en trouve pas modifiée : les perfectionnements sont, en un mot, quantitatifs, non qualitatifs.*

Enfin, le dernier degré des sciences humaines descriptives est celui auquel la philosophie les élève, en y introduisant, par l'hypothèse et l'abstraction, des vues de coordination et de synthèse, qui donnent à leur ensemble, et à chacune d'elles en particulier, l'aspect d'un système cohérent.

Il y ainsi une philosophie des activités humaines en général, une philosophie du droit, une philosophie de l'économie politique et aussi une philosophie de l'histoire.

On voit combien, dans cet édifice qui repose sur l'étude positive — c'est-à-dire vérifiable expérimentalement — des phénomènes de la vie chez les hommes, la sociologie constitue une pierre peu saillante : c'est, dans l'architecture aussi, le rôle des pierres d'assise de n'être point visibles de l'extérieur.

∴

Il n'est peut-être pas de plus sûr moyen de vérifier l'exactitude d'un point de vue scientifique que de le soumettre à l'épreuve de l'application.

Cela peut d'ailleurs ne pas être sans influence sur le développement de la science intéressée, car il est constant qu'une science « qui ne sert à rien » ne peut compter que sur un nombre limité de fervents.

Or, les vues qui ont inspiré tout ce travail sont-elles de nature à conduire à des applications quelconques ?

Il suffit de se rappeler les phases successives de l'analyse sociologique, pour apercevoir les concours variés et essentiels que la sociologie peut apporter, surtout à une époque qui, en raison des découvertes techniques du XVIIIe et du XIXe siècle, a vu surgir d'une part, les synergies des grandes masses d'individus, d'autre part, l'extension quasi-illimitée de ce que j'ai nommé la zone de discrimination sociale (voir page 145).

Je ne veux insister ici, à titre exemplatif, que sur trois faits tout récents, qui mettent ce point en pleine lumière.

Depuis quelques années, d'abord aux États-Unis, puis en Allemagne et en Angleterre, la technique des affaires commerciales se trouve complètement rénovée : on tend à sortir de l'empirisme et à donner aux activités économiques une orientation réfléchie.

Or, autour de quoi pivote toute cette réforme des idées et des habitudes? Précisément autour de la notion de l' « organisation sociale ». La revue américaine *System* (avec cette devise : la systématisation est l'axe du monde des affaires), la revue allemande *Organization* (spécialement destinée aux « conducteurs » d'affaires), la revue anglaise *Method,* consacrent toutes trois des études caractéristiques à l'aspect sociologique de l'organisation des entreprises, notamment à la question de savoir comment on peut tirer d'une synergie industrielle ou commerciale d'hommes, le plus grand effet utile. En même temps, les problèmes d'activités acquisitives et sélectives (organisation du travail, rémunération des salariés, etc.) sont l'objet de très nombreuses études dans les périodiques techniques.

Le second exemple que je veux relater est emprunté à une publication militaire due au capitaine PAUL SIMON, de l'artillerie française, et intitulée : l'*Instruction des officiers, l'éducation des troupes et la puissance nationale*, avec ce sous-titre : *étude sociologique.* L'auteur entreprend de démontrer que « dans le bagage scientifique des officiers, doivent se trouver la psychologie et la sociologie, considérées spécialement au point de vue militaire », et l'on y trouve des phrases comme celle-ci : « La science

militaire n'est qu'un prolongement de la sociologie ». Le problème est posé en ces termes par le capitaine SIMON :

« Voici venir, à la caserne, des paysans, des bouchers, des ouvriers de la ville, des employés de commerce.

« De cette foule hétérogène et bigarrée d'hommes aussi différents que possible par le tempérament, le caractère, l'intelligence, le savoir, l'éducation, les sentiments, la moralité, il s'agit de faire une troupe douée de la plus complète solidarité, capable d'agir avec un ensemble parfait, sur un signe de son chef. De cette poussière humaine, inorganique, amorphe, il faut faire un organe vivant, actif et docile.

« Tel est le problème de l'éducation militaire.

« Telle est la tâche principale de presque tous les officiers pendant la plus grande partie de leur carrière.

« Comme il a déjà été dit précédemment, l'éducation militaire n'est qu'un corollaire de l'éducation générale. Or, psychologiquement parlant, celle-ci comporte l'acquisition d'habitudes, d'idées et de sentiments; *sous le rapport sociologique,* elle comporte la création et le renforcement des liens qui doivent unir les hommes. »

Qu'un problème ainsi défini soit de nature à être éclairé par une sociologie comme celle qui a été esquissée, cela apparaît avec une irrésistible évidence.

Enfin, le livre de LÉONARD sur l'*Éducation administrative,* me fournit mon troisième exemple : l'auteur est, en somme, parti de cette idée qu'entre un chef et ses subordonnés il n'y a pas seulement des liens administratifs, mais aussi et surtout des liens sociaux : passant en revue toutes les aptitudes psychiques de l'homme, il enseigne successivement ce que chacune d'elles devrait être chez le chef et chez les subordonnés pour que, dans la synergie à laquelle ils participent, ils « rendent » ce qu'on attend d'eux, ou, du moins, le maximum de ce que comportent leurs possibilités respectives. Rien ne montre mieux que ce livre l'importance des activités sélectives (voir page 201) pour la bonne marche d'une entreprise, et la nécessité, pour tous ceux qui y participent, de se rendre un compte exact de leur dépendance mutuelle.

Ce ne sont là que des tentatives : elles sont d'autant plus significatives qu'elles devancent, en somme, la sociologie, dont elles postulent les services,

---

Extrait de SIMON dans *L'instruction des officiers, etc.*, n° du 15 juillet 1905, p. 46.

Chap. VIII. Les synergies sociales.

§ 10. — Vue d'ensemble.

indiquant par là combien la constitution de cette science sur des fondements positifs est urgente — et utile.

Qu'à la base de toutes ces applications surgisse toujours la notion du rendement maximum des activités humaines, faut-il s'en étonner, puisque la sociologie n'a pu être définie que comme une branche de l'énergétique ? (Voir page 66.)

Or, cette notion n'apparaît pas seulement dans une entreprise commerciale, une armée ou une administration : elle est intimement liée à tout ce qui concerne la conduite des hommes. En sorte que la sociologie deviendra par excellence, l'école de quiconque « a charge d'êtres humains ».

Pour ne parler que de l'un de ceux dont la responsabilité est la plus lourde, du législateur, il est permis de dire qu'à cette école il apprendra l'influence éminente du milieu social sur la formation de l'individu : il songera, par là, que la condition première pour qu'une nation soit forte, c'est que chacun de ses membres puisse trouver à chaque instant, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, un milieu social adéquat au développement intégral de toutes ses aptitudes congénitales.

Par là, il acquerra aussi cette conviction que, les potentialités individuelles n'ayant pas de limites assignables, plus chaque homme se trouve mis en situation d'entrer en contact avec ses semblables, plus son rendement a chance de s'élever — et il est bien entendu que je ne vise pas seulement le rendement économique. Que de conceptions sont dues à l'étincelle qu'allume la communication d'autrui ! Que de modifications humaines prépare l'extension des relations inter-individuelles sur toute l'étendue de la planète !

Le législateur saura, enfin, ce qui fait la conscience sociale, et comment elle peut déchirer le réseau, si serré soit-il, des arrangements qu'il combine.

Et, tout cela, il le connaîtra non plus par l'intuition, toujours précaire ou fragile, mais par la source unique de la connaissance décisive : par la science née de l'observation et de l'expérience.

APPENDICE

LEXIQUE SOCIOLOGIQUE

LEXIQUE SOCIOLOGIQUE

La portée de ce lexique, qui ne constitue qu'un essai, et ne prétend aucunement être complet, a été expliquée au cours du travail (voir pages 115 et suivantes).

Il suffira ici de donner quelques indications sur les règles qui ont été adoptées pour le dépouillement du dictionnaire de la langue française.

Ont été seuls retenus, les mots susceptibles de suggérer directement un phénomène sociologique, c'est-à-dire un phénomène réactionnel entre deux ou plusieurs individus de la même espèce, sans distinction de sexe ; on rencontrera donc « écriteau » et non « écrire », « ébruiter » et non « bruit ».

Relativement aux occupations particulières des hommes, les seules professions indiquées sont celles qui impliquent des relations proprement sociales : « interprète », « professeur » et non « ingénieur » ni « maçon ».

Les expressions qui n'ont un sens sociologique qu'employées au figuré, ont été éliminées, sauf dans les cas où l'usage en est tout à fait consacré : « enflammer », « découvrir » manquent, mais non « renvoyer », « attention ».

Il en a été de même pour les termes qui n'acquièrent un sens sociologique que s'ils font partie d'une locution : « bouffée » (d'orgueil) ; « pilori » (clouer au). De même encore pour les termes dérivés : « apôtre » rend inutile « apostolat », et pour les termes non usuels : « caristade » (aumône), « embabouiner » (duper).

Lorsque la même idée est exprimée par plusieurs formes au nombre desquelles se trouve un verbe, supposons par un substantif, un adjectif et un verbe, c'est le verbe qui a été noté : « respecter » figure seul, à l'exclusion de « respect », « respectueux », « respectueusement ». Dans le cas où le verbe n'existe pas, c'est le substantif seul qui a été porté ; « loyauté », et non « loyal » ni « loyalement ».

Il n'en a été autrement que si l'une des formes renferme une idée non contenue dans une autre : on trouve donc à la fois « prétentieux » et « prétendre », « amabilité » et « aimer » ; — ou si l'une des formes seule est sociologique : l'adjectif « apprêté » figure et pas le verbe « apprêter ».

Le lexique compte 2,200 termes environ.

Abaisser (s').
Abandonner (s').
Abasourdir.
Abdiquer.
Abjection.
Abnégation.
Abolir.
Aboucher (s').
Absenter (s').
Absolutisme.
Absoudre.
Abstenir (s').
Abuser.
Académie.
Acariâtre.
Accaparer.
Accéder.
Accepter.
Acclamer.
Accointance.
Accolade.
Accompagner.
Accorder.
Accort.
Accoster.
Accréditer.
Accroire (faire).
Accueillir.
Accuser.
Acerbe.
Achalander.
Acharner (s').
Acheter.
Acolyte.
Acoquiner (s')
Acquiescer.
Acquitter.
Adepte.
Adieu.
Adhérer.
Adjoindre.
Adjuger.
Adjurer.
Admettre.
Administrer.
Admirer.
Admonester.
Adorer.
Adresser.
Aduler.
Adversaire.
Affabilité.
Affamer.
Affection.
Affermer.
Affidé.
Affilier.
Affluence.
Affront.
Affranchir.
Agacer.
Agence.
Agglomérer.
Agiotage.
Agitateur.
Agréer.
Agrégation.
Agrément.
Agression.
Aguerrir.
Aguets.
Ahurir.
Aider.
Aigreur.
Aiguillonner.
Aimer.
Alarmer.
Algarade.
Allégeance.
Allégresse.
Alléguer.
Allier.
Allocution.
Allouer.
Allure.
Aloi.
Altercation.
Altier.
Altruisme.
Amabilité.
Amadouer.
Ambassade.
Ambitieux.
Amende.
Aménité.
Ameuter.
Ami.
Amiable.
Amnistier.
Amorcer.
Amphytrion.
Amuser.
Anachorète.
Anarchie.
Anathème.
Animadversion.
Animosité.
Annoncer.
Anoblir.
Anonymat.
Antagonisme.
Antinational.
Antipathie.
Antirévolutionnaire.
Apanage.
Apitoyer.
Apologie.
Apostasie.
Apostropher.
Apôtre.
Apparat.
Appeler.
Applaudir.
Appointer.
Apprendre.
Apprentissage.
Apprêté.
Approchable.
Approuver.
Appui.
Arbitraire.
Arbitrer.
Aréopage.
Arguer.
Aristarque.
Armée.
Armistice.
Arrêter.
Arrhes.
Arriviste.
Arrogance.
Arroger (s').
Ascendant.
Assagir (s').
Assaillir.
Assassiner.
Assaut.
Assembler.
Assentiment.
Assertion.
Asservir.
Assesseur.
Assiduité.
Assiéger.
Assigner.
Assises.
Assister.
Associer.
Assommer.
Assouvir.

Assujettir.
Assurer.
Asticoter.
Astreindre.
Astuce.
Atrabilaire.
Attacher.
Attaquer.
Attendrir.
Attentat.
Attention.
Attester.
Attirer.
Attiser.
Attitude.
Attouchement.
Attraire.
Attrait.
Attraper.
Attribuer.
Attrouper.
Aubade.
Audace.
Audience.
Auditeur.
Auguste.
Aumône.
Austérité.
Autocratie.
Autonomie.
Autoriser.
Autorité.
Autrui.
Auxiliaire.
Avanie.
Avenant.
Aversion.
Avertir.
Avilir.
Avisé.
Aviser.
Avocat.
Avouer.
Ayant-cause.
Ayant-droit.

Babiller.
Bacchanale.
Badaud.
Badiner.
Bafouer.
Bagarre.
Bagout.
Baguenauder.
Bail.
Baissier.
Bâillonner.
Baiser.
Bal.
Balafrer.
Balourd.
Bamboche.
Bande.
Bannière.
Bannir.
Banquet.
Barbare.
Barguigner.
Barreau.
Bas-bleu.
Bassesse.
Bataille.
Bataillon.
Battre.
Bavarder.
Bégueule.
Bellâtre.
Belligérant.
Belliqueux.
Bénêt.
Bénévole.
Bénignité.
Bénir.
Benoît.
Béotisme.
Berner.
Biaiser.
Bienfait.
Bienséance.
Bienveillance.
Bienvenir (se faire).
Bisbille.
Bisquer (faire).
Bien-aimé.
Bisser.
Bivouaquer.
Blaguer.
Blamer.
Blanc-seing.
Blasphémer.
Blesser.
Bloquer.
Blouser.
Bonhomme.
Boniment.
Bonjour.
Bonsoir.
Bonté.
Boucan.
Bouder.
Bouffon.
Bougonner.
Bourde.
Bourrade.
Bourreler.
Bourru.
Bousculer.
Boutade.
Boycotter.
Brailler.
Brave.
Braver.
Bravo.
Bredouiller.
Bretteur.
Brider.
Briguer.
Brimer.
Brio.
Brouhaha.
Brouiller.
Brusquer
Brute.
Buté.
Butor.

Cabale.
Cabaret.
Cabotin
Cacher.
Cacochyme.
Cadeau.
Cafard.
Cajoler.
Caliner.
Calomnier.
Camarade.
Camarilla.
Camouflet.
Camp.

Canaille.
Candidat.
Candide.
Cannibale.
Cantate.
Capitaine.
Capituler.
Caprice.
Capter.
Captiver.
Capucinière.
Caqueter.
Caresser.
Caricature.
Carnaval.
Carotter.
Cartel.
Casanier.
Cassant.
Caste.
Catéchiser.
Catilinaire.
Catimini.
Causer.
Caustique.
Cauteleux.
Caution.
Cavalcade.
Céder.
Céladon.
Célèbre.
Céler.
Cénacle.
Cendrillon.
Cénobite.
Censé.
Censurer.
Centraliser.
Cerbère.
Cercle.
Cérémonie.
Césarisme.
Chaleureux.
Chamailler.
Chambrée.
Champion.
Chansonner.
Chantage.
Chaperon.
Chapitre.
Charade.
Charité.
Charivari.
Charlatan.
Charmer.
Charte.
Chasser.
Châtier.
Chatouilleux.
Chattemite.
Chatterie.
Chauvin.
Chef.
Chenapan.
Cher.
Chérir.
Chevaleresque.
Chic.
Chicaner.
Chipie.
Chœur.
Choquer.
Chorus.
Choyer.
Chuchoter.
Chuter.
Circonspection.
Circonvenir.
Citer.
Civilité.
Civisme.
Clabauder.
Clameur.
Clan.
Clandestin.
Claque.
Claustration.
Clémence.
Client.
Club.
Coaction.
Coadjuteur.
Coaliser.
Cocasse.
Code.
Coemption.
Coercition.
Cohabiter.
Cohorte.
Cohue.
Co-intéressé.
Co-jouissance.
Colère.
Collaborer.
Collatéral.
Collateur.
Collecte.
Collectivité.
Collège.
Collègue.
Colleter.
Colloque.
Collusion.
Comédie.
Combattre.
Comité.
Colonie.
Colporter.
Commander.
Commanditer.
Commensal.
Commérage.
Commerce.
Commère.
Commettant.
Commettre (se).
Comminatoire.
Commis.
Commisération.
Commissaire.
Commission.
Commissionnaire.
Communauté.
Communiquer.
Communier.
Commutation.
Compagnie.
Compagnon.
Compassé.
Compassion.
Compatriote.
Compensation.
Compère.
Compétition.
Complaire.
Complicité.
Compliment.
Complot.
Componction.
Compromettre.
Compromis.
Concéder.
Concerter.
Concierge.
Concile.
Conciliabule.
Concilier.
Concitoyen.
Conclave.
Concourir.

Condamner.
Condescendre.
Condisciple.
Condoléance.
Conduire.
Confédérer.
Conférence.
Confesser.
Confier.
Confirmer.
Confisquer.
Confondre.
Conformité.
Confraternité.
Confrérie.
Confronter.
Confusion.
Congédier.
Congratuler.
Congrégation.
Congrès.
Conjungo.
Conjurer.
Connivence.
Conseil.
Consensus.
Consentir.
Considérer.
Consigne.
Consoler.
Consommateur.
Consortium.
Consorts.
Conspirer.
Conspuer.
Constance.
Constater.
Consterner.
Constituer.
Consulter.
Conter.
Contemporain.
Contempteur.
Contenter.
Contentieux.
Contester.
Contraindre.
Contrarier.
Contrat.
Contrecarrer.
Contre-cœur (à).
Contredire.
Contrefaire.
Contremander.
Contrevenir.
Contre-ordre.
Contre-proposition.
Contre-révolution.
Contrister.
Contrôler.
Controverse.
Convaincre.
Convenance.
Convenir.
Converser.
Convertir.
Convier.
Convive.
Convoi.
Convoiter.
Convoquer.
Coopérer.
Copain.
Copartager.
Coqueter.
Cordialité.
Coreligionnaire.
Corporation.
Correction.
Correspondre.
Corrompre.
Corsaire.
Cortège.
Corvée.
Coryphée.
Coterie.
Cotillon.
Cotiser.
Couard.
Coulant.
Coupable.
Coupant.
Cour.
Courbette.
Coureur.
Courrier.
Courroux.
Courtier.
Courtiser.
Courtoisie.
Cousiner.
Coutume.
Couvent.
Crânerie.
Crédibilité.
Crédit.
Crédulité.
Criailler.
Criard.
Criée.
Crime.
Crisper.
Critiquer.
Croire.
Cynisme.

———

Daigner.
Dandy.
Danser.
Dauber.
Débat.
Débaucher.
Débiner.
Débiter.
Déblatérer.
Déboire.
Débonnaire.
Débusquer.
Décamper.
Décence.
Décentraliser.
Décerner.
Décevoir.
Déchoir.
Décidé.
Décimer.
Déclamer.
Déclarer.
Déclasser.
Décliner.
Décommander.
Déconcerter.
Déconseiller.
Déconsidérer.
Décontenancer.
Déconvenue.
Décorer.
Décorum.
Décrier.
Dédaigner.
Dédier.
Dédire.
Dédommager.
Défaveur.
Défection.
Défendre.

Déférence.
Défiance.
Défier.
Défiler.
Défrayer.
Dégrader.
Dégrever.
Déguerpir.
Déguiser.
Déjouer.
Déjuger.
Délaisser.
Délation.
Déléguer.
Délibérer.
Délicat.
Délit.
Délivrer.
Déloyauté.
Déluré.
Démagogie.
Demander.
Démarche.
Démasquer.
Démêlé.
Démentir.
Démériter
Démissionner.
Démocratie.
Démodé.
Démontrer.
Démoraliser.
Démordre.
Déni.
Dénier.
Dénigrer.
Dénommer.
Dénoncer.
Départager.
Départir.

Dépaysé.
Dépêcher.
Dépendre.
Dépens.
Dépister.
Dépit.
Déplacé.
Déplaire.
Déposition.
Déposséder.
Dépraver.
Déporter.
Déprécier.
Députer.
Dérider.
Dérision.
Dérober.
Déroger.
Désabuser.
Désaccord.
Désaffectionner.
Désagréger.
Désagrément.
Désappointer.
Désapprouver.
Désarmer.
Désarroi.
Désavantage.
Désaveu.
Désaveugler.
Désemparer.
Désenchanter.
Désennuyer.
Déserter.
Deshériter.
Déshonneur.
Désintéressé.
Désinvolture.
Désister.
Désobéir.

Désobliger.
Désopilant.
Désorganiser
Désorienter.
Dessein.
Destituer.
Désuétude.
Désunion.
Détachement.
Détaillant.
Détaler.
Détenir.
Détester.
Détonner.
Détourner.
Détraction.
Détriment.
Détromper.
Détrôner.
Détrousser.
Dette.
Deuil.
Dévaliser.
Devancer.
Devin.
Dévisager.
Devise.
Deviser.
Dévoiler.
Devoir.
Dévolu.
Dévouer (se).
Dialogue.
Diatribe.
Dictateur.
Dicter.
Didactique.
Diffamer.
Différend.
Difficile.

Dignité.
Dilettante.
Diplomatie.
Diplômer.
Dire.
Diriger.
Disciple.
Discipline.
Dissident.
Disconvenir.
Discorde.
Discourir.
Discourtois.
Discréditer.
Discrétion.
Disculper.
Discuter.
Disert.
Disgracier.
Disgracieux.
Dispenser.
Disputer.
Dissension.
Dissentiment.
Dissidence.
Dissimuler.
Dissuader.
Distinction.
Distribuer.
Diversion.
Divertir.
Divulguer.
Docilité.
Doctrine.
Dogmatiser.
Dol.
Doléances.
Domestiquer.
Dominer.
Dommage.

Donner.
Dorloter.
Doter.
Douceur.
Doyen.
Draconien.
Drame.
Drapeau.
Droit.
Duel.
Duper.
Duplicité.
Dureté.

Ébahir.
Ébaubir.
Ébaudir.
Ébruiter.
Échanger.
Échapper.
Écharper.
Échauffourée.
Éclaireur.
Éclipser.
École.
Éconduire.
Économe.
Écouter.
Écriteau.
Écusson.
Édicter.
Édifier.
Édile.
Éduquer.
Effacer (s').
Effarer.
Effaroucher.
Efféminer.
Effrayer.
Effronterie.
Égalité.
Égards.
Égayer.
Égide.
Église.
Égoïsme.
Égrillard.
Éhonté.
Élégance.
Élevé (bien, mal).
Élève.
Élire.
Élite.
Éloge.
Éloquence.
Émanciper.
Embarras.
Embaucher.
Embêter.
Emblême.
Embrasser.
Embrigader.
Embrouillamini.
Embûche.
Embuscade.
Emerveiller.
Émeute.
Émigrer.
Éminence.
Emmiellé.
Émissaire.
Émoi.
Émoustiller.
Émouvoir.
Empereur.
Emphase.
Employer.
Emportement.
Empressement.
Emprisonner.
Emprunté.
Emprunter.
Émulation.
Encan.
Encanailler (s').
Encenser.
Enchanter.
Enchères.
Enclin.
Encourager.
Endetter.
Endéver.
Endoctriner.
Endormir.
Endosser.
Endurer.
Énergie.
Énergumène.
Énerver.
Enfreindre.
Enfuir (s').
Engager.
Engeance.
Engouer (s').
Enhardir.
Enjoindre.
Enjoler.
Ennemi.
Ennui.
Enorgueillir (s').
Enquérir (s').
Enquêter.
Enrôler.
Enseigne.
Enseigner.
Ensorceler.
Entendre (s').
Enterrement.
Entêter (s').
Enthousiasme.
Entiché.
Entourage.
Entr'accorder (s').
Entr'accuser (s').
Entr'admirer (s').
Entr'aider (s').
Entr'aimer (s').
Entraîner.
Entr'avertir (s').
Entre-battre (s').
Entre-déchirer (s').
Entre-détruire (s').
Entre-dévorer (s').
Entr'égorger (s').
Entregent.
Entre-haïr (s').
Entremettre (s').
Entretenir (s')
Entrevue.
Envoyer.
Épancher (s').
Éperonner.
Épier.
Épigramme.
Épiloguer.
Épitre.
Éploré.
Épouvanter.
Épris.
Équipe.
Équipée.
Équité.
Équivoque.
Éreinter.
Ergoter.
Ermite.

Escapade.
Escarmouche.
Esclandre.
Esclave.
Escobard.
Escompter.
Escorte.
Escouade.
Escroquer.
Ésotérique.
Espionner.
Esquiver.
Essaimer.
Esseulé.
Estafette.
Estimer.
Estomaquer.
Étaler.
État.
État-major.
Étendard.
Étonner.
Étranger.
Étrennes.
Étudiant.
Évader (s').
Évasif.
Éveiller.
Évincer.
Exaction.
Examiner.
Exaspérer.
Exaucer.
Exceller.
Excentricité.
Exclamer (s').
Exclure.
Excommunier.
Excuser.
Exécrer.
Exécuter ('s').
Exemplaire.
Exempter.
Exhéréder.
Exhiber.
Exhorter.
Exiger.
Exiler.
Exode.
Exonérer.
Exorbitant.
Exorciser.
Exotérique.
Exotique.
Expansion.
Expatrier.
Expédient.
Expédier.
Expert.
Expier.
Expliquer.
Exploiter.
Exposer.
Expulser.
Extorquer.
Extrader.
Extravagance.

Facétie.
Fâcher.
Façons.
Faconde.
Facteur.
Faction.
Factionnaire.
Faiblesse.
Faiseur.
Fallacieux.
Fameux.
Fanatisme.
Fanfaronnade.
Faquin.
Farandole.
Farce.
Farouche.
Fasciner.
Fashion.
Faste.
Fatuité.
Faufiler (se).
Fausser.
Faux-fuyant.
Faveur.
Féal.
Fédérer.
Feindre.
Féliciter.
Félonie.
Fermeté.
Férocité.
Féru.
Ferveur.
Festival.
Fête.
Feudataire.
Fi.
Fiasco.
Fidéicommis.
Fidélité.
Fieffé.
Fiel.
Fier.
Figurer.
Filer.
Filouter.
Finaud.
Finasser.
Finesse.
Flagorner.
Flagrant.
Flatter.
Flegme.
Flétrir.
Flibustier.
Flirter.
Flouer.
Folie.
Folliculaire.
Fomenter.
Fonctionnaire.
Forban.
Forfaire.
Formaliser.
Formalité.
Fougue.
Foule.
Fourbe.
Fournir.
Franchise.
Franc-maçonnerie.
Frasque.
Fraternité.
Fratricide.
Frauder.
Frayer.
Fredaine.
Fréquenter.
Frime.
Fringant.
Fripon.
Froideur.
Froisser.
Fronder.
Fuir.
Fulminer.

Fumisterie.
Funérailles.
Fureur.
Furtif.
Fusionner.
Fustiger.
Fûté.

Gageure.
Gaieté.
Gaillard.
Galanterie.
Galvauder.
Gandin.
Garantir.
Garder.
Garnement.
Garnison.
Gâte-métier.
Gauchement.
Gaudriole.
Gausser (se).
Geindre.
Gendarmer (se).
Générosité.
Gent.
Gentilhomme.
Gentillesse.
Gentleman.
Gentry.
Génuflexion.
Geôlier.
Gérer.
Geste.
Gloire.
Gloriole.
Gloser.
Gober.
Godailler.
Godiche.
Gogo.
Goguenard.
Goguette.
Gouailleur.
Gouverner.
Gracier.
Gracieuseté.
Grade.
Gratifier.
Gratitude.
Gratuit.
Graveleux.
Gravité.
Gredin.
Grève.
Grever.
Grief.
Grimacer.
Grincheux.
Grivoiserie.
Grogner.
Grommeler.
Gronder.
Grossièreté.
Grotesque.
Gruger.
Guerilla.
Guerre.
Guet.
Gueux.
Guider.
Guindé.

Hâbleur.
Hair.
Haranguer.
Harceler.
Hardiesse.
Hargneux.
Hautain.
Héberger.
Hégémonie.
Héler.
Héraut
Hérésie.
Héros.
Hétérodoxie.
Hiérarchie.
Hilarité.
Histrion.
Hobereau.
Homicide.
Hommage.
Honnêteté.
Honneur.
Honnir.
Honorabilité.
Honte.
Horde.
Horion.
Horripiler.
Hostilité.
Hôte.
Hourra.
Hourvari.
Houspiller.
Huer.
Humanité.
Humanitaire.
Humilier.
Humour.
Huissier.
Huppé.
Hypocrisie.

Illégalité.
Illégitimité.
Illustre.
Ilote.
Imbroglio.
Imiter.
Immatriculer.
Immigrer.
Immixtion.
Immobilisme.
Immodestie.
Immoralité.
Immortaliser.
Immunité.
Impardonnable.
Impartialité.
Impassibilité.
Impatience.
Impayable.
Impeccable.
Impénitence.
Impératif.
Impérieux.
Impérissable.
Impéritie.
Impertinence.
Imperturbable.
Impétrer.
Impitoyable.
Implacable.
Impolitesse.
Impolitique.
Impopularité.
Importunité.
Imposer.

Imposteur.
Imprécation.
Impresario.
Impressionner.
Improbation.
Improbité.
Impudence.
Impudicité.
Impunité.
Imputer.
Inacceptable.
Inamovible.
Inavouable.
Incarcérer.
Incartade.
Incisif.
Inciter.
Incivilité.
Incliner (s').
Incognito.
Incompris.
Inconduite.
Incongruité.
Inconsolable.
Incontestabilité.
Inconvenance.
Incorrection.
Incorrigibilité.
Incorruptibilité.
Incrédulité.
Incriminer.
Inculper.
Inculquer.
Indécence.
Indéfendable.
Indélicatesse.
Indemnité.
Indépendance.
Indifférence.
Indignité.
Indigner (s').
Indiquer.
Indiscipline.
Indiscrétion.
Indocilité.
Indulgence.
Inébranlable.
Ineffabilité.
Inexcusable.
Inexorabilité.
Infamie.
Infatuation.
Inféoder (s').
Infériorité.
Infirmer.
Inflexibilité.
Infliger.
Influence.
Informer.
Ingénuité.
Ingérer (s').
Ingratitude.
Inhospitalier.
Inhumanité.
Inimitié.
Iniquité.
Initiative.
Initier.
Injonction.
Injurier.
Injustice.
Innocence.
Innover.
In petto.
Inquisition.
Inséparabilité.
Insinuer.
Insister.
Insociabilité.
Insolence.
Insolite.
Insolvabilité.
Insoumis.
Insoutenable.
Inspecter.
Inspirer.
Instance.
Instiguer.
Instituer.
Instituteur.
Instruction.
Insu.
Insubordination.
Insulter.
Insupportable.
Insurger (s').
Intègre.
Intelligence.
Intendant.
Intention.
Intercéder.
Intercepter.
Interdire.
Intéresser.
Intérim.
Interlocuteur.
Interner.
Interpeller.
Interposer (s').
Interprète.
Interroger.
Interrompre.
Intervenir.
Interviewer.
Intime.
Intimer.
Intimider.
Intituler.
Intolérance.
Intriguer.
Intraitable.
Intransigeance.
Intronisation.
Intrusion.
Invectiver.
Investir.
Invincibilité.
Inviter.
Invoquer.
Irascibilité.
Ironie.
Irréconciliable.
Irrécusable.
Irrépréhensible.
Irrépressible.
Irréprochable.
Irrésistibilité.
Irrespectueux.
Irresponsabilité.
Irrévérence.
Irrévocabilité.
Irriter.
Isoler.

Jacasser.
Jacquerie.
Jactance.
Jalousie.
Jaser.
Jésuite.
Jobard.
Jocrisse.
Joute.
Jovialité.
Juger.
Jurer.
Justifier.

Kermesse.

Lâcheté.
Ladre.
Laissez-passer.
Lanterner.
Largesse.
Larron.
Laquais.
Lauréat.
Lazzi.
Leader.
Leçon.
Légalité.
Légation.
Légion.
Légitimité.
Législation.
Legs.
Léonin.
Léser.
Lésiner.
Lettre.
Leurrer.
Liaison.
Liant.
Libelle.
Libéralité.
Libérer.
Licence.
Licencier.
Licite.
Liesse.
Lige.
Ligue.
Lieutenant.
Litige.
Livrée.
Loi.
Longanimité.
Lorgner.
Louer.
Loustic.
Loyauté.
Luron.
Lutter.

Machiner.
Magister.
Magistrat.
Magnanime.
Maintien.
Maîtriser.
Majesté.
Majorité.
Maladresse.
Malentendu.
Malfaiteur.
Malfamé.
Malhonnêteté.
Malséant.
Maltraiter.
Malveillance.
Manant.
Mandat.
Mander.
Manières.
Manigance.
Manœuvre.
Mansuétude.
Manumission.
Marâtre.
Marauder.
Marchand.
Mariage.
Marivauder.
Maronner.
Martial.
Mascarade.
Massacrer.
Matamore.
Match.
Mater.
Matois.
Maudire.
Maugréer.
Maussade.
Méchanceté.
Mécompte.
Méconnaître.
Mécontenter.
Mécréant.
Médiation.
Meeting.
Méfait.
Méfier (se).
Mêlée.
Menacer.
Mendier.
Mener.
Mentir.
Mentor.
Mépriser.
Mercantilisme.
Mercenaire.
Merci.
Mérite.
Mésalliance.
Mésestime.
Mesquinerie.
Message.
Messéant.
Métayer.
Meurtre.
Mielleux.
Mignardise.
Migration.
Milice.
Mimer.
Minauder.
Ministre.
Minorité.
Misanthrope.
Miséricorde.
Mission.
Mitoyenneté.
Mode.
Modestie.
Mœurs.
Molester.
Monarchie.
Mondanité.
Moniteur.
Monopole.
Montrer.
Moquer (se).
Morale.
Mordant.
Morgue.
Morigéner.
Motion.
Mouchard.
Moutonnerie.
Multitude.
Munificence.
Murmurer.
Muser.
Mutin.
Mutualité.
Mutiner (se).
Mystifier.

Naïveté.
Nantir.
Narguer.
Narquois.
Narrer.
Nation.
Naturaliser.
Négoce.
Négocier.
Népotisme.
Neutralité.
Nier.
Nigaud.
Nique.
Noblesse.
Noce.
Nommer.
Notabilité.
Notifier.
Notoriété.
Nuire.
Nullité.
Novateur.

Obéir.
Obérer.
Objecter.
Objurgation.
Obligeance.
Obliger.
Obscène.
Obséder.
Obole.
Obsèques.
Obséquiosité.
Observer.
Obstiner (s').
Obstruction.
Obtempérer.
Obtenir.
Octroyer.
Odieux.
Offenser.
Offensive.
Officiel.
Officier.
Officieux.
Offrir.
Offusquer.
Oligarchie.
Ombrageux.
Omnipotence.
Onction.
Onéreux.
Opinion.
Opiniâtreté.
Opposition.
Opprimer.
Opprobre.
Orateur.
Orchestre.
Ordonner.
Organiser.
Orgie.
Orgueil.
Oriflamme.
Originalité.
Orphéon.
Ostentation.
Ostracisme.
Otage.
Oublier (s').
Ouï-dire.
Ourdir.
Outrager.
Outrance.
Outrecuidance.
Outrepasser.
Ouvrier.
Ovation.

Pacifier.
Pacte.
Pair.
Paix.
Palladium.
Palinodie.
Pamphlet.
Pandémonium.
Panégyrique.
Panique.
Pantin.
Pantomime.
Parader.
Paradoxe.
Paraître.
Parasite.
Parcimonie.
Pardonner.
Parier.
Parjure.
Parlement.
Parler.
Parodier.
Partager.
Partenaire.
Parti.
Partialité.
Participer.
Particularisme.
Partisan.
Parvenu.
Passe-droit.
Passeport.
Pasteur.
Paternalisme.
Pâtir.
Patriarche.
Patrie.
Patron.
Patrouiller.
Pavaner (se).
Pavois.
Payer.
Pédagogie.
Pédanterie.
Penaud.
Peine.
Pèlerinage
Péremptoire.
Perfidie.
Permettre.
Pérorer.
Perpétrer.
Perquisition.
Persécuter.
Persifler.
Persister.
Personnalité.
Persuader.
Pétitionner.
Pétulance.
Peuplade.
Peuple.
Pharisien.
Philanthrope.
Pilote.
Pincé.
Pince-sans-rire.
Pionnier.
Piper.
Pique-nique.

Piteux.
Pitié.
Placet.
Placidité.
Plagier.
Plaider.
Plaindre (se).
Plaire.
Plaisanterie.
Platitude.
Platonique.
Plausibilité.
Plèbe.
Plébiscite.
Plénipotentiaire.
Pleutrerie.
Ploutocratie.
Polémique.
Police.
Politesse.
Politique.
Poltron.
Pompe.
Pontifier.
Portier.
Populace.
Popularité.
Portrait.
Posé.
Poseur.
Postuler.
Potentat.
Pot-de-vin.
Potin.
Pourboire.
Pourfendre.
Pourparlers.
Poursuite.
Pourvoi.
Pourvoir.
Pouvoir.
Prébende.
Précédent.
Précepte.
Prêcher.
Préciosité.
Préconiser.
Précurseur.
Prédilection.
Préfet.
Préjudice.
Préjugé.
Prénom.
Préposer.
Prépondérance.
Prérogative.
Prescrire.
Préséance.
Présenter.
Présider.
Pressurer.
Prestance.
Prester
Prestige.
Prétendre.
Prétentieux.
Prêter.
Prétexte.
Prétoire.
Prêtre.
Prévaloir (se).
Prévenance.
Prévenir.
Prévention.
Prévôt.
Prier.
Primer.
Privauté.
Privé.
Privilège.
Prix.
Probité.
Procès.
Procession.
Prochain.
Proclamer.
Procuration.
Prodigalité.
Professer.
Prohiber.
Promettre.
Promiscuité.
Promouvoir.
Promulguer.
Prôner.
Prononcer (se).
Pronunciamiento.
Propagande.
Prophète.
Propos.
Proposer.
Proroger.
Proscrire.
Prosélytisme.
Prospectus.
Prosterner (se).
Protéger.
Protester.
Protocole.
Prouesse.
Prouver.
Provoquer.
Prude.
Prud'homie.
Pseudonyme.
Public.
Publier.
Pudeur.
Pugilat.
Puissance.
Punir.
Pusillanimité.
Putatif.

Quarantaine.
Quémander.
Qu'en dira-t-on.
Querelle.
Questionner.
Quêter.
Quiproquo.
Quittance.
Quote-part.

Rabâcher.
Rabais.
Rabaisser.
Rabatteur.
Rabrouer.
Racheter.
Racoler.
Raconter.
Radoter.
Radoucir.
Raffoler.
Ragaillardir.
Raideur.
Railler.
Raisonneur.
Rallier.
Rançon.
Rang.

Rangé.
Rapatrier.
Rappeler.
Rapporter.
Rapprocher.
Rassurer.
Rapt.
Rassembler.
Ratifier.
Ravir.
Réaction.
Rébarbatif.
Rébellion.
Rebiffer (se).
Rebuffade.
Rebuter.
Récalcitrant.
Recevoir.
Rechigner.
Récidive.
Réciproquer.
Réciter.
Réclamer.
Réclusion.
Recommander.
Récompenser.
Réconcilier.
Reconduire.
Réconforter.
Reconnaître.
Récrier (se).
Récriminer.
Recruter.
Recteur.
Reculer.
Récuser.
Rédempteur.
Redevance.
Réélire.
Référer.
Réformer.
Réfréner.
Refroidir.
Refuser.
Réfuter.
Régaler.
Regimber.
Régiment.
Régir.
Régler.
Réglementer.
Régner.
Réhabiliter.
Réjouissances
Relancer.
Relater.
Reluquer.
Rembarrer.
Rembourser.
Remercier.
Remettre.
Remontrer.
Remplaçant.
Remuant.
Rémunérer.
Renchérir.
Rencontrer.
Rendez-vous.
Rendre.
Renégat
Renfrogner (se).
Rengorger (se).
Renfort.
Renier.
Renommée.
Renommer.
Renoncer.
Renseigner.
Renvoyer.
Réorganiser.
Répandu.
Répartie.
Répartir.
Répéter.
Replâtrage.
Réplique.
Répondre.
Repousser.
Repréhensible.
Représailles.
Représenter.
Réprimer.
Réprobation.
Reprocher.
Réprouver.
République.
Répudier.
Réputer.
Requérir.
Rescrit.
Réserve.
Résipiscence.
Résister.
Résoudre (se).
Respecter.
Responsabilité.
Ressasser.
Ressentiment.
Restituer.
Retenue.
Réticence.
Retirer (se).
Rétracter.
Rétribuer.
Rétrocéder.
Réunir.
Revanche.
Révéler.
Revendiquer.
Revendre.
Révérer.
Révolter.
Révolutionner.
Révoquer.
Riboter.
Ricaner.
Ridicule.
Ripaille.
Riposter.
Rire.
Rite.
Rivaliser.
Rixe.
Roi.
Rôle.
Rompre.
Roture.
Rouerie.
Rougir.
Ruser.

Sacerdoce.
Sacrer.
Sanguinaire.
Sans-cœur.
Salaire.
Salamalecs.
Saluer.
Sarcasme.
Satisfaire.
Sauf-conduit.
Sauvage.
Sauvegarde.
Sauver.
Savoir-vivre.
Sbire.

Scandale
Sceau.
Sceptre.
Schisme.
Scission.
Scrupule.
Séance.
Séant.
Sécheresse.
Sécession.
Secrétaire.
Seconder.
Secours.
Secret.
Sectaire.
Secte
Sédition.
Séduire.
Séide.
Seigneur.
Sélection.
Semblant (faire).
Sémillant.
Semonce.
Sensationnel.
Sentence.
Sentinelle.
Séparatiste.
Séquestrer.
Séquelle.
Sérénade.
Serf.
Seriner.
Serment.
Sermon.
Servir.
Sévère.
Sévices.
Siffler.
Signaler.
Simagrée.
Simplicité.
Simuler.
Sincérité.
Singulariser (se).
Snob.
Sobriquet.
Sociabilité.
Société.
Soldat.
Solder.
Solidariser.
Solitude.
Solliciter.
Sollicitude.
Solvabilité.
Sommer.
Sommité.
Sonder.
Sosie.
Soudoyer.
Souffleter.
Souffre-douleur.
Souhaiter.
Soulager.
Soumettre.
Soumissionner.
Soupçonner.
Souplesse.
Sourciller.
Sourire.
Sournois.
Souscrire.
Soustraire (se).
Soutenir.
Souveraineté.
Speech.
Spirituel.
Spolier.
Sport.
Stagiaire.
Statut.
Stigmatiser.
Stimuler.
Stipendier.
Stipuler.
Stratégie.
Studieux.
Styler.
Subalterne.
Subir.
Subjuguer.
Subordonner.
Suborner.
Subreptice.
Subroger.
Subsidier.
Subterfuge.
Subvenir.
Subversif.
Succès.
Suffire (se).
Suffisance.
Suffrage.
Suggérer.
Suivre.
Sujétion.
Superbe.
Supercherie.
Supériorité.
Suprême.
Supplanter.
Suppléant.
Supplier.
Suppôt.
Suprématie.
Surenchérir.
Surfaire.
Surintendant.
Surnommer.
Surpasser.
Surprendre.
Surveiller.
Susceptibilité.
Susciter.
Suspecter.
Suzerain.
Sycophante.
Sympathie.
Syndicat.

Taciturnité.
Tact.
Tactique.
Taire.
Talion.
Taloche.
Talonner.
Tancer.
Taquiner.
Tarabuster.
Targuer (se).
Tartufe.
Tâter.
Tatillon.
Téméraire.
Témoigner.
Temporiser.
Tendresse.
Tenter.
Terrible.
Terroriser.
Têtu.
Thuriféraire.
Tiédeur.
Tiers.

Timoré.
Titulaire.
Toast.
Tohu-bohu.
Toiser.
Tolérer.
Tolle.
Ton.
Toper.
Tort.
Tortionnaire.
Torturer.
Toucher.
Toupet.
Tournée.
Tournoi.
Trac.
Tracasser.
Tradition.
Trafiquer.
Trahir.
Traiter.
Tranchant.
Transfuge.
Transgresser.
Transiger.
Traquenard.
Traquer.
Trembleur.
Trève.
Tribu.
Tribun.
Tribunal.
Tribut.
Tricher.
Trinquer.
Triompher.
Tripotée.
Trivial.
Tromper.
Trôner.
Troquer.
Trouble-fête.
Troubles.
Troupe.
Troupeau.
Truc.
Tumulte.
Turbulence.
Turpitude.
Tutelle.
Tutoyer.
Tyranniser.

Ukase.
Unanimité.
Université.
Urbanité.
Usage.
Usure.
Usurper.

Vaillance.
Vaincre.
Valet.
Vanité.
Vanter.
Vassal.
Vedette.
Véhémence.
Veiller.
Velléité.
Vendetta.
Vendre.
Vénérer.
Venger.
Verdict.
Verve.
Veto.
Vexer.
Victoire.
Vilipender.
Vindicatif.
Vindicte.
Violence.
Visiter.
Vociférations.
Vogue.
Volage.
Volontaire.
Volontiers.
Volte-face.
Voter.
Vouer.
Vulgarité.

Xénophobie.

Zèle.
Zizanie.

INDEX DES AUTEURS CITÉS

Cet index ne constitue pas une bibliographie des questions étudiées : il a uniquement pour objet de fournir des indications d'édition sur les travaux dont il a été fait mention, et de permettre de se reporter, pour chacun d'eux, à la page à laquelle il a été cité.

Ammon (traduction Muffang) : L'ordre social et ses bases naturelles. — *Paris, Fontemoing, 1900.* — Cité pp. 57, 141.

Arsonval (d') : *in* Visions de lueurs dans l'obscurité par les sensitifs. — *Bulletin de l'Institut général psychologique, 1904, fasc. 1, p. 33.* — Cité p. 154.

— Expériences sur la matière brute. — *Bulletin de l'Institut général psychologique, 1904, fasc. 2, p. 166.* — Cité p. 17.

— *in* Les radiations N. — *Bulletin de l'Institut général psychologique, 1904, fasc. 1, p. 28.* — Cité p. 148.

Bagehot : Voir **Darwin,** Descendance de l'homme, p. 135, note. — Cité p. 157.

Baldwin (traduction Duprat) : Interprétation sociale et morale des principes du développement mental. — *Paris, Giard et Brière, 1899.* — Cité pp. 77, 120.

— Mental development in the child and the race. — *2e éd. London, Macmillan, 1900.* — Cité p. 190.

Balzac (de) : La Maison du chat-qui-pelote. — *Edition du centenaire; Paris, Calmann-Lévy; s. d.* — Cité pp. 65, 178.

Barnes : Methods of studying children. — *Studies in education, edited by Barnes (Philadelphie), t. 1, 2e éd., 1903, p. 5.* — Cité p. 93.

— Children's Ideals. — *Pedagogical Seminary, 1900, fasc. d'Avril, p. 3.* — Cité pp. 92, 126.

Barnes : Growth of social judgment. — *Studies in education, edited by Barnes (Philadelphie), t. II, 1902, p 203.* — Cité p. 125.

— Development of children's political ideals ; Political ideas of American children. — *Studies in education, edited by Barnes (Philadelphie), t II, pp. 5 et 25.* — Cité p. 146.

Baron : De la bêtise du chien et de la haute intelligence du mouton. — *Bulletin de l'Institut général psychologique, 1904, fasc. 1, p. 75.* — Cité p. 223.

Bélugou : Les néo-psychologues. — *Revue des idées, t. I, n° 6.* — Cité p. 94.

Beddoe : Voir **Houzé**, L'aryen et l'anthroposociologie, p. 9. — Cité p. 143.

Bekker : Ernst und Schertz über unsere Wissenschaft. — *Leipzig, Breitkopf et Härtel, 1892.* — Cité p. 237.

Bergson : *in* Les radiations N. — *Bulletin de l'Institut général psychologique, 1904, fasc. 1, p. 28.* — Cité p. 148.

Bernard (Claude). — Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux, tt. I et II. — *2e éd., Paris, Baillière, 1885.* — Cité pp. 10, 36, 49, 116.

Binet : L'étude expérimentale de l'intelligence. — *Paris, Schleicher, 1903.* — Cité p. 203.

— La suggestibilité. — *Paris, Schleicher, 1900.* — Cité pp. 127, 128.

Bohn : Les premières leçons de l'intelligence. — *Bulletin de l'Institut général psychologique, 1904, fasc. 5, p. 419.* — Cité p. 28.

Boirac : Sens, sensation, sensibilité. — *Article de la Grande Encyclopédie, t. XXIX, p. 1005.* — Cité p. 163.

Bouvier : La vie des abeilles. — *Bulletin de l'Institut général psychologique, 1901, fasc. de mars-avril, p. 88.* — Cité p. 142.

Brehm : Merveilles de la nature; Les mammifères (édition Z. Gerbe), 2 vol.; Les oiseaux (id.), 2 vol. — *Paris, Baillière, s. d.* — Cité pp. 32, 58, 60, 95, 176, 221, 222, 223, 224.

Broca : Voir **Houzé**, sur l'influence du régime alimentaire artificiel, p. 7. — Cité p. 263.

Burrows : The Land of the Pygmies. — *London, Pearson, 1898.* — Cité pp. 174, 190, 229, 253.

Chamberlain (**A.-F.**) : The child : a study in the evolution of man. — *London, Walter Scott, 1900.* — Cité p. 112.

Compayré : L'évolution intellectuelle et morale de l'enfant. — *2e éd., Paris, Hachette, 1896.* — Cité p. 123.

Comte : Cours de philosophie positive, t. IV. — *Paris, Bachelier, 1839.* — Cité p. 11.

— Voir **Dastre,** La vie et la mort, p. 183. — Cité pp. 11, 24.

Cornish : Animals at work and play, their activities and emotions. — *Londres, Seeley et Co, 1904.* — Cité pp. 149, 177, 212, 222, 247.

Costantin : Les végétaux et les milieux cosmiques. — *Paris, Alcan, 1898.* — Cité p. 18.

Cromwell : Amusements of Worcester school children. — *Pedagogical Seminary, 1899, fasc. de septembre, p. 314.* — Cité p. 92.

Cuche : Traité de science et de législation pénitentiaires. — *Paris, Pichon, 1905.* — Cité p. 107.

Dahl : Experimentell-Statistische Ethologie. — *Verhandlungen der deutschen Zoologischen Gesellschaft; 8e Jahresversammlung. Leipzig, Engelmann, 1898, p. 121.* — Cité p. 36.

— Was ist Experiment, was Statistik in der Ethologie? — *Biologisches Centralblatt, t. XXI, 1901, p. 675.* — Cité p. 36.

Darrah : Children's altitude toward law. — *Studies in education, edited by Barnes, (Philadelphie), t. I, 2e éd., 1903, pp. 213 et 254.* — Cité p. 125.

Darwin (**Charles**) (traduction Barbier : L'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle. — *Paris, Reinwald, 1882.* — Cité pp. 28, 38, 42, 43.

— La descendance de l'homme (traduction Barbier). — *(3e éd. française), Paris, Reinwald, 1891.* — Cité pp. 149, 176, 214, 248, 257.

— Essai posthume sur l'instinct *in* Romanes : L'évolution mentale chez les animaux, pp. 361, 392. — Cité p. 58.

Dastre : La vie et la mort. — *Paris, Flammarion, 1903.* — Cité pp. 24, 28.

Dealey et **Ward** : A text-book of Sociology. — *New-York, the Macmillan Co, 1905.* — Cité p. 81.

Delage : L'hérédité et les grands problèmes de la biologie générale. — *2e éd. Paris, Schleicher, 1903,.* — Cité pp. 19, 20, 28, 29.

— Les problèmes de la biologie. — *Bulletin de l'Institut général psychologique, 1905, fasc. 3, p. 215.* — Cité p. 109.

De Leener : Les syndicats industriels en Belgique. — *Études sociales de l'Institut de sociologie [Instituts Solvay] n° 1; Bruxelles, Misch et Thion, 1903.* — Cité pp. 90, 244.

De Moor : La plasticité organique du muscle, de l'os et de l'articulation; étude expérimentale. — *Travaux de l'Institut de physiologie* [*Instituts Solvay*], *1902, t. V, fasc 3, p. 327.* — Cité p. 213.

De Raadt : Les sobriquets des communes belges. — *Bruxelles, Baune, 1904.* — Cité p. 173.

Des Marez : L'organisation du travail à Bruxelles au XVe siècle. — *Bruxelles, Hayez, 1904.* — Cité pp. 232, 252.

Dexter : Weather influences. — *New-York, the Macmillan Co, 1904.* — Cité p. 153.

Dollo : Les lois de l'évolution. — *Bulletin de la Société de Géologie, Bruxelles, 1893, p. 164.* — Cité p. 39.

— Les dinosauriens adaptés à la vie quadrupède secondaire. — *Extrait du Bulletin de la société belge de géologie, 1905.* — Cité p. 39.

— Eochelone Brabantica, tortue marine nouvelle. — *Extrait du Bulletin de la société belge de géologie.* — Cité pp. 19, 39.

Draghicesco: De la possibilité des sciences sociales. — *Revue philosophique, 1905, fasc. d'octobre, p. 374.* — Cité p. 266.

Driesch : Die Biologie als selbständige Grundwissenschaft; eine kritische Studie. — *Leipzig, Engelmann, 1893.* — Cité p. 269.

Emery : Ethologie, phylogénie et classification. — *Comptes rendus du 6e Congrès international de zoologie (Berne 1904).* — Cité pp. 31, 36, 39, 40.

Erbés (**P.-H.**). — Cranio-muscular origins of brain and mind. — *Chicago, Promethean Publisher, s. d.* [*1904*]. — Cité pp. 21, 147.

Errera (**L.**) : Voir **Dastre.** La vie et la mort, p. 49. — Cité p. 28.

Espinas (**A.**) : Les sociétés animales, *2e éd. Paris, Germer Baillière, 1878,* — Cité p. 83.

Féré : Travail et plaisir. — *Paris, Alcan, 1904.* — Cité p. 70.

— Sensation et mouvement, *2e éd.* — *Paris, Alcan, 1900.* — Cité p. 155.

Ferri : La sociologie criminelle. — *Paris, Rousseau, 1893.* — Cité p. 71.

Flach : Les origines de l'ancienne France, t. I. — *Paris, Larose, 1886.* — Cité p. 96.

Forel : Les fourmis de la Suisse. — *Genève, Georg, 1874.* — Cité pp. 95, 142, 152, 202.

Frazer (traduction Stiébel et Toutain) : Le rameau d'or. — *Paris, Schleicher, 1903.* — Cité pp. 106, 110.

Friedrich : Die Ideale der Kinder. — *Zeitschrift für pädagogische Psychologie und Pathologie, t. III, p. 38.* — Cité p. 126.

Fromont : Une expérience industrielle de réduction de la journée de travail. — *Actualités sociales de l'Institut de sociologie* [*Instituts Solvay*] *n° 11; Bruxelles, Misch et Thron, 1906* — Cité p. 101.

Galton : Hereditary Genius. — *Londres, Macmillan, 1892.* — Cité p 250.

— Inquiry into human faculty and its development. — *Londres, Macmillan, 1883.* — Cité pp. 180, 182.

Gebhardt : Anleitung zum imponirenden Auftreten im gesellschaftlichen, geschäftlichen und öffentlichen Leben. — *2e éd Leipzig, Modern-Medizinischer Verlag, 190 .* — Cité p. 160.

Geoffroy-Saint-Hilaire (**Is.**). — Histoire naturelle générale des règnes organiques, tt. I, II, III. — *Paris, Masson, 1862.* — Cité pp. 20, 29, 30, 32, 41, 46, 61, 261.

Giard : L'évolution des sciences biologiques. — *Revue scientifique, 1905, n° du 12 août.* — Cité pp. 17, 27, 32.

Giddings (traduction de Lestrade). — Principes de sociologie. — *Paris, Giard et Brière, 1897.* — Cité pp. 71, 120.

— Theory of Socialization; a syllabus of sociological principles. — *New-York, the Macmillan Co, 1897.* — Cité p. 55.

— Inductive Sociology. — *New-York, the Macmillan Co, 1901.* — Cité pp. 55, 244.

Girod : Les sociétés chez les animaux. — *Paris, Baillière, 1891.* — Cité p. 59.

Gley : Études de psychologie physiologique et pathologique. — *Paris, Alcan, 1903.* — Cité pp. 162, 180.

Gœthe, voir **Féré** : Travail et plaisir, p. 460. — Cité p. 159.

— voir **Costantin** : Les végétaux et les milieux cosmiques, p. 14 — Cité p. 18.

Grasset : Plan d'une physio-pathologie chimique des centres psychiques. — *Montpellier médical, 1903, t. XIX, n° 35.* — Cité p. 164.

Grassi et **Sandias** : La constitution et le développement des sociétés de termites. — *Année biologique, 1898, p. 271.* — Cité p. 221.

Grégoire : La production du travail par le cheval. — *Revue Économique internationale, 1905, fasc. 2 (novembre), p. 475.* — Cité p. 259.

Groos (traduction Doir et van Gennep) : Les jeux des animaux. — *Paris, Alcan, 1902.* — Cité pp. 61, 120, 153.

— Die Spiele der Menschen. — *Iéna, Fischer, 1899.* — Cité p. 61.

Gulick : Evolution, racial and habitudinal. — *Carnegie Institution of Washington, 1905.* — Cité pp. 40, 120, 271.

— Studies of Adolescence, classified facts. Voir **Hall**, Adolescence, t. II, p. 396. — Cité p. 126.

Hachet-Souplet : Examen psychologique des animaux. — *Paris, Schleicher, 1900.* — Cité pp. 192, 247.

Haeckel : Generelle Morphologie der Organismen, t. I. — *Berlin, Reimer, 1866.* — Cité pp. 30, 32, 41.

Hall (**Stanley**) : Adolescence, t. II. — *New-York, Appleton, 1904.* — Cité pp. 125, 143, 254.

Heger : Cours de physiologie. — *Bruxelles, autographié chez E. Heger, 1886.* — Cité p. 23.

Henry (**Ch.**) : Notes d'analyse statistique. — *Notes et Mémoires de l'Institut de sociologie [Instituts Solvay] fasc. 6. — Bruxelles, Misch et Thron, 1906.* — Cité p. 205.

Hertwig (traduction Julin) : La cellule et les tissus. — *Paris, Carré, 1894.* — Cité p. 47.

— Allgemeine Biologie. — *Iéna, Fischer, 1906.* — Cité pp. 48, 50, 52.

Houssay (**Fréd.**) : La forme et la vie; Essai de la méthode mécanique en zoologie. — *Paris, Schleicher, 1900.* — Cité pp. 19, 23, 35, 37, 51, 109, 263, 269.

Houzé : L'Aryen et l'anthroposociologie. — *Notes et Mémoires de l'Institut de sociologie [Instituts Solvay] fasc. 5. — Bruxelles, Misch et Thron, 1906.* — Cité p. 143.

— Pourquoi et comment perdons-nous la troisième molaire? — *Extrait du Bulletin de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. Séance du 2 février 1903.* — Cité p. 75.

— Les effets du régime artificiel sur le développement intellectuel. — *Extrait du Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles; t. XII, 1893-1894.* — Cité pp. 20, 153.

— Sur l'influence du régime alimentaire artificiel. — *Extrait du Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles; t. XIII, 1894-1895.* — Cité p. 27.

— L'industrie lithique des primitifs actuels et des peuples préhistoriques. — *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles; t. XXIV, 1905, p. XLVIII.* — Cité p. 110.

— Observations personnelles. — Cité p. 215.

Houzeau (J.-C.) : Études sur les facultés mentales des animaux, t. II. — *Bruxelles, Muquardt, 1872.* — Cité pp. 38, 77, 81, 82, 83, 119, 120, 165, 176, 186, 187.

Howitt : The native tribes of South-East Australia. — *Londres, Macmillan, 1904.* — Cité pp. 99, 144, 175, 192, 212, 226, 231, 255.

Hudson : A naturalist in La Plata. — *Londres, Chapman et Hall, s. d.* — Cité p. 158

Huxley (Th.) : Les problèmes de la biologie. — *Paris, Baillière, 1892.* — Cité pp. 68, 263.

Imbert : Mode de fonctionnement économique de l'organisme — *Bibliothèque Scientia ; Paris, Gauthier-Villars, 1902.* — Cité pp. 195, 213, 233.

Ioteyko : Le sens de la douleur. — *Communication au 1er congrès international de neurologie, Liége, 1905.* — Cité p. 23.

Ireland : Voir **Tenicheff**, Activité de l'homme, p. 52. - Cité p. 78.

Itard : Voir Sauvage de l'Aveyron. — Cité pp. 78, 134.

Janet (Dr P.) : Obsessions et psychasthénie, tt. I et II. — *Paris, Alcan, 1903.* — Cité p. 165.

Jegi : *in* Transactions of the Illinois Society for Child Study, t. III, p. 3. Voir **Hall** : Adolescence, p. 389. — Cité p. 126.

Jhering (traduction de Meulenaere) : Histoire du développement du droit romain. — *Paris, Marescq, 1900.* — Cité pp. 233, 237.

Johnson : Rudimentary Society among boys. — *Overland Monthly, 1883, fasc. d'octobre.* — Cité p. 126.

Jones : The Sociology of a New-York-City Block. — *New-York, the Columbia University Press, 1904.* — Cité p. 118.

Jottrand (M. et Mme) : Au Siam — *Compte-rendu dans le Bulletin du comité central du Travail industriel, 1905, fasc. de septembre, p. 821.* — Cité p. 145.

Kipling : The Jungle book. — *Londres, Macmillan, 1894.* — Cité p. 52.

Kirckpatrick : Fundamentals of child study. — *New-York, the Macmillan Co, 1903.* — Cité p. 34.

Kline : A study in juvenile ethics. — *Pedagogical Seminary, 1903, fasc. de juin p. 239.* — Cité pp. 92, 126.

— The migratory impulse vs. love of home. — *The American Journal of Psychology, 1898, fasc. d'octobre, p. 1.* — Cité p 93.

Kovalewski (M.) : Tableau des origines et de l'évolution de la famille et de la propriété. — *Stockholm, Samson et Wallin, 1890.* — Cité p. 107.

Kratz : Characteristics of the best teacher as recognized by children. — *Pedagogical Seminary, 1896, fasc. de juin, p. 413.* — Cité pp. 92, 126.

Kropotkin : Mutual Aid. — *London, Heinemann, 1092.* — Cité pp. 60, 83, 158, 163.

— In French and Russian prisons. — *Londres, Ward, 1887.* — Cité p. 164.

Lamarck : Voir **Giard** : L'évolution des sciences biologiques, p. 199. — Cité p. 27.

Lameere : Associations biologiques. — *Bruxelles, Moreau, 1900.* — Cité, p. 81.

— Esquisse de la zoologie. — *Bruxelles, Rozez, 1892.* — Cité pp. 28, 37.

Lang : The secret of the totem. — *Londres, Longmans, Green et Co, 1905.* — Cité pp. 111, 218.

Le Bon : La psychologie des foules. — *6e éd., Paris, Alcan, 1902.* — Cité p. 185.

Le Dantec : Voir **Vigouroux** et **Juquelier**, Contagion mentale, p. 4. — Cité p. 65.

Le Dantec : Voir **Dastre,** La vie et la mort, p. 49. — Cité p. 28.

Léonard : L'Éducation administrative. — *2e éd., Bruxelles, Lebègue, 1905.* — Cité pp. 203, 239, 277.

Ley : L'arriération mentale. — *Bruxelles, Lebègue, 1904.* — Cité p. 134.

Lyell : Voir **Delage,** L'hérédité, p. 298. — Cité p. 20.

— Éléments de géologie. — *6e éd., Paris, Garnier, 1867.* — Cité pp. 35, 109.

Mac Donald : Experimental study of children. — *Washington, United States Bureau of Education, 1899.* — Cité p. 94.

Magnin : La végétation des lacs du Jura. — *Paris, Kleinsieck, 1904.* — Cité pp. 44, 52.

Marchal : Compte-rendu de Grassi et Sandias sur les sociétés de termites. — *Année biologique, 1898, p. 271.* — Cité p. 221.

Marillier : Voir **Frazer,** Le rameau d'or, p. 1. — Cité p. 110.

Marro : La puberté. — *Paris, Schleicher, 1901.* — Cité p. 165.

Mason : The origins of inventions. — *London, Walter Scott, 1895.* — Cité p. 191.

Massart. — Collections éthologiques du Jardin botanique de l'Etat. — *Bruxelles, Weissenbruch, 1904.* — Cité p. 32.

— Notice sur la serre des plantes grasses (Jardin botanique de l'État). — *Bruxelles, Weissenbruch, 1905.* — Cité p. 37.

Mayer (**Aug.**). — Ueber Einzel- und Gesammtleistung des Schulkindes. — *Leipzig, Engelmann, 1904.* — Cité p. 133.

Mc Gee : The Seri Indians. — *17th Annual Report of the Bureau of American Ethnology; part I, 1895-1896.* — Cité pp. 43, 90, 99, 172, 215, 225.

Meakin : Model Factories and villages. — *London, Fisher Unwin, 1905.* — Cité p. 70.

Meray : La vie au temps des cours d'amour. — *Paris, Claudin, 1876.* — Cité p. 97.

Metchnikoff : Études sur la nature humaine. — *2e éd., Paris, Masson, 1903.* — Cité pp. 28, 54.

Miomandre (**de**) : La lutte contre l'alcool. — *Bruxelles, Lamberty, 1906.* — Cité p. 146.

Monroe : Development of the social consciousness of children. — *Northwestern Monthly, 1898, fasc. de septembre, p. 31.* — Cité p. 126.

Morat et **Doyon** : Traité de physiologie, tt. I et II. — *Paris, Masson, 1899-1902.* — Cité pp. 24, 51, 71, 81, 172.

Morgan (**Lloyd**) : Animal Behaviour. — *London, Arnould, 1900.* — Cité p. 169.

Nansen : Voir **Marro.** La puberté, p. 372. — Cité p. 165.

Niceforo : Les classes pauvres; recherches anthropologiques et sociales. — *Paris, Giard et Brière, 1905.* — Cité pp. 137, 153.

Nieboer : Slavery as an industrial System. — *La Haye, Nyhoff, 1900.* — Cité p. 101.

Payot : Cours de morale. — *3e éd., Paris, Colin, 1905.* — Cité p. 182.

Perrier : Les colonies animales et la formation des organismes. — *3e éd., Paris, Masson, 1898.* — Cité p. 52.

— Voir **Costantin** : Les végétaux et les milieux cosmiques, p. 97. — Cité p. 28.

Petrucci : Les origines naturelles de la propriété. — *Notes et Mémoires de l'Institut de sociologie [Instituts Solvay] fasc. 3; Bruxelles, Misch et Thron, 1905.* — Cité pp. 60, 182, 237.

Philippson : L'autonomie et la centralisation dans le système nerveux. — *Travaux de l'Institut de physiologie* [*Instituts Solvay*], *1905*. — Cité pp. 73, 139.

Poincaré : La valeur de la science. — *Paris, Flammarion, 1905*. — Cité p. 67.

— Voir **Féré** : Travail et plaisir, p. 46. — Cité p. 159.

Potter-Webb (traduction Briquet) : La coopération en Grande-Bretagne. — *Paris, Cornély, 1905*. — Cité p. 232.

Prins : Science pénale et droit positif. — *Bruxelles, Bruylant, 1899*. — Cité p. 190.

Puffer : Boy's gangs. — *The Pedagogical Seminary 1905, fasc. de juin, p. 175*. — Cité pp. 103, 110, 126.

Quatrefages (**de**) : Histoire générale des races humaines, t. I. — *Paris, Hennuyer, 1887*. — Cité pp. 47, 79, 112.

— L'espèce humaine. — *Paris, Germer-Bailliere, 1877*; — Cité pp. 112, 230.

— Les Polynésiens et leurs migrations. *Paris, Bertrand, 1865*. — Cité p. 265.

Quetelet : Physique sociale ou essai sur le développement des facultés de l'homme. — *Bruxelles, Muquardt, 1869*. — Cité p. 69.

Rapport de la Commission chargée de faire une enquête dans le territoire de l'État indépendant du Congo. — *Bulletin officiel de l'État indépendant du Congo, 1905, nos 9-10*. — Cité p. 89.

Reid : The principles of heredity, with some applications. — *Londres, Chapman et Hall, 1906*. — Cité pp. 76, 265.

Reinach (**J.**) : L'affaire Dreyfus, t. V. — *Paris, Charpentier et Fasquelle, 1905*. — Cité pp. 103, 174.

Reinach (**S.**) : Cultes, mythes et religions, t. I. — *Paris, Leroux, 1905-1906*. — Cité p. 91.

Reul : Précis du cours de zootechnie, d'hygiène et d'agronomie, 3e partie. — *Bruxelles, Van Buggenhout, 1903*. — Cité p. 259.

Ribot : Psychologie des sentiments. — *4e éd. Paris, Alcan, 1903*. — Cité pp. 55, 61, 166, 184, 216.

— L'hérédité psychologique. — *Paris, Germer-Baillière, 1882*. — Cité pp. 21, 214.

Robin : Voir **Giard** : L'évolution des sciences biologiques, p. 198. — Cité p. 17.

Romanes (traduction de Varigny) : L'évolution mentale chez l'homme. — *Paris, Alcan, 1891*. — Cité pp. 77, 122.

— (traduction de Varigny) : L'évolution mentale chez les animaux. — *Paris, Reinwald, 1884*. — Cité p. 58.

Ross : Social Control; a survey of the foundations of order. — *New-York, the Macmillan Co, 1904*. — Cité p. 207.

Rossi : Psicologia collettiva. — *Milan, Battistelli, 1900*. — Cité p. 185.

— Psicologia collettiva morbosa. — *Turin, Bocca, 1901*. — Cité p. 185.

— (traduction Cundari). Les suggesteurs et la foule. — *Paris, Michalon, 1904*. — Cité p. 185.

Roux (**W.**) : Ueber die Selbstregulation der Lebewesen. — *Archiv für Entwicklungsmechanik, t. XIII, 1902, fasc. 4, p. 610*. — Cité p. 269.

Sauvage de l'Aveyron (Le) : Rapports et mémoires sur —, par Itard. Préface par Bourneville. — *Publication du Progrès médical, Paris, Alcan, 1894*. — Cité pp. 78, 134.

Schloss (traduction Rist) : Les modes de rémunération du travail. — *Paris, Giard et Brière, 1902*. — Cité p. 89.

Schneider : Der thierische Wille. — *Leipzig, Abel, 1880.* — Cité p. 141.

Schübeler: Voir **Costantin** ; Les végétaux et les milieux cosmiques, p. 191. — Cité p. 18.

Schurtz : Urgeschichte der Kultur. — *Leipzig, Bibliographisches Institut, 1901.* — Cité p. 224.

— Altersklassen und Männerbünde. — *Berlin, Reimer, 1902.* — Cité pp. 60, 127, 159, 183, 210, 218, 229, 230, 254.

Scott : The theory of advertising. — *Boston, Small, Magnard et Cᵉ, 1904.* — Cité p. 193.

Seeley: Introduction to political science. *Londres, Macmillan, 1902.* — Cité pp. 246, 274.

Semper : Die natürlichen Existing-Bedinzungen der Thiere. — *Leipzig, Birckham, 1880.* — Cité pp. 32, 41.

Sheldon: The institutional activities of American children. — *The American Journal of Psychology, 1898, fasc. de juillet, p. 425.* — Cité pp. 93, 126.

Sighelé (traduction Brandin) : Psychologie des sectes. — *Paris, Giard et Brière, 1898.* — Cité p. 185.

— La foule criminelle. — *2ᵉ éd., Paris, Alcan, 1901.* — Cité p. 185.

Simon : L'instruction des officiers, l'éducation de la troupe et la puissance nationale; étude sociologique. — *Bulletin de la presse et de la Bibliographie militaires, Bruxelles, 1905, fasc. 504 et ss.* — Cité p. 277.

Small : The suggestibility of children. — *Pedagogical Seminary, 1896, fasc. de décembre, p. 211.* — Cité pp. 125, 126.

Sollier : Énergie et Pensée. — *Bulletin de l'Institut général psychologique, 1905, fasc. 3, p. 237.* — Cité p. 25.

Solvay (**E.**) : Du rôle de l'électricité dans les phénomènes de la vie animale. *Bruxelles, Hayez, 1894.* — Cité p. 25.

— Notes sur le productivisme et le comptabilisme. — *Bruxelles, Lamertin, 1900.* — Cité p. 268.

— Notes sur des formules d'introduction à l'Énergétique physio- et psycho-sociologique. — *Bruxelles, Lamertin, 1902.* — Cité pp. 13, 24, 53, 66, 167, 195.

Spencer (**H.**) : The study of sociology. — *19ᵉ éd., Londres, Kegan Paul, 1897.* — Cité p. 262.

Spencer et **Gillen** : The Northern tribes of Central Australia. — *Londres, Macmillan, 1904.* — Cité pp. 158, 188.

— The native tribes of Central Australia. — *Londres, Macmillan, 1899.* — Cité pp. 99, 147, 158, 233, 258.

Spiller : The mind of man; a text-book of psychology. — *Londres, Swan Sonnenschein, 1902.* — Cité p. 77.

Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus pendant l'année 1901. — *Paris, Imprimerie Nationale, 1902* — Cité p. 105.

Stableton : Study of Boys entering the adolescent period of life. — *North-Western Monthly, 1897, fasc. de novembre, p. 248.* — Cité p. 126.

Standfuss, voir **Delage,** L'hérédité, p. 232. — Cité p. 19.

Steinen (**v. den**) : Unter den Naturvölkern Zentral-Brasiliens. — *Berlin, Reimer, 1897* — Cité pp. 99, 211.

Steinmetz : Ethnologische Studien zur ersten Entwicklung der Strafe, t. I. — *Leipzig, Harassowitz, 1894.* — Cité pp. 100, 177.

Stratton : Experimental Psychology and its bearing upon culture. — *New-York, the Macmillan Co, 1903.* — Cité p. 94.

Stow : The native races of South-Africa. — *Londres, Swan Sonnenschein, 1905.* — Cité p. 226.

Sully (**James**) (traduction Monod) : Études sur l'enfance. — *Paris, Alcan, 1898.* — Cité pp. 122, 123.

Sutherland : The origin and growth of the moral instinct, tt. I et II. — *Londres, Longmans, Green et Cᵉ, 1898.* — Cité p. 61, 73, 121.

Taine : Les origines de la France contemporaine, t. I. — *Paris, Hachette, 1895.* — Cité p. 227.

Tarde : Les lois sociales. — *Paris, Alcan, 1898.* — Cité p. 245.

— Psychologie économique, t. I. — *Paris, Alcan, 1902.* — Cité p. 195.

— Les lois de l'imitation. — *3ᵉ éd., Paris, Alcan, 1900.* — Cité pp. 56, 186.

— La logique sociale. — *2ᵉ éd., Paris, Alcan, 1898.* — Cité p. 201.

— L'interpsychologie. — *Bulletin de l'Institut général psychologique, 1903, fasc. 2, p. 5.* — Cité p. 169.

— L'opposition universelle. — *Paris, Alcan, 1897.* — Cité p. 151.

— Le public et la foule. — *Revue de Paris, 1898, fascicule de juillet.* — Cité p. 185.

— Les crimes des foules; Essais et mélanges sociologiques, p. 61. — *Lyon, Storck, 1895.* — Cité p. 185.

— L'opinion et la foule. — *2ᵉ éd., Paris, Alcan, 1898.* — Cité p. 185.

Tenicheff (traduction Gourovitch) : L'activité des animaux. — *Paris, Masson, 1890.* — Cité p. 21.

— Activité de l'homme. — *Paris, Cornély, 1898.* — Cité p. 78.

Thurber : *in* Transactions of the Illinois Society for Child Study, t. II, p. 2. — Voir **Hall** : Adolescence, p. 387. — Cité p. 126.

Tissié : Voir **Binet,** La suggestibilité. — Cité pp. 150, 159.

Toulouse, Vaschide et **Piéron** : Technique de psychologie expérimentate. — *Paris, Doin, 1904.* — Cité p. 94.

Van Drunen : La philosophie de l'industrie. — *Revue de l'université de Bruxelles, 1901-02, p. 1.* — Cité p. 146.

Van Gehuchten : Les voies sensitives d'origine médullaire. — *Bulletin de l'Institut général psychologique, 1901, fasc. 4, p. 159.* — Cité pp. 21, 25.

Varigny (**De**) : Voir **Delage,** L'hérédité, p. 302. — Cité p. 19.

Vaschide, Piéron [et **Mélinand**] : Contribution expérimentale à l'étude des phénomènes télépathiques. — *Bulletin de l'Institut général psychologique, 1902, fasc. de mars-avril, p. 117.* — Cité p. 138.

Vauthier : Les partis politiques. — *Revue de l'université de Bruxelles, 1899-1900, p. 713.* — Cité p. 245.

Verworn (traduction Hédon) : Physiologie générale. — *Paris, Schleicher, 1901.* — Cité pp. 49, 52, 71.

Vigouroux et **Juquelier** : La contagion mentale. — *Paris, Doin, 1905,* — Cité pp. 56, 183.

Wallace, voir **Groos** : Les jeux des animaux, p. 74, note. — Cité p. 150.

Webb (**S.** et **B.**) (traduction Métin) : Histoire du Trade-Unionisme. — *Paris, Giard & Brière, 1907.* — Cité pp. 182, 240.

Wheeler : Natural history, Oecology or Ethology. — *New-York, Science, n° du 20 juin 1902.* — Cité p. 32.

Willard : Children's Ambitions. — *Studies in education edited by Barnes (Philadelphie), t. II, p. 243.* — Cité p. 126.

Wissler : The Correlation of mental and physical tests. — *The Psychological Review, monograph supplements, vol. III, fasc. 6, juin 1901.* — Cité p. 205.

Wodon : Sur l'homme primitif. — *Notes et Mémoires de l'Institut de sociologie [Instituts Solvay] fasc. 4.* — *Bruxelles, Misch & Thron, 1905.* — Cité p. 231.

— La forme et la garantie dans les contrats francs. — *Malines, Godenne, 1803.* — Cité p. 257.

— Les sociétés commerciales sont-elles capables de recevoir des dons et des legs? — *Revue pratique des sociétés civiles et commerciales : 1896, fascicule d'avril, p. 97.* — Cité p. 257.

1317 1

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

MAI 31 1979

MAY 28 '79

a39003 004459946b
H 31 .I6 V2 1906
WAXWEILER, EMILE.
ESQUISSE D.UNE SOCIOLO

CE H 0031
.I6 V002 1906
C00 WAXWEILER, E ESQUISSE D
ACC# 1390345

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 08 08 07 07 20 9